● TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9424 — 48 PAGES — MARDI 6 MAI 1975

Les premiers Français évacués du Cambodge sont attendus mardi à Paris

LIRE PAGE 48



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 20 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

DOUBLE SUCCÈS POUR LE CHANCELIER SCHMIDT

L'opposition allemande n'a pas réussi à remporter les élections à Düsseldorf et à Sarrebruck

LE REFLUX

Après les consultations régionales de Sarre et de Rhénanie du Nord-Westphalie, le soupir de soulagement du chancelier Schmidt a été à la mesure des inquiétudes éprouvées, même si, comme l'a affirmé prudemment le chancelier, les résultats n'ont pas « préjugé l'avenir ». Les socialistes ont du moins réussi à enrayer la désaffection de leur électorat, qui leur avait valu un recul de dix points aux catastrophiques élections de Hambourg, en mars 1974.

Les chrétiens-démocrates, qui avaient crié victoire un peu vite, ne voient pas la série des consultations régionales s'achever à leur avantage. D'abord servis par la crise économique et par les difficultés intérieures qui acculèrent le chancelier Brandt à la démission, tirant en outre profit du climat d'inquiétude que créait l'agitation d'extrême gauche, les dirigeants de la C.D.U. se trouvent dans la singulière situation de gagner partout des suffrages sans pouvoir arracher à leurs adversaires la moindre position. Dans aucun Land ils ne sont parvenus à prendre le relais d'un gouvernement de coalition socialiste-libéral. A Sarrebruck, l'un des bastions de toujours, ils se trouvent désormais à égalité avec l'opposition.

Du fait de cette dernière consultation, l'opposition de Bonn est même en passe de subir un revers lourd de conséquences. Elle va très vraisemblablement, ne pouvant maintenir un cabinet majoritaire en Sarre, perdre aussi sa majorité à la Chambre haute (Bundesrat), où sont représentés les Laender. Paradoxalement, c'est donc dans ce petit Land périphérique que le reflux chrétien-démocrate a la plus grande portée. Les Etats gouvernés par la C.D.U. disposaient de 21 voix au Bundesrat, contre 20. L'opposition ne disposera plus entièrement, désormais, des trois représentants de ce Land.

C'est un important centre de pouvoir et de décision qui va, de ce fait, échapper à l'opposition allemande. Depuis le début de la législature, elle l'avait utilisé pour faire échec à la politique de M. Schmidt, bloquant la loi-cadre sur l'Université, édulcorant la réforme fiscale et condamnant Bonn à des solutions de compromis qui illustraient son impuissance. Il est vrai que, en contrepartie, l'« opposition des Laender », souvent invoquée par le gouvernement fédéral pour justifier sa propre timidité, ne pourra plus désormais servir d'alibi au chancelier.

Le reflux de la C.D.U., après une poussée qui parut un moment irrésistible, tient avant tout à la relative amélioration de la situation économique outre-Rhin. La fermeté du chancelier dans l'affaire des otages de Stockholm, les lassantes rodomontades de M. Strauss, l'absence d'une personnalité de tout premier plan dans l'opposition, ont joué aussi un rôle non négligeable. Toutefois, le S.P.D. n'a pas vu rentrer au bercail tous ses électeurs ouvriers des villes. En outre, il est désormais plus étroitement dépendant des libéraux, qui, marquant des points partout, sont passés du statut d'alliés utiles à celui d'indispensables partenaires.

Cette situation recèle quelques dangers. Les réformes sociales hardies qu'avait annoncées naguère le chancelier Brandt — ce qui explique sans doute le remarquable regain de popularité dont il jouit — pourront-elles enfin être mises en œuvre ? Le partage des rôles entre le chancelier — chargé de rassurer par sa poigne — et le prix Nobel de la paix, toujours porteur d'une espérance, a en tout cas permis de limiter les dégâts et d'envisager l'avenir avec confiance et, au moins, avec l'espoir raisonnable qu'aucune aggravation de la situation économique ne viendra menacer à nouveau le terrain reconquis.

De notre correspondant

Bonn. — L'Union chrétienne-démocrate a gagné des voix aux consultations régionales du dimanche 4 mai, en Rhénanie-Westphalie comme en Sarre, *mais — si l'on se réfère à ses* espérances — elle a perdu les deux élections. A Düsseldorf, elle reste loin de la majorité absolue, qui lui aurait été nécessaire pour chasser la coalition libérale-socialiste du pouvoir. A la diète de Sarrebruck elle a perdu la majorité absolue des sièges qu'elle détenait depuis cinq ans. Sans doute obtient-elle le même nombre de mandats que le parti social-démocrate et le parti libéral ensemble, mais il ne lui sera plus possible de gouverner sans l'appui d'une opposition qui paraît décidée à rester unie.

● EN SARRE, le S.P.D. a obtenu 22 sièges, le F.D.P. 3, la C.D.U. 25. Les auteurs de la Constitution sarroise n'avaient pas prévu cette situation de match nul. Ils ont seulement précisé que, pour être élu, le ministre-président doit recueillir 26 voix. La C.D.U. a obtenu 49,1 % des voix, soit 1,3 point de plus qu'en 1970. Le S.P.D. 41,8 % (+ 1), le F.D.P. 7,4 % (+ 3). Le parti libéral revient ainsi à la Diète de Sarrebruck, dont il avait été exclu il y a cinq ans.

● EN RHÉNANIE-WESTPHALIE, l'Union chrétienne-démocrate reste le parti le plus fort avec 47,2 % contre 46,3 % il y a cinq ans. Le S.P.D. perd 1,1 point (45 % contre 46,1 %) et le F.D.P. améliore légèrement son score : 6,7 % contre 5,5 %. Dans les deux Laender, les petits partis retrouvent moins de voix encore qu'en 1970.

La bonne tenue des sociaux-démocrates et des libéraux en Rhénanie-Westphalie, leur légère progression en Sarre, ont une cause commune : l'amélioration lente mais sensible de la situation économique a joué en leur faveur. En outre, la démocratie chrétienne ne présentait ni à Düsseldorf ni à Sarrebruck des candidats très convaincants. Son équipe de Rhénanie-Westphalie était assez incolore, alors qu'en Sarre l'image du « *Landesvater* » (père du Land), Franz-Josef Roeder, ministre-président depuis quinze ans, se trouve quelque peu ternie. Il va sans doute continuer à expédier les affaires courantes.

Les trois partis ont exclu à court terme le recours à de nouvelles élections qui pourraient lasser les électeurs. Le S.P.D. ne veut pas d'une grande coalition avec la C.D.U. ; le F.D.P. refuse une coalition « bourgeoise ». La solution pourrait résider dans un gouvernement de tous les partis, mais elle paraît difficilement praticable après une vive campagne électorale.

Des deux consultations, ce sont les libéraux du F.D.P. qui tirent le bilan le plus positif. Leur parti est maintenant représenté dans toutes les diètes régionales. Sauf à Brême — où l'on votera en septembre — le parti social-démocrate ne peut former, sans son appui, aucun gouvernement de Land. Les libéraux sont ainsi devenus des partenaires indispensables à Bonn et dans les Laender. C'est une position de force nouvelle qu'ils ne manqueront pas d'exploiter.

DANIEL VERNET.

Exaltant la « coopération exceptionnelle » entre les deux pays

M. Giscard d'Estaing a reçu au Maroc un accueil particulièrement chaleureux

Poursuivant sa visite officielle au Maroc, le président Giscard d'Estaing devait participer, ce lundi matin 5 mai, à une partie de chasse dans le Moyen-Atlas, en compagnie de Hassan II, avant de regagner Rabat, où il aura mardi matin un entretien avec le souverain chérifien. Le président de la République rentrera à Paris dans l'après-midi, après avoir donné une conférence de presse et offert un déjeuner en l'honneur du roi.

La journée de dimanche a été marquée par l'accueil particulièrement chaleureux réservé au chef de l'Etat français par la population *marocaine, sur le parcours* de Rabat à Fès et dans cette ville même.

Dans le discours qu'il a prononcé samedi soir, à l'issue du dîner offert en son honneur par Hassan II, M. Giscard d'Estaing a évoqué la « coopération exceptionnelle » entre les deux pays, et déclaré à propos du récent ajournement de la conférence préparatoire sur l'énergie : « *Loin de considérer que l'effort de concertation doit être interrompu, je tiens à dire ici que nous continuerons à en approfondir les conditions et à prendre, au moment opportun, les nouvelles initiatives qui seront nécessaires.* »

De notre envoyé spécial

Fès. — Après une nuit de repos au Palais des hôtes de Fès, le président Giscard d'Estaing devait participer lundi matin, en compagnie du roi Hassan II, à une partie de chasse organisée en son honneur dans la région d'Ifrane, dans le Moyen-Atlas. La réserve royale est riche en sangliers et en gibier de toutes sortes.

En début d'après-midi, M. Giscard d'Estaing devait regagner Rabat. Il donne, à 18 heures, une réception à l'ambassade en l'honneur de la colonie française. Plusieurs milliers de personnes doivent s'y rendre, venant de toutes les régions du Maroc. On prêtait au roi Hassan II l'intention de faire une apparition à cette réception, ce qui serait sans précédent.

Mais cette expression a-t-elle encore un sens après la folle journée qu'a vécue dimanche le Maroc, et le fantastique accueil réservé au président de la République tout au long du voyage qui l'a conduit de Rabat à Fès en passant par Khemisset ? De l'avis de tous les témoins, qu'il s'agisse de Marocains, de Français résidant dans le pays, de journalistes ou de membres de la délégation française, aucun chef d'Etat n'avait été reçu au Maroc de cette façon. « *Je n'ai jamais vu de tels rassemblements, de telles foules, même pour les fêtes du Trône* », nous a dit un chef d'entreprise français installé ici depuis vingt-deux ans. Il n'est guère possible d'évaluer de façon précise le nombre des personnes qui s'étaient massées tout au long des 200 kilomètres du parcours, mais il dépassait le million.

DANIEL JUNQUA.

(Lire la suite page 2.)

EN RÉPONSE A L'OFFRE DE M. MITTERRAND

Les communistes acceptent une rencontre « au sommet » avec les socialistes

Le bureau politique du parti communiste va examiner la proposition du parti socialiste d'organiser « une rencontre au plus haut niveau entre les signataires du programme commun » *pour rechercher* « les moyens de l'approfondissement de l'union et des actions communes ». *M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F., a indiqué lundi, que son parti n'était pas opposé au principe d'une telle rencontre.* « Si des réunions ne se sont pas tenues jusqu'ici, ce n'est pas à cause du P.C.F. », *a-t-il déclaré. M. Leroy a ajouté :* « Nous allons poursuivre l'application de notre politique, qui est de ménager à la fois l'action indépendante de notre parti et de développer l'action commune pour la victoire du programme commun. »

Cette relance de l'union de la gauche marque, d'ores et déjà, la fin de la phase polémique des relations entre socialistes et communistes, qui a occupé tout l'hiver, au profit d'un type de rapports moins antagonistes, mais plus ouvertement concurrentiels qu'auparavant.

Les participants à la convention nationale du parti socialiste qui s'est réunie les 3 et 4 mai à Paris pour étudier le dossier des rapports P.S.-P.C. ont tous constaté que, après une grande période de tension, le climat était devenu meilleur entre les deux principales formations signataires du programme commun. Tous ont également souhaité que l'*union* de la gauche reparte du bon pied. Les communistes affirment, de leur côté, qu'ils n'ont jamais renoncé à la stratégie d'alliance avec les socialistes et les radicaux de gauche. La manière dont ils justifient leur comportement envers leurs alliés depuis l'automne dernier laisse penser que la phase de redressement à l'intérieur du parti et d'agressivité à l'extérieur est close.

Le moment paraît donc venu des retrouvailles, d'autant que celles-ci sont souhaitées par d'autres organisations, le Mouvement des radicaux de gauche, par exemple, mais surtout la C.G.T. et la C.F.D.T., gênées dans leur action syndicale par les querelles des « politiques ». Dans une conjoncture sociale difficile pour le pouvoir, l'opposition de gauche a intérêt à se rassembler.

Cependant, ni les socialistes ni les communistes ne peuvent se retrouver comme s'il ne s'était rien passé. L'un et l'autre parti expliquent, chacun à sa manière, les *raisons* de la crise, en les situant bien au-dessus des préoccupations électorales révélées d'abord par les résultats de l'élection présidentielle puis par ceux des élections législatives partielles de l'automne. Pour les communistes, il s'agissait, dans une situation de crise mondiale du capitalisme, d'élever la qualité de l'union de la gauche et d'empêcher les socialistes de céder comme autrefois à la tentation de collaborer avec la droite. Le parti socialiste est loin, on s'en doute, de partager cette analyse.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 12.)

UN FACE-A-FACE SYNDICAL FRANCO-ALLEMAND

Se servir du système ou le changer

Des chefs d'Etat et de gouvernement se rencontrent à intervalles réguliers pour échanger leurs vues. Les tête-à-tête entre leaders syndicaux font généralement moins de bruit.

Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., et Heinz-Oscar Vetter, président du Deutsche *Gewerkschaftsbund* (D.G.B.), ont toutefois accepté de confronter leurs thèses devant Jacqueline Grapin et Joanine Roy, envoyées spéciales de notre supplément « Europa ». On ne s'étonnera pas que le premier souhaite « changer le système » et le second « *s'en servir* » pour améliorer *sérieusement* le sort des travailleurs. Mais sur d'autres points, et notamment sur le thème de la coopération possible entre pays industrialisés et pays en voie de développement, leurs opinions se rapprochent.

(Lire page 21.)

LE MÉDECIN DEVANT LA MORT

Si l'on en croit les multiples et récents ouvrages, communications académiques ou rapports gouvernementaux, la mort serait éliminée par les civilisations occidentales, rayée de la pensée quotidienne, et le tabou dont elle est l'objet serait plus profondément enraciné encore que ceux liés à la *sexualité*.

Le mythe de la toute-puissance médicale, le recul des religions du salut dans l'au-delà face aux doctrines du salut collectif d'ici-bas, expliqueraient l'attitude nouvelle de refus ou de négation d'un événement dont l'homme est seul, de tous les êtres vivants, à connaître l'échéance et à mesurer la portée.

Une enquête récente montre néanmoins que 73 % des Français pensent souvent ou parfois à la mort, et que 40 % — dont 13 % des catholiques pratiquants — affirment qu'« après la mort il n'y a rien ».

Une telle indication semble donner raison au pasteur Dumas, dont la voix, et elle seule, s'élève inlassablement pour affirmer que, loin de refuser *la mort, notre société moderne est celle qui, pour* la première fois dans l'histoire, la « regarde en face », dans toute l'ampleur de son néant.

Qu'elle soit niée ou que ses véritables implications soient pour la première fois envisagées, il est un fait que la mort a changé et qu'elle ne ressemble plus que rarement, dans la société urbanisée et dans l'hôpital inhumain d'aujourd'hui, à l'événement familial et naturel qu'elle fut durant des siècles.

I. — Les tourments du crépuscule

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Jusqu'au début de ce siècle, la cause de décès la plus fréquente, et de loin, était la maladie infectieuse. Frappant de préférence les jeunes non encore immunisés, elle tenait de son injustice, de sa brutalité, de son caractère prématuré et de sa résistance à tout effort thérapeutique un caractère indu et scandaleux, que revêtent encore aujourd'hui les morts accidentelles ou celles des enfants leucémiques.

Les progrès médicaux, où se conjuguèrent l'hygiène, les vaccinations et la chimiothérapie, ont eu raison de ces maladies qui, lorsqu'elles guérissent, ne laissent généralement aucune séquelle. L'immense effort déployé à les vaincre, quel qu'en ait été le coût, était amplement justifié par la plénitude du triomphe et la certitude d'une guérison complète permettant l'accomplissement d'une vie menacée avant l'heure.

Or dans les sociétés modernes occidentales, ce n'est plus chez des *jeunes en pleine possession* de leurs moyens physiques et mentaux que survient la mort, mais, dans les deux tiers des cas, chez des vieillards atteints pour la plupart des détériorations chroniques multiples et *irréversibles* qu'implique la sénescence.

La France compte sept millions de plus de soixante-cinq ans et deux millions d'octogénaires. Les trois quarts des plus *de soixante* ans ont un ascendant à charge. 70 % des lits d'hôpitaux sont occupés par des vieux, et l'on découvre qu'il nous faudrait disposer de cinq mille lits au moins pour les déments séniles qui envahissent peu à peu tous les hôpitaux psychiatriques et posent aux hospices un problème insoluble.

(Lire la suite page 16.)

AU JOUR LE JOUR

AUX ENFERS

En prélude à une grande séance d'exorcisme, M. Mitterrand a démasqué les deux démons qui menacent l'âme des communistes et des socialistes.

Pour les premiers, Belzébuth s'appelle le stalinisme, et c'est un fantôme qu'on n'aimerait pas revoir, même à titre de revenant. Pour les seconds, le Malin se nomme la troisième force, qui a pour résultat de faire de ceux qui en sont possédés les avocats du diable.

Et il faut reconnaître qu'il est diablement plus difficile de se soucier de ses propres démons que de l'enfer des autres.

BERNARD CHAPUIS.

Le Festival de Cannes débute samedi

Le procès-verbal d'un art effervescent

Le Festival de Cannes débute le samedi 10 mai. A cette occasion, M. Maurice Bessy, délégué général de la manifestation cannoise, expose son point de vue sur le rôle de ces rencontres cinématographiques.

Le vingt-huitième Festival international du film ne sera différent des précédents que dans la mesure où l'on admet qu'une certaine forme de cinéma bascule, que le cinéma d'aujourd'hui préfère les armes aux armoiries.

Dans la trentaine de films de la manifestation essentielle — la compétition — place est faite aux aînés, Antonioni, Bergman et Losey qui seront là, hors-concours, à titre d'exemple ; à Schlesinger qui nous propose le trompe-l'œil d'un Hollywood des années trente ; à Ken Russell pour qui la musique est l'image des passions.

Dans l'éventail singulièrement élargi des nations participantes, *nous* nous sommes efforcés de *regrouper* quelques-uns des réalisateurs discordants de notre époque, de ces nouveaux venus qui, *ignorant la prudence*, tentent l'impossible et y parviennent de génération en génération.

En limitant la participation des pays dits « grands producteurs » : Grande-Bretagne, Italie, France et même Etats-Unis, nous recevons l'Allemagne fédérale, l'Algérie, le Brésil, le Canada, le Danemark, la Hongrie, le Japon, le Mexique, la Pologne, la Suède et l'U.R.S.S.

MAURICE BESSY.

(Lire la suite page 35.)

AFRIQUE

LE VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING AU MAROC

Un accueil particulièrement chaleureux

(Suite de la première page.)

Haute en couleur, débordant de gaieté et d'enthousiasme, la foule formait à certains endroits un véritable mur vivant de chaque côté de la route. *Un mur* chatoyant et mouvant composant une fresque de tout le Maroc traditionnel. Toutes les tribus des régions traversées s'étaient déplacées pour la circonstance, tandis que des groupes de danseurs et de musiciens avaient été amenés, parfois de très loin. Dans les champs s'étendaient à certains endroits, sur des centaines de mètres, des alignements de tentes. Certaines, tissées en poil de chameau et en laine, ressemblaient à des carapaces de tortues ; d'autres faisaient penser à de gigantesques albatros, ailes déployées ; toutes avaient été recouvertes de tapis aux divers tons de rouge piquetés de paillettes scintillant dans le soleil. De loin en loin, des tentes caïdales, ornées de dessins noirs sur fond blanc, dressaient leurs silhouettes circulaires.

La journée de dimanche a connu trois temps forts dans des registres très différents : la fraîcheur et l'émotion à Khemisset, ville située à mi-chemin entre Rabat et Fès ; l'éclat et la tradition lors de l'entrée dans Fès ; la rencontre avec le peuple pendant la visite que M. Giscard d'Estaing a faite en fin d'après-midi dans les rues de la médina.

Il était environ 11 heures lorsque le cortège officiel est arrivé à Khemisset, cité récemment promue au rang de chef-lieu de province. Plusieurs kilomètres avant l'entrée de la ville, des cavaliers, membres de la puissante confédération des tribus Zemmour qui peuplent la région, formaient une haie d'honneur. Dressés sur leur selle ornée de drapeaux français ou marocains, coiffés du chapeau traditionnel, de forme conique et couvert de laines de couleurs vives, ils faisaient tournoyer leur *moukalla* — fusil à long canon et à la crosse triangulaire — au-dessus de leur tête. Plus loin, de chaque côté de la chaussée, des dizaines de milliers de personnes s'étaient massées : hommes vêtus de la djellaba blanche, enfants des écoles agitant des centaines de petits drapeaux, groupes de femmes chantant de lentes mélopées rythmées par le sourd martèlement des *bendirs* et des *derboukas*, danseurs tournoyant au son aigre des *raïtas*, élèves de collèges techniques en blouses bleues... et, sur la place centrale, d'attendrissantes majorettes, en courte jupe rouge, insolites et gracieuses, évoluant sur des tapis de haute laine.

La voiture blanche découverte où avaient pris place le roi et M. Giscard d'Estaing s'est arrêtée, et les deux chefs d'Etat ont reçu des mains des autorités locales l'offrande traditionnelle du lait et des dattes. Puis le président de la République, se séparant de son hôte, s'est dirigé vers un groupe d'anciens combattants, couverts de décorations. S'adressant à eux, il leur demanda où ils avaient gagné, qui cette médaille militaire, qui cette croix de guerre. Et l'on vit ces soldats, dont plusieurs s'étaient illustrés à Cassino, étreindre et embrasser le chef de l'Etat.

Quelques minutes plus tard, le roi prenait la main de son hôte, la levait en l'air, et les deux hommes, faisant ainsi quelques pas ensemble, saluaient la foule dans un même geste.

Une immense acclamation

La cérémonie d'arrivée à Fès, cité fière à juste titre de son passé culturel et religieux, a constitué un autre moment exceptionnel. Sur la place Bab-El-Makina, cernée de hautes murailles, s'étaient assemblés les représentants de toutes les corporations avec leurs étendards. Des jeunes filles vêtues, les unes de bleu, les autres de rouge, d'autres de blanc *ou de vert*, symbolisaient la France et le Maroc. Lorsque les deux chefs d'Etat arrivèrent, une pluie de pétales de roses s'abattit sur eux et sur la voiture, tandis que s'élevait une immense acclamation. Des musiciens soufflaient dans leur longue trompe, produisant un son strident et syncopé. Le roi Hassan II distribuait de ses deux mains des baisers à la foule.

La ruée des photographes et la turbulence d'un groupe de Français, comme à l'habitude indisciplinés, firent abréger la halte, et le cortège repartit vers le palais des hôtes de Fès, en empruntant les rues de la ville nouvelle, sous les vivats de dizaines de milliers de Fassis. C'est à pied encore que le souverain et son invité ont remonté, *la main dans la main*, une partie de l'avenue Hassan-II.

L'après-midi, enfin, après une visite au barrage Idriss-Ier, situé à 25 kilomètres environ de la ville, M. Giscard d'Estaing, seul cette fois, a été accueilli par le peuple de la médina et a reçu un hommage extraordinaire au sanctuaire Moulay-Idriss (voir ci-contre l'article de Louis Gravier). Journée triomphale, donc, pour le chef de l'Etat français, mais aussi pour le roi Hassan II, très acclamé.

L'accueil réservé dès samedi à M. Giscard d'Estaing laissait présager un tel succès. En dépit de l'heure tardive de son arrivée (17 h. 30), et bien que le week-end ait incité les citadins à quitter la ville, la capitale avait réservé au président de la République une réception d'une rare chaleur. Plusieurs centaines de milliers de personnes — sept cent mille, selon le quotidien local *le Matin* — se pressaient sur le parcours. Le matin même, des centaines de camions avaient amené les populations des villages alentour pour former une haie sur la route de l'aéroport. Sur la place centrale de la capitale, face à la poste et au ministère de l'information, les deux chefs d'Etat étaient descendus de voiture. Après avoir reçu les offrandes rituelles, M. Giscard d'Estaing avait salué un groupe de jeunes filles de la colonie française, vêtues de costumes régionaux, puis, accompagné du roi, il était allé serrer des mains dans la foule.

L'extraordinaire accueil fait au président français revêt à lui seul une dimension politique. Le chef de l'Etat répondant à des journalistes à l'issue de sa tournée dans la médina de Fès, a déclaré qu'à travers lui, c'était la politique française qui était ainsi approuvée, notamment dans ses aspects qui tiennent le plus à cœur au peuple marocain. L'attitude française dans le conflit du Proche-Orient, les prises de position de Paris au sujet des matières premières, son souci d'indépendance vis-à-vis des grandes puissances, sont particulièrement appréciés ici. Le roi Hassan II l'a d'ailleurs dit à M. Giscard d'Estaing, samedi soir, à l'issue du dîner qu'il donnait en son honneur au palais du Riad, à Rabat.

Les deux chefs d'Etat n'auront qu'un entretien officiel en tête à tête, mardi, le dernier jour de la visite. Mais ils auront eu auparavant de nombreuses conversations. Ils ne se sont, en effet, guère quittés dimanche, partageant la même voiture, et ils ont eu, dit-on, une longue discussion sur la situation internationale. A Khemisset, les ministres des affaires étrangères, MM. Sauvagnargues et Laraki, les ont rejoints pour prendre part à la discussion. Lundi, lors de la partie de chasse, ils ont eu d'autres occasions de s'entretenir. Le but recherché, nous disait, quelques heures avant l'arrivée du président de la République, M. Benhima, ministre de l'information et ancien ministre des affaires étrangères, est de créer entre les deux chefs d'Etat des relations personnelles d'amitié et d'établir un climat de confiance. Si l'on s'en tient aux apparences, il semble que ce but n'est pas loin d'être atteint. Le président de la République ne peut rester indifférent aux exceptionnelles manifestations de sympathie dont il est l'objet, et les relations entre les deux pays ne peuvent que sortir renforcées de cette visite.

DANIEL JUNQUA.

● *Le président Giscard d'Estaing* a offert samedi soir au roi Hassan II deux cadeaux : une pendule-lyre d'époque Louis XVI, et un humidificateur à cigares *décoré*.

Le jeune prince héritier Sidi Mohammed a reçu des romans de Jules Verne dans la célèbre collection *Hetzel, et un chien* — un braque — appelé Jéhu.

FAIT SANS PRÉCÉDENT

Le chef de l'État français a été admis dans le sanctuaire de Moulay Idriss

De notre correspondant

Fès. — Il s'est produit un événement d'une grande signification : M. Giscard d'Estaing a été admis à pénétrer dans le vestibule du sanctuaire vénéré de Moulay Idriss, le saint protecteur de la cité, auquel les sultans faisaient hommage des « beïa » — c'est-à-dire des textes par lesquels les villes et les tribus acceptaient leur suzeraineté.

Aucun chef d'Etat chrétien n'y avait été admis auparavant. Pour sa part, M. Giscard d'Estaing a reçu l'offrande du lait et des dattes sous les lampadaires du vestibule, non loin de la salle où se trouve le catafalque revêtu de tentures brodées.

« *Votre président*, nous a dit *alors le ministre* de l'information, M. Taïbi Benhima, *vient de franchir un seuil dont vous savez ce qu'il représente pour nous. M.* Giscard d'Estaing *était digne de faire ce pas, car, à l'entrée de ce sanctuaire, nous ne pouvions qu'accueillir, comme nous l'avons fait, le chef d'un Etat qui, n'étant ni arabe ni musulman, défend l'islamité de Jérusalem. Dans cette enceinte sacrée, c'est l'accueil de tout le monde arabe et de tout le monde musulman qu'il a reçu.* »

Dans le dédale des rues moyenâgeuses de Fès, recouvertes de claies de roseaux, où l'on peut à peine circuler à deux ou à trois de front, M. Giscard d'Estaing s'est avancé à pied, les chefs de quartier rythmant sa marche avec leurs hautes cannes à pommeau ciselé. Toutes les générations étaient rassemblées dans un extraordinaire entassement : des toits, des boutiques, où pendaient des étoffes brodées, dans le scintillement des lumières et les fumées de l'encens, s'élevait une clameur chaleureuse, toujours recommencée.

Le président a fait halte à la medersa Bou-Inania (1) et à l'université Karaouyine, dont la bibliothèque abrite, comme autant de trésors, des milliers de manuscrits. Plusieurs lui furent présentés, tel ce traité d'Ibn Rochd Al Bayan, dont chacune des trois cent dix-neuf pages est une peau d'antilope.

Limiter à Rabat la visite au Maroc de M. Giscard d'Estaing eût été l'amputer d'un pèlerinage aux sources : le foyer culturel que représente la Karaouyine depuis le IXe siècle ; les docteurs de la foi musulmane dont la foi continue à rayonner ; la puissance économique que les habiles négociants surent conquérir ; ce peuple d'artisans qui, en travaillant le cuir, en ciselant le cuivre, en teignant la laine, n'a pas abandonné les gestes ancestraux ; le courant de pensée qui a donné naissance, parmi les heurts et les deuils, à l'irrésistible poussée de l'indépendance ; cette intelligentsia qui, après la fin du protectorat, a pris les leviers de commande, et qui doit largement sa formation à des maîtres français dont aucun des disciples — aujourd'hui ministres, ambassadeurs ou responsables de haut rang — ne se souvient sans respect.

C'est précisément un de ces disciples, M. Haj Hamed Bahnini, ministre de la culture, personnalité très proche du roi Hassan II, qui fut à travers Fès le guide de M. Giscard d'Estaing.

LOUIS GRAVIER.

(1) Témoignage six fois centenaire de l'art hispano-mauresque, la medersa (collège) Bou-Inania date de l'époque des sultans Merinides (XIIIe-XIVe siècles), qui furent à Fès, comme en d'autres villes, de grands bâtisseurs.

C'est Abou Inan, dont le règne s'étendit de 1348 à 1358, qui la fit construire.

LES ALLOCUTIONS

Hassan II : nos deux pays se rencontrent

Rabat *(A.F.P., Reuter)*. — Dans le toast qu'il a porté samedi soir 3 mai, au cours du dîner qu'il offrait en l'honneur de M. Giscard d'Estaing, Hassan II a d'abord évoqué « *la joie que le Maroc, son peuple et son roi éprouvent en ce jour* », puis « *le combat qu'a mené le président Giscard d'Estaing pour parvenir à la magistrature suprême* ». « *Vous l'avez fait, et dès le départ nous avions senti que vous vouliez gagner. Vous vous êtes engagé avec courage mais aussi avec noblesse, représentant en cela le génie de votre pays* », a-t-il dit, avant d'affirmer que « *l'homme d'État qui est à la tête de la France est un homme envié pour la place qu'il peut laisser à son nom dans l'histoire* ».

« *Nous pensons*, a poursuivi le souverain, *que sur beaucoup de points, non seulement le Maroc et la France se rencontrent, mais encore que la France va au-devant de nombreux pays, qu'ils soient développés ou du tiers-monde* ».

Parlant de l'énergie, le roi a déclaré que c'était « *un problème dont on a voulu que l'échec retombât sur la France, alors qu'à mon avis il n'y a pas eu d'échec, car il n'y a même pas eu commencement de ladite conférence* ». « *Il ne nous est pas apparu*, a-t-il ajouté, *que la France avait une politique d'égoïsme et d'égocentrisme, ou qu'elle apportait à sa contribution une sorte de ségrégation entre les pays développés et les pays en voie de développement.* »

A propos du Sahara occidental, le roi a affirmé : « *Pour nous, Marocains, qui luttons, qui espérons, qui aussi, nous attelons, rien n'était plus agréable au cœur, rien n'a fait plus l'impression du baume sur la plaie, que l'attitude de la France lorsque le problème du Sahara s'est posé devant les Nations unies* (1). *Là encore nous avons retrouvé l'esprit de décision, l'esprit d'équité, et une appréciation de ce qu'est la prospective.* »

Au sujet du conflit israélo-arabe, le souverain marocain a déclaré : « *La France, sous votre égide, par votre voix, et courageusement, a toujours dit ce qu'elle estimait être juste concernant le problème du Proche-Orient, à savoir qu'elle voulait une paix durable et honorable, et surtout l'évacuation de tous les territoires occupés par la force.* »

Evoquant enfin ses entretiens avec le chef de l'Etat français, Hassan II a dit notamment : « *Nous parlerons de l'avenir de nos relations, de l'avenir de nos enfants, nous parlerons de l'apport de votre pays et du nôtre, baignés par la Méditerranée, qui s'ouvrent sur l'Océan, et qui, tous deux, ont pleinement participé à la civilisation universelle, et nous parlerons également de ce que devra être leur union, leur alliance.* »

(1) La France a voté en faveur de la résolution sur le Sahara espagnol, que l'Assemblée générale des Nations unies a adoptée le 13 décembre 1974 par 87 voix pour, 0 contre et 43 abstentions. Cette résolution demande à la Cour internationale de justice de La Haye de donner un avis consultatif sur les deux questions suivantes :

— Le Sahara occidental était-il, au moment de la civilisation espagnole, un territoire sans maître ?

— Dans la négative, quels étaient les liens juridiques de ce territoire avec le royaume du Maroc et l'ensemble mauritanien ?

M. Giscard d'Estaing : une œuvre de coopération exceptionnelle

Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing a évoqué les « *affinités* » auxquelles les relations entre les deux pays « *doivent leurs qualités particulières* », ajoutant : « *Elles ont aussi reçu, il y a maintenant trente ans, l'émouvante empreinte de la fraternité des armes pour la défense et la reconquête de nos libertés. Les faits d'armes accomplis en commun par les Marocains et les Français figurent parmi les plus courageux de ces combats. Cette époque reste marquée par les grandes figures du général de Gaulle et du roi Mohammed V, que le chef de la France libre était fier de compter au nombre de ses compagnons.*

« *La France et le Maroc conduisent ensemble une œuvre de coopération exceptionnelle* », a poursuivi M. Giscard d'Estaing. *Les aspects de cette coopération sont nombreux. D'abord, les relations économiques, dont l'intensité et le dynamisme doivent être soulignés : la France est le premier client et le premier fournisseur du Maroc. Grâce notamment à une aide financière, qui est la plus importante que notre pays accorde à un Etat étranger, les grands projets réalisés en commun se sont multipliés. Tout récemment encore, la construction du vaste complexe pétrochimique de Mohammedia a été confiée à des sociétés françaises. L'exécution de votre plan de développement doit aussi être favorisée par la convention réciproque de garantie des investissements en cours de négociation, dont, pour ma part, j'encourage vivement la conclusion rapide.*

« *La coopération technique et culturelle avec le Maroc représente pour la France, et je m'en réjouis, un effort qui n'a d'équivalent dans aucun autre pays par le nombre de coopérants et la diversité des opérations.* »

« *En raison du caractère vivant de ces relations, c'est aujourd'hui, dans votre pays, que se trouve la plus importante concentration de Français vivant hors d'Europe. En France même, de nombreux travailleurs marocains apportent une contribution précieuse à la bonne marche de notre économie. Le gouvernement français, qui reconnaît la valeur d'un travail accompli souvent dans des conditions difficiles, entend assurer à cette population la formation, la sécurité, la dignité et le bien-être auxquels elle a droit.* »

« Mieux organiser les échanges internationaux »

A propos de la concertation, désirée par les deux pays, « *sur les grands problèmes du monde* », M. Giscard d'Estaing a dit encore : « *L'ordre économique mondial, instauré au lendemain de la seconde guerre, est aujourd'hui profondément modifié. Nous devons travailler à la recherche d'un nouvel équilibre, plus juste et plus efficace, entre pays industrialisés et pays en développement. Il est indispensable de remédier en commun au dérèglement entraîné par l'inadaptation du système monétaire et de maîtriser les causes de l'inflation.*

« *Il convient, à cette fin, de mieux organiser les échanges internationaux, qu'il s'agisse de ceux de l'énergie, des matières premières, ou des produits alimentaires. Que cette entreprise soit particulièrement difficile, ce qui s'est passé à la conférence préparatoire de Paris le montre suffisamment. Mais j'ai retenu de cette conférence préparatoire moins son ajournement final que les deux éléments suivants : le fait que sur la composition de la future conférence et sur la liste des problèmes qui devaient y être traités un consensus assez large était en train de s'établir, et les regrets ou les préoccupations que l'interruption de cette conférence préparatoire a suscités dans la plupart des pays concernés, y compris les plus grands. C'est pourquoi, loin de considérer que l'effort de concertation doit être interrompu, je tiens à dire ici que nous continuerons à en approfondir les conditions et à prendre, au moment opportun, les nouvelles initiatives qui seront nécessaires.* »

S'adressant au roi Hassan II, le président français a déclaré en conclusion : « *Sachez que je comprends l'inspiration qui est la vôtre puisée à la tradition de votre proche et lointaine origine, et l'effort que vous accomplissez pour conduire le Maroc au-delà de la porte des temps modernes, tout en préservant son indépendance, sa dignité et son âme. Assurément, nous représentons nos deux pays. Mais aussi nous voici nous-mêmes, prêts à nous écouter, à nous comprendre et à nous entendre.* »

Un même souci

Dans l'allocution *qu'il avait prononcée à son arrivée à l'aérodrome* de Rabat-Salé, le président Giscard d'Estaing avait qualifié de « *geste bien naturel* » sa venue au Maroc, cependant qu'il était « *un peu surpris que les enchaînements de l'histoire l'aient conduit à être le premier président de la République française à rendre visite au Maroc indépendant et à son roi* ».

Le chef de l'Etat avait poursuivi : « *Le même souci anime nos deux pays, celui de rechercher un équilibre plus rationnel et plus juste et de faire progresser la fraternité, la sécurité et la paix, en particulier dans cette Afrique à laquelle nous attachent tant de liens et tant d'amitié. Les rapports entre le Maroc et la France constituent un exemple de ce que peut être la réponse à un problème fondamental d'aujourd'hui, qui est celui des relations entre un pays industrialisé et un pays qui entend accéder aux techniques du monde moderne.* »

Comme le veut le protocole, le roi Hassan II n'avait pas répondu à cette allocution.

PEINES DE PRISON AVEC SURSIS POUR DIX-NEUF PARTISANS DE MOUVEMENTS MARXISTES-LÉNINISTES

(De notre envoyé spécial.)

Rabat. — Les dix-neuf jeunes gens, militants ou sympathisants de mouvements marxistes-léninistes, qui avaient été présentés à la justice à Casablanca, le 22 avril dernier, après plusieurs *mois de détention dans des centres* de la police, ont été jugés à huis clos le mardi 29 avril. Ils étaient inculpés d'atteinte à l'ordre public, de constitution d'association illicite et de distribution de tracts subversifs. Ils ont été condamnés, le 30 avril, à des peines allant de trois mois à dix-huit mois de prison avec sursis.

De nouvelles mesures de mise en liberté provisoire ont, d'autre part, été prises en faveur de lycéens et d'enseignants inculpés dans l'affaire du Syndicat national des lycéens (S.N.L.) *(le Monde* du 2 mai). Certains d'entre eux étaient emprisonnés depuis janvier 1973. Sur les quarante-quatre personnes *impliquées*, il n'en reste plus que cinq en détention. Il s'agit de MM. Abdessamad Bellekbir, Naciri Omar, Tijarti Hassan, *Lebribri Mohammed* et Saïs Brahim, tous professeurs d'arabe.

Angola

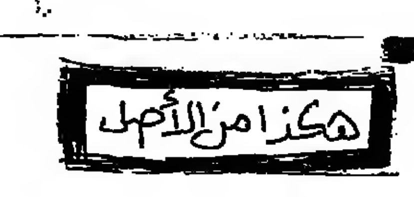
Les élections du 11 novembre pourraient être reportées

Les derniers affrontements auraient fait sept cents morts à Luanda

Bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été publié, on estime à quelque sept cents morts et un millier de blessés le bilan des affrontements de la semaine dernière. Un calme précaire est revenu ce lundi 5 mai, troublé encore par quelques explosions dans les faubourgs de Luanda. Il semble, autant qu'on en puisse juger, que les combats aient été circonscrits aux environs immédiats de la capitale. Un millier de réfugiés, noirs, métis ou blancs, devront être relogés dans le centre de la ville et pris en charge. Les autorités portugaises ont établi un pont aérien avec d'autres régions de l'Angola pour approvisionner la capitale. Les marchandises ont été stockées par les particuliers et les magasins sont vides.

Les trois mouvements de libération ont lancé un appel au calme. Le M.P.L.A. et le F.N.L.A., les deux mouvements qui paraissent le plus directement engagés dans les combats, lancent continuellement des appels à la radio pour demander à leurs hommes de déposer les armes. Samedi 3 mai, le ministre angolais de l'intérieur, qui est membre du F.N.L.A., le mouvement de M. Holden Roberto, a annoncé l'expulsion de huit étrangers accusés d'avoir joué un rôle dans le déclenchement des troubles.

A Lisbonne, le Conseil de la révolution s'est réuni samedi pour étudier la situation. Le Portugal pourrait tenter à nouveau de réunir les chefs des trois mouvements de libération, et leur demander cette fois d'accepter de reporter la date des élections prévues pour le 11 novembre. Les dirigeants portugais attendront sans doute, pour rendre publiques leurs intentions, la visite à Lisbonne du président zambien Kenneth Kaunda, dont le pays s'est de longue date intéressé au problème angolais, et qui a entretenu des relations personnelles avec MM. Agostinho Neto, leader du M.P.L.A., et Jonas Savimbi, leader de l'UNITA). — *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)*





DIRIGÉ PAR LE GÉNÉRAL TRAN VAN TRA

Un comité militaire administre Saigon

Le général Minh a rencontré les nouveaux dirigeants

Radio-Saigon rebaptisée Radio-Libération a diffusé, dimanche 4 mai, la liste des membres du comité administratif militaire de la capitale. Les grandes villes du Sud sont dirigées provisoirement par de tels comités, qui seront remplacés par des comités révolutionnaires sur la base d'une *« large représentation illustrant la concorde nationale »*.

Le comité de Saigon est présidé par le général (à trois étoiles) Tran Van Tra. Il comprend cinq vice-présidents (le général Hoang Cam, membre de l'état-major de défense de la ville, le général Tran Van Danh, MM. Vo Van Viet, Mai Chi Tho et Cao Dang Chiem), et cinq membres : le colonel Bui Thanh Triet, M. Vuong Ky Hiep, vice-ministre de l'économie du G.R.P., le docteur Nguyen Van Thu, MM. Vo Thanh Dan et Phan Minh Tanh.

Le général Tran Van Tra, âgé de cinquante-sept ans, est originaire de la province de Quang-Ngai, dans le Centre-Vietnam. Membre du parti communiste indochinois dès 1940, il a participé à la première guerre et a été l'un des dirigeants militaires du F.N.L. du Sud depuis 1964. A la suite de la signature de l'accord de Paris, il a pris la tête de la délégation du G.R.P. à la commission militaire quadripartie, et s'était rendu à Hanoï, où il avait été accueilli comme un héros national. Son nom ne figure pas sur la liste des membres dirigeants du P.C. du Vietnam du Nord, pas plus que sur celle des principaux responsables militaires de Hanoï. Quant au général Hoang Cam, il est, lui aussi, un Sudiste.

Quinze anciens dirigeants de Saigon, parmi lesquels le général Minh, vivent librement dans la capitale, indique Radio-Libération. Ils ont rencontré les nouveaux responsables *« dans une atmosphère détendue »*. L'un d'eux a exprimé *« l'espoir qu'ils vont contribuer à la reconstruction du pays en fonction de leurs capacités »*. *« Je suis heureux de devenir le citoyen d'un Vietnam indépendant »* a déclaré le général Minh au cours d'une réception au palais présidentiel.

D'autre part, le G.R.P. a lancé un ultimatum à tous les militaires de l'ancien régime, les invitant à se présenter très rapidement avec, éventuellement, leurs armes et leurs documents. Une adresse a été donnée à cet effet, dans un faubourg de Saigon. Les contrevenants sont passibles de *« sévères représailles »*.

La radio de Saigon fait état d'une rapide reprise des activités économiques, industrielles notamment. Mais, plus que des informations, elle donne surtout des avis à la population. On note aussi la réapparition de quelques chansons traditionnelles, très mélancoliques. La plupart des nouvelles speakerines parlent la langue des paysans du Delta du Sud.

Sur le plan diplomatique, trois éléments doivent être notés :

1) *Le gouvernement révolutionnaire et Hanoï sont revenus, pendant le week-end, sur la question de la restitution au nouveau régime de Saigon des avions et des navires ayant quitté le Sud la semaine dernière. La note ne* s'adresse plus à la seule Thaïlande, mais aussi à Singapour, aux Philippines et à la Malaisie. Un journal de Bangkok écrit, lundi, que le porte-avions américain *Midway* se dirige vers la Thaïlande et pourrait embarquer les cent vingt-cinq avions sud-vietnamiens qui ont atterri à la base d'Utapao ;

2) *Le gouvernement révolutionnaire* a publié, samedi, un décret ordonnant la fermeture de toutes les missions diplomatiques de Saigon. Les chefs de mission doivent dresser la liste des documents et des *biens divers dont* ils sont propriétaires, et la fournir au nouveau gouvernement. *« Les actes de destruction de biens et les détournements de fonds seront punis »*, indique le décret ;

3) Le bureau de liaison du gouvernement révolutionnaire auprès du siège des Nations unies, à Genève a demandé l'admission d'une délégation de Saigon à l'Organisation météorologique mondiale. Une semblable demande avait déjà été présentée pour l'entrée à l'Organisation mondiale de la santé.

De son côté, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a adressé un télégramme à M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies, dans lequel il affirme : *« Le moment est venu pour les pays non alignés — et c'est dans leur éthique, — pour les pays du tiers-monde — et c'est dans leur intérêt, — pour les pays épris de justice, de paix et de liberté — et c'est dans leur vocation — d'œuvrer d'une façon militante, de concert avec les autres membres de la communauté internationale, pour donner la place qui revient de droit aux autorités légitimes et légales du peuple sud-vietnamien dans l'Organisation des Nations unies aussi bien que dans ses institutions spécialisées. »*

Un texte à peu près semblable a été lu par Radio-Libération ; il pourrait s'agir du même télégramme de M. Bouteflika. Le gouvernement algérien étant, à cet égard, très proche de celui de Saigon, le télégramme du ministre reflète sans doute les vues des nouvelles autorités du Sud. La réunification du Vietnam ne serait pas envisagée avant assez longtemps s'il se confirmait que le régime de Saigon veut entrer à l'ONU. — *(A.F.P., Reuter.)*

LA SITUATION DES FRANÇAIS DANS LA CAPITALE EST SATISFAISANTE

Les trente-huit journalistes et photographes français qui se trouvent à Saigon sont en bonne santé, convenablement traités et peuvent travailler dans des conditions tout à fait normales, indique-t-on à Paris, de source autorisée.

On ajoute de même source que, selon des informations sûres reçues à Paris, la situation apparaît dans l'ensemble calme dans la capitale sud-vietnamienne. Seule la suspension des communications avec l'étranger ne permet pas, pour le moment, l'acheminement des informations recueillies par les journalistes.

La même source précise que l'ambassadeur de France à Saigon, M. Mérillon, dont la première tâche a été de s'assurer de la protection des ressortissants français après la prise du pouvoir par le gouvernement révolutionnaire, a fourni des informations *tout à fait rassurantes en ce qui* concerne notamment l'attitude du nouveau gouvernement à l'égard des personnes et des biens. — *(A.F.P.)*

Chine

LA PREMIÈRE DÉLÉGATION DE LA C.E.E. SÉJOURNE A PÉKIN

Pékin *(A.F.P.)*. — La première *délégation officielle* du Marché commun à se rendre en République populaire de Chine, dirigée par Sir Christopher Soames, vice-président de la Commission de Bruxelles, chargé des relations extérieures, est arrivée, dimanche 4 mai, à Pékin.

Cette délégation, qui compte six membres, est l'invitée en Chine — où elle doit séjourner jusqu'au 12 mai — de l'Institut du peuple chinois pour les affaires étrangères.

Au cours d'un banquet offert en son honneur par M. Ko Po-uien, vice-président de l'Institut du peuple chinois pour les affaires étrangères, Sir Christopher a dit que la construction de la Communauté commençait à *« aller de l'avant dans les sphères politiques »*.

« Pour que l'unité européenne devienne une réalité, elle doit, comme vous le dites en Chine, marcher sur deux jambes, c'est-à-dire une jambe économique et une jambe politique », a-t-il ajouté.

« Nous ne considérons pas que les problèmes mondiaux peuvent ou doivent être résolus par la seule action des deux super-puissances, et nous pensons qu'il est important que l'Europe parle d'une seule voix quand elle traite avec elles », a-t-il conclu. Sir Christopher rencontre, lundi, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua.

DEVANT L'AMBASSADE DU SUD A PARIS

« Ma fiancée est peut-être à Guam, ou ailleurs... »

« Nous ne sommes pas sûrs que ces papiers seront valables, mais nous faisons cela par précaution. » *Assis sur un banc devant l'ambassade du Vietnam du Sud (1) avenue de Villiers, à Paris, plusieurs étudiants vietnamiens remplissent sur leurs genoux ou à même le banc des certificats de nationalité, des extraits de naissance :* « Si je change de nationalité, je veux être sûr d'être dans mon droit, et puis on nous a dit qu'il valait mieux le faire », *dit l'un d'eux. Il ne reste plus qu'à attendre le tampon officiel. Groupés autour de la porte de l'ambassade, les jeunes Vietnamiens, en majorité étudiants et lycéens, attendent calmement leur tour. Echanges de poignées de mains, sourires, rires, rien ne témoigne des événements que leur pays connaît.*

L'atmosphère est à la bonne humeur, jusque dans la façon dont le portier, un étudiant enrôlé pour l'occasion, appelle les noms. Garçons et filles s'interpellent, se renseignent mutuellement. Une dizaine de policiers regardent en silence, étonnés peut-être. « Les Vietnamiens sont un peu habitués à la guerre, *dit une jeune fille.* Mon frère et moi n'avons plus de nouvelles de notre famille ; nous ne recevons plus d'argent ; nous ne savons plus rien, et, au Cambodge, c'est pire... Maintenant, il va falloir travailler, mais ce sera difficile de trouver quelque chose, car le travail est d'abord réservé aux Français. »

Beaucoup d'entre eux viennent faire prolonger leur passeport ou leur carte de séjour : « Mon passeport est valable jusqu'en 1982 ; j'espère ainsi aller à l'étranger sans difficultés. » *La jeune fille qui vient de parler ne laisse percer aucune incertitude... Un garçon remplit un extrait d'acte de mariage :* « Je dois me marier bientôt. Ma fiancée a été évacuée dernièrement, mais je ne sais pas où elle est, peut-être à l'île de Guam ou ailleurs. »

Un étudiant, venu de province pour remplir ses feuilles et celles de ses amis, explique dans quelle impasse il se trouve : « J'ai le choix entre deux choses : revenir dans mon pays et subir un régime que je n'accepte pas, ou ne plus jamais revoir ma famille. Bien sûr, j'ai des parents en France, mais ils ne sont ni mon père ni ma mère. » *Ce choix, la plupart d'entre eux auront à le faire, et pourtant, sur son visage comme sur ceux des Vietnamiens présents, n'apparaissent ni douleur ni émotion.* « Nous sommes des Orientaux », *explique-t-il...*

(1) Les nouveaux responsables n'y étaient pas encore installés samedi 3 mai.

LES RÉFUGIÉS SUD-VIETNAMIENS SONT MAL ACCUEILLIS AUX ÉTATS-UNIS

Des réfugiés sud-vietnamiens continuent d'arriver à l'étranger. Nombre de personnes se trouvent encore dans des conditions de vie lamentables, sur des bateaux qui errent en mer de Chine du Sud. Vingt-cinq autres embarcations sont ancrées au large de Singapour. L'ancien vice-président Ky se trouve maintenant à Guam, où quarante-cinq aviateurs *demandent* à rentrer dans leur pays : ils avaient cru, quittant Saigon par avion, qu'ils seraient transportés sur des bases vietnamiennes sûres, mais ils furent emmenés en Thaïlande puis, contre leur gré et après avoir subi des piqûres calmantes, à Guam. D'autre part, le Foreign Office étudie la possibilité d'installer en Grande-Bretagne un certain nombre de réfugiés du Sud.

L'indifférence d'un pays d'immigrants

De notre correspondant

Washington. — L'opinion publique américaine s'est adaptée sans heurt à l'ère post-vietnamienne. A l'exception de certains chefs de file de la droite du parti républicain, comme le sénateur Goldwater ou l'ancien gouverneur Reagan, d'une minorité de militaires, de membres du Congrès et de journalistes, personne n'a manifesté d'émotion particulière pour la « perte » du Vietnam. Jusqu'à nouvel ordre, on ne décèle aucun traumatisme dans le public, qui accepte avec soulagement la fin de la guerre, dont le dénouement — il faut le répéter — n'est nullement ressenti comme une défaite.

L'heure de la démagogie sonnera peut-être un jour, mais pour le moment, malgré les efforts accomplis par les organes de presse pour rappeler les deux décennies de l'engagement américain au Vietnam, la « défaite » américaine n'a pas vraiment touché l'opinion, sans doute parce que, pour de larges secteurs du public, la guerre avait pris fin en janvier 1973 avec les accords de Paris.

Un sondage Gallup, à l'époque, *mettait en évidence le froid réalisme* de l'opinion : 41 % contre 35 % des personnes interrogées estimaient que la paix ne se maintiendrait pas longtemps ; 54 % contre 27 % croyaient que Saigon ne survivrait pas sans le soutien des forces américaines, mais, finalement, 79 % contre 13 % concluaient que les Etats-Unis ne devaient pas renvoyer de troupes au Vietnam.

Curieusement, l'opinion est davantage préoccupée aujourd'hui par le problème des réfugiés. Elle a réagi défavorablement, et même de manière hostile, comme en témoignent un récent sondage Gallup indiquant que 54 % contre 36 % d'Américains ne souhaitaient pas voir arriver les réfugiés ainsi que les nombreuses interventions de représentants, justifiant leur opposition au programme d'aide humanitaire en raison des réserves et de l'inquiétude de leurs électeurs. Au Sénat, M. Byrd (Virginie occidentale) a invité le gouvernement à demander à d'autres pays *« d'alléger le fardeau imposé aux contribuables américains »*, tandis que M. McGovern invitait les réfugiés à rentrer chez eux, où, *« maintenant que la panique est terminée, ils s'y trouveraient beaucoup mieux »*. Il ne fait pas de doute que les réfugiés provoquent plus d'inquiétude que de sympathie. Après le président Ford, le sénateur Javitts, qui va déposer un projet de loi d'aide (entre 300 et 500 millions de dollars) pour les réfugiés cambodgiens et vietnamiens, a exprimé sa *stupéfaction*, dénonçant, *« en tant que fils d'immigrant, l'attitude consternante »* de ses compatriotes.

Racisme ou remords ?

Il est surprenant en effet que le même pays qui a ouvert ses portes à 400 000 personnes déplacées d'Europe orientale après la fin de la seconde guerre mondiale, absorbé des centaines de milliers d'Allemands de l'Est dans les années 50, accueilli chaleureusement 40 000 « combattants de la liberté » hongrois en 1956, et *finalement s'est accommodé de* 675 000 réfugiés de Cuba, manifeste une telle réserve — pour ne pas dire hostilité — envers quelque 120 000 Sud-Vietnamiens. Certes le chômage explique en grande partie ce changement d'attitude du grand public craignant de nouveaux concurrents sur un marché du travail sensiblement réduit.

Il faut tenir compte également d'un racisme latent — notamment en Californie, où les anciens immigrants maintenant installés considèrent avec malveillance les derniers arrivés.

Le phénomène fait partie de la tradition américaine. Chaque année, pourtant, les Etats-Unis absorbent, sans sérieuse controverse ni incident majeur, des centaines de milliers d'immigrants *de couleur* venant des pays asiatiques, sans oublier un nombre considérable d'immigrants illégaux. La couleur de la peau ne peut donc être tenue comme la seule explication de l'attitude hostile du public.

Plusieurs sociologues ont donné d'autres raisons, essentiellement psychologiques. *Les Américains*, disent-ils, veulent oublier au plus vite le Vietnam. La présence de ces réfugiés ravive et entretient désagréablement le souvenir de ce mauvais épisode de l'histoire américaine. Il est possible aussi qu'ils se défoulent de leur mécontentement et de leur frustration en s'en prenant à d'autres, peu nombreux et innocents. Pour David Reisman, professeur à Harvard, les réfugiés sont victimes du même ressentiment éprouvé, pour des raisons différentes, à la fois par les « petits Blancs », profondément racistes, et par l'élite universitaire, hostile à la guerre du Vietnam.

Un autre sociologue, M. Glazer, estime que le mauvais accueil fait aux réfugiés a pour origine l'évolution politique aux Etats-Unis. *Dans les années 50 et 60*, le mot d'ordre « Lutter contre le communisme » représentait la motivation profonde de ceux qui accueillaient à bras ouverts les Hongrois et les Cubains.

La conclusion commune des experts est que l'attitude du public est essentiellement passagère, que dans six mois les cent vingt mille immigrants vietnamiens seront intégrés dans la société américaine comme tant d'autres avant eux. Dans l'immédiat, il faut constater que les éléments les plus hostiles aux réfugiés sont ceux-là mêmes qui, au nom de la lutte anticommuniste, poussaient à l'intervention militaire américaine au Vietnam.

HENRI PIERRE.

● *L'Association France-Vietnam du Sud* communique : *« Un nouveau pays ami vient* de *tomber sous la férule des commissaires politiques communistes. Pendant trente ans, des millions d'hommes se sont battus pour ne pas devenir marxistes. Pendant trente ans,* de *par le monde, d'autres hommes ont prétendu qu'ils attendaient la libération rouge. L'association France-Vietnam du Sud salue avec respect tous les combattants tombés les armes à la main et les millions de réfugiés meurtris dans leur chair. Leur calvaire pourtant ne fait que commencer. Honte à l'Occident tout entier qui paiera cette trahison de larmes de sang. »*

★ **Association France-Vietnam du Sud, B. P. 503, Paris Cedex 17.**

● *La convention nationale du parti socialiste* a estimé, dimanche 4 mai, que la situation au Vietnam *« démontre que la volonté d'indépendance et de justice sociale d'un peuple ne peut être définitivement étouffée par la violence »*. Elle souhaite que l'unification du Vietnam *« se réalise dans le respect de la diversité des forces vives de la société et de l'opinion vietnamienne »*.

7 500 MILITAIRES AMÉRICAINS VONT QUITTER LA THAILANDE

Bangkok *(A.F.P.)*. — Environ sept mille cinq cents militaires américains quitteront la Thaïlande d'ici à la fin de juin, annonce, lundi 5 mai, un communiqué du ministère thaïlandais des affaires étrangères.

Ce retrait, décidé par les autorités thaïlandaises et américaines, ramènera à dix-sept mille cinq cents le nombre des militaires américains basés dans le royaume.

Une source militaire américaine à Bangkok indique qu'il y avait encore vingt-cinq mille militaires et trois cent cinquante avions sur le sol thaïlandais en janvier 1975. Le communiqué du gouvernement de Bangkok ne fait aucune mention d'un retrait d'appareils.

Voici sept semaines, le gouvernement, dirigé par le prince Kukrit Pramoj, avait annoncé que d'ici à mars 1976 il aurait obtenu le retrait de tous les militaires et de tous les avions américains.

A « TENT CITY », EN CALIFORNIE

Millionnaires et miséreux se côtoient provisoirement

Camp-Pendleton (A.F.P.). — Millionnaires et miséreux font la queue ensemble pour la soupe populaire à « Tent City ». Tous sont des réfugiés du Vietnam du Sud.

Les millionnaires, ce sont d'anciens officiers, des hauts fonctionnaires, des hommes d'affaires, qui sont parvenus, depuis Guam, à rejoindre le camp de Pendleton, en Californie, avec des liasses de dollars et des lingots d'or.

Les *miséreux*, ce sont ceux qui n'ont pu emporter que quelques hardes. Ils sont amers dans la ville aux mille tentes érigées en cinq *jours* par les *fusiliers-marins du camp*.

Mme Phan Thi Kim Doanh, un jeune médecin, raconta : *« Nous avons vu plusieurs personnes bloquées lors des contrôles électroniques des services d'immigration à Guam. Elles étaient toutes porteuses de lingots d'or. Une vieille femme avait dissimulé des barres de métal précieux dans une ceinture. Les contrôleurs lui ont restitué cette fortune, qu'elle est allée tranquillement échanger sur place, au guichet d'une banque, contre des devises. Une voix invitait d'ailleurs, par haut-parleur, les réfugiés à venir changer leur or. »*

M. Tan Dinh Thuan, un journaliste, cite le cas d'un ancien chef de bataillon devenu conseiller provincial de Gia-Dinh. *« A Guam*, dit-il, *il a échangé sous mes yeux plus de 200 onces d'or, au point que la banque n'avait plus de dollars pour les clients suivants. Et il avait encore de l'or dans deux sacs de voyage. »*

L'une des personnes évacuées détenait 150 000 dollars en billets dissimulés sous ses vêtements. Les contrôleurs ont patiemment compté, à la vue de tous, cette fortune, puis l'ont rendue au porteur.

« Comment s'étaient-ils procuré tout cela ? », demandent ces témoins. *« Par la corruption*, affirment-ils aussitôt. *Maintenant, on les retrouve à Camp-Pendleton. Ils se mettent, avec une feinte humilité, dans les files qui s'allongent devant les cuisines improvisées. Ils essaient de se faire oublier mais nous les reconnaissons. »*

« Ces parasites... »

« Ces parasites, à qui nous devons la perte du Vietnam du Sud, savent que leur vie matérielle est désormais assurée. Mais nous ?, demande M. Tan Dinh Thuan. *Qu'allons-nous faire ? J'ai près de cinquante ans. Je ne pourrai jamais refaire ma vie aux Etats-Unis. J'ai été éduqué dans la culture française comme tous ceux de ma génération. Nous sommes des centaines pour qui la seule chance, ce serait la France. Peut-être les Français accepteront-ils de m'accueillir ? Après tout, j'ai servi l'administration française pendant dix-sept ans... »*

Le lieutenant-colonel Vinh, ancien porte-parole du général Ky, veut, quant à lui, rester aux Etats-Unis. Il connaît les problèmes de la corruption, « mais, dit-il, *je ne me suis jamais enrichi en profitant de mon poste. Je suis arrivé ici totalement démuni. Mon premier souci est de trouver un emploi, n'importe lequel, même laveur de vaisselle. Il me faut nourrir ma femme et mes trois enfants. Le Sud est perdu pour toujours, mais si on nous demande de repartir au combat contre les communistes, je répondrai présent le premier* », conclut-il désabusé.

Les réfugiés s'installent dans leur nouvelle cité de toile. Dimanche, la première école a commencé à fonctionner. Dans l'une des allées tirées au cordeau, qui séparent les tentes serrées les unes contre les autres, des fidèles prient devant un autel dressé par un moine bouddhiste en robe safran. D'autres réfugiés assistent à des offices chrétiens, non loin de là.

Les réfugiés portent tous des vareuses militaires qui leur ont été données pour les protéger de la fraîcheur. N'ayant pas dans leurs stocks de vêtements d'enfants, les « marines » ont fourni leurs vestes de combat. Les petits Vietnamiens y disparaissent, mais ils sont au chaud.

Le chiffre des réfugiés du camp s'était stabilisé dimanche aux environs de huit mille personnes. Les arrivées importantes de la journée avaient été compensées par les départs de ceux qui, ayant la chance d'être parrainés par des Américains, avaient pu quitter Pendleton. Parmi les derniers arrivants figuraient de nombreux officiers de l'armée de l'air et trois anciens ministres dont les noms n'ont pas été divulgués.

ASIE

INDE : UNE BOMBE QUI NE VEUT PAS DIRE SON NOM

II. — Beaucoup de bruit pour rien ?

par NICOLAS VICHNEY

L'engin nucléaire que l'Inde a fait détoner en 1974 avait été réalisé grâce à un réacteur canadien. Tandis que les Etats-Unis manifestaient leur réprobation, Paris félicitait la Nouvelle-Delhi, mais en prenant quelques précautions (« le Monde » daté 4-5 mai).

Bombay. — L'arche de la Porte de l'Inde, un souvenir de la présence anglaise ; des mendiants à éviter en louvoyant et des vrais pauvres aussi, un rappel du niveau de vie d'ici ; des locaux qui ne respirent pas le luxe et, finalement, un bureau où de toute évidence on s'active plus qu'on ne trône. Voici, enfin, pourchassé à Bombay alors qu'il se trouvait à l'étranger, recherché à la Nouvelle-Delhi quand il était déjà à Bombay, le docteur Sethna, Président de la Commission indienne de l'énergie atomique, c'est à ce titre l'un de ces nouveaux mahadjahs qui, avec pour fortune leur talent de « manager », règnent sur une Inde qu'ils veulent de demain alors qu'elle est encore plus d'hier que d'aujourd'hui. Ponctuant élégamment son anglais de quelques phrases en français, recourant au tableau noir pour décrire ce cratère atomique dont l'Inde est si fière, il se montre catégorique : « *L'Inde n'est pas une puissance nucléaire militaire* » (not a nuclear weapon power).

Mais le docteur Sethna se veut aussi convaincant. Pour étayer cette position, celle que l'Inde n'a cessé d'adopter depuis l'explosion nucléaire du 18 mai 1974, qui n'a provoqué d'ailleurs, sauf en France, que des ricanements, il dispose de tout un arsenal d'arguments.

L'offensive et la défensive

— D'abord, un rappel de la tradition : l'usage veut en Inde que l'on présente les budgets d'une manière détaillée, que l'on précise avec soin l'affectation de chaque dépense. La pratique fait aussi, tant l'argent est rare, que tout bénéficiaire de crédits se ferait plutôt arracher les yeux que de les voir s'orienter ailleurs... Or, l'examen des documents officiels ne laisse apparaître aucune trace d'un programme nucléaire militaire. Qui plus est, loin d'être en expansion, les sommes allouées au programme atomique ont été réduites à l'occasion du dernier exercice budgétaire (une diminution de 10 millions de roupies (1) sur un budget de 1 260 millions).

— Un appel au réalisme ensuite : l'Inde n'aura jamais les moyens financiers de poursuivre la mise en œuvre de programmes conduisant à une force de dissuasion nucléaire. La France ne sait-elle pas ce que ça lui coûte ?

— Une pointe de technique : celui qui a fait la bombe A fera la bombe H. Mais la bombe H exige de l'uranium enrichi, et l'Inde ne travaille pas sur l'enrichissement de l'uranium.

— L'aspect juridique, pour amorcer la conclusion : de toute façon, l'Atomic Energy Act qui définit les pouvoirs de la Commission indienne de l'énergie atomique lui interdit toute recherche de caractère militaire. En entreprendre exigerait un vote du Parlement... et il n'y en a pas eu.

— Enfin, le côté pratique des choses : le lieu où sont concentrées toutes les recherches nucléaires, le centre de recherche Babbha, à Trombay (dix mille personnes, dont deux mille scientifiques), n'a rien de secret. Il est ouvert aux visiteurs et on y organise fréquemment des réunions internationales.

Après l'offensive, la défensive. Une bombe atomique, vous me dites, mais pour quoi faire ? Ici et là, deux explications avaient été avancées pour expliquer, sinon justifier, une éventuelle volonté du gouvernement indien de se doter de l'armement nucléaire : faire face à la menace chinoise, refuser un monde que domineraient les deux super-puissances... Le docteur Sethna s'esclaffe : « *Ça n'a aucun sens !* » Puis se reprenant, il déclare officiellement : « *De telles interprétations de notre attitude sont incorrectes.* »

Mais alors, un engin nucléaire pacifique, c'est pour quoi faire ? Nous avons, explique en substance le docteur Sethna, de grands travaux à effectuer dans l'Himalaya, mais le régime de la mousson fait que le temps pour les effectuer est des plus courts : les moyens habituels n'y suffisent pas. Nous avons découvert, d'autre part, du pétrole *off shore* et il faudra en tirer le meilleur profit, en recourant aux explosifs nucléaires. D'ailleurs, nous collaborons, à ce sujet, avec les grandes compagnies pétrolières françaises.

— Ce qu'elles démentiront, sans cacher leur surprise. C'était peut-être pousser l'assaut avec trop de vigueur...

En fait, la question ne paraît pas être de savoir si un engin nucléaire peut avoir une utilisation pacifique. Sur le papier, oui, et une preuve peut en être trouvée dans tous les écrits consacrés aux explosions pacifiques. Mais, en fait... il n'y a plus grand-monde pour y croire, même parmi les Américains, qui se firent les pionniers de cette technique d'avant-garde.

Mieux vaudrait, semble-t-il, se demander pour quelles raisons l'Inde aurait été tentée de se doter d'un armement nucléaire : pour quelles raisons, aussi, elle chercherait à dissimuler ses efforts.

Première raison, et peut-être la meilleure : l'Inde en avait envie. Au fil des ans, elle a appris du comportement des grandes puissances qu'elle risquait d'être soumise à des pressions diverses et changeantes, sans pouvoir en obtenir toutes les garanties qu'elle pouvait souhaiter : pour elle, comme pour bien d'autres, l'« ombrelle nucléaire » n'est désormais qu'une des utopies du monde moderne. Tout aussi instructif a été le comportement des pays de second rang, notamment des pays en voie de développement : l'accession de la Chine à l'armement nucléaire, accessoirement son entrée dans le « club » des puissances spatiales, ont suscité moins la réprobation que le respect. De là à mettre en balance les avantages à retirer d'un pacifisme militant et d'une manifestation de puissance...

Un gouvernement à la recherche d'un nouveau prestige après le semi-échec de la révolution verte — *panem* et *circences* et les seconds à défaut du premier... — une majorité, le parti du Congrès, en quête d'un thème d'audience nationale pour faire oublier ses faiblesses ; un Indien moyen qui a appris à faire rimer pauvreté et fierté, rien ne manquait au décor et il était possible de prévoir la pièce que l'on y jouerait.

Restait à confectionner l'engin lui-même. En 1971, les « *faucons* » de la Nouvelle-Delhi demandaient le lancement d'un « *crash programme* » (programme d'urgence) qui conduirait, et peu importerait l'argent, à la bombe en deux ans. C'est en 1974 que la première explosion eut lieu : une toute petite année de retard, mais sans que l'on ait eu à dépenser une roupie de plus.

Il en est des bombes comme des fusées : même si en définitive elles ne servent à personne, elles sont utiles à ceux qui les construisent. Par les raffinements qu'elles appellent, ce sont des locomotives du progrès technologique. Et cette forme de progrès, l'élite qui anime l'Inde en rêve jour et nuit, au point d'oublier que, peut-être, ses vrais besoins sont ailleurs.

Une ligne Maginot nucléaire dans l'Himalaya ?

Enfin, il n'était pas exclu qu'une bombe puisse servir, sinon aux militaires du moins aux diplomates.

Hostiles par principe à l'armement nucléaire — de précieux crédits qui se dispersent dans de futiles aventures... — les milieux militaires indiens auraient pu en venir à imaginer de disposer d'une force de dissuasion rudimentaire. Pour l'Inde, lancer sur la Chine — sur qui d'autre ? — des bombardiers porteur d'engins n'est pas plus stupide que, pour la France, de songer à diriger ses « vecteurs » conventionnels sur certaines agglomérations soviétiques : les avions seront moins bons et les possibilités d'interception aussi. Il pourrait en résulter une dissuasion ou un semblant de dissuasion et, face aux missiles chinois, s'ils existent, le déséquilibre pourrait être graduellement effacé par l'entrée en service des fusées que l'Inde prépare à des fins naturellement pacifiques — le lancement pour le moins de satellites d'éducation « stationnaires »... — mais qui pourraient toujours être déviés de leur destination première.

S'ils se refusent à voir aussi loin, ceux que préoccupe la proximité de la Chine voient leur regard buter sur l'Himalaya. L'Himalaya, le docteur Sethna l'a évoqué, mais d'autres, peut-être, y avaient pensé avant lui. Dès 1972, certains experts américains avançaient en effet l'idée que la bombe atomique indienne, dont l'apparition ne faisait à leurs yeux aucun doute, trouverait un emploi facile dans le « verrouillage » du « toit du monde ». Quelques bombes judicieusement disposées à poste fixe, comme des mines. Une ligne Maginot nucléaire, en quelque sorte.

Mais pourquoi, parce qu'elles seraient semées dans les quelques rigoles qui serpentent entre les plus hauts sommets du monde, des bombes atomiques échapperaient-elles au sort commun de toutes celles reposant dans des soutes d'avion ou des ogives de missile, et qui est d'avoir été conçues pour ne pas servir ? Leur présence pourrait bien conduire, par accord tacite ou tout autrement, à une « dénucléarisation » d'un éventuel conflit sur la frontière.

Il ne faut pas en rester là. C'est avec un mélange d'effroi et de colère que l'Inde voyait son puissant voisin décrocher progressivement tous les éléments d'une panoplie nucléaire complète : bombe A, puis, dans des délais records, bombe H, missiles... Certainement, la libre disposition d'un armement nucléaire même rudimentaire, et hors d'état de supporter la comparaison avec celui de la Chine ou, au moins, la certitude qu'il n'est plus hors de portée, conduirait l'Inde à tempérer son sentiment d'infériorité. Un obstacle — mais il en resterait bien d'autres — serait levé sur la voie qui pourrait conduire, un jour, à l'établissement d'un nouveau climat entre la Nouvelle-Delhi et Pékin.

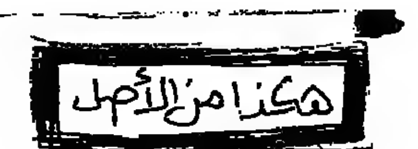
A l'occasion de l'explosion à Reggane de sa première bombe, la France a pu multiplier les déclarations flamboyantes : s'en prenant à tout le monde, elle ne menaçait personne. Mais, en péril de mort, Israël s'est muré dans le silence. L'Inde, elle, sait qu'il lui faudrait, compte tenu de l'état d'avancement de sa technique et de l'exiguïté de ses moyens, des années et des années pour donner forme à un éventuel programme nucléaire militaire.

Alors, s'interdire une première expérience tout en poursuivant un programme d'armement clandestin ? Pour cela, il aurait fallu tenir un meilleur compte de ses possibilités et un moindre compte de son opinion publique. Dissimuler un premier essai ? Mais les grandes puissances ont toujours une oreille collée au sol pour mieux entendre les tremblements de terre anormaux, et c'eût été impossible. Alors, parler haut en anticipant sur l'avenir ? Il serait maladroit de chercher à impressionner un adversaire, surtout si on le croit susceptible, en agitant un sabre qui ne serait encore que de bois.

Tout poussait donc l'Inde à adopter une attitude volontairement ambiguë et à se mettre en mesure de proclamer, devant les réactions que suscitaient ses essais, que c'était faire beaucoup de bruit pour rien. Mais, voyons ! vraiment pour rien...

FIN

(1) Une roupie vaut approximativement 65 centimes.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Fin de la visite de M. Arafat à Moscou

Un communiqué souligne « l'importance d'une participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève »

De notre correspondant

Moscou. — La délégation de l'Organisation de la libération de la Palestine (O.L.P.), dirigée par M. Yasser Arafat et qui se trouvait en U.R.S.S. depuis le 28 avril dernier, quitte Moscou ce lundi 5 mai. Les entretiens de M. Arafat avec notamment M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, et M. Ponomarev, secrétaire du comité central, se sont terminés dimanche soir après une interruption de trois jours due aux fêtes du 1er mai. Ces discussions, qui ne paraissent pas avoir été toujours faciles, ont donné lieu à la publication d'un communiqué relativement bref, dans lequel les deux parties soulignent « *l'importance d'une participation de l'O.L.P. sur un pied d'égalité avec les autres parties intéressées aux efforts visant au règlement du problème du Proche-Orient, y compris à la conférence de la paix à Genève* ».

Le communiqué ne fait aucune allusion au plan de paix soviétique en trois points — ou en trois phases ? — qui avait été esquissé il y a deux semaines par M. Gromyko, à l'occasion de la visite à Moscou de M. Khaddam, le ministre syrien des affaires étrangères. Ce plan prévoyait :

— Un accord sur l'évacuation de tous les territoires occupés par Israël en 1967 ;

— Un accord pour la création d'un Etat palestinien ;

— Un accord garantissant le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, à une existence et à un développement indépendants.

L'essentiel des discussions soviéto-palestiniennes a porté sur le principe et les modalités de la participation de l'O.L.P. aux travaux de la conférence de Genève. M. Arafat n'a pas voulu s'engager d'une manière précise sans avoir reçu d'invitation en bonne et due forme. Le communiqué n'exige d'ailleurs pas la participation de l'O.L.P. aux travaux de Genève, il met simplement en relief l'« importance » d'une telle participation. Il ne précise pas non plus si cette participation doit intervenir dès la reprise des travaux de la conférence ou au cours d'une seconde phase. Selon des sources bien informées, les Soviétiques auraient invoqué le précédent du Vietnam pour tenter d'amener leurs interlocuteurs palestiniens à une plus grande souplesse. N'est-il pas évident aujourd'hui, aurait notamment fait remarquer la délégation soviétique, que l'intérêt du G.R.P. était bien de participer aux négociations de Paris et d'accepter le compromis bancal de janvier 1973, dans lequel certains mauvais esprits avaient alors voulu voir une défaite déguisée des forces révolutionnaires sud-vietnamiennes ?

L'argument a peut-être convaincu M. Arafat, mais on sait très bien à Moscou que le leader de l'O.L.P. n'est pas entièrement maître de ses mouvements et qu'il doit composer avec les autres fractions de son organisation. C'est pourquoi il ne faut pas non plus s'étonner de l'absence dans le communiqué soviéto-palestinien de toute référence au droit à l'existence d'Israël. Comme les Soviétiques soulevaient la question, M. Arafat aurait fait remarquer que, en ce moment, c'est surtout le droit à l'existence d'un Etat palestinien qui doit être garanti. Le dirigeant de l'O.L.P. n'aurait pas cependant écarté la possibilité de reconnaître ultérieurement le droit d'Israël à l'existence.

Après la visite de M. Arafat et celles, au cours des semaines précédentes, de MM. Fahmi, le ministre égyptien des affaires étrangères, Saddam Hussein, le « numéro deux » irakien, et de M. Khaddam, le ministre syrien des affaires étrangères, l'harmonisation des positions des pays arabes reste toujours un problème à résoudre pour l'U.R.S.S. D'autant plus qu'on parle de nouveau d'une *tentative égyptienne pour* relancer la recherche d'un règlement partiel avec Israël à l'occasion de la prochaine rencontre Ford-Sadate.

Le communiqué soviéto-palestinien fait clairement allusion à ces craintes puisqu'il souligne « *l'importance dans les conditions actuelles des efforts concertés des Etats arabes et de l'O.L.P.* » et qu'il condamne « *toute sorte de transaction bilatérale isolée d'un règlement global du conflit* ». La *Pravda* du 27 avril dernier ne disait rien d'autre lorsqu'elle affirmait dans un commentaire de politique internationale que la recherche d'un règlement général au Proche-Orient « *dépend pour une bonne part des pays arabes eux-mêmes, de l'unité de leurs actions concertées* ».

JACQUES AMALRIC.

Dans son dernier livre

SOIXANTE-HUIT AVIONS SOVIÉTIQUES MIG-21 SE SONT ÉCRASÉS EN ÉGYPTE AU COURS DES ANNÉES 1971 ET 1972, révèle M. Heykal.

Soixante-huit avions de combat soviétiques de type Mig-21 se sont écrasés pendant des vols d'entraînement au cours des années 1971-1972, révèle M. Mohamed Hassanein Heykal, ancien rédacteur en chef d'*Al Ahram*, dans son nouveau livre intitulé *la Guerre du Ramadan*. Le quotidien *Al Ahram* a publié samedi 3 mai le premier chapitre de ce livre consacré aux relations égypto-soviétiques.

M. Heykal révèle encore que ces appareils perdus au cours d'entraînements étaient pilotés par des Egyptiens ou des Soviétiques. Il explique ces pertes par le fait que les cadets soviétiques étaient entraînés sur ces appareils en Egypte.

M. Heykal révèle également que le nombre des experts et des conseillers soviétiques qui ont été expulsés d'Egypte en juillet 1972 étaient de vingt et un mille.

A Londres, l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* a publié des extraits de l'ouvrage de M. Heykal. Dans ces extraits, l'auteur raconte comment, lors de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de l'Etat d'Israël, en 1973, le colonel Kadhafi avait ordonné au commandant d'un sous-marin égyptien basé à Tripoli de couler le navire britannique *Queen-Elizabeth*, lequel amenait en Israël un groupe de touristes (cf. *le Monde* des 20 et 23 mai 1972).

Mis au courant, le président Sadate avait envoyé un contre-ordre au commandant du submersible. M. Heykal indique encore que le premier ministre libyen, M. Jalloud, avait tenté d'obtenir de la Chine populaire qu'elle fournisse à la Libye des armes nucléaires. — *(A.F.P., Reuter.)*

A Jérusalem

UN MORT, TROIS BLESSÉS A LA SUITE DE L'EXPLOSION D'UN ENGIN DANS UN IMMEUBLE

Quatre personnes ont été blessées dimanche 4 mai par l'explosion d'un engin dans le quartier résidentiel israélien de Baka à Jérusalem. Ce lundi la police a annoncé que l'une d'entre elles, Jaacov Beja, âgé de trente-sept ans, avait succombé à ses blessures.

Samedi matin deux obus de katiouchas étaient déjà tombés sur la partie israélienne de Jérusalem, près de l'université hébraïque, sans causer de victimes.

A Beyrouth un communiqué du commandement général des forces de la révolution palestinienne, cité par l'agence Wafa, a annoncé que « *des bombes incendiaires placées par des fedayin palestiniens à l'intérieur d'un immeuble abritant des « officiers ennemis » ont explosé dimanche matin* ». Un porte-parole militaire palestinien, cité par la même agence, avait attribué l'opération de samedi à « *une unité de combattants palestiniens* » qui avaient « *lancé plusieurs roquettes de fort calibre sur les bâtiments de la Knesset* ».

(A.F.P., A.P., Reuter, UPI).

SELON LE « LOS ANGELES TIMES »

Le roi Hussein annoncerait que la Jordanie, l'Égypte et la Syrie sont disposées à reconnaître l'État d'Israël

Selon le *Los Angeles Times*, qui a obtenu le texte du discours que doit prononcer, le mardi 6 mai, le roi Hussein à l'académie militaire de Charleston, le souverain hachémite s'apprêterait à annoncer que les Etats arabes — en particulier l'Egypte, la Syrie et la Jordanie — seraient disposés à reconnaître l'Etat d'Israël et à *conclure un traité de paix* mettant définitivement fin au conflit du Proche-Orient. En échange de quoi, ajoutera le roi Hussein, les États arabes exigeraient l'évacuation totale des territoires conquis par l'Etat juif en 1967, ainsi que la « *reconnaissance des droits nationaux légitimes du peuple palestinien* ».

Les ambassadeurs de dix-huit pays arabes se sont réunis discrètement à Washington la semaine dernière pour examiner le contenu du discours du roi Hussein. Ce dernier, qui fait une visite privée aux Etats-Unis, a rencontré, à quatre reprises, le président Ford et le secrétaire d'Etat Henry Kissinger. Le discours de mardi intervient à un moment où le gouvernement américain est en train de « réexaminer » sa politique au Proche-Orient, après l'échec de la mission Kissinger dans la région.

Le roi Hussein déclarera encore : « *Notre politique a été révisée après l'avènement au pouvoir de dirigeants éclairés en Egypte et en Syrie. Nous avons adopté de nouvelles positions, de nouvelles mesures, réalistes et constructives. Il en résulte que la Jordanie, l'Egypte et la Syrie souhaitent ardemment conclure la paix. Nous acceptons les conditions de paix qui ont été formulées — reconnaissance d'Israël, fin de l'état de belligérance, le droit d'Israël à l'existence et à la souveraineté dans le cadre de frontières sûres et reconnues, — et nous sommes disposés à conclure et à soutenir une paix définitive.* »

D'autre part, on apprend du Caire que le président Sadate fera une visite de vingt-quatre heures à Vienne, où il est attendu le 30 mai, avant de se rendre à Salsbourg, où il aura des entretiens avec le président Ford, les 1er et 2 juin. Le chef de l'Etat égyptien commencera le 13 mai une tournée qui le conduira successivement à Koweït, en Irak, en Jordanie, en Syrie et en Yougoslavie.

LA RÉBELLION KURDE CONTRE BAGDAD NE REPRENDRA JAMAIS

déclare le général Barzani

Deux journaux iraniens, le *Rastakhiz* et le *Kayhan*, ont publié samedi 3 mai une interview du général Barzani, ancien chef de la rébellion kurde, qui vit maintenant à Téhéran. Le général, âgé de soixante-treize ans, affirme renoncer définitivement à la lutte armée et déclare que la rébellion kurde contre le gouvernement de Bagdad ne reprendra jamais. La guerre menée durant vingt ans par les Kurdes pour leur autonomie « *est arrivée à son terme* », a-t-il précisé. Le général dit encore qu'en dehors de l'assistance iranienne les rebelles n'ont reçu qu'« *une aumône* » d'autres pays. Il conclut en affirmant qu'il éprouve un sentiment de « *détente et de sécurité* » à vivre dans un pays gouverné par « *un vrai chef aryen* », le chah.

A Bagdad, d'autre part, un important défilé militaire s'est déroulé dimanche 4 mai pour célébrer la victoire sur la rébellion kurde. Le chef de l'état-major irakien a déclaré à cette occasion à l'agence irakienne d'information que 1 640 militaires des forces armées irakiennes ont été tués et 7 903 blessés au cours des « *opérations de liquidation de la clique des rebelles au nord de l'Irak* », de mars 1974 à mars 1975. Ce bilan comprend 65 officiers tués et 388 blessés. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

États-Unis

• LE SENATEUR GEORGE McGOVERN, ancien candidat démocrate à la Maison Blanche, devait arriver le lundi 5 mai à La Havane pour une visite privée de quatre jours. *(A.F.P.)*

Inde

• CINQ DETENUS MAOISTES ont été tués par des gardiens alors qu'ils tentaient de s'évader, samedi 3 mai, de la prison de Calcutta. — *(Reuter.)*

Norvège

• LA NORVEGE refuse de mettre ses gisements pétroliers sous la surveillance de l'OTAN, a déclaré samedi 3 mai, le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Knut Freydenlundi au quotidien suédois *Dagens Nyheter*. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Chili

La junte ne parvient pas à dominer la crise économique

Buenos-Aires. — Le gouvernement du général Pinochet n'a pas atteint les objectifs qu'il s'était fixés. L'équipe que dirige M. Raul Saez, ministre de la coordination économique, et qui comprend MM. Fernando Leniz et Jorge Cauas, respectivement ministre de l'économie et ministre des finances, a perdu de son assurance. Les efforts déployés pour stabiliser la monnaie ont échoué. La politique déflationniste a entraîné une récession, sensible surtout dans l'industrie. La chute brutale du cours du cuivre (plus de 80 % de la valeur des exportations chiliennes) risque d'aggraver en 1975 le déficit chronique de la balance des paiements. En outre, malgré les facilités offertes, les investisseurs étrangers boudent le régime.

C'est ce lundi 5 mai, dans la capitale française, que les pays créanciers du Chili devaient se rencontrer pour examiner l'opportunité d'une nouvelle réunion du club de Paris. Le précédent rendez-vous, le mois dernier, avait été annulé en raison de l'opposition manifestée par plusieurs pays européens.

Correspondance

La production ayant diminué de plus de 3 % en 1973, on pouvait s'attendre en 1974 à une nette reprise économique. Or, selon des estimations provisoires, le taux de croissance n'a pas dépassé l'an dernier 5 %. Si la production agricole (plus 17 %) et minière (plus 19 %) a augmenté, la production industrielle n'a pas progressé, et, d'après le patronat de la Sofofa (Sociedad de Fomento Fabril), elle aurait même baissé. Les exportations de produits manufacturés s'étant accrues, ce résultat indique un recul considérable de la demande interne.

C'est précisément ce que recherchaient les pouvoirs publics, qui, en freinant la consommation, prétendaient maîtriser l'inflation, dont le rythme annuel était passé de 22 % en 1971 à 163 % en 1972 et 508 % en 1973. La politique des prix et des salaires appliquée avec une rigueur excessive a provoqué une rapide dégradation du pouvoir d'achat. Les statistiques officielles ne rendent pas compte de toute son ampleur. Mais une étude (1) comparant l'évolution, de septembre 1973 à septembre 1974, du revenu d'un fonctionnaire marié ayant deux enfants à charge et payé au salaire minimum conclut à une perte de pouvoir d'achat de l'ordre de 50 %. Le développement du chômage, qui atteignait officiellement 10 % de la population active du « Grand Santiago » à la fin de 1974, contre 4,7 % en 1973, a encore aggravé cette situation.

504 % d'inflation

Dans ces conditions, on s'étonne que le gouvernement n'ait pu contrôler l'inflation. L'indice des prix à la consommation accuse une hausse de 375,9 %, moins forte certes que celle de l'année précédente. Mais, exprimée en moyenne annuelle, elle a été plus importante en 1974 (plus 504 %) qu'en 1973 (plus 352 %). De plus, la hausse moyenne des prix de gros a été deux fois plus forte en 1974 que l'année antérieure.

L'effort entrepris avec un certain succès pour assainir les finances publiques aurait pourtant dû entraîner un ralentissement de l'inflation. Plusieurs dizaines d'entreprises nationalisées ou réquisitionnées par le gouvernement Allende et qui recevaient des subsides de l'État ont été restituées au secteur privé. Les tarifs publics ont été relevés. Des compressions de personnel ont été effectuées dans l'administration. Le déficit du budget, qui s'était élevé à 45 % des dépenses en 1973, a été ramené à environ 30 % en 1974.

Force est de reconnaître que le processus inflationniste s'alimente lui-même. En tout cas, les méthodes employées pour l'endiguer ne sont pas les plus appropriées. « *Les prix fluctuent à un niveau beaucoup plus élevé que prévu* », admet M. Jorge Cauas. Mais pourquoi ? « *Dans une économie fortement concentrée et dominée par les monopoles*, répond un ancien collaborateur d'Allende, *l'exploitation accrue des salariés et la neutralisation de la demande, au lieu de diminuer les prix, tendent au contraire à les augmenter.* »

Afin de compenser la baisse des ventes, les entrepreneurs qui veulent conserver le niveau de leurs profits élèvent leurs prix. Résolus à démanteler un secteur public hypertrophié et convaincus des vertus du laissez-faire, les économistes du gouvernement assurent aux entrepreneurs une complète impunité. Mais ceux-ci s'exposent aux critiques de groupes sociaux avec qui ils s'étaient alliés contre le gouvernement Allende. « *Voilà un groupe de pression sans foi ni loi qui ne songe qu'à ses propres intérêts* », dit M. Rafael Cumsille à propos de la Sofofa. Le chef de file des petits commerçants a voulu mettre en garde les forces armées contre un secteur « *aussi dangereux, à son gré, que le marxisme* ».

La politique économique a mis en cause la cohésion des forces sociales alliées contre l'Unité populaire. Les salariés, dont le pouvoir d'achat s'est effondré, n'en sont plus les seules victimes. Les fonctionnaires, touchés par des réductions de personnel — *cinquante mille en 1974*, — les artisans, les petites et moyennes industries, les détaillants, s'estiment floués et critiquent le gouvernement militaire. Les prix ayant évolué dans un sens défavorable aux agriculteurs, on peut également s'attendre à des protestations de ce côté.

De nouveaux sacrifices

De nouveaux sacrifices : c'est tout ce que peut offrir un gouvernement qui n'a sans doute pas été favorisé par les circonstances extérieures. En effet, si la forte hausse des cours du cuivre au début de l'année dernière a permis d'accroître les exportations en valeur de 50 % par rapport à 1973, la chute brutale des cours dans la seconde moitié de l'année laisse prévoir pour 1975 une baisse considérable des recettes. En accord avec les autres *producteurs* (Pérou, Zambie et Zaïre), Santiago a pris la décision de réduire de 15 % sa production. L'effet de cette mesure tarde à se faire sentir, et, selon les premières prévisions pour 1975 le déficit de la balance des paiements sera nettement plus élevé qu'en 1974 et 1973 (environ 400 millions de dollars).

Malgré l'opposition déclarée de plusieurs pays européens, le gouvernement chilien table sur une reconduction des accords de consolidation de la dette extérieure conclus en 1974 dans le cadre du Club de Paris. Au total, la dette chilienne s'élève à 4,5 *milliards de dollars*, pour *1975* le service de la dette dépasse 700 millions, dont quelque 200 millions d'intérêts.

Mais même dans l'hypothèse la plus favorable, d'une renégociation *sur les bases fixées l'an dernier*, il resterait à couvrir un déficit proche de 1 milliard de dollars. Santiago, qui compte sur des rentrées en devises au titre des crédits de financement des importations de biens de capital, fera par ailleurs appel à l'aide des États-Unis et aux banques privées américaines, ainsi qu'au F.M.I. par le biais, notamment, de l' « Oil Facility ».

Les généraux chiliens, qui, dans les mois suivant le coup d'État de septembre 1973, n'ont cessé de reprocher au gouvernement Allende d'avoir hypothéqué le pays, contractent des dettes à un rythme supérieur à celui de *l'Unité populaire. Ils n'ont même* pas l'excuse de consacrer la totalité de ces crédits au développement économique. Plus de la moitié des 700 millions de dollars reçus en 1974 ont été destinés à dédommager des compagnies étrangères expropriées sous le régime populaire et à l'achat d'armements.

L'échec du gouvernement du général Pinochet dans le domaine économique explique pour une *bonne part, croyons-nous, la réticence* des investisseurs étrangers. Bien que Santiago n'ait pas hésité à prendre des mesures très libérales à leur égard, le montant des entrées de capitaux au titre des investissements a été insignifiant. Cela a causé une vive désillusion chez les dirigeants militaires. Ils croyaient en effet qu'ils pourraient compter sur la solidarité concrète du « monde capitaliste ». Ils l'ont effarouché.

PHILIPPE LABREVEUX.

(1) *Mensaje*, décembre 1974. L'étude est basée sur l'évolution des prix de vingt produits de première nécessité.

Brésil

La droite militaire tente de regrouper ses forces contre le gouvernement Geisel

Rio-de-Janeiro. — Le gouvernement du général Geisel rencontre la première résistance sérieuse, au sein de l'armée, à sa politique de démocratisation. Depuis plusieurs semaines, des tracts circulent dans les casernes et les écoles d'officiers pour dénoncer la « trahison de la révolution de 1964 » et appeler les « chefs militaires et civils à réagir le moment venu ».

De notre correspondant

Tout permet de croire que cette agitation est entretenue par une minorité d'officiers, notamment par les responsables de la répression, et qu'elle n'affecte pas l'ensemble d'une institution qui a marqué son adhésion au chef de l'État et à son programme de libéralisation. Elle est loin, cependant, d'être négligée par le pouvoir. On l'a bien vu lors des cérémonies qui ont marqué, cette année, le onzième anniversaire du mouvement du 31 mars 1964. Certains commandants d'armée ont prononcé, alors, des discours d'une dureté inattendue, qui visaient, visiblement, à neutraliser la propagande en cours.

Faute de s'en prendre directement au général Geisel, en raison du prestige du chef de l'État, les auteurs des tracts attaquent violemment le général Golbery, chef de sa maison civile et responsable des affaires de politique intérieure. Ils lui reprochent d'avoir permis la victoire de l'opposition aux élections parlementaires du 15 novembre et de se faire l'avocat des « *ennemis du régime* » en dialoguant avec les « *communistes-terroristes* » et les anciens amis de Joao Goulart. Ils traitent même le général Golbery d' « *allié des communistes* » et l'actuel président de la Chambre des députés, M. Celio Borja, d' « *homme de gauche* ».

Tout ceci fait sourire les moins avertis : le général Golbery, dont les sentiments pro-américains sont bien connus, est, en effet, le fondateur du S.N.I., c'est-à-dire des services d'information militaires. Quant à M. Celio Borja, il a commencé sa carrière dans le sillage de l'ancien gouverneur Carlos Lacerda, anticommuniste notoire, et l'un des inspirateurs du mouvement de 1964.

Les auteurs de pamphlets s'en prennent également à la politique étrangère du gouvernement, qui a établi des relations diplomatiques avec Pékin et s'est abstenu au moment du vote pour la réadmission de Cuba dans le système inter-américain, lors de la conférence de Quito, en novembre 1974. Ils montrent le bout de l'oreille en défendant à plusieurs reprises les services chargés de la répression, qu'ils appellent les « *braves services de sécurité, sentinelles vigilantes de la patrie* ». Non seulement ils s'opposent à ce que les militaires soient éloignés du « *combat contre la subversion* », mais ils dénoncent l'insistance de la presse, de l'Église et du Congrès à enquêter sur le sort des prisonniers politiques disparus.

L'arbitraire reprend

Ce dernier trait montre d'où viennent les résistances militaires à la démocratisation du pays. Dès que le gouvernement a tenté de discipliner la répression et en a fait un sujet de débat au Parlement et dans la presse, l'arbitraire et la violence se sont déchaînés de plus belle. Militants communistes séquestrés, torturés (les tortures ont recommencé à Rio, d'où elles avaient pratiquement disparu), violations répétées des assurances fournies par le ministre de la justice : telles ont *été les premières réactions* de la droite militaire, qui lance maintenant un appel à « *la mobilisation des forces révolutionnaires pour une riposte immédiate* ».

Un tel appel, s'il était entendu, provoquerait une division de l'armée. Aussi a-t-il peu de chances d'être suivi. Néanmoins, on a beaucoup remarqué combien certains chefs militaires insistaient, ces dernières semaines, sur la « *cohésion* » et « *l'unité* » de leurs troupes. « *Il n'y a ni durs ni mous* », a déclaré, par exemple, le 31 mars, le général Eduardo d'Avila Melo. Dans le même temps, le président Geisel affirmait qu'il avait été un des « *responsables* » de la révolution, et qu'il continuerait de l'être.

En outre, de nombreuses assurances étaient prodiguées aux services de sécurité. « *On parle d'enlèvements, de tortures, pour empêcher les forces de sécurité d'agir. Mais nous continuerons de travailler à la tranquillité de la nation* », déclarait le général d'Avila. Le colonel Jarbas Passarinho, ancien ministre, a, quant à lui, précisé à la tribune du Sénat que dans la « *guerre impitoyable* » contre la subversion, les forces armées avaient, elles aussi, connu des pertes : « *Cent six morts et trois cent quarante-cinq blessés de 1966 à 1973* », selon l'ancien ministre qui, tout en reconnaissant que des « *excès* » avaient pu être commis, niait que la violence fasse partie de l'idéologie de la « *révolution* ».

Il semble que ce soit les résistances rencontrées dans sa politique de démocratisation qui aient conduit le gouvernement à enterrer, au moins provisoirement, un projet débattu pendant un moment avec l'opposition : la création d'un nouveau parti travailliste, différent dans ses méthodes et sa composition, du parti de Joao Goulart, le président que l'armée a chassé en 1964, et dont elle ne souhaite apparemment pas le retour.

Une telle formation aurait l'avantage, aux yeux de Brasilia, de regrouper les éléments radicaux de l'actuel parti d'opposition, le M.D.B., de canaliser les *aspirations des salariés, et ainsi* de servir de contre-feu à l'avancée du parti communiste brésilien. Sur les progrès du P.C.B., les versions sont d'ailleurs contradictoires : à gauche, on affirme qu'il n'a cessé de se renforcer, qu'il pénètre désormais « *tous les milieux* » et qu'il est en passe de redevenir « *le plus grand P.C. d'Amérique latine* ». Dans certains milieux militaires, en revanche, on déclare que l'implantation communiste reste faible, du moins à l'échelle du pays, et qu'elle ne constitue guère une menace pour la sécurité nationale.

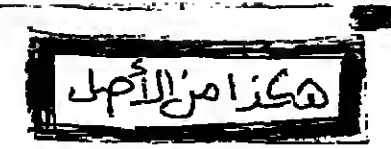
Une ouverture indispensable

Plusieurs personnalités intéressées à la création d'un nouveau parti travailliste ont rédigé, le 1er mars, un projet de manifeste-programme. C'est un appel à l'union entre le peuple et l'armée, dont la tradition populaire et progressiste est rappelée, et à la solidarité envers la politique sociale et nationaliste du général Geisel. Toutefois, ce texte réclame une amnistie « *large et sans restrictions* » que *le gouvernement ne juge pas encore opportun d'accorder.*

Au même titre que la confiance manifestée, à plusieurs reprises, par la direction du M.D.B., dans la personne du chef de l'État, ce document montre que le général Geisel a désormais derrière lui une grande partie de la classe politique et de l'opinion publique. Aussi les chances d'un « coup » de la droite militaire sont-elles minimes.

Certes, on trouve « *inquiétante* », dans certains milieux politiques et militaires, l' « *excitation* » manifestée actuellement par les éléments les plus fanatiques de *l'armée, ou les plus intéressés*, dans tous les sens du terme, au maintien du *statu quo*. Mais cette réaction était prévue. En outre, on voit mal quel autre chef militaire pourrait être opposé au général Geisel, largement suivi par l'armée dans son projet de démocratisation et de « *retour aux casernes* ». Surtout, on ne voit pas quel autre programme pourrait être appliqué. L'ouverture politique et sociale, est, en effet, indispensable à la création d'un marché interne, dont l'économie brésilienne a plus que jamais besoin.

CHARLES VANHECKE.



Point de vue

Face à la stratégie américaine

par MICHEL VISEUR (*)

DURANT les années 50, la stratégie de l'OTAN s'articulait autour de deux composantes : déployées à l'avant, au rideau de fer, les forces conventionnelles devaient tenir en échec toute tentative de grignotage ou de création d'un fait accompli, tandis que, dans l'éventualité d'un conflit de plus grande ampleur, les forces stratégiques nucléaires américaines menaçaient de « représailles massives » *les centres vitaux de l'U.R.S.S.* C'était une stratégie crédible, les Etats-Unis étaient alors hors d'atteinte des coups nucléaires soviétiques. Ils détenaient l'arme absolue qui leur aurait permis, en toute impunité, d'anéantir l'adversaire. De militaire, l'arme nucléaire était devenue politique, puisque, par l'irrationalité des *situations*, elle rendait l'affrontement armé impossible.

Au cours des années 60, les données stratégiques ont été profondément *modifiées* par *la mise* sur pied d'une force nucléaire soviétique capable de dévaster les principaux centres vitaux américains. La stratégie de l'OTAN devenait caduque. Il n'était plus crédible que, pour voler au secours d'alliés, les Etats-Unis recourent à des représailles nucléaires sur le territoire de l'agresseur, sachant que, *ce faisant*, ils s'attireraient instantanément une riposte de même ampleur et la ruine de leur pays. C'est dans ces conditions qu'est née la nouvelle stratégie de l'OTAN, dite de « *réponse graduée* », qui consiste à maintenir, en cas d'agression de grande ampleur en Europe, une défense *conventionnelle cohérente jusqu'au* moment où, pour éviter d'être submergé par l'assaillant, la décision d'*emploi* d'armes nucléaires tactiques devrait être prise. Les conséquences de cette situation nouvelle sont considérables. Tout d'abord, au niveau des pays de l'Europe qui ne sont pas des « sanctuaires nucléaires », c'est-à-dire des *entités* d'*où* émane la décision d'emploi, la guerre nucléaire redevient théoriquement possible, puisque, à ce seuil d'agression, l'adversaire ne pourrait être menacé de façon crédible d'une riposte qui l'atteindrait dans son territoire. La *menace* d'emploi des armes nucléaires est *donc* circonscrite aux pays du champ de bataille, c'est-à-dire une fois encore à l'Europe. En passant d'une menace d'emploi stratégique à une conception d'*emploi tactique*, l'arme nucléaire, de politique qu'elle était est redevenue militaire. Tel est le premier péril.

Une deuxième conséquence, tout aussi inquiétante, est le dilemme auquel sont confrontés constamment les pays européens de l'OTAN : *ou bien, ils réduisent* leur défense classique, et, ce faisant, abaissent le seuil d'emploi des armes nucléaires qui s'abattraient sur leur territoire ; ou bien ils renforcent leur défense classique et retardent de quelques jours la nécessité de recourir à l'emploi de ces mêmes armes nucléaires tactiques. Les *moyens* en présence sont, en effet, d'une telle ampleur qu'il serait techniquement impossible de contenir, dans un espace européen n'ayant qu'une profondeur *dérisoire*, une attaque classique lancée par un adversaire disposant de l'initiative, du choix du moment et du choix de l'endroit où il appliquerait une concentration maximum de ses forces qu'autorise l'extrême mobilité des moyens.

Une troisième conséquence est la très grande stabilité qui s'est instaurée dans les rapports entre les deux superpuissances. Elles ont compris que, malgré leur dimension colossale, elles s'épuiseraient en vain dans une course *effrénée* aux *armements* stratégiques. Toute confrontation directe leur est interdite en même temps que chacune reconnaît l'hégémonie de l'autre dans sa zone d'influence. A la guerre froide et aux manœuvres expansionnistes ou de refouloir ont succédé la coexistence pacifique et la détente.

Le désarroi de l'Europe provient d'abord de ce que ses objectifs communs initiaux, qui s'appelaient liberté, indépendance, démocratie, et *autour desquels s'était fondée une* alliance de défense collective, ont été supplantés progressivement par les objectifs de la stratégie globale des Etats-Unis fondée essentiellement *sur la défense de leurs intérêts* dans le monde.

La deuxième cause de désarroi découle de la rupture de solidarité dans la défense. A l'un, cette *dernière offre une sécurité absolue* ; *aux* autres une sécurité relative. L'un risque de perdre le conflit périphérique ; les autres jouent leur survie. De sanctuaire, l'Europe est redevenue un enjeu.

Maintenue en état de dépendance par la sécurité relative qui lui est concédée, l'Europe est impuissante à promouvoir les idéaux auxquels elle est attachée. Son influence dans les conférences internationales est inexistante. Aucun progrès ne s'accomplit, *aucune* paix ne *se noue ou* ne se défait sans la volonté des deux Grands, qui, après avoir reconnu leur vulnérabilité réciproque, ont monopolisé la détente et se posent en *juges souverains* et *arbitres* exclusifs de toutes les causes.

Trois attitudes

Devant cette réalité, trois attitudes paraissent possibles :

1) LA FIDELITE A L'OTAN. — *L'espoir* d'une *évolution favorable* de l'alliance semble illusoire. Il faudrait, en effet, que l'Europe ne soit plus considérée comme *un* champ de bataille potentiel, ce qui supposerait qu'on lui reconnaisse une décision d'emploi sur des armes nucléaires qui retrouveraient, ce faisant, leur caractère politique stabilisateur. *Pourquoi les Etats-Unis accorderaient-ils* aujourd'hui ce qu'ils ont refusé en 1966 à la France, motivant ainsi son retrait de l'organisation militaire intégrée ? L'OTAN pourrait-elle redéfinir des objectifs globaux communs ? Cette tâche apparaît également illusoire après les vains efforts de M. Kissinger pour faire *consacrer dans une « nouvelle charte atlantique »* le « leadership » américain sur les alliés européens et japonais pour toutes les matières relevant de la défense et de l'économie.

II. LA POLITIQUE DU VIDE. — Quitter l'OTAN et désarmer unilatéralement pour *mettre fin au chantage* à la sécurité exercé par les Etats-Unis serait faire bon marché de la *menace* militaire constituée par *la présence à nos portes* de 1 300 000 hommes, de 16 000 chars, de 5 000 avions, de 3 500 charges nucléaires. Ce serait ignorer qu'aucune philosophie ou religion prêchant la paix *n'est parvenue à l'imposer par la non-*violence unilatérale. Ce serait ignorer que les hommes orientent leur politique en fonction du rapport des forces qu'ils perçoivent. Si une détente s'est instaurée dans les rapports entre deux puissances ennemies, ce n'est pas à la suite d'un élan du cœur ou de la découverte soudaine d'un *nouvel humanisme*. Ce n'est que comme résultat d'une froide comparaison entre les profits et pertes à escompter d'une confrontation.

III. LA SOLUTION EUROPEENNE. — L'*inadéquation* de notre stratégie de défense est avant tout la conséquence d'une *conception erronée* de la stratégie globale dont elle n'est qu'une composante. C'est donc à partir d'une vision globale de la société qu'il faut tenter de définir une stratégie européenne ouverte au monde et capable de s'affirmer vis-à-vis des deux hégémonies. Comme première condition, il faut que l'Europe des Communautés proclame son adhésion et adapte ses attitudes aux vraies valeurs de civilisation : communauté de destin de tous les hommes, sans distinction de race ni de culture ; effort collectif de mise en valeur des richesses naturelles, rapports fondés sur l'équité. C'est en donnant à l'Europe technocratique ce visage humain qu'il sera possible de susciter l'adhésion populaire pour la conduire à l'indispensable unité politique.

Comme deuxième condition, il faut rendre à l'Europe les moyens de sa défense et rompre, ce faisant, le cercle infernal des dépendances. Les moyens pour répondre à toute la gamme des menaces militaires existent de façon éparse ou potentielle. Au niveau classique, ce n'est pas l'abondance des moyens qui fait défaut, c'est leur organisation, la rationalisation des efforts nationaux, *la standardisation des matériels. Tous* ces problèmes doivent et peuvent trouver leur solution dans un cadre européen, en tenant compte des réalités géographiques et régionales, et en s'insérant dans une stratégie fondée *sur* la dissuasion nucléaire.

Les moyens de cette stratégie existent, sur le continent européen, à l'*état* plus qu'embryonnaire. Ce *qu'il* faut, c'est leur donner une dimension et une crédibilité *suffisantes*. Et c'est possible. La dimension que devrait avoir une force nucléaire stratégique européenne n'est pas démesurée, comme pourrait le suggérer l'importance des arsenaux nucléaires des deux superpuissances. Le problème ne consiste pas, en *effet*, à égaler leur potentiel d'anéantissement mais, plus modestement, à assurer l'agresseur éventuel que les pertes qu'il aurait à subir, chez lui, ne pourraient être compensées par le profit escompté de l'agression. Tel est ce qu'il est convenu d'appeler le pouvoir égalisateur de l'atome.

Il demeure le problème de *la crédibilité* liée à la volonté d'emploi, qui ne pourrait être mise en doute dès lors que l'agresseur potentiel aurait décidé de passer à l'épreuve de force. La réponse, la seule réponse possible à ce problème, réside dans l'union politique.

Une troisième condition a trait au temps et aux délais. Les événements s'accélèrent ; les menaces se précisent et s'accumulent ; les situations risquent de devenir à brève échéance *irréversibles*. Dans une diplomatie du mouvement, les objectifs intermédiaires pourraient être les suivants :

- Gel au niveau actuel et sur une *base strictement annuelle* des engagements nationaux vis-à-vis de l'OTAN ;
- Etudes de rationalisation des contributions nationales à l'effort commun de défense, menées dans un cadre européen et à partir d'une conception stratégique européenne ;
- Accélération du processus d'unification politique, en procédant par étapes, c'est-à-dire en unissant tout de suite ce qui peut l'être ;
- Création d'un noyau politique dynamique qui faciliterait l'agrandissement ultérieur de la famille européenne.

Ce plan peut paraître trop ambitieux. Il *est à la mesure de l'enjeu* : la survie de l'Europe, d'abord ; sa rentrée dans le concert international, ensuite, *pour forcer* et propager son idéal de paix dans l'équité.

(*) Lieutenant-colonel de l'armée de l'air belge, ancien officier d'état-major de la division des plans et doctrines du SHAPE (état-major suprême des forces alliées en Europe).

(1) H. Kissinger, *Nuclear Weapons and Foreign Policy*, pp. 18 et 147.
(2) H. Kissinger, *Nuclear Weapons and Foreign Policy*, pp. 250-252.
(3) Ibid. p. 201.
(4) H. Kissinger, *American Foreign Policy*, N.-Y., Merton & Co, 1966, pp. 93-94.

Autriche

A SIX MOIS DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Le ton monte entre socialistes et populistes

Dans un souci d'austérité financière, l'Autriche célèbre avec une certaine discrétion le trentième anniversaire de la IIe République, dont la fondation marqua, en fin avril 1945, le retour à l'indépendance du pays après l'annexion hitlérienne. Les deux principaux partis socialistes (S P Oe) et populistes (chrétiens démocrates Oe V P) fêtent également, à quelques jours de distance, le trentième anniversaire de leur formation. Ces solennités se concluront, le 15 mai, par le vingtième anniversaire du traité d'Etat qui sur une base de neutralité librement consentie rendit sa totale liberté d'action à la République autrichienne.

Le 1er mai a notamment été marqué à Vienne par un défilé des jeunesses socialistes d'une ampleur sans précédent. En dépit du climat d'unanimité nationale qui marque les festivités, le ton monte entre les deux grands partis en raison de l'approche des élections générales qui doivent avoir lieu dans six mois.

De notre correspondante

Vienne. — Depuis cinq ans dans l'opposition, après avoir tenu seule, de 1966 à 1970, les rênes du gouvernement, l'Oe.V.P. souffre de rester évincée du pouvoir. En revanche, on murmure que durant les quatre années où le parti socialiste (S.P.Oe.) était dans l'opposition, M. Bruno Kreisky n'a pas décoléré. Son accession au pouvoir au printemps 1970 lui a donné la possibilité de déployer toute l'énergie restée *sans emploi*.

Bourreau de travail, exigeant beaucoup de lui-même et de ses collaborateurs, M. Kreisky a pris l'Autriche en main, bien décidé à « dépoussiérer » son pays. Il lui a fallu toutefois prendre des ménagements. Naturellement portés au compromis, les Autrichiens étaient habitués de*puis plus d'un demi-siècle* à voir les catholiques associés au pouvoir. Il s'agissait donc pour le chancelier de prouver à ses compatriotes qu'un gouvernement socialiste — le premier dans l'histoire de l'Autriche — ne signifiait pas, comme le clamaient ses adversaires, « *la descente vers l'abîme* ». A la tête de son cabinet de minorité, le chancelier a mené dans ce sens les dix-huit premiers mois de son règne. Une situation aussi fragile ne pouvait lui convenir très longtemps. En octobre 1971, il provoquait de nouvelles élections et obtenait la majorité absolue.

En cinq ans, sur presque tous les fronts, son équipe s'est attachée à *réformer*, à *rénover*, voire à *bouleverser* contre vents et marées le fonctionnement de certaines vieilles institutions datant de la monarchie. C'est le cas pour l'Université. Sous le sigle U.O.G., une loi adoptée il y a deux semaines par les seules voix socialistes, et après de sérieux remous, a mis fin aux privilèges et *aux pouvoirs presque absolus* que détenait jusqu'ici le corps professoral. Désormais étudiants, assistants et personnel non universitaire participeront de façon collégiale avec les professeurs aux décisions qui concernent leur université.

Les réformes sociales

Dans un pays où l'influence de l'Eglise est considérable, des problèmes longtemps tabous comme la contraception et l'avortement ont trouvé des solutions légales, même si celles-ci sont encore contestées, *tout au moins pour ce qui concerne l'interruption volontaire de la grossesse*. Le code pénal a encore bénéficié d'autres modernisations : notamment la fin de la répression de l'adultère et de l'homosexualité entre adultes ; la suppression des peines de prison de courte durée et celles pour petits délits. Des instructions précises incitent les juges à réduire *le plus possible le nombre de détentions* préventives. Quant au nouveau droit de la famille, en cours d'élaboration, il offrira aux Autrichiennes quelques progrès vers l'égalité des sexes inscrite dans la Constitution mais peu appliquée en fait : la responsabilité de l'éducation des enfants, par *exemple*, sera partagée *entre le père et la mère, la femme* ne devra plus nécessairement porter le nom de son mari ; elle ne pourra plus être obligée de le suivre dans son domicile.

D'autres secteurs ont aussi été l'objet d'une attention particulière de la part du gouvernement de M. Kreisky. Aux termes de la loi sur la « *constitution du travail* », les ouvriers bénéficient de droits plus étendus dans la cogestion des entreprises : un tiers du conseil de surveillance est composé dans les sociétés anonymes des membres du conseil d'entreprise (équivalent des comités d'entreprise français). Cet élargissement des pouvoirs de *contrôle des travailleurs* est d'autant plus appréciable en Autriche que, grâce au système de la *Sozialpartnerschaft* — sans doute unique en Europe, — la coopérative entre partenaires sociaux est déjà très étroite. *On cite ici avec fierté un taux moyen* annuel de quarante secondes à cinq minutes de grève par travailleur durant ces cinq dernières années.

Développer la politique scientifique et de recherche était aussi l'un des objectifs du gouvernement socialiste. Un plan de financement a été prévu jusqu'en 1980. Il devra s'accroître jusqu'à représenter un minimum de 1,5 % du produit national brut. En 1973, l'Autriche a dépensé, pour ce seul secteur, 4,2 milliards de schillings (environ 1 milliard de *francs*).

Toutes ces réformes n'ont pas été unanimement applaudies. En particulier celle de la radiotélévision autrichienne (O.R.F.), où des changements dans les structures administratives ont été l'occasion pour le gouvernement de placer un homme de confiance à la tête de cet organisme.

Les populistes s'en prennent aussi à la politique économique de l'équipe en place. A l'heure où le pays connaît, lui aussi, une certaine inflation (+ 9,2 % par rapport à mars 1974), ils s'indignent des dépenses « inconsidérées » engagées *pour la* construction de la future « *UNO-City* ». Selon l'Oe.V.P., il s'agit essentiellement d'une politique de prestige. Les populistes accusent, en outre, le gouvernement *de M. Kreisky d'imprévision* devant *un* taux de chômage qui augmente. A la fin de février, 2,8 % des salariés étaient sans travail, soit environ soixante-dix mille sur deux millions six cent mille actifs.

Ces chiffres montrent pourtant que, dans le tableau général assez sombre des économies européennes, l'Autri*che tire son épingle* du *jeu* plutôt mieux que d'autres. C'est pourquoi l'évocation du désastre, tactique des populistes, n'est peut-être pas le meilleur moyen pour déloger du pouvoir un homme qui y semble solidement installé.

ANITA RIND.

EUROPE

Chypre

UN ACCORD DE PRINCIPE A ÉTÉ CONCLU SUR LA RÉOUVERTURE DE L'AÉROPORT DE NICOSIE

Un « accord de principe » portant sur la réouverture de l'aéroport de Nicosie a été acquis samedi 3 mai, à Vienne, aux entretiens intercommunautaires sur Chypre, indique le communiqué final (*le Monde* du 4-5 mai). Dans un premier temps, l'aéroport « *sera réparé par les Nations unies* ». Une « *commission conjointe* » *sera formée* ultérieurement par les soins des chefs des deux communautés, « *afin* d'*ouvrir l'aéroport à l'usage civil sans restrictions* ». Cet accord est le seul que les deux négociateurs, MM. Glafcos Clerides, et Rauf Denktash, représentants des communautés grecque et turque, aient réussi à conclure durant leurs entretiens qui avaient commencé lundi dans la capitale autrichienne sous les auspices de M. Kurt Waldheim. Ces conversations reprendront à Vienne, toujours en présence du secrétaire général de l'ONU, le 5 juin et se poursuivront jusqu'au 9, précise le communiqué.

Pour ce qui est du pouvoir et des fonctions du futur gouvernement central, le communiqué rappelle que les deux négociateurs étaient convenus d'établir un « comité d'experts » qui soumettra un rapport, le 5 juin, aux négociateurs, lors de la deuxième phase de la conférence.

Le problème des réfugiés et celui des « aspects géographiques », c'est-à-dire de la délimitation des territoires des deux communautés, ont fait l'objet selon le communiqué, d'un « *examen détaillé* », mais les discussions sur ces points sont encore dans leur première phase.

Renforcement du dispositif militaire turc

« *La Turquie va renforcer son dispositif militaire le long des côtes de la mer Egée et en Thrace pour répondre à une concentration de troupes grecques à proximité des côtes turques* », a déclaré, dimanche 4 mai, à l'agence Reuter, le vice-premier ministre turc, M. Alpaslan Turkes. « *La Grèce menace la Turquie militairement. Elle militarise actuellement le Dodécanèse, et elle a envoyé au moins trente mille hommes dans l'île de Rhodes* », a-t-il ajouté.

Selon des témoins cités par la même agence, Ankara a, en effet, envoyé récemment plusieurs unités dans la province de Mugla, face à l'île de Rhodes. — (*A.F.P., Reuter, U.P.I., A.P.*)

Portugal

MM. Soares et Cunhal pourraient se rapprocher

Lisbonne (*A.F.P.*). — La tension politique qui a suivi les incidents du 1er mai et qui pouvait déboucher sur une nouvelle crise dans les rapports entre le parti socialiste et le parti communiste s'est apaisée. Les leaders des deux partis, MM. Mario Soares et Alvaro Cunhal, ont l'un et l'autre souligné dès vendredi 2 mai qu'il ne fallait pas dramatiser.

Le secrétaire général du P.C.P. a en particulier insisté sur la nécessité de « *l'unité des forces démocratiques* ». Quant au secrétaire général du parti socialiste, il a souligné qu'il fallait insister plus sur ce qui rapproche les partis socialiste et communiste que sur ce qui les divise. Une rencontre entre dirigeants n'est pas exclue et pourrait se tenir prochainement. MM. Mario Soares et Alvaro Cunhal ont été reçus ensemble vendredi soir par le général Vasco Gonçalves, premier ministre. Il est permis de penser qu'il les a invités sinon à faire la paix du moins à mettre une sourdine à leur querelle à un moment où le gouvernement se trouve en face d'une tâche difficile, celle de prendre rapidement les mesures nécessaires au redressement de l'économie et de la situation sociale.

Un passage d'un communiqué, publié samedi soir par le comité central du parti communiste, renforce l'hypothèse d'une prochaine rencontre. Le P.C.P. « *reste disposé à étudier la situation actuelle de la révolution, de concert avec toutes les forces démocratiques, et notamment avec le parti socialiste, et à examiner les possibilités de coopération* ».

A l'issue de chaque crise, les leaders des deux partis avaient proposé des discussions communes, l'initiative venant alternativement du parti socialiste et du parti communiste. Mais ces propositions n'avaient jamais été suivies d'effet.

● *M. Joseph Luns, secrétaire général de l'OTAN*, a déclaré dimanche 4 mai au cours d'une interview radiodiffusée qu'il espérait que le Portugal continuerait de jouer un rôle actif au sein de l'Alliance, mais qu'il « *n'en était pas sûr* » et que « *même les Portugais n'en étaient pas sûrs* ».

Espagne

LES CARLISTES PROPOSENT LA FORMATION D'UN FRONT DÉMOCRATIQUE RÉVOLUTIONNAIRE

Madrid (*A.F.P.*). — Quelque cinq mille carlistes se sont réunis, dimanche 4 mai, à Estella, en Navarre, pour leur réunion annuelle de Montejurra, afin de commémorer leurs morts de la guerre civile. La princesse Irène des Pays-Bas, épouse du prétendant carliste au trône d'Espagne, Carlos Hugo de Bourbon Parme, a annoncé une nouvelle orientation du parti vers les forces socialistes d'opposition n'appartenant pas à la Junte démocratique d'Espagne. L'alternative que proposent les carlistes, a-t-elle dit, passe par la constitution d'un front démocratique révolutionnaire.

Au sommet de Montejurra une messe, seul acte autorisé par les autorités civiles, a été dite à la mémoire des combattants carlistes, mais aussi à l'intention du peuple chilien et des morts pour la justice, dans le monde entier.

Des groupes politiques clandestins étaient représentés aux cérémonies.

Ancien représentant de Madrid à la S.D.N.

ALVAREZ DEL VAYO EST MORT

Genève (*A.F.P.*). — M. Julio Alvarez Del Vayo, ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement républicain espagnol en exil, est mort samedi 3 mai, à Genève. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Julio Alvarez del Vayo était né à Madrid le 9 février 1891, docteur en droit, connaissant parfaitement le russe, il fut ambassadeur à Moscou de 1933 à 1935. Membre du parti socialiste, il est élu député de Madrid en 1936, et est nommé, la même année, ministre des affaires étrangères dans le cabinet Largo Caballero, poste qu'il occupera à nouveau, après une courte interruption, dans le cabinet Negrin, d'avril 1938 à mars 1939. Après la guerre d'Espagne il résida aux Etats-Unis, où il fonda un journal à New-York. Socialiste de gauche, il deviendra l'un des leaders du groupe anti-franquiste Espagne combattante, fondé en 1948.

Julio Alvarez del Vayo fut représentant de l'Espagne à la Société des Nations (S.D.N.). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages dont « la Russie nouvelle » et une histoire de la guerre d'Espagne.]

Union soviétique

Le dimanche de la Pâque orthodoxe n'a pas été chômé

Moscou. — Les Moscovites ont célébré, chacun à leur façon, le dimanche 4 mai, la Pâque orthodoxe. Pour tous, la fête a commencé dès samedi soir soit par l'office traditionnel dans l'une des quelque quarante églises encore ouvertes au culte dans la capitale, soit par un fastueux banquet en famille ou entre amis. Aucun incident n'a été signalé à Moscou, mais comme d'habitude les églises les plus importantes étaient gardées par la milice.

Cette fête pourtant a entraîné bon nombre de récriminations. Pour la première fois de mémoire de Soviétique, le dimanche de la Pâque n'a pas été chômé, par ordre du gouvernement pour rattraper les congés du 1er mai Cette innovation a choqué les croyants mais aussi bon nombre d'athées — et parmi eux des membres du parti communiste — pour lesquels la Pâque n'est certes pas une fête officielle du régime, mais se doit d'être célébrée tout comme le 1er janvier. Selon la rumeur publique, de nombreux Soviétiques auraient même pris la plume pour faire savoir à M. Brejnev leur désaccord.

S'agit-il de la part des autorités d'une simple maladresse ou d'un geste délibéré ? On ne peut pas rejeter la seconde hypothèse en raison d'un renouveau certain des pratiques religieuses chez les jeunes générations. Cette renaissance du sentiment religieux n'est pas niée par les autorités puisqu'elles la font dénoncer ouvertement dans la presse et qu'elles attirent même l'attention des militants du parti sur les « insuffisances » de la propagande athéiste. L'organisation du parti pour la ville de Moscou a récemment tiré la sonnette d'alarme après avoir constaté une augmentation sensible des baptêmes dans l'agglomération : selon le parti, vingt mille trois cents cinquante enfants ont été baptisés pendant les neuf premiers mois de 1974, soit trois mille de plus que pendant la même période de 1973. Selon cette circulaire, même des communistes n'échappent pas au phénomène religieux : certains membres du parti chantent dans les chorales d'église et siègent dans les conseils de paroisse...

Les échos que l'on peut recueillir ne démentent pas ces affirmations. Ils n'en illustrent pas moins l'attirance croissante de la religion sur certaines couches de la population.

NICOLE ZAND.

Irlande du Nord

La victoire électorale des loyalistes d'Ulster provoque inquiétude et amertume à Dublin

Les résultats définitifs des élections à la Convention constitutionnelle, qui ont eu lieu en Irlande du Nord le 1er mai, sont les suivants :

Coalition loyaliste, 46 élus (30 dans l'Assemblée provinciale élue en mai 1973) ; parti travailliste social-démocrate (S.D.L.P.), 17 (19) ; Parti de l'alliance (interconfessionnel), 8 (8) ; parti unioniste d'Irlande du Nord (protestants modérés, tendance Faulkner), 5 (8) ; parti travailliste d'Irlande du Nord, 1 (0) ; loyalistes indépendants, 1 (n'existait pas).

Le triomphe des protestants extrémistes et l'effacement des partis modérés (S.D.L.P., Alliance, unionistes d'Irlande du Nord) sont commentés avec amertume à Londres comme à Dublin.

De notre correspondant

Dublin. — Bien qu'on se soit attendu à Dublin que les loyalistes obtiennent la majorité absolue aux élections, la victoire éclatante qu'ils ont remportée provoque une certaine inquiétude.

Le gouvernement de Dublin fait l'objet de vives attaques de la part du parti représentant la minorité catholique d'Ulster, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), qui reproche particulièrement au ministre des affaires étrangères irlandais, M. Garret Fitzgerald, et au ministre des P.T.T., M. Conor Cruise O'Brien, d'être, depuis la chute de l'exécutif de Belfast, au mois de mai dernier, partisans de la non-intervention de la République dans les affaires d'Ulster. Cette politique avait pour objectif de convaincre les loyalistes que Dublin ne mènerait pas campagne en faveur de la réunification de l'île et que — si la minorité catholique participait à l'administration de la province — l'Irlande du Sud était prête à reconnaître l'existence *de jure* et *de facto* de l'Irlande du Nord. Mais cette participation semble maintenant en danger et, de nouveau, la minorité en Ulster se tourne vers Dublin.

JOE MULHOLLAND.

DIPLOMATIE

La conférence du Commonwealth préconise la fermeture de la frontière entre le *Mozambique* et la *Rhodésie*

La conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth, réunis depuis le 29 avril à Kingston (Jamaïque), a décidé, le vendredi 2 mai, de confier à une commission des « sages » le soin de tenter de concilier les points de vue de M. Wilson, premier ministre britannique, et de son collègue guyanais, M. Forbes Burnham, sur les moyens de défendre les cours des matières premières. M. Wilson a présenté un plan qui devrait permettre, selon lui, de régulariser les cours au bénéfice commun des pays producteurs et des pays consommateurs. Le programme de *M. Burnham suppose, au contraire, le groupement en cartels des pays producteurs. Les participants à la conférence ont, d'autre part, élu M. Shridath S. Ramphal, ministre des affaires étrangères de Guyana, au poste de secrétaire général du Commonwealth. Il succède ainsi au Canadien Arnold Smith, qui occupait cette fonction depuis dix ans.*

De notre correspondant

Nairobi. — Le Mozambique aura-t-il les moyens, une fois indépendant, de fermer sa frontière au commerce rhodésien ? Un nouveau pas dans ce sens semble avoir été franchi pendant la conférence des chefs de gouvernement du Commonwealth à la Jamaïque.

Les quatre cinquièmes du commerce extérieur de la Rhodésie transitent par le Mozambique et, si ce dernier avait les moyens d'interdire ce trafic, le régime minoritaire de Salisbury serait vite contraint d'être porté à bout de bras par l'économie sud-africaine.

Mais ce serait un luxe que, seul, le Mozambique ne peut s'offrir. Lors de l'indépendance du pays, prévue pour le 25 juin prochain, le FRELIMO de M. Samora Machel héritera d'une économie en ruine. La fermeture de la frontière rhodésienne ouvrirait une brèche supplémentaire de 10 millions de livres sterling par an dans des recettes déjà maigres.

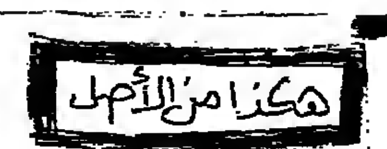
La semaine dernière, après avoir entendu le point de vue d'une délégation de l'African National Council (A.N.C.) de Rhodésie, dirigée par Mgr Muzorewa et le pasteur M. Sithole, les leaders du Commonwealth semblent avoir accepté le principe d'un fonds de compensation qui permettrai au Mozambique de faire face à une fermeture de la frontière. Ils ont toutefois estimé qu'une aide de ce genre devrait être canalisée par l'ONU.

Salisbury n'a pas attendu pour signifier son « *implacable résolution face aux déclarations extravagantes et aux demandes arrogantes faites à Dar-Es-Salaam et ailleurs* », selon les formules employées dimanche 4 mai par M. Sutton-Pryce, un porte-parole rhodésien. Il faisait en outre allusion aux propos du révérend Sithole, qui vient de se prononcer pour une transition de douze mois assurée par un gouvernement présidé par un Africain et comprenant « quelques ministres européens », sans quoi la guerre reprendrait.

A court terme, les pouvoirs de la minorité européenne de Rhodésie seraient davantage menacés par une fermeture de la frontière du Mozambique que par une reprise de la guérilla africaine.

Jusqu'à nouvel ordre, Mgr Muzorewa refuse de rencontrer M. Smith tant que les détenus politiques africains n'auront pas été libérés et que le pasteur Sithole n'aura pas reçu l'assurance de ne pas être de nouveau interné s'il rentre en Rhodésie. M. Wilson, premier ministre britannique, a proposé l'envoi à Salisbury de l'un des membres de son cabinet pour tenter de débloquer la situation. Dans les semaines qui viennent, M. Ian Smith sera donc soumis à un double test : s'il n'ouvre pas les portes de ses prisons et refuse de recevoir l'émissaire de Londres, il sera de nouveau question de l'application des sanctions économiques par le Mozambique.

JEAN-CLAUDE POMONTI.





EUROPE

Pologne

Une réforme administrative va bouleverser l'organisation du pays

De notre correspondant

Vienne. — Le gouvernement polonais va procéder, dans les semaines qui viennent, à une réforme administrative qui devrait bouleverser profondément l'organisation du pays. Cette mesure a été annoncée, le 25 avril, par M. Edouard Gierek, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, au cours d'une rencontre avec des journalistes. Elle n'a toutefois été rendue publique que le lundi 28 avril dans *Trybuna Ludu*, l'organe du parti.

M. Gierek n'a pas donné de précisions sur la nature de la réforme envisagée. Il a seulement indiqué qu'elle avait pour but *« d'encourager les initiatives sociales, d'accroître la participation du peuple au gouvernement du pays et de renforcer la démocratie socialiste »*.

Le plan du gouvernement consisterait, croyons-nous savoir, à supprimer les dix-neuf voïvodies, qui constituent actuellement le territoire polonais, et à les remplacer par une cinquantaine de nouvelles unités. Il s'agirait donc d'une mesure de départementalisation, visant d'une part à décentraliser l'administration du pays, et d'autre part à améliorer l'exécution des instructions du pouvoir central et à accroître son contrôle sur l'appareil d'Etat.

Les autorités considèrent en effet que certaines des voïvodies actuelles se sont érigées en fiefs. Elles représenteraient un obstacle bureaucratique nuisible à l'efficacité du travail gouvernemental, surtout en matière économique.

En 1973 et 1974, le gouvernement polonais avait déjà mis en place une réforme de l'organisation communale, d'abord dans les campagnes, puis dans les villes. Cette réforme avait consisté notamment à installer un président de commune (*naczelnik*), nommé par le pouvoir central aux côtés du maire, élu par ses administrés. Les résultats jugés favorables de cette mesure ont incité les autorités à passer à l'application du troisième volet du plan de réorganisation de l'appareil d'Etat.

En dépit de sa mise en vigueur très prochaine, la nouvelle réforme a, pour le moment, été très peu commentée dans la presse. Cela s'expliquerait par les résistances sourdes auxquelles se heurterait le projet dans la bureaucratie de l'Etat et du parti. Le redécoupage administratif risque, en effet, de briser des positions bien établies, de provoquer des compressions de personnel, d'obliger à des déplacements de fonctionnaires.

Le parti va devoir, quant à lui, calquer ses structures sur les nouvelles divisions régionales. Cette opération pourrait provoquer quelques grincements de dents. Un secrétaire de voïvodie, quand les voïvodies étaient en petit nombre, était considéré comme un « roitelet » dans sa province.

Enfin, la nouvelle organisation pourrait poser des problèmes délicats pour l'élaboration du plan 1976, puisque les données économiques et statistiques étaient rassemblées, jusqu'à maintenant, au niveau des voïvodies. En procédant à la réforme malgré toutes ces *difficultés*, M. Gierek prend un risque certain. Sans doute souhaite-t-il clore ce chapitre avant le septième congrès du parti, prévu pour le mois de décembre, et le début du nouveau plan quinquennal 1976-1980.

MANUEL LUCBERT.

Finlande

M. Paasio abandonnera en juin la présidence du parti social-démocrate

De notre correspondant

Helsinki. — Le président du parti social-démocrate, M. Rafael Paasio, a annoncé sa décision *de ne plus briguer ce poste* au prochain congrès du parti, qui doit se tenir du 6 au 8 juin prochain à Jyväskylä.

Succédant à M. Väinö Tanner, en 1963, M. Paasio avait recueilli l'héritage d'un parti traversé par des divisions internes et en perte de vitesse. En *douze années* de présidence, il a réussi à le réinstaller solidement sur la scène politique : le nombre des députés sociaux-démocrates au Parlement est passé de 37 à 55, le parti a presque quadruplé le nombre de ses membres et est devenu la première *formation* politique en recueillant un peu plus de 25 % des voix aux dernières élections en 1972. M. Paasio, âgé de soixante et onze ans, ne cachait pas qu'il abandonnerait la présidence *« à partir du moment où régnerait une période de calme à l'intérieur du parti »*.

Depuis la mise au pas, en septembre dernier, de la fraction de droite, dirigée par le gouverneur de la province d'Uusimaa, M. Kaarlo Pitsinki, qui fut secrétaire général du parti de 1957 à 1966, et l'éviction retentissante de M. Simo Juntunen, chroniqueur du journal du parti *Demari*, accompagnée d'un contrôle plus ferme sur la gauche remuante, qui avait mené campagne contre l'accord avec la C.E.E., la famille social-démocrate apparaît relativement moins désunie que la plupart des autres formations politiques. Les élections des délégués au prochain congrès ont marqué le triomphe de la ligne Paasio.

En levant l'hypothèque de la candidature aux élections présidentielles et en obtenant que M. Kekkonen accepte de se représenter en 1978 (*le Monde* du 26 avril), le parti pouvait envisager de passer le relais, selon toute vraisemblance, à M. Kalevi Sorsa, son secrétaire général.

L'élection de M. Sorsa à la présidence du parti ne fait guère de doute depuis le ralliement de la « junte de Tampere », fief des sociaux-démocrates, et après l'échec de la candidature de M. Hämäläinen, ancien président de la centrale ouvrière SAK.

Mais la question reste ouverte en ce qui concerne le secrétaire général.

M. Paasio fut lui-même deux *fois premier ministre* (de 1966 à 1968 et en 1972), en même temps qu'il était président du parti. Mais la répartition des tâches qui s'est dessinée depuis montre que si le président ou le secrétaire général exerce les fonctions de premier ministre il est nécessaire qu'une *forte personnalité tienne en main* un parti toujours menacé par les querelles et les divisions.

Menée de main de maître, la difficile opération de passation des pouvoirs semble, malgré certaines difficultés, devoir se dérouler de la façon la moins brutale *afin de procurer une nouvelle* assise à une formation sans laquelle aucune action gouvernementale n'est possible.

GILLES GERMAIN.



Turquie

LE PARTI OUVRIER S'EST RECONSTITUÉ

(De notre correspondant.)

Istanbul. — Dissous en 1971, après dix ans d'existence, par la Cour constitutionnelle *« pour avoir transgressé la loi relative aux partis politiques et favorisé des menées séparatistes »*, le Parti ouvrier de Turquie (POT) a été reconstitué à la fin du mois d'avril à Istanbul. Parmi les quelque cinquante fondateurs — intellectuels, syndicalistes, ouvriers — figurent Mme Behice Boran, soixante-cinq ans, la « Pasionaria turque », le dernier président national du POT et plusieurs de ses anciens collaborateurs. Condamnés à de lourdes peines de prison par le tribunal militaire d'Ankara en juillet 1972 *« pour avoir fait de la propagande communiste, créant un climat d'anarchie propice au renversement de l'ordre économique et social »*, ceux-ci devaient toutefois retrouver leur liberté grâce à la loi d'amnistie votée en 1974.

Plusieurs dirigeants syndicalistes affiliés à la centrale ouvrière progressiste DISK ont également participé à la reconstitution du POT, qui se veut l'*« organisation démocratique indépendante des classes laborieuses »* ayant pour objectif l'instauration d'un régime socialiste en Turquie *« par la voie légale »*. Le POT se propose de lutter contre l'impérialisme.

ARTUN UNSAL.

POLITIQUE

LA CONVENTION NATIONALE

La majorité du P.S. et le CERES

Sur les relations entre le parti socialiste et le parti communiste, tous les délégués à la convention nationale, réunie samedi 3 et dimanche 4 mai à Paris, paraissaient d'accord. La polémique entre les deux formations s'étant apaisée, chacun était convaincu de la nécessité de relancer le processus unitaire, et personne ne s'est opposé à la proposition de M. Mitterrand tendant à rouvrir un dialogue « au sommet » avec le P.C.F.

Cette unanimité a tranché sur la guérilla qui, tout au long du week-end, a opposé la majorité et la minorité du parti. Dès vendredi 2 mai, lors de la session du comité directeur, M. Guidoni, au nom du CERES, a critiqué la direction du P.S. en lui reprochant notamment son autoritarisme et en prenant au passage la défense de la tendance modérée du parti, dont le bulletin, « Socialisme 2000 », vient d'être interdit par le bureau exécutif. M. *Mitterrand* a *répliqué* à ces critiques en estimant qu'un code de bonne conduite devait être respecté au sein du P.S. et en reprochant vivement au CERES ses méthodes. D'ores et déjà, le comité directeur a été amené à désavouer la création par la minorité du P.S. d'une tendance au sein du SNES. Il a, en outre, *décidé* de dissoudre le bureau des Jeunesses socialistes, à l'origine bastion du CERES, où s'affrontaient divers courants.

Cette lutte interne s'est poursuivie tout au long de la convention nationale. D'un côté, les animateurs du CERES se sont succédé à la tribune pour faire le procès de la « social-démocratie » et réclamer la poursuite de la mutation du P.S. De l'autre, M. Mitterrand a, plus clairement que jamais, condamné les thèses de sa minorité qui, selon lui, ne représentent qu'un « pot-pourri communo-

Samedi après-midi, M. Lionel Jospin, membre du secrétariat, ouvre les travaux de la convention en présentant son rapport sur les relations entre le parti communiste et le parti socialiste. Tout en soulignant que le P.C.F. a porté, dans la crise ouverte entre les deux formations, une responsabilité particulière, il note que les socialistes acceptent de se soumettre à la critique mais souhaitent que les communistes fassent de même. Il juge, en effet, indispensable que le parti communiste, qui a déjà entamé sa mutation, aille plus loin dans son renouvellement.

Revenant sur les critiques faites au parti socialiste par ses alliés, M. Jospin estime que la pratique des deux formations ne permet plus de distinguer clairement qui est réformiste et qui est révolutionnaire. Puis il se félicite de l'amélioration du climat au sein de la gauche, et il explique ce phénomène en notant que les couches influencées par le parti communiste comprenaient mal la polémique engagée par celui-ci. « *Le parti communiste*, ajoute-t-il, *ne pouvait aller plus loin dans le ton sans atteindre le seuil d'un changement de stratégie.* » Néanmoins, il constate que le P.C.F. a repris en main, à travers la crise que vient de vivre la gauche, sa base et ses cadres en les éloignant des militants socialistes.

Le rapporteur poursuit en constatant que le parti socialiste n'a pas cédé à la pression *communiste* et que c'est un parti cohérent qui poursuit sa progression. Citant l'intervention de M. Georges Marchais lors de la dernière session du comité central du P.C.F., il souligne que le secrétaire général n'a pas demandé au parti socialiste de changer de nature. M. Jospin le regrette en estimant que, justement, les socialistes ont changé depuis 1971 et ne sont plus le partenaire social-démocrate traditionnel auquel les communistes s'étaient habitués.

En conclusion, il interroge les communistes sur divers points. Il souhaite, notamment, savoir si les communistes admettent qu'il existe deux partis de la classe ouvrière dirigeant ensemble l'union de la gauche. Il souhaite également savoir si le parti communiste reste d'accord pour l'accès au pouvoir avec les socialistes sur la base d'un programme de cinq ans et dans le cadre des institutions actuelles, c'est-à-dire quel que soit le président de la République.

M. Gérard Delfau propose ensuite que le parti socialiste revienne à des analyses plus strictement marxistes. M. Pierre Guidoni, conseiller de Paris, animateur du CERES, juge stérile la dialectique entre communistes et sociaux-démocrates. Pour la dépasser, il réclame des projets communs et des décisions communes. En ce qui concerne la nature du parti socialiste, il insiste pour que soit construite une formation non enfermée dans la définition traditionnelle de la social-démocratie. Tout en jugeant cette tâche déjà bien avancée, il estime qu'elle n'est pas achevée.

M. Gérard Jaquet, membre du bureau exécutif, note que les critiques des communistes sont centrées sur le fait que, selon eux, le parti socialiste est réformiste. Il rappelle toutefois que, en 1936, le parti communiste avait refusé le programme de nationalisations proposé par les socialistes, car il jugeait que le gouvernement de Front populaire devait être un gouvernement de défense républicaine et non de transition au socialisme. M. Jaquet estime que cette position du P.C.F. n'a changé qu'après mai 1968, lorsque a été adopté le manifeste de Champigny, qui prévoit l'instauration, par un gouvernement d'union de la gauche, d'*une* « démocratie avancée ». Néanmoins, l'orateur constate que le parti communiste conserve sa conception d'un P.C., parti de la *classe* ouvrière et, donc, devant jouer un rôle d'avant-garde. Il propose, en conclusion, la mise en place d'une commission d'arbitrage entre les partis de gauche du même type que celle qui existait lors du Front populaire et qui devrait éviter les polémiques comme celles qui viennent de se dérouler entre communistes et socialistes. Il appelle, en outre, à une plus grande cohésion du parti socialiste.

M. Charles Hernu, membre du comité directeur, estime que dans le débat entre communistes et socialistes, le parti socialiste doit dire clairement ce qui est supportable pour lui et ce qui ne l'est pas.

M. SARRE : une nouvelle période historique

Après M. Fournier, qui invite le P.S. à poursuivre sa *pression* unitaire sur le P.C.F., et M. Sutra (Hérault), M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat, réclame, au nom de la fédération du Nord, l'élargissement des actions communes à la base entre socialistes et communistes. Il refuse, en revanche, l'instauration d'un débat idéologique entre les deux formations et insiste sur le fait que le P.S. doit affirmer sa propre personnalité.

Après M. Gouyer (Isère), *M. Georges Sarre, membre* du bureau exécutif, animateur du CERES, constate que les militants n'ont pas été passionnés par la préparation de la convention nationale. Selon lui, en 1920, lors du congrès de Tours, qui aboutit à la scission de la S.F.I.O. et à la création du parti communiste, personne n'a eu raison. Le parti socialiste, né en 1971, à Epinay-sur-Seine, lui paraît avoir ouvert une nouvelle période historique. Il invite les congressistes à bâtir un nouveau parti « pour l'autogestion » qui ne serait ni une formation bolchevique ni une *formation social-démocrate*. Les socialistes, estime-t-il, doivent définir une ligne de conduite autonome dans le cadre de l'union de la gauche permettant de conduire la crise actuelle du capitalisme jusqu'à la rupture. Il déplore, à ce propos, que le P.S. manque d'initiative et de présence militante.

Evoquant ensuite la situation au Portugal, M. Sarre fait naître des remous dans la salle en vantant les mérites du Mouvement des forces armées et en estimant que, grâce à lui, les conditions sont créées pour un passage rapide au socialisme. M. Roland Monnet (Ain) reproche au parti communiste dans son département de ne pas toujours jouer le jeu unitaire. M. Jean Rous juge que la conception communiste du pluralisme reste autoritaire puisque, selon le P.C.F., la phase de transition au socialisme doit rester dirigée par la classe ouvrière, c'est-à-dire par le parti communiste. Il estime que le parti socialiste doit poursuivre son offensive idéologique en vue de faire triompher un socialisme démocratique et autogestionnaire.

Après M. Dupuis (Dordogne), qui estime que le P.S. doit affirmer sa *présence sur le terrain*, et M. Fuchs, membre du comité directeur, qui pense que les socialistes doivent se préparer à canaliser un mouvement social. On entend encore MM. Coffineau, membre du comité directeur (CERES), Salomon (Paris), Escanez (Alpes-de-Haute-Provence) et Chapuis, membre du comité directeur, ancien secrétaire national du P.S.U. Ce dernier explique que la chance historique de la gauche est que le parti socialiste veuille construire le socialisme. Il se demande si telle est également la volonté du parti communiste et, si oui, quel socialisme le P.C.F. entend construire. Il reproche ensuite au CERES de vouloir réparer l'« erreur » de 1920, constituée par la scission entre communistes et socialistes, alors que l'histoire « n'avance qu'à coups de contradictions ».

Dimanche matin, M. Denis (Loir-et-Cher) se demande si le parti communiste n'a pas la volonté de casser le parti socialiste, et il constate qu'il est bien difficile d'être unitaire tout seul, alors que les communistes refusent les actions communes à la base. M. Jean Maire (Val-d'Oise), estime que la mutation des socialistes inquiète le P.C.F. dans la mesure où celui-ci n'a plus, en face de lui, un parti social-démocrate. Il réclame une implantation *prioritaire* du P. S. dans la classe ouvrière, et exprime sa méfiance pour les négociations au sommet.

M. Bianca, membre du comité *directeur, répond* à M. Georges Sarre sur la situation au Portugal. Il dénonce la politique suivie dans ce pays par le parti communiste. Selon lui, la stratégie du P. C. portugais consiste à vouloir conquérir seul le pouvoir, le parti socialiste était dans cette optique considéré comme un obstacle à contourner, voire à abattre. Il constate que le parti communiste portugais a refusé de signer tout pacte et tout programme le liant au parti socialiste. Il dénonce ensuite, sous les protestations de délégués du CERES, le contrôle exercé par le parti communiste sur la presse écrite portugaise par l'intermédiaire des typographes, ainsi que la « colonisation de l'Etat » et, notamment, du ministère du travail.

M. ROCARD : un cadeau à Valéry Giscard d'Estaing

M. Michel Rocard, membre du bureau exécutif, ancien secrétaire national du P.S.U., note que la polémique, au sein de la gauche, a constitué « *un considérable cadeau à Valéry Giscard d'Estaing* ». Il explique que si la polémique publique s'est dissipée, il n'en reste pas moins une situation difficile sur le tas. L'orateur se félicite toutefois de l'impavidité dont a fait preuve le parti socialiste au cours des derniers mois. Selon lui, les rapports entre communistes et socialistes ne doivent pas être traités en termes de rapports de forces mais de mutation réciproque. Il craint que la fin de la polémique ne signifie pas nécessairement un retour à l'union dans la mesure où l'on peut penser que le parti communiste est revenu à une *stratégie* d'auto*nomie totale* dans laquelle l'union n'est plus qu'un thème de discours.

M. Laignel, membre du comité directeur, propose d'ouvrir, avec le parti communiste, un débat sur le rôle de l'Etat, la notion de contrôle et la finalité de la construction européenne et de la *défense*. M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, animateur du CERES, constate que le XXI[e] congrès du parti communiste a réaffirmé le rôle propre de cette formation et a exprimé la volonté des communistes de « *faire rabattre aux socialistes quelque peu de leur superbe* ».

DU PARTI SOCIALISTE se sont vivement affrontés

gauchiste, sans aucune réalité politique ». Il a, en outre, accusé le CERES d'avoir gonflé les chiffres du secteur « entreprises » dont il avait la charge jusqu'au congrès de Pau. Le bureau exécutif doit arbitrer ce nouveau différend.

La détérioration constante des relations entre la majorité et la minorité du P.S. hypothèque l'action du parti. Déjà, comme en Haute-Garonne, certains cadres locaux du CERES quittent un P.S. qu'ils jugent inexorablement « social-démocrate » pour se rapprocher du P.C.F. En s'attachant à réhabiliter cette social-démocratie, M. Mitterrand a souligné, en le déplorant, que, au sein du P.S., chacun n'était pas sur les mêmes bases théoriques. Réflexion qui s'appliquait bien sûr au CERES, mais aussi à certains des amis du premier secrétaire que celui-ci a eu le désagrément de voir soudain troublés et s'interrogeant sur eux-mêmes lorsque le P.C.F. a engagé sa polémique.

C'est justement pour apprendre aux socialistes à mieux se connaître et à affirmer leur originalité que le comité directeur du parti a confié à M. Jean Poperen le soin de lancer une campagne nationale de propagande intitulée, par référence à l'élection présidentielle : « Un an après, la montée du parti socialiste ». Les socialistes vont notamment organiser à travers le pays mille réunions et fêtes populaires qui culmineront, le 23 juin, au Palais des Sports de Paris, avec un meeting auquel assistera M. Mitterrand. Des « journées de dialogue » sont en outre prévues, le 22 mai avec les « travailleurs », et le 31 mai et le 1er juin avec l'ensemble de la population.

THIERRY PFISTER.

Il constate que la division du mouvement ouvrier a toujours entraîné son impuissance, et il estime que, historiquement, communistes et sociaux-démocrates ont fait faillite. Néanmoins, il souligne que la social-démocratie n'a pas su analyser sa tendance à l'intégration au système bourgeois. En ce qui concerne le parti communiste, il note que celui-ci n'a pas jugé que la France soit mûre pour passer au socialisme, ni en 1936, ni en 1944, ni en 1968. Car, pour les communistes, les conditions ne sont réunies que lorsque le parti communiste est en mesure d'assumer le rôle dirigeant.

M. Chevènement estime que le véritable débat, au sein de la gauche, porte sur la nature « *du front de classe* », qui, selon lui, ne doit pas être conçu d'une manière simplement défensive. Il s'étonne, en outre, de voir le parti communiste paraître s'accommoder d'un parti socialiste de nature *social-démocrate, alors* que si les socialistes n'évoluent pas, ils ne pourront, à terme, que trahir. Enfin, il estime que l'étape de la démocratie avancée, proposée par les communistes, ne pourra être qu' « *un état très transitoire* ». Selon lui, la gauche devra très vite, une fois parvenue au pouvoir, s'attaquer au problème de la construction du socialisme. L'orateur s'interroge ensuite sur la nature du parti socialiste et se demande s'il s'agit déjà d'un « *parti de type nouveau* ». Il pense que la transformation n'est qu'amorcée. Il rappelle, par exemple, que les socialistes continuent de gérer de nombreuses villes avec des éléments centristes et il déplore au passage que M. Hintermann ait été sanctionné pour l'avoir dit. « *S'il existe une division au sein du parti socialiste*, poursuit-il, *c'est entre ceux qui veulent continuer la mutation amorcée et ceux qui entendent vivre sur l'acquis d'Epinay-sur-Seine.* »

Après avoir rendu hommage, au passage, au Mouvement des forces armées portugais, M. Chevènement conclut en souhaitant que de nouvelles convergences se réalisent au sein de la gauche, notamment sur la question du pluralisme, et il note que les convergences ne peuvent naître que dans l'action.

Après M. Debare (Seine-Saint-Denis), qui appelle au dépassement des méfiances réciproques entre socialistes et communistes, M. François Mitterrand prend la parole.

M. MITTERRAND : il faut retrouver la dialectique de l'alliance.

M. Mitterrand estime que la future convention nationale, consacrée à l'autogestion, permettra de répondre à la polémique par une meilleure définition théorique du parti socialiste. En ce qui concerne cette polémique, il constate que les critiques ont d'abord porté sur la pratique, puis sur la théorie. Ce changement de plan, c'est celui effectué à partir du moment où les critiques sur la pratique se sont épuisées d'elles-mêmes. Il déplore néanmoins que certains socialistes aient considéré qu'*a priori* le P.S. avait tort.

Reprenant ensuite ses analyses traditionnelles sur la « crise du capitalisme mondial », le premier secrétaire estime qu'il existe une sorte de « mythologie » dans les milieux communistes à ce sujet. Il explique que les communistes ont cru à leur victoire, soit par la guerre, soit à travers l'effondrement du capitalisme lors d'une crise. Faisant notamment référence à ses entretiens avec les dirigeants de l'Union soviétique, le député de la Nièvre note que les communistes ont renoncé à la guerre et que la crise reste donc, pour eux, l'explication fondamentale. Il rappelle qu'au début des années 30, le parti communiste était revenu à une position dure de « classe contre classe », lorsque le capitalisme avait connu une crise. Mais celui-ci n'était pas au bout de sa course.



(Dessin de PLANTU.)

Selon M. Mitterrand, le monde communiste a de nouveau acquis la certitude que les difficultés actuelles marquent, cette fois-ci, la fin du système capitaliste. Pour sa part, il ne développe pas une analyse aussi « optimiste », mais constate : « *Le monde communiste a opéré son durcissement comme s'il ne pouvait résister à l'aspect mythique, plus que scientifique, de son propre raisonnement.* »

Le premier secrétaire du P.S. entreprend ensuite de répondre à M. Jean-Pierre Chevènement et au CERES, à qui il reproche de simplifier le débat, au sein du P.S., au point de le rendre caricatural. Au passage, évoquant le Mouvement des forces armées portugais, le premier secrétaire se déclare « *réticent devant les associations d'anciens combattants, même ceux du 25 avril* ». Il souligne ensuite que l'union entre le parti communiste et le parti socialiste « *est un phénomène tout à fait exceptionnel* », qui n'a pas de précédent. « *S'il y a eu crise*, poursuit-il, *c'est parce que nous traitons une matière neuve. Il s'agit de la crise infantile de l'union de la gauche.* »

Répliquant toujours au CERES, M. Mitterrand interroge : « *Aurions-nous eu tort à Tours ?* » Il répond : « *Je pense que nous avions raison. Dans la conscience des militants socialistes, il y a ceux qui pensent que Léon Blum avait tort et ceux, dont je suis, qui pensent qu'il avait raison.* »

Le premier secrétaire justifie sa position par la défense des libertés et le refus d'instaurer le socialisme par n'importe quelle méthode. Il rappelle que si la social-démocratie a effectivement « *de vieux démons* », le communisme en a aussi, qui s'appellent « *le stalinisme* ». « *Il faut retrouver*, poursuit-il, *la dialectique de l'alliance qui a un effet favorable sur chaque partenaire. Mais il existe aussi une dialectique de la désunion. Et si la social-démocratie a pris certaines positions, c'est aussi parce qu'elle voyait comment se construisait le communisme. En 1947, aurions-nous dû être dans le camp communiste car il était, disait-on, celui de la classe ouvrière ? Pour ma part, je pense que ceux qui n'ont pas fait ce choix n'ont pas eu tort.* »

M. Mitterrand constate alors que le mouvement communiste a montré néanmoins plus de cohérence et de continuité que le mouvement social-démocrate. Il rend hommage aux militants communistes, à leur courage, et au fait qu'ils ont su, par leur action, préserver les chances de la classe ouvrière. Il estime que les socialistes ont un retard à combler, notamment au plan de l'élaboration théorique. Il déplore, à ce propos, qu'existe, chez les socialistes, « *une sorte de nostalgie du parti communiste, de sa théorie, de son comportement* ». Il ajoute : « *Comme les communistes en sourient, alors on passe à la critique du parti communiste sur sa gauche en lui reprochant son réformisme. Ce pot-pourri communo-gauchiste ne correspond, selon moi, à aucune réalité politique.* »

Après cette nouvelle attaque contre le CERES, le premier secrétaire annonce que le nombre des sections d'entreprises qui, selon M. Chevènement, s'élève à huit cents, est inexact. Il n'y en a, déclare-t-il, que trois cent quatre-vingt-seize, dont cinquante-quatre ont été créés depuis le congrès de Pau. « *Nous avons pris du retard* », déclare-t-il, en fixant pour objectif au P. S. deux mille sections d'entreprises en 1977. Il note aussi qu'aucun des courants qui traversent le parti socialiste ne peut se déclarer plus ou moins ouvrier qu'un autre.

En conclusion, M. François Mitterrand se déclare prêt à engager sans délai des discussions au plus haut niveau avec les partenaires du P.S. dans l'union de la gauche. Il déclare : « *J'espère que le parti socialiste sera celui qui aura tendu la main quand tout était encore possible pour donner au peuple de France les chances de sa victoire.* »

LA RÉSOLUTION

La convention nationale a adopté une résolution qui précise :

« *Une discussion importante a eu lieu sur les causes réelles et les effets de la polémique engagée contre le parti socialiste. Compte tenu de ces débats et des enseignements des actions communes menées contre la politique du pouvoir, la convention mandate le bureau exécutif pour proposer une rencontre au plus haut niveau entre les signataires du programme commun.*

» *Une telle rencontre permettrait en particulier aux communistes et aux socialistes de rechercher les moyens de l'approfondissement de l'union et des actions communes. Cette recherche pourrait, par exemple, se faire autour des thèmes suivants :*

» — *La crise internationale du capitalisme ;*

» — *La construction de l'Europe, la sécurité, la coopération et l'organisation de la paix.*

» *Le parti socialiste souhaite le développement des actions communes, notamment dans les entreprises, pour donner aux travailleurs les moyens de préserver leur emploi et leur pouvoir d'achat et pour lutter contre les effets de la crise. Pour sa part, il poursuivra ses actions propres et sa réflexion théorique sur l'édification du socialisme.* »

Les commentaires de la presse

LE FIGARO : la patience va payer.

« *La patience va payer. François Mitterrand s'en était bardé depuis le début de la querelle cherchée par le P.C. à ses alliés socialistes. Le voici en posture de reprendre langue avec Georges Marchais, sans avoir trop concédé. C'est la preuve qu'il ne fallait pas enterrer trop vite l'union de la gauche. Elle peut, maintenant, évoluer vers de nouvelles définitions et trouver un nouveau style de combat. (...) Dans l'immédiat, l'important sera de voir si l'action commune est possible, et sous quelles formes, dans la lutte contre un pouvoir encombré des retombées sociales de la crise économique. (...)*

» *L'un et l'autre [P.C. et P.S.] ont des révisions à faire. S'ils y parviennent en bonne intelligence, l'union de la gauche peut retrouver son crédit et, dans un premier temps, ressouder l'action syndicale en milieu ouvrier. C'est désormais probable.* »

(XAVIER MARCHETTI.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : les limites de l'union.

« *L'union de la gauche n'a absolument plus le même sens qu'auparavant. Elle est à la fois plus et moins riche. Plus franche et plus froide, en un seul mot plus lucide. Jusqu'à ce qu'une nouvelle opportunité électorale rallume la ferveur unitaire. D'ici là, les deux partenaires limiteront leurs relations à des discussions et à des accords conjoncturels, circonstanciels, ponctuels, qui éviteront de mettre en cause des enjeux idéologiques précis où leurs divergences risqueraient de se trahir.*

» *M. Mitterrand a évoqué, hier, les démons qui guettent respectivement les socialistes et les communistes. Mais il est révélateur qu'il n'ait pas tenté de les exorciser, et qu'il se résigne à ce que la gauche vive avec eux. Dans ce constat et dans cette réalité sont les limites de l'union.* »

(PHILIPPE TESSON.)

LA LETTRE DE LA NATION (U.D.R.) : les socialistes prennent leurs désirs pour des réalités.

« *Voilà donc les réponses aux questions que le P.C. posait depuis le mois d'octobre au P.S. On doute qu'elles soient jugées satisfaisantes, car ce ne sont pas les assurances données sur le refus de « gérer la crise du capitalisme » ni la proposition d'une réunion « au sommet » pour rechercher les moyens d'approfondir l'union qui peuvent faire oublier aux communistes les attaques dont ils viennent d'être l'objet dans ce qu'ils ont de plus précieux, c'est-à-dire leur originalité. En tablant sur un parti communiste qui soit à même d'abandonner son rôle spécifique, les socialistes prennent leurs désirs pour des réalités. Ils s'exposent, en attendant, à s'entendre redire ce que Marchais disait d'eux en février dernier, au lendemain du congrès de Pau : « Je retire l'im-» pression désagréable d'une di-» rection et d'un premier secré-» taire de plus en plus sûr de » lui et dominateur.* »

(YVES MICHELET.)

L'AURORE : l'inéluctable reclassement est retardé.

« *Que penser du dernier exploit oratoire de François Mitterrand ? Sans doute ceci : le premier secrétaire sait que les socialistes de saine tradition supportent de moins en moins la collusion aveugle avec le parti de Marchais. Il tente donc de les apaiser.*

» *Sur sa guche, il redoute l'emprise croissante du CERES (plus du quart du P.S. aujourd'hui) : son offre aux communistes est une fuite en avant.*

» *Ainsi discourant il masque les lézardes de son parti, mais il retarde l'heure de l'inéluctable reclassement qui interviendra le jour où tant et tant de socialistes fourvoyés se réveilleront de ce qui n'est plus pour eux qu'un cauchemar.* »

(J. VAN DEN ESCH.)

POLITIQUE

Les communistes acceptent une rencontre « au sommet » avec les socialistes

(Suite de la première page.)

M. Mitterrand a fait observer, dans son intervention devant la convention, que les reproches communistes sur le comportement de son parti avaient vite cédé le pas à la critique théorique. Simplement parce que le premier terrain n'était pas solide, l'accusation faite aux socialistes de se préparer à *« gérer la crise* du capitalisme » relevant — selon lui — du procès d'intention. En revanche, le terrain des divergences doctrinales entre les deux principaux courants de la gauche était plus sûr. Les communistes y sont revenus rapidement et M. Mitterrand les a suivis.

Le premier secrétaire du P.S. a expliqué que lui-même et ses amis n'avaient jamais nié le caractère mondial de la crise que traverse le capitalisme. A la différence des communistes, les socialistes, s'ils ne sous-estiment pas la gravité de la situation créée, ne pensent pas qu'elle est historiquement décisive : la révolution n'est pas, selon eux, derrière la porte. M. Mitterrand pense que, sur ce point, les communistes se trompent, car leur approche du phénomène de la crise est — assure-t-il — plus mythique que scientifique. (Notons au passage la gravité de la critique faite à la démarche marxiste, qui se prétend scientifique, de ne point l'être.)

La divergence d'appréciation reste entière et, au moment où M. Mitterrand exposait son point de vue, M. Marchais assurait devant le congrès du Mouvement de la jeunesse communiste : *« Le capitalisme est une vieille société à bout de souffle... Il atteint désormais ses limites historiques. Il faut en finir avec lui. »*

Les « vieux démons »

L'avenir tranchera, mais pour le présent les socialistes pensent avoir raison et M. Mitterrand ajoute que le passé ne leur donne pas tort non plus, quels qu'aient été leurs errements. Depuis longtemps la social-démocratie n'avait trouvé un défenseur si ardent. Plus qu'un plaidoyer, c'est un discours de réhabilitation qu'a prononcé le premier secrétaire du P.S. Léon Blum, a-t-il expliqué, a eu raison, en 1920, de ne pas accepter les conditions d'adhésion à l'Internationale communiste. Les socialistes n'ont pas à se sentir coupables d'avoir été rejetés à droite par la conjoncture historique de la guerre froide. Tous les torts ne sont pas de leur côté et, s'ils doivent se méfier des vieux démons (le retour à la troisième force), ils ne doivent pas oublier que *« le démon du communisme, c'est quand même le stalinisme »*.

Aussi bien, en face du mouvement marxiste-léniniste, qui, selon M. Mitterrand, a montré historiquement plus de cohérence et plus de continuité, le courant socialiste doit raffermir ses bases théoriques, notamment en approfondissant le contenu de l'autogestion. Le P.S., qui n'a jamais sacrifié les libertés aux exigences de la lutte des classes, a pour vocation, selon son premier secrétaire, de continuer à défendre ce qui le distingue en tant que formation politique, en tant qu'apport historique : une conception des rapports entre l'Etat et le citoyen, entre l'homme et la société. Il refusera de *« laisser succéder à une tyrannie une autre tyrannie »* ou de faire *« le bonheur du peuple malgré lui »*. En conséquence, les socialistes n'ont pas à imiter les communistes. *« Soyons nous-mêmes »*, dit M. Mitterrand à ses amis.

En écho, M. Marchais recommande aux jeunes communistes : *« Soyez pleinement vous-mêmes ! »* Ces encouragements éclairent le cadre nouveau des relations au sein de la gauche. Chacun des deux principaux partis ne veut rien perdre dans cette alliance, ni en quantité ni en qualité. L'union continue, mais la concurrence est plus serrée. M. Mitterrand a rappelé que la dialectique de la désunion conduirait chaque parti à céder à ses vieux démons. Il n'a pas caché non plus la contradiction de la dialectique de l'union. Celle-ci vient de connaître *« sa crise infantile »*. Il y en aura d'autres, car, en concourant au même but — une société socialiste, — avec des méthodes différentes, les deux partis seront nécessairement conduits à s'affronter encore. L'union de la gauche gagne ainsi en lucidité ce qu'elle perd en enthousiasme. C'est la rançon de la maturité.

ANDRÉ LAURENS.

● *L'Académie des sciences de l'U.R.S.S.* a décerné les médailles d'or « Karl Marx » pour 1975 à Jacques Duclos, membre du bureau politique du parti communiste français décédé le 25 avril dernier, et à M. Mikhail Souslov, membre du bureau politique du parti communiste soviétique. La médaille d'or « Karl Marx » est la plus haute distinction décernée par l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. et elle récompense *« des résultats remarquables dans le domaine des sciences sociales »*.

● *La commission de coopération* de l'Association internationale des parlementaires de langue française, réunie depuis vendredi 2 mai au Sénat sous la présidence de M. Raouf Bundhun, député de l'île Maurice, a achevé samedi ses travaux auxquels ont participé les délégations parlementaires de vingt-six pays.

Représentant deux nouvelles sections, des parlementaires du Brésil et de l'Iran ont siégé pour la première fois à la commission. Pour la première fois également, la Grèce et la Syrie avaient délégué des parlementaires en tant qu'observateurs. L'assemblée générale de l'A.I.P.L.F. se réunira du 5 au 20 septembre à l'île Maurice.

DEVANT LE CONGRÈS DU « MOUVEMENT DE LA JEUNESSE COMMUNISTE »

M. Georges Marchais : il n'est pas d'autre chemin que la lutte

Les quelque mille cinq cents jeunes délégués — *dix-neuf ans* d'âge moyen, — qui ont participé pendant quatre jours aux travaux du congrès national du Mouvement de la jeunesse communiste, au Palais des sports de Nanterre, ont approuvé dimanche 4 mai le rapport d'activité présenté par M. Jean-Michel Catala (« le Monde » du 3 mai). Celui-ci a été réélu secrétaire général. Le congrès a décidé de transformer en bimensuels ses deux mensuels, « Avant-Garde », organe du M.J.C., et « Clarté », organe de l'Union des étudiants communistes, d'intensifier la campagne de recrutement, afin d'atteindre, au 31 août 1975, le chiffre des cent mille adhérents contre soixante-dix mille actuellement, de lancer, du 28 mai au 28 juin, une campagne « contre le chômage, pour l'emploi ».

De fait, si M. Georges Marchais a appelé les jeunes communistes à la lutte, une « lutte tous azimuts », comme l'a dit M. Catala, c'est le problème de l'emploi, et particulièrement de l'emploi des jeunes, qui est désormais au premier rang des revendications. Ces quatre jours de congrès ont montré que les militants du M.J.C., ardents et studieux, vibraient surtout, d'une part à l'évocation des combats anti-impérialistes (les délégués des deux Vietnam, de l'U.R.S.S. et du Chili ont reçu une ovation enthousiaste), d'autre part au souvenir de l'action menée au premier trimestre pour un statut démocratique du soldat. Il s'agissait donc d'orienter cette foi et cette énergie vers l'objectif devenu prioritaire : la bataille contre le chômage. Sur ce terrain, les jeunes communistes, qui ont prouvé dans les autres secteurs leur capacité à supplanter les gauchistes — leurs véritables concurrents, plus que les socialistes, rarement attaqués, d'ailleurs, en cours du congrès, — entendent être à la tête des luttes. — T. F.

Dimanche après-midi, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C., prononce le discours de clôture, et salue d'abord la victoire du peuple vietnamien. Il dénonce ensuite la politique de M. Giscard d'Estaing. *« Jamais*, souligne-t-il, *un pouvoir n'a tant promis et si peu donné. Ce pouvoir, c'est celui de la démagogie, du faux-semblant et du mensonge.*

» A cet égard, il ne recule devant rien. C'est ainsi que, dans la dernière période, les dirigeants du pays nous accusent, nous, les communistes, de sortir de la légalité, de provoquer la violence. C'est le comble du cynisme ! Car ceux qui manient la violence, ceux qui foulent aux pieds la démocratie, ce sont eux : les hommes du grand capital et leurs valets.

» (...) Dans cette violence, nous, les communistes, nous n'avons aucune part. Nous l'avons dit et nous le répétons : ni la violence ni l'illégalité ne viennent et ne viendront jamais de nous. »

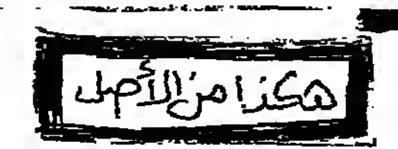
Enfin, M. Marchais affirme qu'*« il n'est pas d'autre chemin que la lutte : la lutte pour que la vérité se fasse jour sur les causes de la crise et les moyens d'en sortir. La lutte pour imposer des reculs au patronat et au pouvoir, comme viennent de nous en donner l'exemple les travailleurs de chez Renault. La lutte pour que dans la voie de la grande campagne nationale de meetings communs, l'union de la gauche soit une véritable alliance de combat contre la politique du pouvoir et pour le triomphe du programme commun. La lutte pour forger autour de ce programme commun un rassemblement majoritaire de notre peuple, un rassemblement suffisamment conscient et déterminé capable d'imposer à la grande bourgeoisie les changements démocratiques profonds. »*

Auparavant, M. Jean-Michel Catala, réélu secrétaire général du mouvement, avait notamment déclaré : *« Les jeunes communistes sont déterminés à monter une garde vigilante autour de l'union. L'union est le moyen de la victoire du peuple : elle est le résultat du patient et dur combat des communistes. Elle ne sera jamais irréversible : la tentation de la collaboration de classe sera toujours forte chez nos alliés socialistes. Pour qu'aujourd'hui l'union soit déterminée et combative, pour que demain sa victoire ne signifie pas retour aux vieilles combinaisons politiciennes mais mise en œuvre résolue du programme commun, il faut qu'en son sein la force et l'influence des révolutionnaires soit déterminantes. La différence entre Schmidt, Wilson et Mitterrand, c'est que Mitterrand a été obligé de signer avec nous le programme commun de gouvernement. »*

LA DIRECTION DU MOUVEMENT

Secrétaire général : M. Jean-Michel Catala.

Membres du secrétariat : M. Pierre Zarka, Mlle Slyviane Ainardi, MM. Jean-Charles Eleb (secrétaire de l'Union des étudiants communistes), Jacques Planche, Patrick Staat.



LE P.S.U. : la politique d'exploitation des travailleurs persiste.

M. Michel Mousel, secrétaire national du P.S.U., a condamné la politique gouvernementale d'austérité, ainsi que la « relance » actuelle, devant le bureau national de son parti, qui s'est réuni, le 3 mai, à Marseille.

« Nous ne voyons pas proposer, a-t-il notamment déclaré, *d'alternative à la politique d'exploitation qui remette en cause fondamentalement le système actuel. Les mesures dites de relance ne sont que la deuxième phase d'un plan faisant reposer sur les travailleurs la menace du chômage et le poids financier de la réorganisation de l'industrie française qu'entreprennent les grandes sociétés profitant de la crise. »*

Le P.S.U. préconise de populariser, en liaison avec les partis de gauche et les syndicats, des solutions dans lesquelles les travailleurs touchés par la crise définiraient eux-mêmes comment orienter leur production pour qu'elle profite directement à leur classe. Ainsi dans le bâtiment et l'automobile, deux secteurs particulièrement atteints, les efforts pourraient-ils porter sur la construction de logements sociaux et d'équipements de quartier, sur la fabrication de moyens de transports plus conformes aux besoins des travailleurs.

M. FASSEAU : l'U.J.P. pourrait voter pour certains candidats de gauche.

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Jean-Paul Fasseau, président national de l'U.J.P., était à Lille samedi 3 mai pour réorganiser son mouvement dans le Nord et le Pas-de-Calais. Depuis un an, les jeunes de l'U.J.P. de ces deux départements étaient tiraillés, les uns rejoignent l'U.D.R., les autres ralliant M. Jobert. Un nouveau secrétaire régional, M. Jean-Philippe Mollet, a donc été installé à Lille. M. Fasseau, à l'issue de cette réunion, a tenu une conférence de presse et a notamment déclaré : *« Nous ne nous situons ni dans la majorité ni dans l'opposition. Nous refusons de nous laisser enfermer dans l'un de ces deux blocs. »* M. Fasseau a attaqué vivement la politique du pouvoir actuel. *« Elle ne nous offre que quelques réformes qui ne sont pas de structure, mais qui ont l'avantage de ne rien coûter aux contribuables... »*

Le président de l'U.J.P., qui revendique actuellemnt trente et un mille adhérents, a affirmé que son mouvement serait représenté lors des prochaines consultations électorales, et il a précisé : *« Dans certains secteurs où nous ne présenterons pas de candidat, nous pourrons appeler à soutenir un candidat de gauche contre un candidat de l'actuelle majorité qui serait marqué trop à droite. »*

● *Une permanence U.D.R. saccagée à Paris.* — La permanence de la première circonscription U.D.R. de Paris, 56, rue de l'Hôtel-de-Ville, a été saccagée samedi 3 mai après-midi. M. Pierre Charles Krieg, député U.D.R. de cette circonscription, et les conseillers de Paris de ce secteur précisent que l'agression est due à « un groupe de gauchistes qui participaient à une manifestation d'ailleurs interdite par la police ». Ils condamnent *« cet acte de vandalisme qui témoigne du plus parfait mépris envers les libertés politiques en usage dans toutes les vraies démocraties, ainsi que l'emploi de la violence comme moyen d'imposer son idéologie ».*

CINQ CANDIDATS A L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DU TARN

La date de l'élection législative partielle de la deuxième circonscription du Tarn a été fixée au 25 mai pour le premier tour ; en cas de ballottage, le second tour se déroulera le dimanche 1er juin. Cette consultation est consécutive à la démission de M. Louis Donnadieu, député U.D.R., qui a renoncé à son mandat pour ancien secrétaire d'Etat — dont il était le suppléant — de retrouver son siège.

Outre M. Limouzy, cons. gén., maire de Castres, quatre candidats sont en présence. Il s'agit de Mlle Chantal Cauquil, Lutte ouvrière ; M. Jean Ortiz, P.C. ; M. Bernard Raynaud, rad. de gauche, et M. Michel Tournier, P.S.

En 1973, M. Jacques Limouzy, qui se présentait sous l'étiquette U.R.P.-U.D.R., avait été élu dès le premier tour avec 30 589 voix contre 13 571 à M. François Alquier, U.G.S.D.-rad. de gauche ; 4 600 à M. Jean Ortiz, P.C. ; 4 123 à M. Victor Reozo, réf.-Centr. dém. ; 2 145 à M. André Croste, P.S.U., et 1 461 à Mlle Chantal Cauquil, L.O., sur 72 063 inscrits, 62 537 votants et 60 488 suffrages exprimés.

DEVANT LE CONGRÈS DU FRONT NATIONAL

M. Le Pen reprend et accentue ses attaques contre le communisme

Montpellier. — Le troisième congrès du Front national s'est réuni du jeudi 1er au dimanche 4 mai, à La Grande-Motte. La première journée a principalement été consacrée, après une minute de silence en hommage au Vietnam du Sud, à l'audition d'un très long discours de M. Jean-Marie Le Pen : le président du Front, qui a été réélu, a en effet présenté un rapport moral et de politique générale fort détaillé. Un an après la campagne présidentielle, à l'occasion de laquelle il avait porté les espoirs d'une partie de l'extrême droite, l'ancien député a dressé devant l'auditoire — deux cents délégués environ — un réquisitoire sévère contre la politique de M. Giscard d'Estaing et du gouvernement ; mais c'est surtout la situation internationale qui a retenu son attention, principalement en ce qui concerne l'Indochine.

Les journées de vendredi et de samedi ont été consacrées aux travaux des commissions et à la discussion de leurs rapports, discussion qui a parfois été assez vive.

Qu'il s'agisse de la partie publique des travaux des délégués et des propos de leur président ou des réflexions qui ont été échangées dans le huis clos des commissions, le congrès a mis en lumière deux données : le renforcement de l'anticommunisme de M. Le Pen et de ses amis et la nécessité qui est la leur d'assurer la vie de leur mouvement.

L'ancien candidat à l'Elysée a eu, dimanche, des formules d'une exceptionnelle virulence : s'il a pris soin de déclarer que *« seul est viscéral chez nous l'attachement à la patrie »*, il n'a pas hésité à affirmer : *« Nous sommes à la veille* d'*affronter physiquement le danger soviétique et le temps n'est pas de nous interroger sur l'habillement* de *ceux qui tireront à nos côtés. »* Le bureau du mouvement a d'ailleurs été mandaté pour lancer cette année une campagne d'opinion contre le *« péril rouge ».*

Les récents événements d'Indochine sont venus, estime M. Le Pen, confirmer le bien-fondé de ses précédents cris d'alarme et l'imminence d'un affrontement *« entre le monde communiste et le reste de la planète »*, affrontement qui sera *« une lutte à mort dont l'extermination de l'un par l'autre sera le terme ».* Ni

De notre envoyé spécial

l'anticommunisme ni l'antisoviétisme ne sont choses nouvelles à l'extrémité de l'éventail politique, mais c'est la première fois depuis fort longtemps que M. Le Pen emploie pour les illustrer un vocabulaire aussi musclé.

Une devise parachutiste

Le congrès s'est, d'autre part, interrogé longuement sur le présent et l'avenir du Front national. Son souci majeur peut être résumé par la devise d'un régiment parachutiste, auquel son président a fait allusion à la tribune : « Etre et durer. »

« Etre » : beaucoup de délégués se sont inquiétés des moyens dont disposera leur mouvement — et, au delà, l'ensemble de leur famille politique — pour *« sortir enfin du ghetto »*, comme il a été dit à plusieurs reprises en commission, et *« accéder à la grande et à la moins grande information »*. Le Front a le sentiment que s'est bâti autour de ses idées, de son action, un mur de silence qu'il suffirait de briser pour que de nombreux Français se reconnaissent en lui et le rejoignent. Il compte développer se propre presse, le bulletin intérieur, *Militants*, devenant une revue trimestrielle jusqu'à ce que le mensuel *le National* puisse devenir hebdomadaire, sans doute à la fin de l'an prochain. Le « quatrième pouvoir », d'une manière générale, a longuement retenu l'attention du congrès.

« Durer » : M. Le Pen y a insisté lors de son intervention finale. Il s'agit de rompre avec l'attitude velléitaire qui caractérise l'extrême droite depuis la libération et d'en finir avec ce qu'il a appelé les « mouvements chouaniques ». L'ancien député a d'ailleurs présenté à ses amis une énergique défense et illustration des partis politiques en général et les a pressés d'ouvrir leur mouvement pour qu'il devienne *« non plus seulement un club de pensée, mais le grand parti de toute la droite populaire ».*

Le Front escompte simultanément, comme l'a expliqué son président, à la fois le retour en son sein de certains des « fils prodigues » qui l'ont quitté à l'automne dernier pour fonder le parti des Forces nouvelles (dont il estime en général qu'il n'a absolument pas réussi sa percée politique à droite malgré d'importants moyens matériels) et l'arrivée d'« ouvriers de la onzième heure », électeurs de M. Giscard d'Estaing, déçus par *« la politique de gauche de cet homme porté au pouvoir par la droite et qui gouverne avec deux chambres : l'IFOP et la SOFRES »*, même si ces électeurs ont longtemps boudé M. Le Pen et ses amis.

Des propositions précises ont été faites dans un certain nombre de domaines. En ce qui concerne la famille, par exemple, les congressistes ont souhaité qu'une politique d'encouragement à la natalité soit mise en œuvre, que les mères au foyer reçoivent un salaire, que le calcul de l'assiette de l'impôt sur le revenu tienne mieux compte du nombre d'enfants par foyer et qu'un vote plural soit attribué aux pères et mères de famille nombreuse. Dans le domaine militaire, le Front national demande que la part du produit national brut consacrée à l'armée soit portée 5 %, contre 2,9 actuellement.

BERNARD BRIGOULEIX.

Les élections municipales

SUCCÈS SOCIALISTE A CHARTRES

EURE-ET-LOIR : Chartres (2e tour).

Inscr., 20 107 ; vot., 11 505 ; suffr. expr., 11 175.

Liste d'union pour le progrès et l'action municipale, composée de MM. Georges Lemoine, P.S., cons. gén. et cons. rég., Yves Plassard, P.S., et Bernard Plaze, 6 396 voix, 3 sièges ; liste d'Action municipale, composée de MM. Jean Legué, Centre dém., anc. cons. mun., André Boisroux et Pierre Rousselet, 4 779.

[Il s'agissait de compléter le conseil municipal à la suite du décès du maire, Marcel Ganjard, sans étiquette, favorable à la majorité, survenu le 24 mars. Outre celui du maire, deux sièges étaient vacants depuis le décès de Pierre Chassanne, adj. au maire, ex-S.F.I.O., et la démission de M. Jean Legué, qui se représentait. M. Legué avait donné sa démission dès la première réunion du conseil municipal, élu en mars 1971, parce qu'il ne voulait pas « cautionner le conservatisme » par sa présence.

En 1971, la liste conduite par le maire sortant, M. Marcel Ganjard, avait été élue dès le premier tour avec 8 738 voix sur 17 815 inscrits et 11 315 suffrages exprimés. Les trente et un élus de cette liste se répartissaient ainsi : 10 act. loc., 8 Centre dém., 4 rad., 3 soc. exclus, 3 rép. ind., 2 U.D.R. et 1 P.D.M. La liste conduite par M. Georges Lemoine, et composée de P.C., de P.S. et de membres de la Convention des institutions républicaines, avait obtenu 4 557 suffrages.

Alors qu'en 1971 la gauche présentait une liste unique, cette fois-ci l'union n'a pu se réaliser à la suite du refus du parti socialiste de faire liste commune avec le parti communiste. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 20 107 ; vot., 11 501 ; suffr. expr., 11 253 ; liste d'union pour le progrès, conduite par M. Lemoine, 4 226 voix ; liste d'action municipale, conduite par M. Legué, 3 003 ; liste d'union pour la qualité de la vie et l'expansion, soutenue par le conseil municipal et conduite par M. Patrick Montfort, rép. ind., 2 351 ; liste pour l'union de la gauche, la victoire et l'application du programme commun, conduite par M. André Bonjour, P.C., 1 673. La liste conduite par M. Lemoine, et présentée par le P.S., le Mouvement des radicaux de gauche et le Club d'études et de réforme de l'agglomération chartraine (CERAC), qui a bénéficié du désistement de la liste du P.C., a réalisé au second tour un score supérieur de 497 voix au total des voix obtenues par les deux listes de gauche au premier tour. En revanche, la liste conduite par M. Legué, pour laquelle s'était désistée la liste conduite par M. Montfort, n'a pas rassemblé l'ensemble des voix qui se sont portées au premier tour sur les deux listes favorables à la majorité, la perte étant de 575 suffrages.

Cette perte de voix semble s'expliquer par le fait que des électeurs de la liste de M. Montfort se sont abstenus pour le second tour, alors que la liste de M. Lemoine a bénéficié d'un appart d'électeurs qui ne s'étaient pas prononcés au premier tour.]

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

EQUIPEMENT

● *M. André Canals*, administrateur des postes et télécommunications, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, et Mlle Geneviève de Saint-Seine, chargée de mission.

COMMERCE EXTERIEUR

● *M. Alain Chastagnol*, agrégé de l'université, est nommé conseiller technique au cabinet de M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur.

HISTOIRE

AUTOUR DE CHARLES

Deux livres de Jean-Louis Debré sur les idées constitutionnelles du général

Le général de Gaulle ne s'est pas toujours fait une certaine idée de la Constitution. Tant qu'il n'était qu'un *officier de valeur*, clairvoyant et cultivé, mais terriblement militaire, il avait sa conception du chef et de l'Etat, mais non des institutions. Et jusqu'à présent l'on manquait de précisions sur la façon dont il s'était, une fois entré en politique, peu à peu forgé sa doctrine.

Deux livres de Jean-Louis Debré, assistant à l'université de Paris-XI, viennent combler cette lacune. Le premier s'intitule *les Idées constitutionnelles du général de Gaulle* et a obtenu récemment le prix Edmond-Michelet. Il s'agit en fait de la thèse de doctorat en droit de l'auteur. Le genre n'a donc rien de littéraire. Et comme Jean-Louis Debré ne fait pas mystère de ses convictions gaullistes, il n'a rien de particulièrement critique non plus.

Les premières idées constitutionnelles précises du général de Gaulle datent en fait de la libération. Auparavant il a toujours, délibérément, été le plus vague possible. Il n'a commencé à parler de la « forme républicaine » du gouvernement qu'en mai 1942, de démocratie que l'année suivante. Ce n'est qu'en juillet 1945 qu'il insiste — c'est le premier de ses grands thèmes futurs — sur la restauration de l'autorité de l'Etat et sur la nécessité d'un gouvernement stable. En revanche, le mode de scrutin proportionnel retenu pour l'élection des Constituantes n'a rien d'une préférence doctrinale : ce n'est que la méthode conjoncturelle qui lui paraît le mieux faite pour éviter un raz de marée communiste. Et malgré Michel Debré qui souhaite qu'il présente un projet de Constitution, il quitte le pouvoir sans vraiment avoir exprimé ses préférences. Ou plutôt si : sur un point il a pris date ; l'Assemblée ne saurait avoir le monopole de la souveraineté populaire. C'est le germe de sa conception du monarque républicain qu'il a ainsi planté avant de s'en aller.

Mais ses premières véritables prises de position constitutionnelles, ce sont bien sûr, en juin et septembre 1946, les célèbres discours de Bayeux et d'Epinal. Là, le repoussoir du « régime des partis » aidant, on trouve déjà le rééquilibre des pouvoirs au bénéfice du chef de l'Etat. C'est de lui que doit émaner le gouvernement, pas du Parlement. Il peut dissoudre la Chambre basse. Il est élu par un collège élargi. Seul ou presque, le référendum législatif manque à la panoplie. Les conversations répétées avec Michel Debré et René Capitant, les notes inlassables du premier, ont porté leurs fruits. Le chef du R.P.F. prend aussi position en faveur du scrutin majoritaire de liste départemental. Il est excessif de dire que, quand arrive 1958, le général de Gaulle n'a plus qu'à transcrire en termes juridiques les principes qu'il a choisis. Au moins sont-ils fort clarifiés.

Le retour au pouvoir, justement, est présenté par Jean-Louis Debré avec quelque angélisme. En revanche, sur l'élaboration pratique de la Constitution, la moisson d'informations est belle. Le général est l'inspirateur, Michel Debré le maître d'œuvre.

En fait, dès sa première conversation avec son garde des sceaux, la plupart des lignes directrices sont acquises. Pourtant, le général n'a *pas encore sa religion* sur la question de savoir si le gouvernement doit être responsable ou non devant l'Assemblée. Michel Debré l'y pousse *de toutes ses forces* avec succès. Le projet de Sénat sera substantiellement remanié. Il perdra ainsi en route l'une de ses composantes, la représentation socio-professionnelle, à laquelle, pourtant, tenait fort le général. Il faut trancher aussi entre deux conceptions de la Communauté, le modèle fédéral et le modèle confédéral. Et quatre sujets font notamment l'objet de discussions infinies : définition du collège électoral du président, le futur article 16, le statut des suppléants et les modalités de l'engagement de la responsabilité gouvernementale.

Plusieurs idées intéressantes capotent, malgré l'insistance de Michel Debré : ainsi l'incompatibilité entre les fonctions de ministre ou le mandat de député, d'une part, et la présidence d'un conseil général ou la mairie d'une grande ville, d'autre part. Ce n'est pas encore sous cette République-là que les ministres feront leur travail à plein temps ou que les députés se comporteront toujours en élus nationaux. Autre exemple : le contrôle annuel des ressources et des dépenses des formations politiques, qui est l'un des moyens d'une moralisation de la vie publique qui ne serait pourtant pas inutile... Quelques engagements importants et téméraires sont pris : en réponse à Paul Reynaud, président du comité consultatif constitutionnel, le général de Gaulle affirme le plus clairement du monde que le gouvernement n'étant pas, *dans la nouvelle Constitution*, responsable devant le président, celui-ci ne peut révoquer le premier ministre. Théorie spectaculairement bafouée par Georges Pompidou en 1972, lorsqu'il remercia Jacques Chaban-Delmas, quelques jours après que celui-ci se fut imprudemment fait plébisciter par la majorité au Palais-Bourbon.

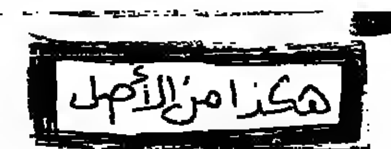
Cent autres précisions sont apportées dans le livre de Jean-Louis Debré qui, comme le veut la règle du genre, doit aussi assaisonner son travail de références aux grands hommes de l'histoire des idées politiques. *Ainsi Kant est-il mobilisé* à la rescousse du général, ce qui se soutient à la rigueur. Ainsi, à un autre moment, Jean-Jacques Rousseau est-il invoqué non loin du R.P.F. Le rapprochement est plus étrange.

L'autre livre de Jean-Louis Debré — *la Constitution de la Ve République* — vient de paraître. Outre une préface vigoureuse de Michel Debré, il est pour l'essentiel composé d'une série de documents souvent inédits absolument remarquables : deux projets constitutionnels de Michel Debré datant de 1946 et de 1948 ; les procès-verbaux (lorsqu'ils ont été tenus, c'est-à-dire essentiellement au début) des travaux du groupe des experts en 1958, donc de ceux qui, sous la direction de Michel Debré, ont vraiment élaboré la Constitution de la nouvelle République : les différentes moutures des principaux articles, après examen du général de Gaulle, discussion des ministres d'Etat, avis et propositions du comité consultatif constitutionnel, observations du Conseil d'Etat. *On y retrouve* l'inspiration du général de Gaulle, l'influence et la patte de Michel Debré, le jeu croisé des opinions et des consultations. Bref, à la fois une source historique substantielle et une mesure objective, parfois involontairement cruelle, des décalages entre les intentions et la pratique. Dommage seulement que l'appareil critique n'ait pas été plus fourni.

ALAIN DUHAMEL.

★ Jean-Louis Debré : *les Idées constitutionnelles du général de Gaulle*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, collection « Bibliothèque constitutionnelle et de science politique », 1974, 461 pages, 100 F.

★ Jean-Louis Debré : *la Constitution de la Ve République*, P.U.F., collection « Droit d'aujourd'hui », 340 pages, 52 F.



DE GAULLE

LES SOUVENIRS DE JACQUES VENDROUX

Les nostalgiques trouveront leur part dans ce deuxième et dernier volume des souvenirs de Jacques Vendroux, mais ceux qui, avec son beau-frère, entendent de Gaulle leur confier : « Bien qu'ils n'aient pas voulu que j'achève ma tâche je laisserai ce qu'il faut pour que d'autres comprennent la nécessité de la poursuivre... ou de la reprendre plus tard », ceux-là sont comblés. De deux manières.

D'abord, Jacques Vendroux, par la fidélité — discrète mais précise — de ses cahiers tenus au jour le jour, éclaire les deux dernières années de la vie du général de Gaulle : c'est-à-dire les circonstances de son départ des affaires et son jugement sur ces circonstances et ses successeurs. En mai 1968, de Gaulle était hostile à la réouverture de la Sorbonne, et la confirmation de ce point d'histoire ainsi que la marque constante de confiance en Christian Fouchet sont cette fois définitives. De Gaulle aussi ne se faisait aucune illusion, même après le 30 mai, sur la gravité de la situation ni sur la démission des caractères quasi générale parmi ceux qui continuaient de se réclamer de lui ; démission, quand il ne s'agit pas de trahison : l'actuel secrétaire général adjoint de l'U.D.R., Albin Chalandon, reçoit à cet égard la palme qu'il a publiquement recherchée à cette époque par son diagnostic sur de Gaulle... Dans ce théâtre de l'ambigu, le mérite de la franchise revient à d'autres « fidèles » : « Comme je prends la galerie qui conduit des Quatre-Colonnes à la salle des conférences, je me sens pris par le bras et entraîné dans l'embrasure d'une des grandes fenêtres qui donnent sur la cour de Bourgogne... C'est Waldeck Rochet, secrétaire général du parti communiste, qui, sans se cacher de ses amis ni paraître troublé par les regards étonnés de quelques-uns des miens, veut m'entretenir en un court aparté. Il me déclare sans ambages : « Surtout insistez » pour qu'on ne cède pas... Il ne » faut pas qu'« il » s'en aille ! »

La suite est transparente : Jacques Foccart déconseillant au beau-frère du général toute initiative pour que Georges Pompidou annonce fermement qu'il ne serait pas candidat en cas de victoire du « non » ; l'étonnement de de Gaulle de voir Michel Debré persévérer dans sa participation au gouvernement après l'élection présidentielle de 1969, alors qu'il eût été plus efficace au-dehors. Les circonstances de la création, puis du dévoiement de l'amicale parlementaire Présence et Action du gaullisme sont précisées. Jacques Vendroux prend cette initiative pour, un an après, s'en écarter, constatant son noyautage, initiative et écart suivant l'approbation expresse du général de Gaulle, lequel écrit aussi à l'ancien président de la commission des affaires étrangères son approbation pour les interventions de ce dernier à la suite de la conférence de La Haye, en décembre 1969, ou de l'octroi de ressources propres au « Parlement » européen en avril 1970.

Ce guide pour écrire et relire l'histoire d'un règne éclatant vaut pourtant plus encore par les dossiers qu'il présente au jour le jour, et notamment celui de l'Europe, au sujet de laquelle Jacques Vendroux rapporte les jugements et les intentions du général, parfois au jour le jour, et confirme l'imprimatur donné à l'époque par de Gaulle à certaines des initiatives ou positions de son beau-frère. Ce sont les principes toujours actuels du refus de toute supranationalité qui amènent à la fusion des traités plutôt qu'à la seule fusion des exécutifs, au refus — tant que de Gaulle est là — d'octroyer à l'Assemblée de Strasbourg une autonomie financière ou à la Commission des pouvoirs qu'elle ne tiendrait pas du traité. C'est l'affirmation que « le jour où l'on remettrait en cause la règle de l'unanimité que j'ai imposée à nos partenaires, la France quitterait le Marché commun ». C'est cette analyse que « les Français se fichent pas mal de l'Europe ». Certes, si on leur demande : « Voulez-vous qu'on construise l'Europe ? », ils répondent : « Bien sûr ! » (...) Mais si on ajoute : « Vous acceptez donc d'être dirigés par un gouvernement européen composé d'étrangers qui régleront votre destin », alors ils lèvent les bras au ciel. A part trois Maurice Faure, trois Pleven et trois Guy Mollet, ils crient : « Jamais ! ». Cette prédiction enfin : « Le jour où l'Angleterre fera partie du Marché commun, ce sera pour le démolir. »

« L'ardeur et la conviction »

L'œuvre de mémorialiste comme la leçon de choses que Jacques Vendroux nous donne sont d'autant plus précieuses qu'elles sont d'un homme lucide. Ainsi l'éviction en juillet 1968 de Valéry Giscard d'Estaing de la présidence de la commission des finances est-elle jugée comme l'inutile imprudence qu'elle fut ; Jacques Vendroux est pourtant sans aménité pour celui qui, « après s'être servi du gaullisme pour gravir les premiers échelons de la hiérarchie politique, ... use maintenant cyniquement de l'antigaullisme pour se hisser au degré supérieur ». Pourtant notre auteur pèche par modestie quand il s'agit de lui-même : « Je me rends bien compte que ce n'est pas Jacques Vendroux qu'ils ont élu, mais le beau-frère du futur président de la République », estime-t-il au début de *Ces grandes années que j'ai vécues*. A celui qui choisit ainsi la dernière place, de Gaulle indique une des toutes premières quelque temps seulement avant sa mort : « Au long de ma vie, notamment depuis le début de notre entreprise nationale, rien ne m'aura été plus doux que l'ardeur et la conviction avec lesquelles, toujours, vous m'avez soutenu et encouragé. » C'est dans cet esprit qu'il faut fermer le livre de Jacques Vendroux, comme le prolongement et l'écho des *Mémoires d'espoir* dramatiquement inachevés...

B. FESSARD DE FOUCAULT.

★ *Ces grandes années que j'ai vécues*, Plon, 40 F.

Une édition exceptionnelle de la Documentation française



« LES VOIX DE LA LIBERTÉ »

Pour un grand nombre de Français et de Françaises, dont les plus jeunes doivent aujourd'hui approcher de la cinquantaine, les premières mesures de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven garderont toujours une signification particulière.

Le marteau du timbalier tenu par le Destin, qui frappe trois brèves et une longue pour marquer son intrusion imparable dans la vie des humains, fut pendant quatre années, de 1940 à 1944, l'indicatif de la B.B.C. qui, notamment, annonçait les émissions de la France libre.

Ces quatre notes irritèrent von Stülpnagel, courroucèrent les gens de Vichy, finirent par semer la panique chez les collaborateurs de l'occupant, car elles portèrent jour après jour, lancinantes et amplifiées, l'annonce d'une juste victoire de la liberté sur l'oppression.

En publiant, à l'occasion du trentième anniversaire de la libération et de la victoire alliée, une édition nationale des textes les plus marquants des émissions diffusées en français par la B.B.C., du 18 juin 1940 au 31 août 1944, la Documentation française accomplit une mission historique.

Car qui niera que la première arme de la Résistance fût ce micro anglais prêté à un général rebelle et solitaire pour rallier ceux qui refusaient l'armistice et qui, au mépris du bon sens bourgeois, pris à tort parfois pour vertu, choisissaient de continuer avec leurs forces dérisoires un combat dont l'issue paraissait alors incertaine.

Les textes rassemblés en cinq volumes frappés de la croix de Lorraine, sous le titre général *les Voix de la liberté — Ici, Londres 1940-1944*, constituent un ensemble documentaire d'un intérêt historique et politique considérable permettant de suivre au jour le jour l'histoire de la guerre vue d'Angleterre, la construction de la Résistance, l'évolution de l'éthique de la France libre.

Pour tous ceux qui ont vécu cette époque entre Carlton Gardens, siège de la France libre, et les studios de la B.B.C. à Portland Place, dans Londres harcelée par les bombardiers allemands, l'aventure fut unique et exaltante.

Le directeur de la Documentation française (Editions du secrétariat général du gouvernement), M. Jean-Louis Crémieux-Brilhac, qui fut — après s'être évadé d'un oflag en Poméranie — chef du service de diffusion clandestine au commissariat national à l'intérieur et secrétaire du comité exécutif de propagande de Londres, de 1942 à 1944, a obtenu de la B.B.C. l'accès aux archives. Avec son équipe, il a dépouillé pendant quatre ans plus de soixante-dix mille pages dactylographiées, textes des émission de la France libre. Les travaux préparatoires, les choix (un vingtième seulement des textes ont été retenus), ont été exécutés en collaboration avec le Comité d'histoire de la seconde guerre mondiale et sous le contrôle scientifique des professeurs, H. Michel et J. Godechot.

On retrouve donc dans ces volumes, dont les deux premiers paraissent le 6 mai, les interventions, replacées dans le cadre des événements, du général de Gaulle, du maréchal Leclerc, des généraux Giraud, Kœnig, Brosset, de Boissieu, Valin, des amiraux Muselier, Thierry d'Argenlieu, Auboyneau, et les textes, informations, reportages, commentaires ou exhortations que Maurice Schumann, Pierre Bourdan, Jean Marin, Jean Oberlé, Jacques Duchesne, André Gillois, Maurice Van Moppes et Pierre Dac lancèrent sur les ondes anglaises, mêlés aux slogans, aux chansonnettes, aux récits pathétiques, aux consignes, aux messages personnels.

On lit aussi avec intérêt les prises de position et les engagements de MM. Cassin, Pleven, Brossolette, de Boislambert, d'Astier, Frenay, J.-P. Lévy, Vienot, G. Boris, F. Closon, Coulet, Bingen, etc., et, à partir de 1943, de MM. Fernand Grenier et Waldeck Rochet, élus communistes.

Eve Curie, Georges Bernanos, Jacques Maritain, Jules Romains et d'autres intellectuels furent aussi au nombre des supporters de la France libre, dont la voix, par la radio anglaise, finit par atteindre — les observateurs vichyssois le reconnurent — au moins 80 % des Français.

« *La dimension légendaire de l'appel du 18 juin*, écrit dans l'introduction M. Crémieux-Brilhac, *nous dissimule la singularité sans précédent d'un acte radiophonique à l'état pur : pour la première fois dans l'histoire, un héros national se sera fait connaître — et reconnaître — par le seul moyen de la radiophonie de toute une nation qui ne l'avait jamais vu.* »

L'aventure ne fut pas sans aléas. L'intransigeance du général de Gaulle, la prudence britannique, l'influence américaine, les rivalités de clans des Français libres, les menées des politiciens exilés qui prévoyaient déjà les joutes futures, les conseilleurs de salon que les combattants méprisaient un peu, créèrent plus d'une fois des conflits stériles. Mais, fort heureusement, l'union se fit toujours autour de l'objectif principal : la participation de la France à la victoire alliée, objectif qui fut atteint sous la devise « Honneur et Patrie », résumant à elle seule les principes du bon combat.

Un commando psychologique

La loyauté de la B.B.C. vis-à-vis du commando de la guerre psychologique que constituait l'équipe française, soutenu par un Anglais intelligent et probe, M. Darsie Gillie, ne fut jamais prise en défaut et aujourd'hui encore, le service français de la B.B.C., que dirigea longtemps John Sherwood, est sensible au souvenir de cette épopée des ondes.

A rencontrer les anciens, Anglais ou Français, qui furent engagés dans cette croisade des ondes, où les mots devenaient des armes à longue portée — ce qui fit reconnaître par Gœbbels : « *L'invasion intellectuelle du continent par la radio anglaise* », on éprouve une sensation rassurante.

Et l'on devine que demain, face à d'autres totalitarismes, noirs ou rouges, capables de mettre à nouveau en danger la dignité de l'homme, en le privant des libertés essentielles, la B.B.C. dont la tradition démocratique se fortifie face aux propagandes fascistes, dans le temps où elle prit en charge la vérité trahie, serait encore un bastion où l'honneur trouverait refuge et l'espérance un arsenal intact.

C'est le mérite des *Voix de la liberté* de restituer aujourd'hui, à travers une belle édition, illustrée par les dessinateurs de l'époque, la vigueur du verbe guerrier, qui se fit action triomphante par la volonté de quelques-uns, venus de l'ombre, pour frapper comme le timbalier de la *Cinquième Symphonie* de Beethoven, les coups annonçant au monde transi l'arrivée du destin justicier.

M. D.

★ Les deux premiers volumes des *Voix de la liberté* : 1) « Dans la nuit, 18 juin 1940-7 décembre 1941 » ; 2) « Le monde en feu, 8 décembre 1941-7 novembre 1942 », seront en vente à partir du 16 mai à la Documentation française, 29, quai Voltaire à Paris.

Les trois autres : « la Fin du commencement », « la Forteresse Europe » et « la Bataille de France » seront livrés à raison d'un volume tous les trois mois. Le montant de la souscription pour les cinq volumes est de 350 F.

Outre l'édition officielle, une édition illustrée est réservée au Club français des bibliophiles. Coût : 1 400 F.

SOCIÉTÉ

Le médecin devant la mort

(Suite de la première page.)

La mort, lorsqu'elle survient à un âge avancé, revêt souvent un caractère parcellaire, frappant les uns après les autres les organes ou les *systèmes vitaux*. Les troubles pathologiques du vieillard appelant l'intervention médicale se déroulent non dans un organisme sain, mais sur un fond complexe et intriqué de multiples délabrements. Dans un tel contexte, les attitudes techniques et les normes déontologiques, que justifiait la lutte contre les morts indues ou prématurées, ne sont pas nécessairement appropriées à l'équilibre physique ou psychologique du vieillard. Elles ne le sont même plus du tout, et c'est de cette discordance, dont le corps médical commence seulement, ici et là, à se préoccuper, que naissent pour une bonne part les difficultés ou les drames auxquels se heurtent les familles, les malades et leurs praticiens.

Mme S..., quatre-vingt-dix-neuf ans, grabataire, a perdu depuis quinze ans ses facultés *intellectuelles. Une incontinence* exige la pose d'une sonde vésicale, et des soins attentifs et constants permettent seuls d'éviter les escarres qui la guettent. A la suite *de troubles du rythme cardiaque*, elle a été munie à quatre-vingt-deux ans d'un régulateur (ou pace-maker). La pile en a été changée quatre fois déjà par des *interventions chirurgicales*. Un accident vasculaire cérébral, énergiquement traité, a entraîné des troubles de la déglutition et une aphasie. Muette, décharnée, grimaçante, *elle est alimentée*, « gavée » par une sonde gastrique.

Le dossier placé au pied de son lit, dans un hôpital de la région parisienne, est chargé : perfusions de sérum glucosé, antibiotiques et cortisoniques pour une infection pulmonaire, calmants divers contre l'« agitation » (ou est-ce le désespoir de ne pouvoir en finir ?) qu'elle présente. La pile de son régulateur avait eu, il y a quatre ans, une défaillance. Après un traitement vigoureux de soutien cardiaque, elle a pu être changée. *« Lorsqu'on m'a appelé auprès d'elle, j'ai agi de façon automatique »*, dit le jeune cardiologue qui lui a sauvé la vie.

L'exploit technique que justifie, et au-delà, la menace de mort prématurée devient ici réflexe et routine. Une routine dont le mobile est noblement et profondément ancré dans la formation médicale. *« On se bat jusqu'au bout, même si le combat est d'arrière-garde, même s'il est désespéré, même si les malades, fatigués, abandonnent. On se bat pour la vie, et c'est le sens même de notre métier »*, dit le médecin-chef de cet hospice modèle qu'est la Fondation Rothschild où sur cinq cents pensionnaires, dont la moyenne d'âge est de quatre-vingt-sept ans, *deux cent quatre-vingt-dix* sont invalides et dix survivent sous gavage gastrique.

Pour la vie, oui, mais faut-il se battre aussi pour une survie végétative, pour la palpitation ténue d'un cœur sclérosé, pour les contractions d'*intestins fatigués* ? Faut-il se battre encore lorsque le délabrement cérébral empêche le malade de dire sa souffrance, ou sa volonté ? *« Tous les malades qui peuvent s'exprimer tiennent à la vie farouchement*, ajoute le docteur Léwy. *Et ils jubilent lorsque ce sont les autres qui meurent. »*

« La pression thérapeutique des familles est très forte, affirme un autre gérontologue. *J'ai été dénoncé au conseil de l'ordre par une famille dont la mère, gâteuse, incontinente, en défaillance cardiaque, s'était cassé la jambe à 89 ans. Nous avions placé une simple attelle, et ses proches exigeaient une opération. »*

Ne s'agit-il pas de cas extrêmes ? Et les familles trouvent-elles toujours à s'exprimer librement ? La pression morale qui s'exerce *sur elles* n'est-elle pas très forte, en un temps où les problèmes spécifiques que pose le comportement médical devant le quatrième âge commencent à peine à *se poser* ? Pour cet autre médecin, seul soignant qualifié, mais à temps partiel, de ce centre de près de 600 lits, où la moyenne d'âge est de 89 ans, *« les requêtes euthanasiques sont, au contraire, fréquentes de la part des familles »*.

LA MORT DU PRÉSIDENT TRUMAN

Le 15 novembre 1972, les médecins de l'ex-président Truman, âgé à l'époque de quatre-vingt-huit ans, furent appelés auprès de lui pour une aggravation des troubles cardiaques et cérébraux d'origine vasculaire qu'il avait présentés épisodiquement durant son séjour à la Maison Blanche. Traité par des antibiotiques *pour une infection pulmonaire*, mis au repos et soumis à des stimulants circulatoires divers, il fut admis le 4 décembre au Research Hospital and Medical Center de Kansas-City. Il présentait des périodes intermittentes de confusion mentale.

Vingt-six heures après son admission, son cœur et sa respiration défaillaient. Placé sous oxygène et sous perfusion d'antibiotiques, il se vit soumis à un traitement vigoureux de stimulation cardio-vasculaire. Un tube fut introduit dans son estomac pour le nourrir. Huit jours après *son admission, une défaillance* rénale due à l'insuffisance circulatoire provoquait un début d'urémie. On se mit alors à le nourrir, toujours par son tube gastrique, avec un mélange spécial envoyé d'urgence de Californie et destiné à soulager les fonctions rénales défaillantes.

Le néphrologue présent suggéra l'utilisation d'un rein artificiel. Mais la dégradation continue de l'état du malade, en dépit des multiples perfusions et transfusion tentées, ne lui en laissa pas le loisir. Truman sombra dans le coma ; il devait y rester dix jours, grâce aux moyens héroïques déployés pour *l'empêcher de mourir*.

Il rendit l'âme vingt-deux jours après son admission, deux mois après le début d'une agonie qui eût pu se dérouler paisiblement, *dans le cadre qui lui était* familier, entouré des siens.

Quatre-vingts bulletins médicaux avaient été publiés par une équipe comportant une vingtaine de médecins, professeurs, assistants, internes et spécialistes de toutes sortes.

Ils s'étaient bien battus contre la défaillance rénale, l'infection pulmonaire, la sclérose cérébrale, pour la pression sanguine, le rythme cardiaque, la balance d'électrolytes... et pour l'honneur du centre hospitalier du Kansas.

Mais s'étaient-ils battus pour un homme ?

Les âmes mortes

Que penser devant ces opinions contradictoires, cette adhésion apparemment unanime à la routine et à la réanimation, devant ces alignements dantesques d'âmes mortes, hérissées de tubes, criblées de piqûres, défigurées de bave ?

Il paraît clair que la décision thérapeutique ne devrait être portée, au-delà d'un certain âge, qu'en fonction d'un jugement de valeur concernant ses conséquences physiques d'une part, la durée et la qualité de la vie à laquelle elle s'adresse de l'autre.

Le traitement routinier et bien intentionné d'un organe ou d'un *système atteint* risque de stimuler chez le vieillard un désordre infiniment plus grave et douloureux. Nombre de ramollissements cérébraux et de sénilités dégradantes *ont été déclenchés* par l'administration de médicaments destinés à faire baisser une tension excessive.

L'apparition, en 1954, de cette discipline salvatrice qu'est la réanimation a permis depuis lors des miracles, grâce à des exploits techniques et à la suppléance artificielle de la quasi-totalité des fonctions organiques, si l'on excepte celles qui sont assumées par le cerveau et qui donnent précisément un sens à la vie. Ces exploits sont cent fois justifiés chez des individus par ailleurs normaux, auxquels s'offre encore une longue espérance de vie, et qui souffrent d'une défaillance momentanée, pathologique ou accidentelle, d'un organe unique. Mais le sont-ils toujours chez les enfants qui naissent porteurs de *multiples* et graves anomalies ? Chez ceux dont l'esprit est irrémédiablement atteint ?

Jérôme est encéphalopathe. Aucune lumière ne jaillira jamais *de son cerveau lésé*, et il ne peut, à six ans, ni parler ni même se tenir debout. L'apparition d'une tumeur maligne frappant les deux reins conduit à une intervention *chirurgicale au cours de laquelle* il fait un arrêt cardiaque. Des soins intensifs permettent la reprise de la circulation. Mais ce qui restait du cerveau a été définitivement lésé, comme le montre l'enregistrement électrique quasiment nul (électroencéphalogramme plat). Placé sous respirateur artificiel, nourri par des perfusions et une sonde gastrique, bourré d'antibiotiques, Jérôme a passé plus de dix semaines dans un service hautement spécialisé de réanimation.

Le prix de journée y est de 874 F et huit malades y mobilisent à plein temps trois médecins, quatre externes, quatre infirmières et deux aides-soignantes, sans compter un prodigieux équipement technique... *« La réanimation hospitalière est souvent trop tardive*, dit le chef du SAMU de Paris ; *c'est la réanimation primaire, intervenant immédiatement sur le terrain, avant que des atteintes graves du cerveau se soient constituées, qu'il faut développer. »*

Le canton de Zurich est, sur ce plan, un modèle du genre. Des équipes dites « cardiomobiles » y sont sans cesse en alerte et peuvent intervenir au moindre appel. Elles font six cents sorties par an environ. L'intervention est si rapide qu'il n'est pas question d'en mesurer le bien-fondé ou de poser un diagnostic. On réanime donc pêle-mêle des malades auxquels on sauve indiscutablement la vie, lors d'un premier arrêt cardiaque ; d'autres qui en sont à leur deuxième ou troisième hémorragie cérébrale, à leur sixième crise de fibrillation ventriculaire. Certains des fruits de ces exploits traînent durant des mois dans les hôpitaux de la ville, inconscients, alimentés et hydratés par des *moyens artificiels, sans autre issue* qu'une lente et silencieuse crucifixion dont le médecin se plaît à croire qu'elle n'entraîne aucune souffrance...

Le bien-fondé des réanimations

Certes, les plus hautes autorités professionnelles et religieuses *s'accordent depuis quelques années* pour estimer que le médecin n'est pas moralement tenu d'utiliser des « moyens extraordinaires » chez les patients dont le cerveau est détérioré et chez lesquels aucun espoir de guérison ne peut être raisonnablement envisagé. Il semble que les déclarations faites à ce sujet par le pape Pie XII aient visé le problème théoriquement (sinon techniquement) simple que pose l'interruption de la réanimation artificielle chez des patients en « coma dépassé » et dont la destruction cérébrale est avérée.

Mais l'alimentation par tube d'un grand vieillard inconscient depuis des mois est-il un « moyen extraordinaire » ? Et que peut-on trouver d'extraordinaire à la stimulation électrique ou chimique d'un cœur d'enfant arrêté au cours d'une opération, sinon que l'enfant en question est un infirme cérébral congénital atteint d'un double cancer des reins ?

La qualification d'extraordinaire ne s'applique certes pas dans ces cas aux moyens employés — classiques et fort courants — ni à l'indication réflexe et simple qui les justifiait, mais au bien-fondé de leur emploi en fonction de critères relevant *non* d'une appréciation technique, mais d'un jugement de valeur concernant à la fois la durée probable de l'étincelle de vie ainsi préservée, et sa qualité.

Jugement pour une large part subjectif, fondé sur des considérations d'ordre éthique, humaniste, familial et social, auxquelles le médecin, au cours de ses études, n'a nullement été préparé, et dont il est en toute hypothèse peu concevable qu'il doive assumer seul et toujours la charge.

La solitude est pourtant évidente en certaines circonstances : en salle d'opération, en cas d'urgence, ou pour un accident survenant en milieu hospitalier. Une formation des médecins moins strictement technique et plus ouverte sur des considérations humanistes l'aiderait sans doute et dans bien des cas à déjouer le double piège de la trahison par sa propre compétence et du traitement non « extraordinaire » mais « inapproprié à une situation donnée ».

Cette « éthique de situation » à laquelle devraient s'attacher et les instances préoccupées de la déontologie professionnelle et le corps enseignant, permettrait de répondre mieux qu'une quelconque législation ou régulation formelle, à des circonstances essentiellement mouvantes et singulières, où les facteurs individuels transcendent, presque par définition, les normes, les règles ou les lois qu'inspire l'intérêt collectif.

Le scandale qu'avait créé, il y a quelques années, l'initiative, pourtant bien intentionnée du médecin-directeur d'un hôpital *londonien* confirme ce fait d'expérience. Pendant seize mois, les dossiers des malades âgés de plus de soixante-cinq ans atteints d'un cancer, d'une maladie rénale, ou d'une affection pulmonaire chronique, portèrent dans cet hôpital la mention « NTBR » (Not *to be ressuscitated* — A ne pas réanimer), ce qui signifiait qu'en cas d'arrêt cardiaque il fallait s'abstenir chez eux de toute intervention et les laisser mourir en paix. Sage initiative dans certains cas, mais absurdité cruelle pour d'innombrables êtres de plus de soixante-cinq ans qui rayonnent d'intelligence et de vie créatrice. Initiative en toute hypothèse unilatérale, voire dictatoriale, et qui ne tenait aucun compte des désirs ou des situations particulières de ces mêmes malades et de leurs familles.

Encore faudrait-il que ces désirs ou ces interrogations essentielles puissent être entendus, que les mourants ne soient pas isolés, ou relégués derrière un paravent au fond d'une salle commune et que le médecin ne substitue pas en ces moments suprêmes l'agitation technique au contact humain.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

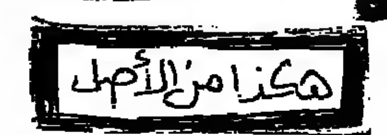
L'OPINION PUBLIQUE... ET CELLE DES PRATICIENS

Une enquête, récemment conduite par l'institut Gallup, indique que 53 % de la population américaine (36 % en 1950) estiment qu'un médecin devrait pouvoir, s'il en est prié par le patient et sa famille, procurer aux incurables une mort sans douleur. Un plus grand nombre de réponses positives à la question posée viennent des jeunes et des plus instruits. En revanche, moins de trois médecins sur dix accepteraient de pratiquer une euthanasie active si la législation l'interdisant était modifiée. L'euthanasie passive (absence ou interruption du traitement) aurait, elle, la faveur de six *médecins sur* dix, si une demande expresse du malade les y autorisait (« Living will »).

Mais si 54 % des médecins ont été l'objet au cours de leur pratique de pressions familiales pour une abstention thérapeutique (euthanasie passive), 12 % seulement ont entendu un malade formuler lui-même cette demande. Une enquête menée en *1970* par l'Association médicale américaine auprès de ses membres montre, outre ces indications, qu'en proportion non négligeable (un tiers) les médecins souhaitent que ces modifications législatives ou déontologiques interviennent à propos de l'euthanasie. Elle révèle aussi que 90 % des généralistes ou des médecins hospitaliers, engagés dans une pratique quotidienne et qui proposent l'établissement d'une déclaration d'intention (« Living will »), sont prêts à l'observer pour une euthanasie passive.

Prochain article :

L'AIDE AUX MORIBONDS



MÉDECINE

VERS UNE RÉFORME DES ÉTUDES

L'internat deviendrait obligatoire pour l'accès à la plupart des spécialités

Un nouveau projet de réforme de l'internat en médecine, lié à une modification de l'accès aux spécialités, devrait être prochainement remis à Mme Simone Veil, ministre de la santé. Fruit d'un an de travail d'un groupe dirigé par le professeur Rapin, doyen du centre hospitalier universitaire de Créteil, ce projet a été largement discuté avec les représentants de toutes les organisations concernées.

Le « projets Rapin » répond à plusieurs objectifs, dont le premier est la nécessité de réunifier les différents internats actuellement existants : internats des villes de facultés, internat des hôpitaux des régions sanitaires, internat psychiatrique. Unique et régional, tel sera, si du moins le projet est retenu, le nouveau concours. Le territoire sera, en effet, divisé en une douzaine de régions. Chaque candidat pourra s'inscrire dans trois régions, dont obligatoirement sa région d'origine, se présenter au concours deux années consécutives.

Le deuxième souci des auteurs du projet est de supprimer la disparité entre les différentes filières d'accession aux spécialités (certificats d'études spéciales, d'une part, où le plus gros travail est réservé à l'enseignement théorique ; internat, d'autre part, où cet enseignement théorique est quasi inexistant), et de rendre la formation du spécialiste conforme aux directives du traité de Rome, notamment à l'obligation de stages hospitaliers avec exercice de responsabilités. Dans cet esprit, l'internat deviendra donc obligatoire pour accéder à toutes les grandes spécialités cliniques.

Le troisième objectif est de supprimer la véritable concurrence qui existe actuellement entre la préparation des différents concours d'internat et la poursuite des études du deuxième cycle. Trop souvent, l'étudiant qui prépare l'internat en vient à négliger l'enseignement universitaire, ainsi que son rôle hospitalier. A cet effet, on ne « *préparera plus l'internat* » : il n'y aura plus de programme, et les épreuves ouvrant la voie à cette filière porteront sur ce qu'aura appris l'étudiant du début de ses études de médecine à la fin du deuxième cycle. Il est même possible que ce soit la même série d'épreuves — la correction en étant modulée — qui ouvre les portes de l'internat et qui représente le contrôle de fin de deuxième cycle.

Ces épreuves elles-mêmes consisteront probablement en un certain nombre de « questions à réponses ouvertes et courtes », où l'étudiant, en quelques lignes, répond à une interrogation précise. La correction de ce type d'épreuves, déjà en vigueur dans un certain nombre d'unités d'enseignement et de recherche, permet l'emploi de l'ordinateur. Les coefficients attribués à chaque discipline seraient différents suivant les régions, permettant ainsi, sous l'influence des caractéristiques locales de l'enseignement, de parvenir à un classement par région favorisant les étudiants « locaux ».

Un certain pourcentage des deux mille postes d'interne mis ainsi au concours chaque année sera réservé aux médecins généralistes pouvant justifier d'un certain nombre d'années d'exercice, ainsi que d'une réelle formation post-universitaire. Les généralistes concourront entre eux, et bénéficieront probablement d'un internat raccourci.

Après avoir choisi son lieu d'études en fonction des différents classements qu'il aura obtenus, l'étudiant qui aura réussi le concours fera en moyenne quatre années d'internat, où il devra suivre à la fois un enseignement théorique (peut-être sous forme de « séminaires »), et des stages hospitaliers, dont un certain nombre dans la spécialité qu'il aura choisie.

> **REVALORISER LA MÉDECINE GÉNÉRALE**
>
> **La commission chargée de revoir la place et le rôle que devrait avoir le médecin généraliste, présidée par M. Fougère, conseiller d'État, a terminé ses travaux. Si les conclusions n'ont pas encore été soumises au ministre de la santé et ne sont donc pas encore rendues publiques, on sait cependant quelles pourraient en être les grandes orientations :**
>
> **● Instauration de « mesures incitatives », non autoritaires, tendant à agir sur la démographie médicale, de façon à obtenir notamment une meilleure répartition géographique, entre autres entre spécialistes et omnipraticiens.**
>
> **● Réforme dans la formation du généraliste, probablement en renforçant la médicalisation des deux premiers cycles d'études, au détriment des matières fondamentales ; un troisième cycle spécifique sera presque certainement préconisé, incluant des stages formateurs en milieu hospitalier ou auprès des praticiens exerçant « en ville ».**
>
> **● Modification des conditions d'exercice, en favorisant notamment l'exercice en groupe, en ouvrant la possibilité à des responsabilités hospitalières pour l'omnipraticien, par exemple dans les hôpitaux « locaux » ; instauration d'une promotion liée à la formation continue, elle-même à développer.**

La première année d'internat se déroulera dans l'une des quatre familles de spécialités : médecine et spécialités médicales, chirurgie et spécialités chirurgicales, anesthésie-réanimation, et psychiatrie, le choix définitif de la spécialité elle-même n'intervenant qu'au terme de cette première année.

Des collèges régionaux, fédérés par spécialité à l'échelon national, et formés de représentants de toutes les parties concernées, seront chargés de régler les problèmes de chacune des spécialités. Ils seront notamment chargés d'en déterminer les programmes et l'enseignement, d'établir dans quels services hospitaliers pourront s'effectuer les stages, et peut-être d'organiser l'examen probatoire de fin de spécialité.

Le dernier souci des auteurs du projet est de favoriser la mobilité des internes, notamment en rendant obligatoires certains stages dans les hôpitaux régionaux, et cela dans le double but de « faire sortir » les étudiants de l'univers clos du C.H.U. et d'apporter un « sang neuf » aux services de ces hôpitaux, en leur attribuant des internes arrivant en fin d'études, et donc à même de rendre de réels services.

Une fois terminé son internat, après avoir passé avec succès l'examen probatoire de sa spécialité, l'interne pourra, sa thèse passée, s'installer « en ville » comme spécialiste. Mais, s'il préfère la carrière hospitalo-universitaire, il aura dû passer d'autres épreuves ouvrant la voie en « clinicat », auquel six cents des deux mille internes nommés chaque année pourront ainsi accéder.

Deux mille par an : ce chiffre, qui devrait rester constant, correspond à la volonté de maintenir le nombre des spécialistes formés chaque année à un quart du nombre total de médecins formés. Il va de soi que cela ne sera possible que si, parallèlement, on revalorise le rôle du médecin généraliste. Cette revalorisation, d'autant plus nécessaire que, pour certains, le choix de la médecine générale n'est que le résultat d'un échec à l'internat, est d'ailleurs l'objet de travaux d'une autre commission, présidée par M. Fougère, conseiller d'État, et qui devrait, elle aussi, rendre prochainement ses conclusions.

Quelle que soit la rapidité avec laquelle les services du ministère de la santé et du secrétariat d'État aux universités pourront mettre en place ces réformes ambitieuses à bien des égards, celles-ci ne pourront pas, en tout état de cause, entrer en vigueur avant 1980. A moins qu'elles ne soient victimes, comme tous les projets précédents, des oppositions conjuguées de tous les intéressés, de la force de l'inertie et de celles des habitudes.

XAVIER WEEGER.

ÉDUCATION

Après son congrès à Nanterre

L'UNEF (unité syndicale) A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Au cours de son congrès — qui a réuni, du 2 mai au 4 mai, à Nanterre et à Paris, deux cent quatre-vingts délégués représentant environ vingt-six mille étudiants, — l'Union nationale des étudiants de France (UNEF, tendance « unité syndicale », animée par les militants trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme) a élu son nouveau président : M. Denis Sieffert, étudiant à l'université de Paris-III, en troisième année de lettres modernes. Il remplace M. Michel Sérac, qui était à la tête de cette organisation depuis la scission de l'UNEF en 1971.

« *Le traumatisme de la scission est surmonté* », a déclaré M. Sieffert. Forte de son récent succès aux *élections aux conseils* d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), en mars dernier — où elle avait obtenu soixante-quatorze sièges sur deux cent neuf, alors que l'autre UNEF (« renouveau », animée notamment par des communistes) en totalisait quatre-vingt-huit (1), — l'UNEF « unité syndicale » a placé son congrès sous le signe de l'« *appel à l'unité des étudiants* ». Estimant que « *le succès considérable* » remporté aux élections du CROUS « *ne fait qu'exprimer une aspiration profonde des étudiants à l'unité* », l'UNEF se propose d'entreprendre « *des démarches auprès de l'UNEF-Renouveau pour une préparation unitaire de la lutte commune pour la satisfaction de toutes les revendications* » : maintien du baccalauréat comme premier diplôme universitaire ; abrogation du *numerus clausus* pour les étudiants en médecine ; maintien des postes au CAPES et à l'agrégation ; refus du projet de réforme des deuxième et troisième cycles et reconnaissance du diplôme universitaire de technologie (DUT) dans les conventions collectives.

Tout en réaffirmant son refus de participer aux conseils d'unités d'enseignement et de recherche et aux conseils d'universités auxquels elle reproche de « *gérer la pénurie* », l'UNEF « unité syndicale » « *estime positive la création par le secrétariat d'État aux universités d'un comité consultatif des organisations étudiantes, au sein duquel l'UNEF pourra défendre ses adhérents sans aliéner son indépendance* ».

L'UNEF se propose de poursuivre « *la conquête de sa représentativité* » en faisant porter son effort sur les élections de la *Mutuelle nationale des étudiants* de France (M.N.E.F.), qui auront lieu du 28 mai au 11 juin, et en établissant des contacts avec les centrales syndicales ouvrières. M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière — « *agréablement surpris par les résultats des élections* », — était venu apporter son soutien à l'UNEF, et la C.F.D.T. avait délégué un observateur.

MICHAËLA BOBASCH.

(1) *Le Monde* du 17 avril.

● *Manifestation du CNAL le 24 mai.* — Le Comité national d'action laïque — qui regroupe le Syndicat national des instituteurs, la Fédération de l'éducation nationale, la Fédération de parents d'élèves Cornec, la Ligue de l'enseignement et la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale — appelle à un « défilé », mardi 24 mai, dans l'après-midi. Dans un communiqué signé également par la C.G.T., F.O., la C.F.D.T., les partis signataires du programme commun et différentes organisations de gauche, le CNAL constate « *l'aggravation rapide de la situation scolaire et l'accroissement constant du chômage des jeunes* ». Il réaffirme sa condamnation globale du « *projet Giscard-Haby* » et demande le vote d'un collectif budgétaire pour prendre des mesures contre « *les perspectives désastreuses de la prochaine rentrée* ». Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) appelle aussi ses adhérents à la manifestation.

● *Le secrétariat d'État à la culture* organise huit concours pour le recrutement d'enseignants contractuels à temps complet ou partiel (deux plasticiens à prédominance volume pour le cycle d'initiation, un enseignant de culture générale (histoire de l'art, des civilisations, etc.), trois plasticiens du département environnement, un plasticien du département art à prédominance culture, un enseignant technicien spécialisé en thermoformage électronique, électricité et matières plastiques). Renseignements : Délégation générale à la formation et aux enseignements (tél. : 233-44-10, postes 20-06 et 20-31).

AU COMITÉ DIRECTEUR DU PARTI SOCIALISTE

L'action des militants du CERES au SNES est nettement désavouée

Le comité directeur du parti socialiste a condamné, au cours de sa séance de samedi matin 3 mai, l'initiative prise par les militants du CERES de créer une nouvelle tendance — « unité et rénovation » — au sein du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) (*le Monde* du 2 mai). Dans une motion adoptée par 78 voix contre 28, le parti socialiste « *rappelle à ses militants le respect scrupuleux du principe de l'indépendance syndicale, qui exclut toute ingérence d'une organisation politique dans la vie des syndicats* ».

La sanction ainsi infligée aux militants du CERES s'appuie sur deux considérations : d'une part le vieux principe de l'indépendance du parti et du syndicat, farouchement défendu par les socialistes ; d'autre part le refus pour le parti d'accepter qu'une tendance prenne de façon autonome des initiatives publiques, en jargon politique fasse du « travail fractionniste ».

Sur le fond, la discussion qui a eu lieu au sein du comité directeur du P.S. a montré que ce parti était plus que jamais embarrassé par la dispersion de ses militants — ils sont nombreux dans le monde scolaire et universitaire — au sein des organisations syndicales d'enseignants. On en retrouve, en effet, au sein de la tendance majoritaire de la FEN « Unité, indépendance et démocratie », d'autres à « Unité et action » (animée principalement par les communistes), d'autres encore avec les adhérents du P.S.U. à « Rénovation syndicale », d'autres, enfin, en dehors de la FEN, au Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.). L'initiative des militants du CERES au SNES, si elle brouille encore davantage les cartes, va obliger le parti à se poser sérieusement la question. La journée des enseignants socialistes, dimanche prochain 11 mai, y sera pour partie consacrée.

Les militants de la nouvelle tendance « Unité et rénovation » ont publié, après la décision du P.S., un communiqué où ils indiquent notamment que celle-ci « *est née d'une réaction nécessaire d'enseignants socialistes contre la faiblesse de l'orientation socialiste autogestionnaire dans le SNES. Cela n'a jamais été, comme la liste des candidats le montre, une opération d'un courant du P.S. Au contraire, les enseignants socialistes engagés sur le terrain, et qui savent l'urgence* d'une *action concrète, ont soutenu massivement cette initiative. Ils y voient le meilleur moyen de débloquer la situation interne du syndicat* ».

● *Les sections parisiennes de la Fédération de l'éducation nationale* (FEN), organiseront, mercredi 14 mai à 15 heures, de la Bastille au Palais-Royal, une manifestation dans le cadre de la « *semaine fédérale d'action* », du 12 au 17 mai. Cette manifestation « *prolonge la campagne besoins-vérité lancée il y a cinq mois par la FEN, exprime l'opposition des personnels de l'enseignement public aux projets Haby, Soisson et Mazeaud et leur volonté* d'*obtenir les crédits et les postes nécessaires pour l'amélioration des conditions* de *travail, la garantie de l'emploi et la titularisation des auxiliaires* ».

Le Printemps et les Galeries Lafayette annoncent la Fête de la Femme.

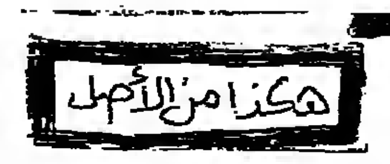
Du 2 au 31 mai, c'est la Fête de la Femme.
Un événement commercial comme on n'en a jamais vu.
Le Printemps et les Galeries Lafayette,
les deux grands magasins de la femme, décident
ensemble de lui rendre hommage avec :

- **Un jeu simple** qui permet de gagner des chèques-cadeaux pendant tout le mois de mai de **50 à 5 000 F**
- **Un credit gratuit sur 6 mois** à partir de 1000 F d'achats après acceptation du dossier.
- **Des prix exceptionnels.**

Et toujours la **garantie de prix :** toute cliente qui trouverait ailleurs un article identique moins cher sera immédiatement remboursée de la différence.



HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE EPINE





tte

s vu.

li
a

LA 74e FOIRE DE PARIS

Un grand marché aux vacances

LA Foire de Paris, c'est l'occasion des rendez-vous : des marchands avec leurs clients, des marchands entre eux, des visiteurs avec leurs besoins ou leurs rêves. Un exemple : le succès que rencontre le Salon du tourisme, où passent bon an mal an la moitié des personnes qui franchissent les portes du Parc des expositions de la porte de Versailles.

Ce Salon, où sont représentées des régions françaises, des pays étrangers, des agences de voyage, c'est un peu un grand marché aux vacances que viennent compléter, tout à côté, les expositions consacrées aux équipements nautiques, au camping, au caravaning et d'une façon générale aux nations étrangères.

Comment éviter de rêver au départ en parcourant le grand pavillon rouge et or d'Hongkong, le dédale des panneaux brun et cuivre sur lesquels sont rappelés les ambitions du Zaïre moderne, le grand bazar égyptien, les minarets du stand de la Tunisie...

L'époque est bonne pour, à l'occasion d'un court voyage porte de Versailles, préparer le grand voyage de l'été.

L'indécis, l'organisé, le casanier

LE Salon du tourisme a voulu répondre aux préoccupations de trois sortes de visiteurs.

● Le visiteur indécis

D'une espèce encore très répandue en avril, il n'a pas encore choisi ses vacances, pour plusieurs raisons dont la première est généralement qu'il n'a pas le temps d'y songer ni de les organiser.

A sa disposition, pour un achat, une réservation, une douzaine d'agences de voyages sont installées dans le Salon du tourisme. Dans leurs programmes : des voyages pour tous : globe-trotters, familles nombreuses ou personnes du troisième âge avec un souci commun : l'originalité et des prix abordables.

● Le visiteur organisé

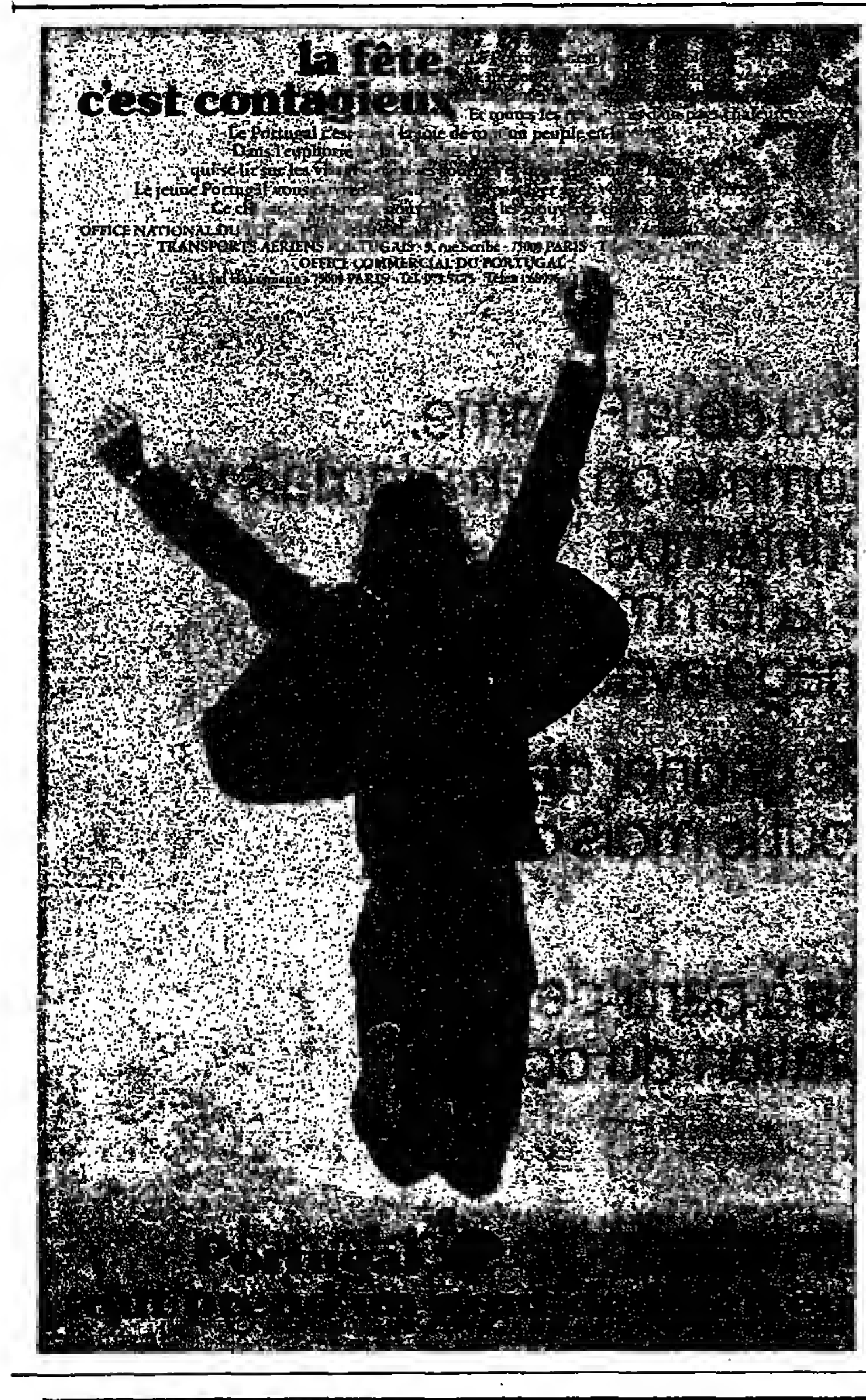
C'est celui qui a décidé de passer ses vacances à l'étranger, mais manque d'informations sur le pays choisi. A son service : quatorze offices de tourisme étrangers sont répartis dans le salon : l'Autriche, la Bulgarie, l'Egypte, l'Espagne, l'Irak, l'Italie et quatre de ses régions : la Toscane, les Pouilles, le Mezzogiorno et la Campanie, le Japon, Jersey, le Luxembourg, Saint-Marin, le Portugal, la Roumanie, la Tunisie, la Yougoslavie.

En outre des renseignements peuvent être trouvés dans les stands officiels de l'Exposition des nations étrangères, voisine du Salon du tourisme, et où sont représentés l'Algérie, Hong-Kong, la Hongrie, le Maroc, la Pologne, la Tchécoslovaquie, l'U.R.S.S. et le Zaïre.

Il s'agit dans tous les cas de donner aux visiteurs des renseignements pratiques ; par exemple : des conseils sur l'hébergement, les itinéraires à suivre, les objets à acheter, les coutumes à connaître, le change, le climat...

● Le « francophile »

A l'intention du Français qui ne veut ou ne peut quitter son pays, le Salon du tourisme reconstitue une partie de la carte touristique de la France. Une quinzaine de régions se présentent librement à travers leur folklore, leur patrimoine culturel ou leur gastronomie.



Six millions de Français ont choisi la campagne

EN 1974, plus de six millions de Français ont choisi la campagne pour passer leurs vacances. Parmi les formules d'hébergement mises à leur disposition, les gîtes ruraux ont recueilli un succès sans précédent. Des agriculteurs toujours plus nombreux aménagent ainsi, à l'intention des citadins, des gîtes de différents types et des terrains de camping. Par ailleurs, un large éventail d'activités prises en charge par les exploitants locaux permet de proposer aux touristes des vacances « pas comme les autres » : location de chevaux pour randonnées équestres, initiation au travail artisanal, table d'hôte, vente des produits de la ferme, etc., etc.

L'agriculteur qui entend orienter certaines de ses activités vers le tourisme a intérêt à « revoir » ses différents contrats d'assurance.

Adapter le contrat d'assurance

Afin que soient couverts les risques normalement garantis, tels que l'incendie, le dégât des eaux..., quel que soit le responsable des dommages, il suffit à l'agriculteur, déjà titulaire d'une assurance incendie ou multirisques, d'adapter son contrat à sa nouvelle activité. Par exemple, il est essentiel de déclarer les améliorations qui modifient les déclarations initiales : installation de sanitaires, d'une cuisine, installation du chauffage central, aménagement d'un grenier en pièces d'habitation. L'agriculteur peut faire garantir les objets personnels de ses hôtes afin d'éviter tout litige en cas de sinistre. Il peut également juger opportun de demander à son assureur un abandon de recours contre ses locataires pour éviter que sa société d'assurances ne leur réclame le montant des dommages dont ils seraient responsables.

Le contrat de « responsabilité civile » peut aussi être adapté aux activités annexes pratiquées par l'exploitant. C'est ainsi qu'il a tout intérêt à être assuré tant à l'égard de ses hôtes que de toute personne étrangère pour accidents : les bâtiments, les diverses installations, les personnes ou animaux dont il a la garde (un arbre s'effondre sur la voiture d'un hôte, le chien de ferme mord le fils de l'un des « invités »...).

De même, le responsable d'une table d'hôte ou le vendeur des produits de sa ferme demandera une garantie couvrant sa responsabilité civile en cas d'intoxication alimentaire. Quant au loueur de chevaux, il a la possibilité de souscrire un contrat de responsabilité civile sans limitation de somme pour les dommages corporels subis par le cavalier ou par des tiers, et avec un plafond de 500 000 francs à 1 000 000 de francs pour les dommages matériels (une clause « défense-recours » est souvent annexée à ces contrats).

Enfin, il est fréquent que les citadins se plaisent à participer aux travaux de la ferme. Or, en cas d'accident, la responsabilité de l'agriculteur peut être engagée vis-à-vis de ces aides bénévoles.

Pour parer à ce risque, la solution est la souscription d'une garantie de responsabilité civile de l'agriculteur vis-à-vis des aides bénévoles. L'activité des jeunes « touristes » doit cependant faire l'objet d'une certaine surveillance de la part des responsables du gîte : par exemple, il est interdit aux jeunes de moins de seize ans de conduire un tracteur : en cas d'accident, l'assurance ne jouerait pas.

En règle générale, et pour éviter tout litige en cas d'accident, toutes les activités susceptibles d'être entreprises doivent être déclarées à l'assureur (location de chevaux, promenades organisées, enseignement de travaux artisanaux...).

Enfin, l'agriculteur demandera à son assureur que ses hôtes payants soient considérés comme des « tiers » afin qu'ils puissent être indemnisés comme tels en cas d'accident.

Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance.

RAPPEL PRATIQUE

OUVERTE jusqu'au 11 mai tous les jours sans interruption, de 10 heures à 19 heures, au Parc des expositions de la porte de Versailles. Nocturnes : le 6 mai et le 9 mai, jusqu'à 22 h. 30.

● PRIX D'ENTREE : plein tarif, 6 F ; sur présentation d'une carte de réduction, 4 F ; sur présentation d'une carte d'acheteur, 3 F ; pour les enfants accompagnés (sept à quatorze ans), 3 F ; entrées collectives pour écoles, lycées, C.E.S., collèges techniques, etc., 3 F ; pour les titulaires de cartes Vermeil S.N.C.F. (sauf samedis et dimanches), 3 F ; entrée gratuite pour les étrangers sur présentation d'une pièce d'identité nationale.

● POUR SE RENDRE A LA FOIRE :

— Métro : ligne n° 8, Créteil-Place-Balard ; ligne n° 12, Porte-de-la-Chapelle-Mairie-d'Issy.

— Autobus : en semaine, 39, 42, 49, 58, 89 et P.C. ; dimanches et jours fériés, 89 et P.C.

— Parkings : la Plaine (par le boulevard Lefebvre, entrée porte B) ; palais Sud (entrée rue M.-Yol, Vanves, porte F) ; terrasse F (entrée rue M.-Yol, Vanves, porte F) ; Victor (par la rue d'Oradour-sur-Glane) ; héliport : à proximité immédiate du Parc des expositions, navette gratuite porte L, devant le bâtiment I ; parkings de la porte de Saint-Cloud et de la porte d'Orléans en liaison avec le réseau de la R.A.T.P. et le P.C.

Comment veulent-ils partir ?

LE Syndicat national des agences et bureaux de voyages a réalisé lors du dernier Salon du tourisme une enquête sur les « conceptions de vacances » de mille soixante-quinze visiteurs de la Foire. Voici quelques-unes de ses conclusions.

● *A quelle époque prenez-vous vos vacances ?*

Le mois d'août rassemble 49 % des suffrages ; 27 % des personnes interrogées le citent seul ; 22 % en association avec juillet et septembre. On trouve surtout cette tendance chez les quadragénaires, dépendant le plus souvent des vacances scolaires (32 % des départs en août, 22 % en juillet). Le troisième âge, en revanche, pratique plus volontiers l'étalement des vacances en choisissant juin, septembre ou le printemps.

● *Dans quel pays préféreriez-vous passer vos vacances ?*

L'analyse montre que la France n'emporte pas 50 % des souhaits et que l'étranger, en revanche, représente une grande attirance pour les Français (dont 10 % toutefois se rendent à l'étranger). Parmi les destinations préférées : l'Espagne et le Portugal (20 %), la Grèce et la Turquie (16 %), l'Italie (14 %), les pays de l'Est, l'U.R.S.S. (14 %), la Scandinavie (11 %), la Grande-Bretagne (6 %).

Le Maghreb, les Etats-Unis et le Canada, l'Amérique du Sud, les DOM-TOM, sont les pays les plus cités après l'Europe et ses différents Etats.

● *A quelle date préparez-vous vos vacances ?*

Sur l'ensemble des visiteurs interrogés : 29 % ont déclaré préparer leurs vacances à la dernière minute (de une à quatre semaines) ; 18,5 % mettre de deux à trois mois ; 18 % de trois à six mois ; 18.5 % de six mois à un an ; 16 % restant indécis. Il ressort donc que 47,5 % (29 % + 18,5 %) n'ont pas encore choisi leurs vacances au mois d'avril (date d'ouverture du Salon du tourisme).

Ce pourcentage varie selon les tranches d'âge de la façon suivante : 47 % pour les moins de vingt ans, 56 % pour les vingt à vingt-quatre ans, 33 % pour les vingt-cinq à vingt-neuf ans, 43 % pour les trente à trente-neuf ans, 44 % pour les quarante à quarante-neuf ans, 44 % pour les cinquante à cinquante-neuf ans, 42 % pour les soixante à soixante-cinq ans et 51 % pour les plus de soixante-cinq ans.

● *Connaissez-vous les services que vous offre une agence de voyages ?*

Plus des deux tiers des personnes interrogées ont répondu positivement : 70 % dans la tranche d'âge trente à quarante-neuf ans, 72 % dans la tranche d'âge quarante à quarante-neuf ans, 77 % entre soixante et soixante-cinq ans. Seuls les moins de vingt ans ignorent en grande partie les services d'une agence de voyages. Cette tranche doit donc faire l'objet d'un effort d'information.

● *Quelle formule préférez-vous ?*

Les réponses à cette question sont les suivantes : Hôtel, 28 % ; camping, 17 % ; circuits, 18,5 % ; location de villa, 16 % ; villages-vacances, 8 % ; croisière, 6 % ; caravaning, 4 %. De vingt à vingt-quatre ans, le camping arrive en tête (34 %), suivi des circuits (28 %) ; de vingt-cinq à trente ans, égalité entre l'hôtel, les circuits et le camping (20 %) ; de trente à trente-neuf ans, l'hôtel domine (30 %), et viennent ensuite les locations de villa (15 %) ; les circuits, 15 % ; le camping, 14 % ; les villages-vacances, 13 %.

De quarante à quarante-neuf ans et de cinquante à cinquante-neuf ans, l'hôtel l'emporte (28 % et 30 %), suivi des locations de villa (20 % et 24 %).

De soixante à soixante-cinq ans et au-delà de soixante-cinq ans, l'hôtel rassemble la majorité des suffrages (50 et 45 %). Toutefois, les circuits gardent la faveur du troisième âge (18 %).

Il faut encore remarquer que seuls 6 % de la catégorie des vingt-cinq à trente ans ont déclaré rechercher l'insolite et l'aventure ; le caravaning n'est cité de manière notable qu'entre trente et soixante-quatre ans ; les croisières recueillent un fort pourcentage chez les jeunes jusqu'à vingt-quatre ans, mais le mot « croisière » semble davantage être interprété dans le sens « croisière à voile » que dans celui des « produits croisières » des compagnies spécialisées.

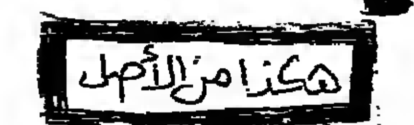
● *Aimeriez-vous séparer vos vacances en deux périodes ?*

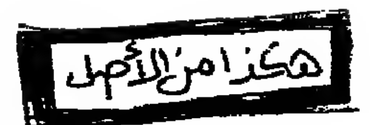
Réponses affirmatives, 71 % ; négatives, 24 % ; 8 % seulement ont déclaré prendre leurs vacances en plusieurs fois. L'écart est grand entre les désirs et la réalité.

● *Considérez-vous que la période des vacances doit vous permettre d'apprendre quelque chose de nouveau ?*

Parmi les réponses positives, l'activité culturelle est la plus citée (40 %), l'activité touristique et artisanale (25 %), les sports (30 %).

Dans la catégorie « autres réponses » est souvent cité le contact, en particulier avec les étrangers (pour la tranche d'âge la plus jeune surtout). Si les activités culturelles prédominent dans toutes les couches d'âge, les sports connaissent une chute régulière à partir de quarante ans. Comme on s'y attend, 10 % seulement considèrent les vacances comme une période non propice aux découvertes.





Le Monde · LA STAMPA · THE TIMES · DIE WELT

Europa

EUROPE · EUROPA

Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

POUR AMÉLIORER LE SORT DES TRAVAILLEURS

Se servir du système ou le changer ?

Un «face à face» Edmond Maire (C.F.D.T.) - Heinz-Oscar Vetter (D.G.B.)

D'UN côté Heinz-Oscar Vetter, cinquante-sept ans, *complet bleu marine, chemise blanche et cravate* ; de l'autre Edmond Maire, quarante-quatre ans, en bras de chemise et gilet de laine. H.-O. Vetter préside le Deutsche Gewerkschaftsbund, la plus grande centrale ouvrière d'Europe continentale, au sommet d'un immeuble imposant de Düsseldorf, dont les initiales dans le ciel sont aussi édifiantes que celles du building voisin qui appartient à la firme Bayer. Alors qu'on ne semble croiser ici que des employés et des fonctionnaires, square Montholon, à Paris, le secrétaire général de la C.F.D.T. vit dans une ambiance de militantisme et de politique à la fois plus désordonnée et plus passionnée. Il lui faut compter non seulement avec employeurs et gouvernement, mais aussi avec d'autres organisations syndicales aussi importantes que la sienne, telles que la C.G.T. ou Force ouvrière, ainsi qu'avec une base remuante.

Tandis que H.-O. Vetter est un notable qui siège dans sept conseils d'administration des plus grandes *firmes d'Allemagne fédérale et contrôle à travers le* D.G.B. des disponibilités financières estimées à quelque 6 milliards de deutschemarks, la quatrième plus grande banque du pays, l'une des principales compagnies d'assurances, une grande entreprise de travaux publics, etc., Edmond Maire voit la C.F.D.T. « tirer le diable par la queue », prend ses distances à l'égard de tout ce qui peut être participation et cogestion, et s'en tient à un rôle de critique et de revendication. Mais la capacité de contestation ne dépend pas des moyens financiers.

Ce sont ces différences qui transparaissent dans le dialogue ci-dessous. Bien des convergences n'en ressortent pas moins : une certaine vision de la coopération, possible entre pays industrialisés, pays en voie de développement et quart-monde, une attitude voisine en période de crise, et la volonté de s'entendre malgré tout.

EUROPA. — Le réforme de l'entreprise est à la mode. Que pensez-vous de l'expérience de cogestion allemande et du projet de de cosurveillance français ? Offrent-ils des débouchés vers un statut de société commerciale européenne ?

E. MAIRE. — La cogestion allemande, « mitbestimmung », c'est une création du syndicalisme allemand dans un contexte d'après-guerre, celui d'une Allemagne divisée, dans une volonté de rétablir un Etat de droit, de surmonter les séquelles du nazisme, d'éviter des tensions qui auraient pu contenir les germes de risques graves pour la démocratie. C'est donc, au total, une tentative d'institutionnaliser un équilibre, un rapport de forces dans des circonstances données, de parvenir à une stabilité dans un certain programme. De ce point de vue, moi, syndicaliste français, je n'ai pas à avoir d'opinion péjorative sur cette conception syndicale allemande.

» Dans la situation française, la cogestion ne nous semble pas une voie qui corresponde ni à notre tradition syndicale ni à nos objectifs. Nous ne visons pas à l'institutionnalisation des rapports entre employeurs et salariés. Nous ne croyons pas possible de démocratiser les entreprises si l'économie globale n'est pas transformée, notamment en ce qui concerne la propriété des grands moyens de production. D'ailleurs, en France, la cogestion, l'association capital-travail ont toujours été, historiquement, une orientation patronale, une tentative de jeter un écran de fumée, de faire croire aux travailleurs que, s'ils siègent dans les conseils d'administration, ils ont un réel pouvoir de décision. Or, même une coopérative ouvrière est obligée, pour survivre, de se soumettre aux lois de banques à celles de la concurrence et à celles de l'économie de marché capitaliste. A plus forte raison, c'est le cas d'une entreprise cogérée. La cosurveillance, pour nous, ne comporte pas de différence de nature ; nous portons donc les mêmes critiques à la cosurveillance qu'à la cogestion. Cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas utile, pour les syndicats et pour les travailleurs, d'être représentés dans les conseils de surveillance.

» Mais un prétendu pouvoir délibératif de décision est illusoire. En effet, ou bien on accepte les règles du jeu et, du même coup, on fait le travail des employeurs et non celui des salariés. Ou bien on refuse cette règle du jeu, ce qui est notre cas, et nous n'avons pas à délibérer dans ce type d'instance. Pour nous, la voie du progrès c'est la négociation contractuelle, à partir d'un rapport de forces, dans un équilibre toujours provisoire qui n'est pas institutionnalisé.

» Pour conclure, nous sommes bien conscients des grandes différences de conditions — et d'abord historiques — entre l'Allemagne et la France. Nous constatons souvent que notre mot d'ordre français de « *contrôle des conditions de travail* », de « *lutte vers l'autogestion* » a, pour un ouvrier à la base, un contenu concret, assez proche de ce que le travailleur allemand appellera la cogestion à l'atelier, au niveau décentralisé.

H.-O. VETTER. — *La propriété ne m'intéresse pas du tout. Ce qui m'intéresse c'est le droit de disposition sur la propriété. Il faut sans doute faire des petites corrections à la cogestion allemande et il faut de grands efforts pour arriver à une économie démocratique. Chez nous, l'indépendance des deux partenaires pas plus que les négociations tarifaires n'entraînent de contradiction. La cogestion représente déjà une expérience pratique de vingt-cinq ans dans le secteur du charbon et de l'acier. Le rôle des travailleurs dans les entreprises s'est beaucoup renforcé. Il n'y a pas eu un seul investissement dans l'industrie charbon-acier, sans l'approbation des travailleurs. Les fusions réalisées dans les activités minières ont été un succès. Je travaille dans la commission de surveillance allemande depuis 1957 et j'ai tout à fait une autre expérience. C'est dans ces organismes que sont nos meilleurs militants. Ce sera un succès capital pour les syndicats le jour où la cogestion du type « charbon-acier » sera étendue aux grands secteurs économiques : alors, 85 % de la production seront contrôlés par les syndicats. La commission Sudreau propose une amorce vers la cogestion. Mais ce n'est pas suffisant pour la défense des travailleurs, car il leur faut une représentation paritaire.*

● Les revendications peuvent-elles être satisfaites sans changer le système ?

H.-O. VETTER. — *Il ne faut pas détruire le système — ce n'est pas nécessaire, — mais il faut l'améliorer. Je ne connais aucune solution dans le monde qui m'encourage à agir autrement.*

E. MAIRE. — On peut satisfaire des revendications sans changer le régime, toute l'histoire ouvrière le montre, mais dans des limites étroites. C'est le cas, par exemple, pour les cadences de travail. Mais cela n'est pas possible lorsqu'il s'agit d'une revendication essentielle, comme celle du pouvoir. Il ne s'agit pas d'un changement qui concerne les seuls partis, mais les travailleurs eux-mêmes. C'est pourquoi nous sommes pour le socialisme, la planification démocratique et l'autogestion.

H.-O. VETTER. — *N'oublions pas que nous avons trois niveaux de cogestion : dans les ateliers, dans les grandes entreprises et aussi, dans le domaine politique par exemple, le conseil économique. Sans être les otages du gouvernement, nous voulons avoir une influence plus grande sur l'économie générale.*

E. MAIRE. — L'histoire nous fera converger parce que nous sommes des organisations démocratiques.

Chômage et travailleurs immigrés

● Le chômage est une préoccupation majeure, aussi bien en Allemagne fédérale qu'en France. Du même coup la défense des travailleurs immigrés est rendue plus difficile. Vos organisations syndicales ont-elles, de part et d'autre de la frontière franco-allemande, une attitude concertée à cet égard ?

H.-O. VETTER. — *Tout d'abord, si la politique économique officielle était plus conforme à celle que souhaitent les syndicats allemands, il y aurait moins de chômage pour* tout le *monde. Par ailleurs, les travailleurs immigrés ont à peu près les mêmes droits que les autres dans la République fédérale. Ainsi, le pourcentage de chômeurs est-il à peu près* le *même parmi* les *nationaux et parmi les immigrés. Il y a liberté de circulation pour les ressortissants de la Communauté européenne, c'est* donc *seulement pour les pays tiers que le problème du contrôle de l'immigration se pose. Une bonne défense des travailleurs immigrés va de pair avec une lutte contre les arrivées clandestines.*

» Dans certains secteurs particulièrement touchés par le ralentissement de l'activité économique, comme l'automobile et la métallurgie, nous offrons cependant des primes aux travailleurs immigrés pour retourner dans leur pays d'origine. Ce sont des propositions patronales, mais les représentants des travailleurs ne s'y sont pas opposés.

E. MAIRE. — Nous partons d'un point de vue différent. En France, nous estimons que le chômage a été créé volontairement par une décision conjointe du président de la République et du patronat, l'été dernier. Le but était nettement de peser sur la combativité des travailleurs, de restructurer l'économie, de faire remonter les taux de profits. Dans ces conditions, une politique qui consisterait à accepter cette situation serait la pire possible, parce qu'elle conduirait à accélérer le processus déflationniste.

» En ce qui concerne les travailleurs immigrés, l'intention du gouvernement français est de faire accepter la situation en la faisant supporter en premier lieu à certaines catégories : les femmes, les immigrés, les jeunes. Or, nous voulons que tous les travailleurs aient les mêmes garanties. Cela suppose un contrôle de l'immigration et une lutte contre les passeurs clandestins. Quant aux départs éventuels, ils doivent avoir lieu volontairement.

H.-O. VETTER. — *Il y a une différence importante entre l'Allemagne fédérale et la France : l'inflation inquiète beaucoup plus chez nous, et les politiques de restriction sont mieux acceptées. Mais nous pensons quand même que la Banque fédérale a été trop loin... En outre, la population des chômeurs n'est pas composée de la même façon. Nous avons réussi à conclure des accords garantissant que les vieux travailleurs ne seraient pas licenciés les premiers. Et les femmes et les jeunes qui sont touchés sont surtout ceux qui n'ont pas ou peu de qualification professionnelle...*

» Nous sommes cependant d'accord avec les syndicats français pour considérer que les entreprises profitent de la situation pour rétablir leurs profits.

● Pensez-vous que la crise va s'aggraver en Europe, ou non ?

E. MAIRE. — Il n'y a pas de réponse automatique à cette question. Les Etats et les grandes firmes multinationales notamment, cherchent à sortir de la crise par trois voies. Premièrement : limiter la poussée des pays producteurs de matières premières. Deuxièmement : assurer la prédominance des grandes entreprises sur les petites par un processus de concentration que les circonstances obligeront les gens touchés à accepter. Troisièmement : faire accepter l'austérité, la diminution du niveau de vie et le chômage par les travailleurs comme une nécessité. Or je ne pense pas que ces trois conditions puissent être réunies de sitôt. Le mouvement en cours dans les pays sous-développés et la mobilisation des travailleurs dans les pays industrialisés sur des thèmes comme la diminution de la durée de travail et la garantie du pouvoir d'achat font que la crise n'est pas acceptée passivement. Il dépendra donc de l'orientation des luttes syndicales et de leur coordination que cette crise se résolve au profit des travailleurs ou au profit des grandes entreprises.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN et
JOANINE ROY.

(Lire la suite page 25.)

Une Europe solidaire : celle des faillites

AMERE constatation : l'Europe ne se sent solidaire aujourd'hui que dans les difficultés conjoncturelles. La multiplication des faillites n'a épargné aucun des grands pays du Marché commun.

Deux raisons : la situation économique générale, dont les entrepreneurs ne sont pas directement responsables et la politique d'investissement des sociétés, qui se sont souvent montrées téméraires en période d'euphorie. Seule l'Italie connaît un taux de faillites décroissant. Mais c'est que les créations d'entreprises diminuent...

(Lire notre enquête p. 22.)

Liberté de circulation et verrou des diplômes

QU'EST-CE que la libre circulation des personnes sans l'équivalence des diplômes ? L'Europe accorde l'une, mais faute de savoir organiser l'autre elle réduit infiniment les possibilités d'échanges entre ses ressortissants.

Chaque pays agit de son côté suivant son droit et sa tradition. Ainsi la France se protège-t-elle par un réseau étroit de chicanes juridiques et administratives, *tandis que la République* fédérale affiche un libéralisme de principe tempéré par la pratique quotidienne des examens de dossiers. A la périphérie de la Communauté, les professionnels britanniques semblent vouloir faire preuve de tolérance... en abordant le continent, et les Italiens se plaignant le plus : c'est à leur égard que les autres Européens prennent la plus de précautions.

(Lire notre enquête p. 25.)

Après l'opération-survie

par ANTOINE RIBOUD (*)

FAIRE survivre l'entreprise face au choc conjoncturel et aux mutations structurelles et technologiques brutales est l'obligation première du chef d'entreprise s'il veut assumer ses responsabilités vis-à-vis des principales parties prenantes de l'entreprise : les salariés et les apporteurs de capitaux.

D'abord assurer l'emploi et le paiement des salaires, mais dans la limite où le maintien de l'emploi face à une conjoncture catastrophique ne met pas en cause l'existence même de l'entreprise. Ensuite, faire face aux charges financières des emprunts et aux obligations de remboursement. A cet égard, la règle logique veut que le montant de l'endettement soit strictement lié à la capacité d'autofinancement. Aujourd'hui, un danger existe : l'emprunt, qui doit normalement servir à financer des investissements productifs et rentables, risque d'être utilisé pour payer les salaires des travailleurs que la régression durable du marché ou les mutations technologiques ne permettent plus d'employer de manière productive.

Enfin, troisième responsabilité pour survivre : préserver l'équilibre de la structure financière du bilan de l'entreprise, ce qui implique une rémunération correcte des capitaux propres que les actionnaires lui confient afin de lui permettre, le moment venu, d'obtenir les concours financiers nécessaires à l'effort d'investissement qui doit accompagner la reprise de la demande et créer des emplois nouveaux.

Quelles sont les conditions minimales de la survie pour la plupart des entreprises ?

La croissance d'abord. Elle est indispensable parce que, face aux lourdeurs de l'appareil de production et aux rigidités sociales de l'emploi, les problèmes de gestion, déjà difficiles, deviennent incontrôlables lorsqu'on enregistre des reculs de marchés de 10 à 40 %. C'est exactement ce qui s'est passé ces six derniers mois, et dans des secteurs aussi importants pour la collectivité que le bâtiment, par exemple. C'est pourquoi, à court terme, les industriels demandent à l'Etat un soutien énergique de l'activité et la relance des secteurs prioritaires. C'est pourquoi aussi, à moyen terme, ils lui demandent de planifier une croissance suffisante de l'ordre de 4 à 5 % par an, qui, seule, peut permettre d'aider à résoudre les problèmes de l'emploi, de développer les investissements sociaux nécessaires à la réduction des inégalités ; d'avoir, enfin, les moyens nécessaires pour accroître les exportations.

Pour moi, industriel responsable de près de soixante-dix mille emplois en Europe, dont trente-cinq mille en France, le débat sur la croissance zéro est complètement dépassé : la croissance économique, facteur de réduction de la pauvreté et du sous-développement, est une nécessité vitale, une ardente obligation, un sujet qui doit continuer à faire rêver sans mauvaise conscience la jeune génération. Cela dit, comme en toutes choses, il faut trouver le juste équilibre : la croissance ne doit pas s'accompagner des nuisances telles que l'inflation, les mauvaises conditions de travail et la pollution.

Les deux autres conditions de la survie des entreprises sont tout aussi importantes.

D'abord, la liberté d'organisation de l'appareil productif et la mobilité de l'emploi qui en découle : face aux mutations technologiques rapides, des opportunités pour moderniser l'appareil productif et les gains de productivité apparaissent constamment. Nous n'avons pas le droit de les refuser, car elles sont la condition du progrès pour la collectivité et garantissent la capacité concurrentielle de l'industrie, les frontières restant ouvertes. Que faire lorsque ces changements se répercutent sur l'emploi ? Aucune entreprise, prise isolément, ne peut garantir l'emploi en régime concurrentiel international. Une seule solution donc : la mobilité. Mais cela implique, dans un premier temps, un *effort de reclassement* interne au niveau du groupe ; ensuite, si cela ne suffit pas, le développement d'une solidarité interentreprises à l'échelon local et national ; enfin, une action vigoureuse de l'Etat pour faciliter cette mobilité (formation, prime de mobilité, politique du logement, etc.).

Dernier point : une plus grande liberté des entreprises dans le domaine de la fixation des prix de vente. On a déjà beaucoup écrit au sujet de ce contrôle administratif des prix. S'il est admissible, et même nécessaire, dans le cadre d'une action à court terme, il provoque s'il est maintenu trop longtemps des distorsions dangereuses. Il amène, en particulier, l'industriel à gérer non pas en fonction de la vie du produit ou du marché, mais de la seule attitude du contrôle des prix.

Une fois la survie assurée, l'entreprise doit apporter sa contribution aux grandes priorités nationales.

(*) Président-directeur général du groupe B.S.N. (Boussois-Souchon-Neuvesel) - Gervais-Danone.

(Lire la suite page 24.)

On the contrary

WHO said this to Europeans recently, referring among other things to Portugal and Vietnam ?

« It is not your liberty I am criticizing, but the way you surrender that liberty step by step ». He added that since World War II the West had been guilty of abandoning an historic role simply in order to preserve its moral and material comfort.

Was it Senator Goldwater ? Edward Heath ? Franz-Josef Strauss ? Or Jean-Louis Tixier-Vignancour ? Not. It was Alexander Solzhenitsyn. He if anyone, had the right to say it. « Totalitarianism », he warned US, « is born from a weak and ill-prepared democracy ».

Looking round, it's hard to disagree. Deplore or approve the collapse in South Vietnam and Cambodia, US public opinion is partly responsible. Deplore or approve Britain's sale of arms Libya, British economic weakness is the reason for the sale. Deplore or approve a united Ireland, endless unpunished murders in Ulster are an affront to liberty. Deplore or approve the Portuguese centre parties, the threat of left-wing dictatorship in place of right-wing tyranny remains real. And with Soviet « intelligence trawlers » buzzing North Sea oil rigs, our feebleness looks dangerous as well as silly.

What's responsible, of course, is not democracy nor even left-wing extremism in Europe. The real enemy in our midst is a mixture of laziness, selfishness, and pathetic trust in the goodwill of competitors and enemies.

If we lose our liberties, the social-demagogues will be to blame.

PANGLOSS.

Sur le devant de la scène

UNE EUROPE SOLIDAIRE : CELLE DES FAILLITES

Pire qu'en 1951

BONN

EN quête de nouvelles proies, le vautour des faillites continue de planer sur l'Allemagne fédérale. L'an dernier, le nombre des dépôts de bilans a atteint son plus haut niveau depuis la seconde guerre mondiale.

En 1974, sept mille sept cent vingt-deux procédures en insolvabilité ont été engagées auprès des tribunaux de faillites (mises en liquidation judiciaire et procédures de conciliation). Cela a représenté une augmentation de 40 % par rapport à 1973 alors que déjà le nombre des mises en liquidation judiciaire avait crû *de 20,5 % cette année-là par* rapport à 1972. Le précédent record en ce domaine avait été enregistré en 1951, année de la crise de Corée...

C'est dans l'industrie du bâtiment que les faillites les plus nombreuses se sont produites, reflétant la situation économique désastreuse de la branche tout entière. A lui seul, ce secteur a supporté 1 375 faillites, soit une hausse de 80 % par rapport à l'année précédente. Pour sa part, l'industrie de transformation en a recensé 1 597 (+ 51 %), le commerce 1 519 (+ 39 %) et le secteur des prestations de services 1 225. Il convient toutefois de noter que 54 % de ces *faillites* sont le fait de jeunes affaires ayant moins de cinq ans d'existence. Quant aux grandes entreprises — dont la *situation inquiète particulièrement* les pouvoirs publics, — elles ont vu le nombre de leurs faillites passer de 620 en 1973 à 1 004 l'an dernier. Enfin, le montant des créances impayées a marqué une hausse plus forte encore, passant de 2,9 milliards de DM à 6,2 milliards.

Une reprise graduelle de la conjoncture en République fédérale au cours des prochains mois verrait baisser les piles de dossiers qui s'accumulent sur les bureaux des juges de faillites. Car c'est surtout la récession que les entreprises touchées rendent responsable de leurs déboires, considérant qu'au cours des deux dernières années la demande n'a *pas été suffisante* pour assurer l'écoulement satisfaisant de la production.

Le *gouvernement* fédéral et la Bundesbank ont pris, en mai 1973, des mesures restrictives énergiques pour lutter contre l'inflation et on a, dès cette époque, assisté à une hausse très importante des taux d'intérêt, hausse suivie par celle des salaires. Par suite du *dégonflement* de la demande, beaucoup d'entreprises n'ont donc pu faire face à l'augmentation des coûts. Conséquence : *les entreprises* qui ne disposaient pas de réserves suffisantes ont dû déposer leur bilan. Il faut également tenir *compte* du *fait* que les entreprises allemandes font moins appel à leurs capitaux propres pour leurs investissements que leurs *concurrentes* étrangères. Elles recourent dans de plus fortes proportions à des sources de financement externes. C'est pourquoi elles se trouvent en situation financière particulièrement fragile en période de restriction. Cela dit, la situation des entreprises s'est quelque peu améliorée : la baisse de la demande paraît enrayée, les salaires n'augmentent plus aussi *fortement* et les taux d'intérêt poursuivent leur désescalade.

Au demeurant, le marasme de la conjoncture n'explique pas *toutes les faillites. Quelques firmes* ont tout simplement vécu au-dessus de leurs moyens. Elles ont planifié leur activité en fonction des forts taux de croissance de jadis, sans prévoir l'hypothèse d'une récession. En outre, nombre d'entreprises ont renforcé exagérément leurs investissements en recourant beaucoup trop à l'emprunt. Elles espéraient évidemment pouvoir rembourser plus tard leurs dettes en monnaie de singe, grâce à l'inflation !

H. J. MAHNKE
(Die Welt.)

Le bâtiment chavire

LONDRES

LE nombre annuel des sociétés *tombant en déconfiture* avait régulièrement diminué d'un exercice sur l'autre trois années de suite, mais la tendance s'est brutalement renversée : le nombre total des faillites et des liquidations enregistrées pour l'Angleterre et le pays de Galles, qui avait été de 6 478 en 1973 est, en 1974, passé à 9 422 record laissant loin derrière lui le plus fort chiffre atteint dans la décennie (9 766 en 1970).

Cette tendance se poursuit d'ailleurs depuis le début de l'année en cours malgré les dispositions qu'avait prises le gouvernement dans son budget de l'automne dernier en vue de remédier aux difficultés de trésorerie des entreprises. Six cent quatre faillites ont été notifiées au cours du premier trimestre 1975, contre 429 pour la période correspondante de l'année précédente.

C'est toujours le secteur du bâtiment et de la construction qui accuse le volume de faillites le plus impressionnant. Il s'était adjugé l'an dernier environ un cinquième de leur total, et ce pourcentage pourrait bien augmenter. Mais actuellement ce sont particulièrement les négociants en bois de charpente, les entrepreneurs de menuiserie et les sous-traitants qui sont davantage affectés eux-mêmes par le ralentissement des affaires et par les augmentations de prix de revient. Il est vraisemblable que cette tendance persistera durant le second semestre de l'année, étant donné que la légère relance amorcée depuis peu dans la construction immobilière ne se répercutera vraisemblablement chez les fournisseurs secondaires qu'après un certain temps.

Dans d'autres secteurs le creux de la vague semble aussi avoir été atteint. C'est le cas chez les vendeurs de biens de consommations durables — grossistes et détaillants — dont le nombre des faillites a été inférieur de près de moitié au premier trimestre de 1975 à la même période de 1974. Moins de faillites, aussi, dans les commerces de l'habillement. Toutefois il en va tout différemment dans les entreprises de fabrication où le total des faillites a considérablement augmenté. Ainsi le nombre des liquidations volontaires dans le textile et la confection (quarante-deux) représente pour le dernier trimestre 1974 plus du double de ce qu'il avait été pour la période correspondante de 1973.

L'ampleur de ce mouvement reflète la forte concurrence et les faibles marges de profit qui existent dans cette branche où toute erreur d'appréciation risque d'être fatale. La multiplication des faillites y est la conséquence du marasme qui avait initialement frappé les grossistes et les détaillants : pour tenter de survivre ces derniers ont été obligés de réduire leurs stocks, ce qui a ajouté encore aux difficultés des fabriquants.

Le même phénomène se retrouve dans les industries du papier et de l'édition où, au dernier trimestre de 1974, le nombre des liquidations volontaires s'est considérablement accru.

L'industrie mécanique, épargnée pendant la majeur partie de l'année dernière (parce que la semaine de trois jours et la pénurie des matières premières avaient légué un fort reliquat de commandes à satisfaire), est maintenant touchée à son tour.

Mais c'est dans les services *financiers, commerciaux et professionnels* que la *progression* des faillites a été particulièrement frappante. Elle a été constante *tout au long de 1974* et le nombre des liquidations volontaires survenues au cours du quatrième trimestre a dépassé *le double* du *contingent* de *la* période correspondante de 1973. Dans un pays qui souffre à la fois du ralentissement des affaires et d'une *forte inflation*, il n'est pas étonnant que ce secteur ait basculé le plus vite dans l'épreuve.

ADRIENNE GLEESON
(The Times.)

Une dégradation profonde

PARIS

CRISE du pétrole, récession, restriction de crédits, rares sont les firmes françaises qui n'ont pas souffert de la conjoncture. Témoin de la dégradation générale de leur situation financière : le gonflement considérable du nombre de « défaillances d'entreprises », qui a augmenté l'an passé de plus de 36 % par rapport à 1973. Selon les chiffres du *Bulletin officiel des annonces commerciales* (BOAC), on a enregistré 11 974 jugements de règlements judiciaires, liquidations de biens et *faillites en 1974, contre* 9 411 en 1973. Plus significatif encore, le « taux de défaillance », qui rapporte le nombre de *jugements prononcés au nombre* total d'entreprises, est passé de 0,54 % en 1973 à 0,68 % en 1974.

Tous les secteurs n'ont pas *été également touchés. Le plus* atteint a été celui du bâtiment et des travaux publics, dont le taux de défaillance est passé de *0,67 %* à un chiffre record de *0,92 %*, puis le commerce (0,73 % en 1974 contre 0,61 %) et les entreprises de services (0,70 % contre *0,56 %*). *Dans* l'industrie, ce taux reste plus faible, mais il a progressé, passant de 0,42% en 1973 à 0,53% en 1974.

L'accélération des dépôts de bilan a surtout été sensible à partir de l'automne 1974. En septembre, le nombre de règlements judiciaires, *liquidations* de biens et faillites a plus que doublé par rapport à septembre 1973 (747 contre 357). En octobre, *il a été supérieur de 90 %* à celui d'octobre 1973, en novembre de 59 %. Après une légère accalmie en décembre, la *situation* s'est à *nouveau* aggravée au début de l'année 1975. On a enregistré en janvier et février 8 061 défaillances d'entreprises, *soit 8 % de plus* qu'en 1974 et près du double du chiffre correspondant de 1973, dépassant ainsi les chiffres record atteints au premier semestre 1970. Compte tenu du fait que ces statistiques comportent un décalage de publication de trois mois la *dégradation* brutale qu'elles enregistrent s'applique au second semestre 1974.

Cette dégradation correspond à l'évolution de *la conjoncture* économique française l'an passé. Pendant la première moitié de l'année, l'activité — encore sur *la lancée de 1973* — est *restée* très soutenue, ce qui a permis à la plupart des firmes de ne subir que faiblement les contrecoups de la *« crise énergétique »*. Certains secteurs ont considérablement augmenté leur chiffre d'affaires (+ 65 % dans la chimie, + *40 % dans la sidérurgie*).

Le plan de refroidissement de l'économie mis en place après l'élection présidentielle a *brutalement cassé cette expansion*. Argent plus rare et plus cher, contrôle des prix renforcé, auxquels se sont ajoutés les effets du ralentissement économique des pays voisins et la grève des postes en septembre qui a paralysé toute activité *commerciale* ; la plupart des firmes ont vu dès l'automne leurs carnets de commandes se dégonfler brusquement. Encombrées de stocks qu'elles ne pouvaient financer, dans l'incapacité de recourir à l'appui des banques dont elles avaient jusque-là abusé, gênées de surcroît par le marasme profond du marché boursier et la baisse de l'épargne des ménages, la majorité d'*entre elles* ont *été obligées de* recourir, pour survivre à des expédients divers (appel au marché financier international pour les *plus importantes, ponction* dans le capital propre pour les plus modestes). Les plus fragiles se sont effondrées.

Au-*delà* de *cette explication* conjoncturelle, le phénomène est autrement plus inquiétant. Cette véritable « hécatombe » traduit en *effet* une *dégradation financière* constante des entreprises françaises depuis plusieurs années. Le taux d'autofinance*ment moyen* en *France* est *tombé* de 54,8 % en 1960 à 44,8 % en 1971-1972. D'où une augmentation de l'endettement extérieur des firmes, qui a *accru* dangereusement leur vulnérabilité.

Les syndicats patronaux accusent le contrôle des prix, et *expliquent cette dégradation* par l'incapacité des entreprises de répercuter correctement dans leurs prix la hausse de leurs charges (notamment *salariales*). Il semble cependant qu'une politique de crédit trop laxiste ait encouragé la plupart des entreprises, notamment *petites* et moyennes, à alourdir, parfois inconsidérément, leurs charges financières et à pratiquer la politique de la « *fuite* en avant ».

VÉRONIQUE MAURUS
(Le Monde.)

Faute de combattants...

ROME

DANS la plus sombre année de la crise, les faillites industrielles ont diminué en Italie alors qu'elles allaient jusqu'à doubler et quadrupler dans d'autres pays, pourtant moins gravement touchés par la hausse brutale du prix du pétrole. En 1974, un peu plus de mille quatre cents entreprises industrielles ont fait faillite en Italie, soit 3,5 % de moins que l'année précédente. Dans le commerce, où figure pour une partie importante le tourisme pourtant frappé par la réduction du trafic automobile, les faillites ont même diminué de 18,4 %.

Il est même possible que, cette année, on assiste encore à une nouvelle réduction de ce nombre. C'est que les actes de création de firmes passés devant notaire ont nettement diminué, ainsi que les licences d'exploitation de fonds commerciaux et industriels. Cette diminution des nouvelles initiatives en 1974 provoque une chute des dépôts de bilan, car, en Italie, c'est presque toujours peu après son lancement qu'une entreprise fait faillite : lorsqu'elle a dépensé le capital apporté par l'investisseur privé. Par la suite, lorsque augmente le nombre d'emplois et que sont consentis les premiers prêts bancaires, le « système » tente, à n'importe quel prix, de sauver l'entrepreneur.

Un exemple nous a été cité par le professeur *Luigi Grassini*, président d'un office public (SEPI) qui est spécialisé dans le sauvetage de firmes industrielles en difficulté. Une industrie ayant un capital de 1,5 milliard de lires a perdu, l'an dernier, 4 milliards, mais sans déposer son bilan pour autant. Du fait de la dissimulation fiscale, le capital réel est probablement le double du capital déclaré, mais il n'en reste pas moins que la perte de l'exercice dépasse le capital social d'au moins un tiers. Pourquoi n'y a-t-il pas eu faillite ? Parce que l'entreprise a déjà reçu au moins 25 milliards de prêts bancaires, soit plus de huit fois son capital. La faillite mettrait donc en cause le sérieux des banques qui préfèrent soutenir l'affaire en attendant un « renversement de tendance ».

Faut-il s'attendre cette année à un tel renversement ? Certainement pas, puisque consommation et production sont en baisse tandis que les prix de vente diminuent et que ceux des matières premières sont en hausse : le stock se dévalorise.

Les raisons de l'attitude des banques tiennent largement à l'absence d'un véritable marché financier et au manque de liaison entre l'épargne et le capital engagés dans des opérations risquées. Les banques regorgent constamment de liquidités, alors que la loi leur interdit de courir des risques industriels. Elles consentent donc des prêts, mais leur manque de moyens de contrôle des entreprises leur fait courir des risques encore plus lourds qu'avant la réforme fasciste qui leur a interdit de prendre des participations directes dans les sociétés.

En fin de compte, pour qui recourt au prêt bancaire pour la première fois, l'argent est très cher en Italie. D'autant plus cher que des sommes immenses sont investies sans utilité dans des entreprises au bord de la faillite...

GIULIO MAZZOCCHI
(La Stampa.)

La C.E.E. demain

EN ce printemps, l'Europe vivote. L'heure n'est pas à la relance et les Neuf, lorsqu'ils se retrouveront à Bruxelles, devront sans doute se contenter de gérer, à vue, quelques dossiers *sur* lesquels *ils ont* peu de prise.

Les ministres des affaires étrangères, on le comprend, ne peuvent mettre en chantier de grands projets tant que l'hypothèque anglaise, d'une manière ou d'une autre, ne sera pas levée. En attendant le référendum, toute initiative, même modeste, *susceptible de donner des* arguments aux partisans du « non » est ainsi interdite.

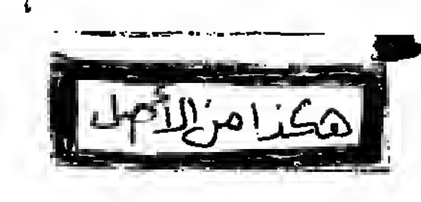
Il faudra cependant que les Neuf tirent les conclusions de l'échec de la conférence de Paris entre pays producteurs et pays consommateurs de pétrole. Comment *faire* pour reprendre un indispensable dialogue ? L'entreprise, apparemment, n'est pas désespérée ; la rupture de Paris était sans doute difficilement évitable tant les positions de départ des pays industrialisés et des pays du tiers-monde étaient éloignées.

On peut considérer que le bilan est loin d'être entièrement négatif : les positions se sont quelque peu rapprochées et il n'est pas indifférent non plus de noter que les Neuf (ou plutôt la France et ses huit partenaires), qui, depuis la conférence de Washington en février 1974, n'avaient cessé de se heurter à propos de l'énergie, sont parvenus, durant ces dix jours de tractations, à rester à peu près unis. Il serait évidemment heureux pour la Communauté qu'elle prenne l'initiative d'une relance.

Les Neuf examineront s'ils peuvent consentir quelques concessions supplémentaires afin de rendre enfin possible la conclusion d'accords préférentiels avec les pays du Maghreb, et par là même développer leur tentative de « politique méditerranéenne », en panne depuis de longs mois. La situation difficile des viticulteurs et des producteurs de fruits — les principaux produits agricoles intéressant le Maroc, la Tunisie et l'Algérie — rend cependant problématique une amélioration effective de l'« offre » communautaire.

PHILIPPE LEMAITRE.
(Le Monde.)





LES GRANDES VILLES SONT-ELLES INGOUVERNABLES ?

C'EST presque un slogan international : les grandes villes sont ingouvernables. Il veut mieux y regarder de près. « Europa » a choisi quatre exemples : Gênes, Francfort-sur-le-Main, Manchester et Grenoble. Les difficultés et leurs causes sont de nature plus différente de ville à ville qu'on ne pourrait le supposer au départ.

Premier point commun et positif : aucune des quatre grandes villes n'est particulièrement frappée par le fléau numéro un de l'Europe à l'heure actuelle, à savoir le chômage. Les chiffres sont inférieurs à la moyenne de chaque pays considéré. La raison doit sûrement en être cherchée dans la variété des ressources économiques de chaque ville.

Autre convergence : à l'exception de Grenoble, les villes accusent une diminution de leur population. Les personnes qui en ont les moyens vont vivre à l'extérieur. Les jeunes et les vieux restent. Avec eux, les charges sociales augmentent. A Francfort, cette évolution est masquée seulement par le nombre des travailleurs étrangers et de leurs enfants. Phénomène effrayant partout : l'endettement.

Malgré tout, la banqueroute d'une grande ville apparaît impossible. Manchester fait ses « fin de mois » avec des crédits d'Etat et Francfort avec des emprunts lancés sur le marché privé des capitaux. Dans tous les cas, la part relativement modeste de l'autofinancement pour toutes les grandes tâches communales conduit petit à petit à la disparition de l'indépendance des villes. — G.-H. N.



FRANCFORT

« Le ventre ouvert de l'Allemagne »

PARTOUT en République fédérale, quand on parle du sort des grandes cités, apparaît le nom de Francfort. Ce n'est ni la ville la plus importante ni la plus riche, et, pourtant, c'est là, « *dans le ventre ouvert de l'Allemagne* » (selon le mot de l'écrivain Horst Krueger), que les discussions sont les plus vives et les plus âpres, les oppositions les plus affirmées.

Francfort est, après Stuttgart, la ville où sont payés les plus gros salaires d'Allemagne fédérale. Elle compte 659 000 habitants (dont 119 700 étrangers), qui occupent 285 982 appartements, dont 12 % sont la propriété de leurs occupants. Les automobiles immatriculées dans la ville sont au nombre de 226 644. Le principal employeur est l'industrie chimique. Le nombre des chômeurs représente 3 % de la population active, soit un taux sensiblement inférieur à la moyenne du pays (5,2 %).

Francfort n'est certes pas une ville pauvre. Le budget 1975 de la ville atteint 1 986 millions de deutschemarks, auxquels s'ajoutent 821 millions de recettes domaniales et 1 100 millions d'impôts d'origine communale (principalement contributions des patentes et impôts sur les revenus). Mais la ville est, elle-même, soumise à diverses contributions et doit reverser globalement 6 400 millions de deutschemarks à l'Etat fédéral et aux Länder. Elle en récupère une partie sous forme de subventions. C'est ainsi que le Land de Hesse l'a dotée, en 1974, de 135,3 millions de deutschemarks. *L'Etat fédéral* participe également, dans une mesure importante, au financement des grands projets de la ville, notamment pour la construction de son réseau métropolitain.

C'est précisément à cet égard que se pose, pour le maire de Francfort, Rudi Arndt (quarante-huit ans, très dynamique, appartenant à l'aile gauche du S.P.D. mais très fréquemment en accord avec les jeunes socialistes de l'extrême gauche), un problème crucial : être obligé de frapper à la porte des seigneurs de Bonn qui, en définitive, demeurent maîtres des décisions à prendre.

Les dettes de la ville s'élèvent à 1 500 millions de deutschemarks. Dans le budget 1975, le poste « amortissement de la dette » s'élève à 89 millions et le poste « montant des intérêts » à 126 millions. A cela s'ajoutent 600 millions de dettes provenant des entreprises de transport et de distribution d'énergie. Une résorption de cet endettement ne paraît pas envisageable à court terme. Les impôts locaux sont à Francfort plus lourds que dans toutes les autres villes allemandes de même poids. Et des mesures d'économie sont difficilement applicables du fait de l'importance des dépenses incompressibles.

Jusqu'à présent, la ville n'a renoncé à aucun de ses grands projets. Seule la construction de son métro, qui a englouti déjà plusieurs milliers de millions de deutschemarks, a été différée. Les doutes se multiplient quant à l'opportunité de poursuivre ce projet gigantesque.

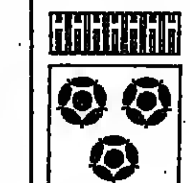
Les hausses de tarif des transports urbains (Tramways et Autobus) qui, en 1974, avaient provoqué des batailles de rue et nécessité le recours à quelques centaines de policiers venus du Land voisin de Rhénanie-Palatinat, ont été finalement acceptées.

C'est d'ailleurs la jeunesse qui cause le plus de soucis au maire Rudi Arndt qui n'a accepté cet office ingrat de premier magistrat de la ville que sur les instances du chancelier Willy Brandt. Le chômage des jeunes a fait remonter la criminalité, qui paraissait en voie de régression. Par ailleurs, la spéculation foncière a eu des conséquences graves : elle a multiplié le nombre des immeubles géants à usage commercial qui restent pratiquement inutilisés. De plus, il existe 2 000 à 3 000 appartements inoccupés faute de locataires rebutés par les prix des loyers.

Quoi qu'il en soit, M. Arndt estime que l'une des conditions impératives pour assurer la survie de Francfort a été remplie : le 1er mars dernier a été créée une Fédération de l'environnement devant permettre, pour un assez large périmètre autour de Francfort, de définir et de mettre en œuvre une politique de planification de l'infrastructure et des implantations industrielles.

Ville ingouvernable ? M. Rudi Arndt s'emporte dès qu'il entend ce mot. Il ne serait jamais devenu le maire d'une ville ingouvernable, dit-il. Dans une grande enquête effectuée récemment sur le thème de la peur, il a été le seul à répondre sans hésiter qu'il n'avait jamais peur. Mais les habitants de la ville de Francfort ne sont pas tous certains que cela puisse être considéré comme une garantie pour un avenir meilleur.

G.-H. NEANDER
(Die Welt)



GRENOBLE

En route vers l'autogestion

VILLE d'avant-garde, exemplaire à bien des égards, Grenoble doit sa réputation au dynamisme de ses industries et à la valeur de ses universités, mais également à la qualité de son environnement. Ces atouts lui ont longtemps valu un des plus forts taux de croissance démographique (entre 4 et 5 %). En deux décennies, la population de l'agglomération (vingt-quatre communes) a doublé. Elle est aujourd'hui de 380 000 habitants (180 000 à Grenoble) avec une proportion élevée d'étudiants (25 000, dont 4 000 étrangers) et de scientifiques (6 000). Le niveau de vie y est supérieur à la moyenne française. On compte 276 voitures *pour 1 000 habitants* et on estime que 42 000 logements appartiennent à des propriétaires tandis que 55 000 sont soumis au régime locatif. Le salaire annuel d'un ouvrier est supérieur à la moyenne nationale (ceux d'un cadre supérieur et d'un cadre moyen sont légèrement inférieurs). L'emploi a été jusqu'ici relativement préservé grâce à la diversité de l'industrie.

Cette situation n'exclut cependant pas les inégalités. Pour les combattre, la municipalité — socialiste, — élue en 1965 et réélue en 1971, développe un vaste programme social. En 1975, sur un budget de fonctionnement de 224 millions de francs, 38 millions — soit 17 % — seront consacrés aux « affaires sociales ». En dix années, le budget de fonctionnement a plus que triplé (en valeur absolue). Cet accroissement est directement lié à la multiplication des équipements collectifs — centres sociaux, résidences pour personnes âgées, crèches, etc. — et à l'augmentation des charges qui en découlent (en dix ans, le personnel du bureau d'aide sociale est passé de 66 agents à 336). L'effort est tout aussi considérable dans le domaine de l'habitat : la Villeneuve — 10 000 logements à terme, 50 % déjà occupés — n'a pas été conçue comme une cité-dortoir, mais propose toute une série d'équipements « intégrés » où sont multipliées les expériences scolaires, médicales, culturelles.

En tenant compte de tous ces investissements et de ceux qui ont été effectués en 1965 et 1968, dans la perspective des Jeux olympiques d'hiver (166 millions d'emprunts à 5,25 % sur trente ans pour des équipements lourds : palais des sports de quinze mille places, anneau de patinage de vitesse, maison de la culture, gare de chemin de fer, etc.), la dette de la ville s'élève aujourd'hui à 357 millions de francs. Le remboursement des annuités n'est pas excessif : en 1973, par exemple, il a été de 28 millions de francs (intérêts : 17 millions, capital : 11 millions), soit un peu plus de 13 % du total des recettes budgétaires (maximum légal autorisé 30 %).

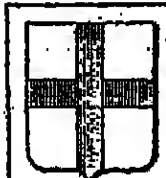
La programmation des projets dépend essentiellement de l'importance des subventions accordées par l'Etat. Le système, s'il ouvre aux communes la possibilité de contracter des emprunts garantis, conduit en contrepartie le gouvernement à exercer un contrôle exorbitant sur les collectivités locales. De plus, cette contribution est illusoire : en 1973, Grenoble a reçu 10 millions de subventions, mais a dû verser à l'Etat 12 millions de taxes (T.V.A.).

En revanche, l'Etat tend de plus en plus à abandonner aux communes la charge financière de leurs besoins nouveaux. La participation des Grenoblois aux dépenses de fonctionnement et d'investissement sera en 1975 de 40 %, soit 103 *millions* sur un budget de 251 millions (la différence est couverte par des taxes — sur les salaires et le foncier bâti notamment — reversées par l'Etat — pour 140 millions, et par les recettes de certains services municipaux, pour 27 millions).

Le morcellement communal, qui conduit à des discriminations sociales insupportables — en matière d'habitat par exemple, — est une autre source de contestation. Pour ne pas rendre excessive en 1975 la part de chaque habitant, la municipalité de Grenoble s'est vue contrainte de surseoir à des dépenses ou à repousser l'ouverture de certains établissements (*une bibliothèque, une piscine*).

L'exercice d'un réel pouvoir communal qui ne consisterait pas, comme c'est le cas aujourd'hui, à corriger les insuffisances de la politique nationale impose une large délégation des responsabilités et des moyens. C'est pourquoi le maire de Grenoble, M. Hubert Dubedout, se déclare « carrément pour un système autogestionnaire » et pour une structure d'agglomération « élue au suffrage universel ». Il est très peu probable que la réforme proposée en principe à l'automne au Parlement sera aussi radicale. Au moins a-t-on le sentiment aujourd'hui, à droite comme à gauche, que le gouvernement a compris que la « cote d'alerte » est atteinte.

BERNARD ELIE
(le Monde).



GÊNES

Un dangereux dépeuplement

VOICI d'abord la « Fiche express » de Gênes. 800 000 habitants vivent sur une superficie de 230 kilomètres carrés.

Le réseau de routes et d'autoroutes atteint 500 kilomètres. L'hygiène publique est déficiente en dépit de la mise en service de quatre dépurateurs d'eau. Douze hôpitaux offrent 9 667 lits. 624 écoles — de la maternelle au primaire supérieur — sont fréquentées par plus de 136 000 enfants. Une seule université compte plus de 28 000 étudiants. Grimpant à l'assaut des collines, la ville manque d'espaces verts et d'installations sportives : cette cité maritime possède bien peu de piscines, et les quartiers périphériques ont deux terrains de boules en tout et pour tout contre vingt-neuf courts de tennis pour le quartier résidentiel d'Albaro.

Le mal dont la ville souffre de la façon la plus criante est le dépeuplement : les Génois émigrent en masse et gagnent les petits centres urbains de la côte. En 1974, 15 000 habitants ont abandonné la ville. Pour les cinq dernières années, le chiffre atteint 75 000. Les maladies infectieuses, en revanche, comme l'hépatite virale et la typhoïde, sont en progrès.

Le trafic se ressent de l'existence de 230 000 voitures en circulation. Un métro, actuellement projeté, pourrait résoudre ce problème mais il se heurte à des difficultés de financement. Gênes va devoir prendre une décision pour la restauration du centre historique. La crise économique a affecté, en tout premier lieu, le secteur de la construction et, selon le recensement de 1971, la ville compte 285 000 maisons pour 1 174 000 pièces. Vingt mille maisons sont inoccupées. 275 000 personnes habitent les 109 000 demeures privées en qualité de propriétaires, tandis que plus d'un demi-million de locataires se partagent 167 000 logements.

Il n'existe pas de chiffres officiels sur le revenu par tête. La ville serait, croit-on savoir, au cinquième rang en Italie. La population active — déjà occupée ou en quête d'un premier emploi — atteint 287 000 personnes. Les chômeurs seraient de l'ordre de 60 000. Le secteur le plus sérieusement frappé par la crise est la construction. L'industrie de transformation, qui compte 7 125 entreprises et 73 000 employés, connaît une stagnation. Le commerce (19 000 entreprises et 56 000 employés) traverse une phase de légère reprise tandis que les firmes de transports et les communications (52 000 travailleurs) connaissent un fléchissement d'activité.

Des estimations non officielles font état d'environ 7 600 banlieusards travaillant chaque jour en ville. Le phénomène tient particulièrement au fait que la cité s'allonge sur un front de mer de 33,5 kilomètres. De nombreuses industries sont installées au centre, et les employés doivent venir chaque jour de la périphérie est ou ouest ou du val Polcevere. Des milliers de travailleurs doivent parcourir des distances encore plus considérables pour gagner les deux autres côtés du triangle industriel (Turin-Milan).

L'administration de la ville, dominée durant vingt-cinq ans par la démocratie chrétienne, qui forma d'abord des coalitions de centre droit, puis, plus récemment, de centre gauche, vient d'être assumée par une alliance socialiste-communiste. Les nouveaux venus disent, dans leur programme politique, qu'ils entendent faire payer les taxes à tout le monde, briser le clientélisme et la spéculation. Toutefois, la ville doit faire face à un déficit du budget qui augmente vertigineusement, et recourir à des prêts portant sur des dizaines de milliards de lires.

Dans le budget de 1974 le poste consacré au remboursement des prêts est passé à 50 milliards de lires tandis que près de 13 milliards vont à l'éducation et à la culture, 29 milliards aux actions et interventions économiques et 4 milliards à la sécurité publique.

FABRIZIO CARBONE
(la Stampa)



MANCHESTER

Cent mille habitants de moins

CONNUE peut-être surtout pour ses deux équipes de football — City et United — et pour le canal accessible aux gros navires qui la relie à la mer, Manchester est la sixième ville du Royaume-Uni.

Elle ne compte plus actuellement que 530 000 habitants, soit 100 000 de moins qu'il y a dix ans. Cette régression reflète la transformation de ses activités et aussi, pour une part, le reflux vers les environs d'une fraction de sa population, en quête de verdure : un phénomène illustré par la transhumance quotidienne de quelque 160 000 banlieusards qui envahissent chaque jour la cité.

Un résident de Manchester sur trois habite un logis qui lui appartient. Une famille sur trois possède une automobile. La ville est elle-même propriétaire de 97 000 logements — maisons individuelles ou appartements — dont 22 000 sis dans la périphérie surpeuplée.

Il y a dix ans, la dernière filature de coton a fermé ses portes. C'était la fin d'une ère. Aujourd'hui, on trouve bien encore quelques industries légères, mais le gros de l'emploi est fourni par les secteurs du commerce et de la distribution, avec la banque et les assurances, attirées en ces lieux qui constituent un centre vital pour tout le Nord-Ouest du pays. Les dernières statistiques font apparaître un total de 11 702 chômeurs.

Administrer une collectivité d'un demi-million de personnes, avec la charge de pourvoir à leur logement, à l'amélioration de leurs conditions de vie, aux besoins éducatifs, n'est pas une petite affaire. Le budget de la municipalité s'élève, pour l'exercice en cours, à 230 millions de livres, dont 70 millions couverts par l'aide de l'Etat et 90 millions par les loyers et les redevances diverses. Le restant, soit 70 millions, sera fourni par les contribuables, qui sont au nombre de 200 000 dont 164 000 particuliers.

Le montant de la dette municipale est de 420 millions de livres, chiffre qui comprend des engagements contractés pour des services qui ne sont plus sous le contrôle de la ville (autoroute et eaux). Un total de 51 millions de livres est inscrit dans le budget de cette année pour l'extinction de dettes.

Au long des dernières décennies, le gros des efforts s'est porté sur la lutte contre les taudis. Depuis la guerre, 80 000 maisons ont ainsi été démolies et 250 000 personnes relogées. Le conseil municipal espère que l'exécution du *programme prévu* sera à peu près achevée pour la fin de l'année. Ensuite, on s'attaquera à la rénovation des logements amendables.

L'heure n'est évidemment pas aux grands projets de prestige. Il y en a pourtant un en cours de réalisation : lancé par la municipalité en association avec une compagnie immobilière, il vise à doter Manchester d'un centre commercial qui sera l'un des plus importants d'Europe.

Des entreprises aussi ambitieuses ne sont plus concevables dans les circonstances économiques actuelles : la ville n'en a pas les moyens et l'autorisation de l'Etat lui serait refusée. En conséquence, aucun plan n'est mis à l'étude s'il ne bénéficie pas d'une priorité absolue. Et la construction de nouvelles écoles, le conseil doit remettre à plus tard d'y songer.

Le coût des services municipaux a grimpé en flèche ces dernières années (du fait, en grande partie, de l'inflation) et le public sent passer la note. L'argent rentre pourtant sans trop de difficultés dans les caisses : le contribuable récrimine, mais il paie, car s'il ne s'exécute pas il est traîné devant les tribunaux.

Le défaut de paiement des loyers met le conseil municipal dans une situation plus embarrassante : le locataire défaillant peut, certes, être expulsé, mais il doit ensuite être relogé à titre de sans-abri. Sur les 21 millions de livres attendus de loyers, il y a donc une part d'arriérés non négligeable et en fin d'année le conseil sera obligé de faire une croix sur quelque 250 000 £ irrécupérables.

Jusqu'à il y a deux ans, l'Etat n'était pas généreux envers les grandes villes appauvries et mal équipées. Depuis l'avènement des travaillistes, elles sont mieux placées pour recevoir des subventions et bénéficient en priorité du programme d'aide à l'urbanisme. Mais pour Manchester, comme pour les autres, il faudrait bien davantage.

Aux yeux du conseil municipal (que contrôlent les travaillistes), le problème du logement garde la priorité. Quarante mille maisons ont besoin d'être améliorées. Le conseil envisage d'en rénover 3 000 par an selon un plan échelonné sur les quinze prochaines années.

Il souhaiterait aussi accroître les emplacements réservés aux loisirs. Manchester a un pourcentage d'espaces verts inférieur à la moyenne nationale. Cette carence est même à l'origine des problèmes de la municipalité. Cherchant un meilleur environnement, les familles pourvues de ressources autonomes sont parties au loin sans se soucier du sort de ceux restant sur place et qui — personnes âgées, familles nombreuses — appartiennent aux catégories de la population ayant le plus besoin d'être aidées.

Malgré toutes ces difficultés, les édiles de Manchester sont fiers des résultats de leur administration. Ils répudient la thèse selon laquelle les grandes villes ne sont plus gouvernables : leur cité ne fournit-elle pas la preuve du contraire ?

CHRISTOPHER WARMAN
(The Times.)

Les clés de la conjoncture

Le panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet *de graphiques, de manière à* montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus fort possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

La masse critique de relance

PEUT-ON espérer une reprise prochaine ? Notre graphique des productions industrielles permet de constater, certes, non une remontée mais une moindre dégradation dans les quatre grands pays européens.

En Allemagne, et c'est là un fait nouveau remarquable, il y a même *pour la première fois baisse* du taux de chômage corrigé des variations saisonnières. Simultanément, autre signe favorable, les offres d'emploi augmentent *toujours : elles sont remontées ainsi* de cent quatre-vingt-quatorze mille à fin décembre à deux cent soixante mille à fin mars, ce qui signifierait que les chefs d'entre*prises recommencent à embaucher.* On constate une reprise des commandes des biens d'équipement depuis le début de l'année 1975. Tous ces faits sont concordants et *semblent ainsi confirmer les* quelques espoirs qu'on pouvait nourrir à la suite des indications partielles disponibles au début du mois dernier.

Malheureusement, l'examen de la situation des Etats-Unis, le deuxième pays à avoir projeté, sinon pris, des mesures de relance, n'est pas aussi réjouissant. Certes, tout comme en Allemagne, on continue à observer des indices favorables : plafonnement des stocks, augmentation des commandes, baisse des taux d'intérêts, la *prime rate* se situant maintenant à 7,25 %, et cependant la production continue à baisser encore plus au premier trimestre 1975, le produit national diminuant au rythme annuel de 10 % et le chômage se rapprochant des 9 à 10 % de la population active.

L'ITALIE REPREND SON CONTROLE

Ainsi, si l'Allemagne apparaît de plus en plus comme pouvant être le moteur d'une reprise occidentale, *les Etats-Unis, eux,* menacent toujours encore de l'hypothéquer : car non seulement leur production ne reprend pas mais de plus, en raison de la baisse du dollar, cer*taines de leurs industries commen*cent à gêner sérieusement leurs homologues européens. C'est le cas de l'industrie textile américaine, qui profite de la baisse relative du *coût de* la *main-d'œuvre* et d'un prix du naphta favorable, ou encore de l'industrie aéronautique !

Dans cet environnement international, qui reste difficile et qui n'apportera guère de soutien avant le deuxième semestre 1975, l'Italie, la Grande-Bretagne et la France cherchent à maintenir leur activité et à éviter le décrochage. Elles ne peuvent elles-mêmes relancer franchement et essayent tant bien que mal d'assainir leur situation.

Le succès relatif obtenu par l'Italie se confirme : il est surtout net *pour la balance commerciale,* qui se rapproche rapidement de l'équilibre, et, dans une moindre mesure, pour l'inflation. La stratégie appliquée est comparable à celle de la France : *austérité générale imposée* avec vigueur, mais tempérée par un certain nombre d'actions sélectives bien choisies, appliquées dans les secteurs les plus sensibles, construc*tion et agriculture,* ce qui est une méthode pour échapper peu à peu au cercle vicieux dans lequel elle paraissait enfermée. Ajoutons aussi qu'elle met de son côté le facteur psychologique, qui n'est nullement négligeable dans les circonstances actuelles. *La* remboursement anticipé de 500 millions de dollars de sa dette à l'Allemagne lui a déjà *permis* de *retrouver une* certaine crédibilité internationale. La récente suppression des cautions à l'importation l'a encore renforcée tout en étant favorable à un soutien de l'activité par la *réinjection* des 1 200 milliards de lires que cette mesure immobilisait à la Banque centrale.

UNE GRANDE - BRETAGNE TOUJOURS FLOTTANTE

Si sa production industrielle a chuté très fortement, l'Italie a du moins su en tirer quelques bénéfices. Ce qui est encore loin d'être le cas pour la Grande-Bretagne, dont la situation contraste de plus en plus avec celle de l'Italie ; pour l'inflation d'abord, où il y a divergence accentuée (comme le montre notre graphique). Faute de pouvoir maîtriser des salaires qui augmentent à un rythme de plus de 30 %, la Grande-Bretagne contrôle de moins en moins sa situation.

La récente présentation du budget le 15 avril, qui aurait dû être l'occasion d'une mise au point claire de la politique économique, a illustré la difficulté qu'il y a dans un tel contexte à définir des orientations termes. Ainsi la Grande-Bretagne a peu d'espoir, à court terme, de *sortir du dilemme* relance-inflation dans lequel elle est enfermée. Et les résultats qu'elle peut atteindre sur certains points, ainsi un meilleur taux de couverture du *commerce extérieur obtenu* sans beaucoup de mérite par une contraction des importations, restent encore beaucoup plus fragiles que dans les autres pays.

..*A fortiori,* elle ne peut guère contribuer à l'assainissement et à la reprise mondiale, comme essayent de le faire d'une manière, *certes toute modeste,* l'Italie et plus encore la France. Cette dernière vient de marquer, avec les mesures du 23 avril, une nouvelle phase de son action, et peut-être même un *changement* de stratégie : en effet, jusqu'à présent, elle mettait au premier plan de ses objectifs le réta*blissement* de sa balance commerciale et la réduction de l'inflation. Les résultats sont bons sur le premier point, puisque, comme le montre notre graphique, l'équilibre est pratiquement atteint à fin mars, cet équilibre demeure néanmoins fra*gile puisque* obtenu, *comme* dans les autres pays, par une réduction de l'activité et des importations.

Les *résultats* de la lutte contre *l'inflation* sont beaucoup moins probants et moins rapides que *prévu.* Or l'activité, par contre, a chuté davantage et le chômage s'est accru plus fortement que ne *l'escomptait le* gouvernement français. Le risque de décrochage permanent de l'activité est maintenant réel, comme l'attestent les derniers pronostics des chefs *d'entreprise* qui *envisagent de* réduire leurs investissements de 1975 de 3 à 4 %.

Comme nous l'avons vu plus haut, la relance internationale que prévoyait le gouvernement pour prendre lui-même des mesures sans trop de risques pour sa balance commerciale tarde à se produire.

SEULS, LES ETATS - UNIS PEUVENT FAIRE LE POIDS

Le changement de cap du 23 avril en France mise essentiellement sur la relance par les investissements. *La manœuvre est délicate* car il faut faire investir les chefs d'entreprise à contre - courant alors que les marchés sont menacés, l'équipement sous - utilisé, *l'endettement élevé et l'autofinan*cement obéré. On leur demande de faire un pari sur l'avenir.

Pourtant l'Allemagne semble commencer à réussir dans cette *voie. La détaxe fiscale temporaire* de 7,5 %, complétée, à la différence de la France, par les mesures de déficit budgétaire et une réinjection très forte du pouvoir d'achat, *semble propre à relancer* la consommation, et la production en faisant contrepoids au ralentissement de la demande externe.

Il est probable que la France sera *amenée,* à *bref* délai, à compléter son dispositif dans le même sens malgré le risque d'inflation qu'il comporte. Elle pourra ainsi, en cas de réussite, renforcer aussi *la relance de l'Allemagne par un* effet international absolument indispensable puisque le point faible du dispositif allemand réside dans le plafonnement, sinon le recul, des exportations.

Mais la France et l'Allemagne auront-elles la masse critique suffisante pour s'arracher à un cercle vicieux, alors que leurs économies sont liées à *l'ensemble du système* économique occidental ?

On peut en douter. Seuls les Etats-Unis peuvent faire le poids et permettre d'atteindre la masse critique de la relance occidentale. Or, comme nous l'avons vu plus haut, leur croissance tarde, si bien que la reprise franche n'est pas encore en vue et qu'il est probable que durant la plus grande partie de l'année 1975, la situation occidentale restera encore difficile.

MAURICE BOMMENSATH.

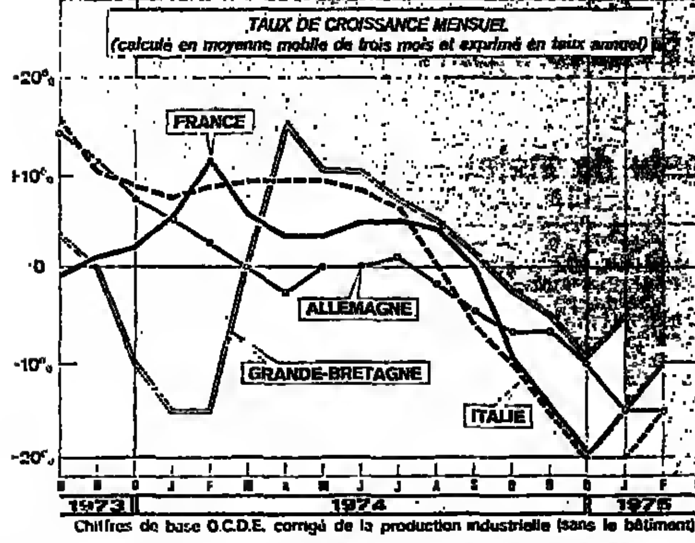
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacité de production	Echanges	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	— —	+	— —	+	+++	++
FRANCE	— — —	—	— —	—	++	+
ITALIE	— — —	— —	— —	—	+	— — —
GR^DE BRETAGNE	— —	— — —	—	— —	—	— —

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre — — mauvais — — — très mauvais [trame] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

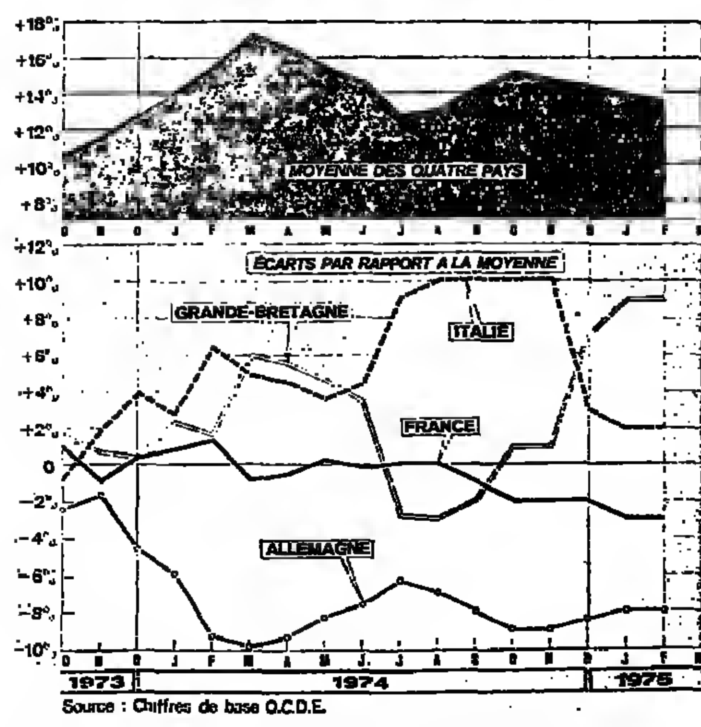
I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE



Chiffres de base O.C.D.E. corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

Le recul des productions industrielles se poursuit dans les quatre pays, bien que tendant à s'infléchir nettement à partir de janvier 1975. La Grande-Bretagne revient à un rythme de décroissance annuel de — 5 %, la France à — 10 % et l'Italie à — 15 %.

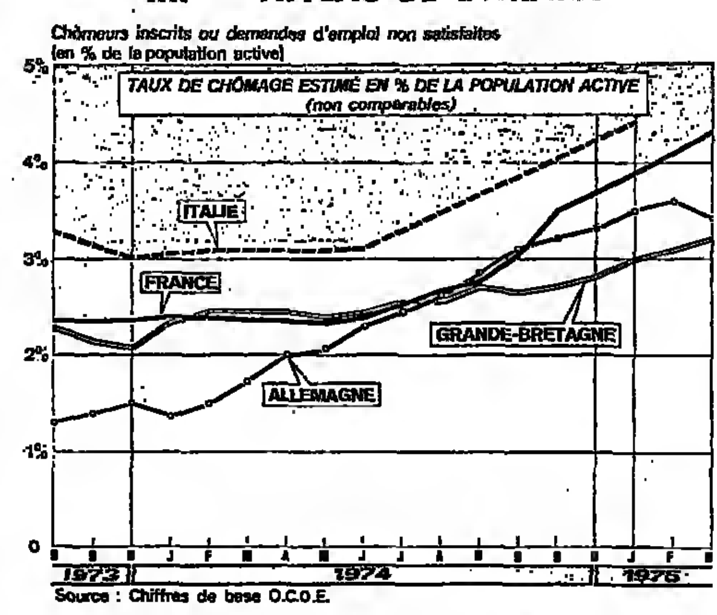
II. — ÉVOLUTION DES PRIX



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

Le rythme moyen d'inflation est toujours en baisse et se situe, à fin février, à 13,5 %. La France et l'Italie améliorent légèrement leur position avec des taux d'inflation respectifs inférieurs à 11 % et à 15 % ; il en est de même pour l'Allemagne avec un taux de 8 %. Seule la Grande-Bretagne va toujours à contre-courant, avec une inflation de plus de 23 % !

III. — NIVEAU DE L'EMPLOI

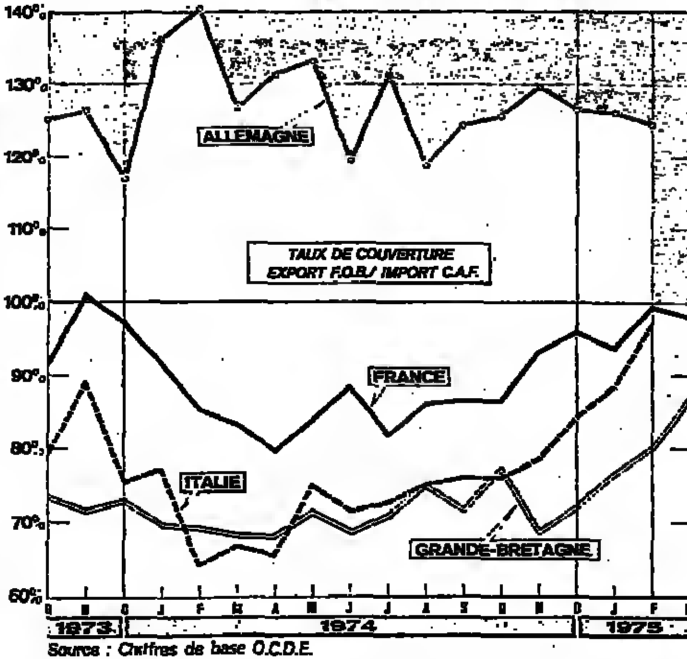


Source : Chiffres de base O.C.D.E.

Les taux de chômage ont encore augmenté, en mars, en France (4,3 %), en Grande-Bretagne (3,2 %) et probablement aussi en Italie.

En Allemagne, en revanche, si on tient compte des corrections saisonnières, on observe un léger retournement, qui coïncide avec une remontée des offres d'emploi.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

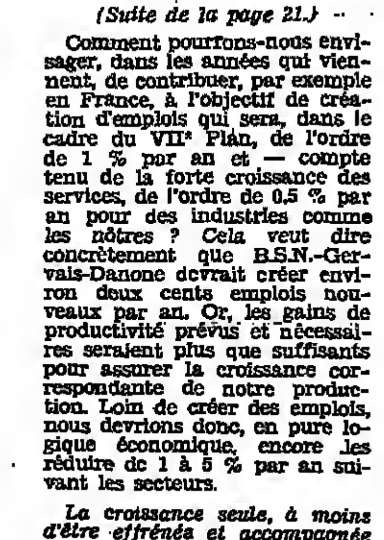
Le retour à l'équilibre se généralise. Après la France, qui confirme son redressement avec un taux de couverture proche de 100 %, l'Italie et la Grande-Bretagne, à leur tour, se rapprochent de l'équilibre avec des taux respectifs de 97 % et 87 %.

Rappelons que les taux O.C.D.E. sont calculés FOB-CAF.

Forum

APRÈS L'OPÉRATION SURVIE

(Suite de la page 21.)



Comment pourrons-nous envisager, dans les années qui viennent, de contribuer, par exemple en France, à l'objectif de création d'emplois qui sera, dans le cadre du VII° Plan, de l'ordre de 1 % par an et — compte tenu de la forte croissance des services, de l'ordre de 0,5 % par an pour des industries comme les nôtres ? *Cela veut dire* concrètement que B.S.N.-Gervais-Danone devrait créer environ deux cents emplois nouveaux par an. Or, les gains de productivité prévus et nécessaires seraient plus que suffisants pour assurer la croissance correspondante de notre production. Loin de créer des emplois, nous devrions donc, en pure logique économique, encore les réduire de 1 à 5 % par an suivant les secteurs.

La croissance seule, à moins d'être effrénée et accompagnée des nuisances que l'on connaît est donc insuffisante à résoudre le problème de l'emploi.

Il faudra donc recourir à des mesures qualitatives redéfinissant le mot « plein emploi ». Ce sont d'abord des mesures qui tendent à diminuer la durée du travail, par exemple : réduction de la durée effective du travail à quarante heures par semaine, abaissement de l'âge de la retraite, sous certaines conditions, généralisation du travail à temps partiel, etc.

Ce sont ensuite des mesures qui visent à améliorer les conditions de travail et qui sont, elles-mêmes créatrices d'emploi. C'est un sujet qui me paraît personnellement très important. Il s'agit d'améliorer les conditions de travail avec les intéressés eux-mêmes, qui doivent, à cet effet, disposer de crédits d'heures pour s'exprimer et donner leur avis sur leurs conditions de travail en présence de leur encadrement et de leurs représentants. Ceci intéresse en France seize millions de salariés.

La lutte contre l'inflation

Nous avons chiffré globalement l'impact de l'ensemble de ces mesures dans notre groupe : elles nous permettent de satisfaire l'objectif de 0,5 % à 1 % de création d'emplois par an, dans un contexte de croissance générale de 4 à 5 %. Mais leur coût est considérable et pas supportable dans l'état actuel de nos marges. Elles ne pourront *donc être appliquées* qu'à deux conditions : application progressive, obligation pour l'Etat de faire respecter les nouvelles règles du jeu par toutes les entreprises, par voie légale, afin qu'il n'existe pas de distorsion au niveau des conditions de concurrence industrielle. Cette question dépasse même le cadre strictement national.

Après l'emploi, la lutte contre l'inflation est un objectif national auquel doit et peut participer l'entreprise. Si la croissance est trop forte, le montant des investissements pour répondre à la demande devient déraisonnable, *ainsi que le* niveau de l'emprunt, par rapport à la structure du bilan : la seule solution reste l'augmentation de l'autofinancement qui ne peut s'obtenir que par l'augmentation des prix de vente.

En sens inverse, le « refroidissement » qui aboutit à une récession brutale peut être aussi un facteur d'inflation ; si le niveau de la demande devient nettement inférieur à la capacité de production, comme c'est le cas aujourd'hui, les coûts unitaires de production augmentent *fortement* par *suite* du *non*-étalement des frais fixes : l'entreprise ne dégage plus alors l'autofinancement indispensable au paiement des charges financières et des investissements d'entretien et de productivité : le seul remède pour la survie passe alors aussi par l'augmentation des prix de vente. C'est pourquoi le retour rapide à une croissance entre 4 et 5 %, loin d'être inflationniste, peut sans doute, au contraire, aider à contenir les coûts et nous éloigner de la stagnation et de ses nuisances.

L'entreprise doit naviguer à vue entre les récifs, tout en gardant le cap sur les objectifs à long terme. Les nouvelles procédures de gestion permettant des *décisions très rapides seront* celles de l'économie de guerre qui exige une mentalité de « sauveteur », une connaissance parfaite des indicateurs à court terme et un retour à un très strict contrôle des dépenses.

ANTOINE RIBOUD.



Rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Gianni Gambarotta (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirth, Elmar Biebl (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

Social

LIBERTÉ DE CIRCULATION ET VERROU DES DIPLOMES

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Beaucoup de libéralisme

QUICONQUE a acquis à l'étranger un diplôme universitaire, un titre académique, ou une qualification professionnelle sérieuse peut être à peu près certain qu'en République fédérale la reconnaissance de ses titres ne lui sera pas refusée, qu'il soit Allemand ou non. La libéralité est, à cet égard, traditionnelle en Allemagne. Les processus de reconnaissance ne soulèvent pour ainsi dire pas de problèmes, bien qu'il n'existe rien de « légal », donc aucun accord dit d' « équivalence ». Peut-être est-ce une chance... ? Il n'y a guère qu'en *matière d'établissement des médecins* qu'il existe, après des préparatifs qui ont duré dix années, une ligne de conduite légale de la Communauté européenne, laquelle il est vrai n'est pas encore entrée en vigueur. En outre, trois conventions européennes sur les diplômes de bacheliers, la reconnaissance des temps d'étude et les certificats académiques ont été signées. Mais il convient de les interpréter plutôt comme des déclarations d'intentions apportant peu de règlements concrets.

Les nationaux et les étrangers qui, après des études universitaires à l'étranger, veulent travailler en République fédérale doivent obtenir du ministre compétent de l'un des *onze* Laender l'autorisation d'exercer leur profession, ou de se présenter avec leur qualification professionnelle : les dossiers sont examinés cas par cas.

La procédure n'est cependant pas déclenchée à la suite de chaque demande. Les administrations des Laender s'appuient sur les expertises modèles du service central pour les questions d'éducation à l'étranger, qui est rattaché à la *Conférence permanente des ministres de l'éducation des Laender.*

L'examen des grades académiques est fait généreusement mais scrupuleusement. Ainsi le service central de Bonn a-t-il récemment exclu de ses listes dix obscures « fabriques de docteurs » britanniques. Le transfert des grades de docteurs est relativement facile. Le doctorat est reconnu presque automatiquement, mais dans la forme écrite usitée à l'étranger comme « P.H.D. », et non « Dottore » ou « Doktor ».

La reconnaissance des diplômes scolaires dépend aussi des *ministres de l'éducation.* Toutefois, la plupart du temps, les universités décident seules d'accueillir ou non les étrangers. Selon quelques critères précis — ainsi, si un Egyptien titulaire d'un bachot « littéraire » n'a pas le droit d'étudier la médecine dans sa patrie, la République fédérale n'est pas libre, elle non plus, de lui en donner l'autorisation.

Pour la médecine, il est fait appel aux autorités supérieures de la santé publique. Mais, dans les secteurs non académiques, il se présente aussi peu de difficultés. La République fédérale défend, depuis longtemps, l'opinion que toute personne ayant exercé son métier à l'étranger pendant de longues années doit aussi avoir le droit de l'exercer en Allemagne.

Le système d'expertise a fait ses preuves, et le Conseil de l'Europe *a recommandé* aux autres pays de s'en inspirer. Mais les experts ont aussi une tâche peu agréable : celle de dépister les certificats falsifiés. C'est ainsi qu'à Hambourg un Africain a dû cesser récemment un commerce florissant de certificats de ce genre.

H. J. MELDER
(Die Welt.)

FRANCE

De nombreuses chicanes

LES ressortissants étrangers désirant exercer en France certaines professions exigeant un haut niveau de qualification se heurtent encore à un grand nombre de chicanes. L'architecte étranger voulant s'installer dans l'Hexagone doit faire une demande individuelle. En cas de réponse positive, la liberté d'exercice lui est accordée sans difficulté. Cependant, les architectes étrangers désirant tout de même obtenir un diplôme français — soit pour faciliter leur intégration dans la profession, soit pour poursuivre des recherches — sont généralement admis directement en troisième cycle, c'est-à-dire en cinquième année — sur six — des écoles françaises. De plus, des directives en préparation à Bruxelles devraient ouvrir prochainement aux ressortissants de la Communauté européenne les portes de certaines fonctions officielles, encore réservées aux seuls ressortissants français : architectes des bâtiments civils, de l'Etat ou des palais nationaux, par exemple.

Les étudiants étrangers désirant préparer un diplôme français de docteur en médecine peuvent obtenir une dispense de scolarité équivalente aux quatre premières années d'études au maximum. Encore leur faut-il auparavant avoir subi avec succès les sévères épreuves de classement organisées pour leurs camarades français à l'issue de la première année. Mais la liberté d'établissement des médecins, décidée récemment à Bruxelles, doit permettre à ceux-ci d'ouvrir, quelle que soit leur nationalité, un cabinet dans l'un quelconque des neuf pays de la Communauté européenne.

Le certificat d'aptitude à la profession d'avocat est, en principe, exigé pour s'inscrire au barreau. La préparation à ce certificat est ouverte exclusivement aux étudiants de quatrième année de licence. Les étrangers, quel que soit le diplôme dont ils sont pourvus dans leur pays d'origine, ne peuvent obtenir une équivalence supérieure à la deuxième année de licence française, et celle-ci doit être demandée au président de l'université ou l'étudiant désire s'inscrire. Par différence avec la médecine, cette sévérité s'explique par les particularités des différents droits nationaux. Une tradition fondée sur la réciprocité veut toutefois que les avocats étrangers puissent à l'occasion venir plaider en France, assistés d'un confrère français.

Les nombreux obstacles relevés ici s'expliquent par l'existence en France d'ordres professionnels contrôlant l'exercice et l'accès aux professions d'architecte, de médecin et d'avocat.

Les enseignants de nationalité étrangère peuvent être nommés par l'Etat professeurs dans une université française sur proposition de l'une d'entre elles et du comité consultatif des universités. Il s'agit d'une dérogation exceptionnelle au statut de la fonction publique. Les nominations tiennent compte des titres universitaires des postulants et de leurs travaux scientifiques.

Il n'existe pas de règles juridiques limitant l'obtention en France, par les ressortissants étrangers, d'un titre d'ingénieur. Les directeurs d'écoles accordent des équivalences en fonction du niveau des études atteint par les candidats. Les employeurs apprécient de leur côté librement la valeur des diplômes d'ingénieurs des ressortissants étrangers qu'ils embauchent.

BERTRAND LE GENDRE
(Le Monde.)

GRANDE-BRETAGNE

La fin de la suprématie

QUE ce soit chez les médecins, chez les juristes, ou ailleurs, on a depuis longtemps abandonné, en Grande-Bretagne, la conviction que l'on avait de l'indéniable suprématie britannique. John Bull et lord Palmerston vont se retourner dans leur tombe, mais la plupart de nos corps professionnels ont favorablement accueilli l'idée de la reconnaissance mutuelle des diplômes dans tous les pays de la Communauté européenne.

Quand, en 1961, M. Macmillan annonça la candidature de l'Angleterre à l'entrée dans la C.E.E., le Dr Elston Grey-Turner, de l'ordre des médecins, procéda à une série d'investigations qui conduisirent à l'admission de la Grande-Bretagne en qualité d'observateur à la commission permanente des médecins de la Communauté européenne.

Il fait aujourd'hui remarquer que cette association joua un rôle extrêmement important durant les années de négociation qui ont conduit à une reconnaissance mutuelle. Elle sera probablement effective à la fin de 1976 plaçant ainsi le corps médical au premier rang dans ce domaine. Au cours des trois dernières années, les médecins britanniques ont occupé les trois postes les plus importants au comité permanent et de nombreuses discussions, parmi les plus décisives, ont eu lieu à Tavistock Square, dans les locaux londoniens de l'association.

Le Dr Grey-Turner souligne qu'une reconnaissance qui ne serait pas rapidement suivie d'une coordination, notamment pour les honoraires, n'aboutirait qu'à un exode des médecins vers les « postes plus intéressants » qu'ils pourraient trouver ailleurs en Europe. La Grande-Bretagne est le seul pays-membre à avoir nationalisé la santé et beaucoup de médecins préféreraient exercer dans un système médical non nationalisé. Nombre d'entre eux déplorant la disparition progressive des lits privés dans les hôpitaux. Aussi, le nombre de médecins décidés à partir exercer ailleurs en Europe, le jour où la reconnaissance des diplômes prendrait effet, s'est-il multiplié.

Une enquête menée en Belgique, et qui sera publiée prochainement, fait apparaître la différence considérable qui existe entre les gains des médecins britanniques et ceux des autres pays d'Europe. Le docteur Grey-Turner n'en est pas moins convaincu de l'équivalence des niveaux de compétence dans toutes les universités d'Europe, bien qu'il émette cependant quelques réserves pour l'Italie où les effectifs sont beaucoup trop importants.

Les architectes montreraient eux aussi, semble-t-il, une certaine réticence à reconnaître l'équivalence de leurs diplômes avec l'Italie. Ainsi M. Alexander Gordon, l'ancien président de l'Institut royal des architectes britanniques, considère que l'on fait une certaine confusion en Italie, entre architectes et ingénieurs, certains cours dits d'archecture ne comportant en fait qu'une maigre part d'enseignement de cet art, « plaqué » en quelque sorte à la fin des études. Les Fachhorschschules allemandes l'inquiètent aussi quelque peu, en préparant en *cinq ans un diplôme qu'il faut* sept ans pour obtenir ailleurs. Mais l'association, dans son ensemble, accueille favorablement la reconnaissance mutuelle et se déclare prête à sacrifier un peu de l'autonomie dont les architectes bénéficient en Grande-Bretagne — l'Etat exerçant dans les autres pays un contrôle plus serré — pour faire un pas vers l'Europe.

Les juristes quant à eux, nous indique Miss Babett Brown, de la Société de droit, représentant la profession, sont prêts à accueillir dans leur pays les autres membres de la Communauté européenne. On a beaucoup débattu de la possibilité de donner aux avocats étrangers des chances de plaider à la *Court*. Mais la reconnaissance des qualifications n'a pas été abordée, la divergence des systèmes juridiques rendant une telle éventualité impossible actuellement. Les choses évolueront sans doute progressivement avec la formation d'associations internationales de juristes, spécialisées chacune dans certains aspects particuliers de la loi.

Seules à s'opposer à l'idée de reconnaissance mutuelle : les infirmières. Miss Eve Bendall, qui les représente, a récemment déclaré que leur libre circulation à l'intérieur de la Communauté pourrait conduire à la présence en Grande-Bretagne d'infirmières dont la connaissance de la langue anglaise serait insuffisante.

TIM DEVLIN
(The Times.)

ITALIE

Seulement avec l'Autriche

L'EUROPE tâtonne encore pour reconnaître les études faites dans les pays qui la composent. Les ministres de l'éducation de la Communauté se saisissent périodiquement du problème, promettent une « charte » pour le régler, et l'on s'en tient là. La dernière réunion s'est close sur un engagement solennel et un nouveau renvoi. Même les sentences de la Cour de justice de la Communauté ne parviennent pas à faire avancer les choses.

Un exemple : la Cour a été appelée à se prononcer sur le recours d'un citoyen néerlandais, titulaire d'un diplôme belge, qui avait demandé à être admis à l'ordre des avocats de Bruxelles. La requête avait été rejetée en raison de sa nationalité. La Cour de justice a estimé qu'en raison de l'article 52 du traité de Rome on ne pouvait pas refuser à un citoyen d'un Etat membre le droit d'exercer librement sa profession dans un autre Etat. Elle a ajouté que cette disposition était d'application immédiate et n'exigeait pas d'arrêtés spéciaux d'exécution. Un tel jugement porte sur deux questions distinctes : la non-discrimination quant au libre exercice d'une profession et la reconnaissance réciproque. Le premier problème a été réglé sur le papier — car en pratique rien n'a été changé à la situation existante. Le second est encore sans solution, les ministres ne parvenant pas à en trouver une. Aussi la situation en Italie est-elle la suivante : le ministre des affaires étrangères dispose d'une liste des diplômes de fin d'études secondaires des différents pays européens, et des diverses facultés auxquelles ils donnent accès. Lorsqu'un citoyen étranger sollicite son inscription à l'université, les conseils de faculté décident, en fonction de cette liste, s'ils peuvent admettre directement le postulant, procéder à des examens complémentaires, *ou encore* exiger un baccalauréat italien. Il en va de même à la fin des études supérieures. Les recteurs, au vu du nombre et de l'importance des examens soutenus, décident d'accepter ou de refuser le titre d'étude. Une exception : l'Italie et l'Autriche ont signé un accord d'équivalence, de sorte qu'un décret donne la liste des titres ayant validité de plein droit chez le voisin, et précise ceux qui appellent un examen complémentaire.

En l'absence d'une « charte » sur les équivalences, chaque pays doit prendre des initiatives pour ne pas porter préjudice à ses nationaux. Dans un décret pris en *février* dernier, l'Italie a fixé les normes d'équivalence pour les diplômes de fin d'études secondaires obtenus à l'étranger par les travailleurs italiens émigrés et les membres de leur famille. Une procédure accélérée et décentralisée — la décision appartenant aux proviseurs — a établi les équivalences admises et les examens complémentaires éventuels.

Pour ce qui est du libre exercice de la profession, on s'achemine vers la reconnaissance réciproque du diplôme de docteur en médecine.

Ce premier pas semble un grand succès aux autorités de Bruxelles. En fait, il n'en est rien. Dans la séance du Parlement européen du 13 janvier 1973, M. Brunner, membre de la commission, déclarait : « *Où irait l'Europe si nous voulions appliquer, jusque dans les professions libérales, l'esprit corporatiste du Moyen Age? Ce ne serait guère un progrès.* » Il faut toutefois préciser que, dans ce domaine, le Moyen Age se montrait *supérieur à notre époque*. Le célèbre médecin Paracelse, né à Einsiedeln en Suisse, exerça son art dans de nombreux pays d'Europe et acheva sa vie à Salzbourg. C'était au seizième siècle. Gouvernements et organisations professionnelles devraient avoir assez de confiance en eux-mêmes pour admettre que les médecins, les architectes et les ingénieurs formés dans leur pays d'origine sont tout aussi qualifiés que d'autres et peuvent faire face aux « concurrents » venus d'autres pays de la Communauté.

FELICE FROIO
(La Stampa.)

Un « face à face » Edmond Maire-Heinz-Oscar Vetter

(Suite de la page 21.)

H.-O. VETTER. — *Je pense que votre conclusion est acceptable pour tous les syndicalistes malgré les différences qui existent entre les pays les plus industrialisés et les autres. C'est pourquoi j'aimerais pouvoir enfermer tous les syndicalistes* du *monde dans un hôtel jusqu'à ce qu'une fumée blanche apparaisse pour indiquer qu'une solution commune a été trouvée au problème posé, comme cela se fait pour l'élection du pape.*

E. MAIRE. — Sortir de la crise aujourd'hui me semble nécessiter des changements radicaux de la part des pays industriels, tant à l'intérieur que vis-à-vis des pays du tiers-monde. Des syndicalistes ne peuvent accepter qu'il continue à y avoir « développement du sous-développement », dans le quart-monde. Ni que les pays industrialisés favorisent seulement des industries de main-d'œuvre à bon marché ou polluantes dans ces pays, gardant chez eux les centres de recherche et de haute technologie. Il nous semble donc qu'il y a une solution de coopération en fonction de rapports de forces nouveaux. Il faudrait pour cela que les pays producteurs réalisent un front uni pour chacune des *matières premières* comme cela a été fait pour le pétrole et que les nouveaux échanges se fassent sur une base beaucoup plus équilibrée entre matières premières revalorisées et biens d'équipement. Ce type de solution, loin d'être catastrophique pour nos pays, est une solution de raison. Elle implique une restructuration de l'industrie et de l'exportation des pays développés, mais dans un sens qui servira solidairement le développement des deux parties.

H.-O. VETTER. — *Il faut prendre garde de ne pas remplacer un monopole par un autre. Il faut certainement rejeter une politique qui ne servirait que les grands groupes, mais il faut aussi s'assurer qu'une politique démocratique permettra le respect des intérêts de tous les pays. En Allemagne fédérale, nous avons cette chance que les relations avec les pays en voie de développement soient traitées par un ministère dont l'animateur a de bons rapport avec les syndicats. Cela évite au moins que sa politique ne soit seulement orientée vers la recherche de profits maxima et permet* de *tenir compte des intérêts de l'Etat et des travailleurs.*

● Aucun d'entre vous n'est pour la croissance zéro ?

E. MAIRE. — Il ne s'agit pas de diminuer la croissance des uns pour augmenter celle des autres. La croissance zéro est une absurdité quand on sait qu'il y a au moins deux milliards d'êtres humains qui sont en-dessous du minimum vital. Cela montre plutôt qu'il faut qu'il y ait croissance dans les pays développés pour qu'ils exportent. Mais cela suppose que les pays sous-développés aient des ressources suffisantes pour établir un niveau d'échanges satisfaisant avec les pays industrialisés, d'où l'importance des prix des matières premières. Au lieu d'être un épouvantail, l'augmentation des prix de ces matières devrait être considérée comme un moyen de croissance, parce qu'elle ouvre des marchés nouveaux. Mais l'essentiel reste la modification du type de croissance et de développement.

● La Confédération européenne syndicale, créée il y a un an, dont vous êtes le président, a été surtout absorbée par les controverses relatives aux candidatures d'adhésion posées par les C.G.T. italienne et française. Pensez-vous que la porte puisse être ouverte à des syndicats affiliés à la F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) ?

H.-O. VETTER. — *Après la seconde guerre mondiale, nous avons créé une organisation internationale, la F.S.M., constituée par des ennemis du fascisme et de la guerre et fondée sur l'expérience* du *passé. Quand nous avons dû aborder les questions concrètes, nous avons constaté que c'était impossible pour une organisation fondée sur l'enthousiasme et construite dans l'euphorie. La guerre froide fut un facteur supplémentaire pour la scission.*

Quand nous avons créé la C.E.S. (Confédération européenne syndicale) nous nous sommes mis d'accord entre syndicats se référant à un minimum de mêmes principes. Nous avons constaté que les conceptions de base des trois confédérations italiennes étaient conformes à celles des autres organisations affiliées à la C.E.S. Nous avons donc accepté l'adhésion de la C.G.I.L., qui s'était éloignée de la F.S.M.

» Lorsque nous avons essayé d'élaborer un programme d'action commun, nous n'avons pu arriver à un accord minimum. Je souhaite sincèrement trouver une plate-forme commune et c'est ma demande à tous les dirigeants des organisations affiliées à la C.E.S. Pour la C.G.T., il est, à notre avis, très douteux qu'elle soit prête à remplir les obligations qui ont été acceptées par la C.G.I.L. Nous ne voulons pas que nos adhérents aient une double affiliation internationale.

● C'est pourtant le cas pour la C.F.D.T. qui est toujours affiliée à la C.M.T. (Confédération mondiale du travail, ex-Confédération internationale des travailleurs chrétiens).

H.-O. VETTER. — *La C.M.T. et la C.I.S.L. avaient annoncé l'an passé des consultations réciproques dans le but d'arriver éventuellement à une unification. Elles sont donc très proches l'une de l'autre.*

E. MAIRE. — Je partirai d'un autre point de vue : les réalités syndicales européennes sont très en retard sur l'internationalisation économique des capitaux et sur la coordination propre des Etats. La C.E.S. est encore largement une structure vide, capable de discuter avec les institutions, mais encore incapable d'animer des actions convergentes. La situation de crise internationale que nous ren rencontrons devrait nous donner des possibilités de progresser.

» Il ne faut pas être trop ambitieux. Les confédérations d'Europe ne sont pas en état de constituer, d'emblée, une grande plate-forme revendicative englobant tous les domaines. Mais il est possible de rechercher quelques « créneaux », des points-clefs qui répondent à la situation d'inflation et de chômage. Nous souhaitons que les prochains débats de la C.E.S. permettent d'arrêter quelques revendications-clefs sur lesquelles s'engagerait l'action.

» C'est parce que nous avons en vue cet objectif d'action convergente que nous disons, à la C.F.D.T., que nous ne pouvons nous priver de personne, parmi les syndicats des pays démocratiques. C'est pour cela que nous voulons que la C.G.T. soit dans la C.E.S. Cela dit, si l'adhésion de la C.G.T. à la C.E.S. est une condition nécessaire pour une bonne action de la C.E.S., ce n'est pas une condition suffisante. En fait, nous détenons entre nous la solution : nous avons déjà la C.E.S. que nous méritons. Nous aurons, aussi, demain, la C.E.S. que nous mériterons. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN et JOANINE ROY
(Le Monde.)

Un réformiste

HEINZ-OSCAR VETTER est né en octobre 1917, à Bochum, dans la Ruhr, d'un père fonctionnaire dans l'administration municipale. Il devint mécanicien après avoir suivi l'école primaire et plusieurs années d'apprentissage. A vingt ans, il reprit l'école secondaire, ce qui lui permit, après seulement deux années d'études, de passer son baccalauréat. Mobilisé, il se retrouve officier d'aviation avant d'être fait prisonnier par les Anglais. Libéré, il redevient mécanicien, de mai 1946 à octobre 1949, au fond de la mine du puits Robert-Musert.

C'est durant cette période qu'il adhère au syndicat des mineurs et devient l'un des délégués auprès de la société Herpener Bergbau. Il s'inscrit alors aux cours de l'académie d'économie et de politique de Hambourg et suit un stage dans la sidérurgie. Le 1er septembre 1952, il devient secrétaire principal de la Fédération des mines et de l'énergie, et c'est en 1953 qu'il devient membre du parti socialiste. A Dortmund, le congrès de sa fédération l'élit membre du bureau exécutif en 1960, puis vice-président chargé de la cogestion, de la culture et des questions de personnel en 1964. Il se trouve alors aux points chauds des luttes pour les revendications de salaires dans la Rhur, et quand Ludwig Rosenberg, président de l'Union des syndicats allemands (D.G.B.), renonce à se faire réélire en raison de son âge. Le huitième congrès du D.G.B. élit Heinz-Oscar Vetter président, le 21 mai 1969, à Munich, par 267 voix contre 427, dont 133 abstentions. Cinq ans plus tard, il est porté également à la tête de la Confédération européenne syndicale.

L'actuel président du D.G.B., qui compte quelque sept millions d'adhérents, est réputé travailler étroitement en équipe avec les seize présidents des fédérations membres et donner à l'action syndicale en République fédérale une impulsion énergique.



Placements

L'Europe discrète des petits actionnaires

POUR les experts de la bourse et de la finance, le peu de succès des actions auprès des épargnants italiens tient à la protection insuffisante que la loi assure aux petits investisseurs. Les rapports des sociétés sont succincts et souvent obscurs. Les bilans consolidés en sont presque toujours absents tandis que les opérations d'augmentation de capital, da fusion ou de transformation sont indiquées avec des explications plus que réduites.

En outre, si l'on en excepte l'O.P.A. sur Bastoggi que le financier Michele Sindona lança avec une audace sans précédent, sorte de défi aux pouvoirs publics — ceux-ci d'ailleurs réussirent à la faire échouer, — les petits actionnaires n'ont jamais tiré bénéfice des gains réalisés par de puissants groupes dans le *cas ou* da gros paquets changent de mains on encore si des actions sont cédées hors marché.

L'année dernière, le Parlement a approuvé une *« loi 216 du 7 juin 1974 »* qui mentionne un certain nombre de procédures destinées à ranimer le marché boursier et à éviter les conséquences des spéculations trop audacieuses qui — récemment — ont fait scandale et éloigné un peu plus les investisseurs.

Après l'adoption de l'impôt cédulaire se substituant au prélèvement — mesure réclamée à cor et à cri par les petits épargnants, — on a mis en place, *conformément au précédant* français de 1967, une CONSOB (commission nationale pour les société et la Bourse) et dotée de larges pouvoirs pour réformer les Bourses, contrôler les sociétés par actions figurant à la cote et, plus généralement, toutes les sociétés financières. Toutefois, les cinq commissaires ont été nommés, il y a quelques semaines seulement, et les décrets d'application définitifs, qui devaient être pris avant le 31 mars 1975, doivent encore être légèrement retouchés et n'ont pas été publiés au *Journal officiel.*

La loi prévoit une présentation *standardisée des* comptes des sociétés financières. Celles-ci ont tenu lieu en Italie de véritables banques d'affaires, et ont assumé ce rôle de façon parfois maladroite en provoquant des scandales en cascade et de grosses pertes pour les petits porteurs. Les bilans des sociétés cotées en Bourse devront être révisés par des sociétés de certification, mais les nouvelles normes ne sont pas, aux yeux des experts, suffisantes pour rassurer complètement les actionnaires. On attend de la CONSOB, de toute urgence, la réforme d'une Bourse encore régie par la loi bien dépassée de 1913.

Au cours des années passées, des réformes plus ou moins profondes ont été adoptées dans divers pays européens pour défendre les petits porteurs, mais elles n'ont pas abouti, à proprement parler, à une protection totale. En France seulement, la création de la COB (Commission des opérations de Bourse) a permis de contrôler davantage les O.P.E. (offras publiques d'échanges) et les achats en Bourse par les sociétés intéressées, qui doivent recevoir une publicité immédiate. Dans le cas des opérations sur capital, les O.P.A. et O.P.E. doivent donner *lieu à publication* d'un nombre important de données afin que les analystes puissent se livrer à un examen approfondi. Les simples actionnaires doivent, eux, pouvoir disposer d'une note da synthèse plus facile à interpréter.

Un effort a été fait aussi en Allemagne où una loi de 1965 se propose surtout de donner à des groupes minoritaires de porteurs de parts la possibilité de provoquer des assemblées extraordinaires (il y suffit de 5 % des voix), d'axercer un contrôle particulier en cas de réévaluation de l'actif (12 %), ou encore pour s'opposer à une augmentation de capital (25 %). En Grande-Bretagne, il n'existe pas encore de législation moderne rassemblant des dispositions de protection des petits porteurs ou des mesures destinées à leur *donner* une vue analytique *de la marche* de la société et des postes du bilan. Les actionnaires ont seulement licence d'intervenir à l'occasion des assemblées et d'attaquer en justice délibérations et bilans.

En Italie, on déplore généralement le petit nombre d'actionnaires qui assistent aux assemblées générales, considérées plutôt comme un rite que comme l'occasion d'un échange franc d'idées et d'informations entre administrateurs et porteurs de parts. Il n'en va pas autrement, d'ailleurs, en France, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Les participants y sont tout aussi rares ; il s'agit généralement de *retraités* qui *disposent* de temps libre ou de représentants d'associations d'épargnants ou de porteurs qui se limitent à poser quelques questions précises.

Des spécialistes à l'américaine

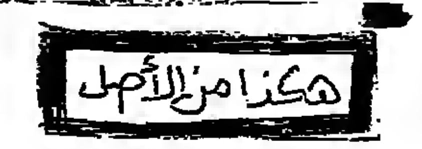
Quelques groupes de « professionnels des assemblées » sévissent toutefois en Italie comme aux Etats-Unis. Il s'agit, pour une part, da spécialistes qui interviennent dans les assemblées générales en posant de longues listes de questions — les interventions n'étant pas *limitées dans le temps* — et qui, même, s'affrontent entre eux. Ce sont souvent les mêmes hommes, bien connus des administrateurs qui, pour se concilier leurs bonnes grâces, les reçoivent peu avant la séance, leur fournissent à l'avance bilans et renseignements divers et les dédommagent grassement en leur confiant des tâches rémunérées mais purement symboliques. Le travail de ces spécialistes est très intéressant financièrement, ce qui incite d'autres personnes à entrer dans le jeu. On cite le cas d'un retraité plus que démonstratif qui, il y a quelques années, se manifesta à l'assemblée pour critiquer et louer en même temps l'activité de la direction d'une grande société et vit arriver, quelques jours plus tard, un petit mot de remerciement du président ac*compagné d'un* chèque d'un demi-million de lires. L'homme prit goût à la chose et son zèle oratoire lui vaut, aujourd'hui, de gagner beaucoup d'argent.

Il existe, d'autre part, des spé*cialistes « à l'américaine ». Il* s'agit d'avocats qui votent contre les bilans, les attaquent en justice et ne retirent leurs plaintes que sous conditions. Toutefois, la récente loi sur la Bourse va limiter leur activité car elle exige désormais une minorité qualifiée pour attaquer le bilan. Enfin certains financiers ont coutume d'accaparer de gros paquets d'actions — 10 % du capital et parfois plus — et livrent bataille ensuite aux groupes qui contrôlent l'affaire en demandant à réaliser leurs titres à de bonnes conditions. S'ils n'y parviennent pas, ils exigent des postes de conseillers de l'administration ou des opérations fructueuses sur le capital (distributions d'actions gratuites, augmentation des dividendes, fractionnement des actions).

Récemment, les « spécialistes des assemblées » ont franchi les frontières italiennes et ont commencé à envahir la pacifique Suisse. Auparavant, les assemblées y étaient une simple for*malité. Aujourd'hui, surtout dans* le canton du Tessin, la situation a changé et les interventions des porteurs italiens ont troublé la tranquillité des administrateurs qui doivent désormais écouter de longs discours incohérents ou d'interminables griefs touchant à la connaissance insuffisante de l'italien dont témoigne le rapport accompagnant le bilan. Fort heureusement, on a licence en Suisse de faire voter par l'Assemblée le calendrier des travaux et de lui faire limiter la durée des interventions, ce qui permet da conjurer le péril et ces discours-fleuves — parfois quatre heures et plus — qui dénaturent l'objet de la réunion.

RENATO CANTINI
(La Stampa)

(avec la collaboration de François Renard *(le Monde)*, Andrew Goodrich-Clarke *(The Times)* et Hans Stollhans *(Die Welt)*.



Consommation

LES CHEVEUX NE REPOUSSENT PLUS EN SOIXANTE-DOUZE HEURES

L'UN des premiers cas où l'auteur d'une publicité fut condamné à tenir ses engagements envers un client déçu remonte à 1938. La Letrick Company, qui fabriquait des peignes électriques, affirmait dans sa publicité :

« Vos cheveux repousseront en soixante-douze heures grâce au peigne électrique Letrick. Enfin du nouveau pour les handicapés du cheveu ! De quoi souffrez-vous ? Vous avez des cheveux gris ? Ils disparaîtront en dix jours. 500 livres de garantie. Un début de calvitie ? Elle disparaîtra. Six cent soixante et un mille peignes électriques Letrick déjà en service dans tous les milieux sociaux, et même dans la famille royale. Jamais d'échec ! »

Le plaignant avait acheté un peigne et l'avait utilisé matin et soir pendant onze jours, sans résultat. Il réclama — et obtint — les 500 livres promises en garantie.

La législation, dans la plupart des pays développés, interdit maintenant des escroqueries aussi flagrantes, et les propriétaires de « media », de même que les autres responsables, considèrent qu'ils ont intérêt à la respecter d'eux-mêmes pour protéger leur image de marque. Mais il existe tout un domaine où la publicité, sans être malhonnête aux termes de la loi, peut être considérée comme nuisible au consommateur d'une manière ou d'une autre, ou indésirable à d'autres égards, par exemple comme contraire aux bonnes mœurs, au bon goût, à la morale. Ce domaine est actuellement l'objet d'une attention toute particulière, notamment en Grande-Bretagne.

Les règles déjà fixées d'un commun accord par les annonceurs, les agences de publicité et les propriétaires de « media » eux-mêmes ont été renforcées l'an dernier. Depuis janvier, un prélèvement volontaire de 1 % sur toutes les annonces publicitaires (télévision et radio exceptées) sert à financer les nouvelles mesures adoptées, notamment à propos des boissons alcooliques. D'autres concernant le tabac entreront prochainement en vigueur.

Une pluie de textes

Ces dispositions sont appliquées sous le contrôle de l'Advertising Standard Society, chargée de veiller « à la légalité, au respect des bonnes mœurs, à l'honnêteté et à la véracité de la publicité ».

Plus de soixante textes concernent la publicité en général ou certains domaines particuliers. L'un des plus importants est le Trade Description Act de 1968, qui interdit toute affirmation erronée ou mensongère concernant les biens et les services, y compris les prix.

En France également la loi interdit formellement toute affirmation erronée ou mensongère dans la publicité, qu'elle soit écrite, parlée ou visuelle. Les fonctionnaires chargés du contrôle ont autorité pour exiger de tout annonceur la preuve de ses affirmations, faute de quoi il peut être contraint à publier un rectificatif. La loi française interdit également dans la publicité toute comparaison avec les concurrents de l'annonceur, aux termes de l'article 1382 du code civil, concernant les dommages causés à autrui. Aucune disposition analogue n'existe en Grande-Bretagne, qu'il s'agisse des rectificatifs ou de la concurrence déloyale.

Il existe en France, comme en Grande-Bretagne, un organisme de contrôle volontaire, le Bureau de vérification de la publicité, dont l'efficacité a été également renforcée l'an dernier, ce qui le rapproche encore du système britannique.

En Italie, les nouvelles règles que s'imposent volontairement les membres de la Fédération nationale des annonceurs publicitaires depuis le 1er mars sont désormais très proches également de celles qui existent en Grande-Bretagne.

Du point de vue légal, cependant, une certaine confusion subsiste en Italie en matière de publicité et de promotion. Le seul texte qui protège les intérêts de l'annonceur est celui — très général — du code civil.

En Allemagne, la loi exige formellement que toutes les affirmations soient exactes ; toute référence directe ou indirecte à la concurrence est interdite, si elle est de nature à gêner celui qui est cité. D'autres dispositions légales concernent les opérations de promotion et le plagiat publicitaire. Les annonceurs, les agences et les « media » eux-mêmes sont responsables de toute infraction aux textes légaux. Il existe en outre en Allemagne des organismes contrôlés par l'État, disposant de pouvoirs d'intervention en cas d'infractions concernant les médicaments, les produits alimentaires, les cosmétiques et le tabac.

Sévérité accrue pour la télévision

Un peu partout, la publicité à la télévision et, dans une moindre mesure, à la radio est soumise à des contrôles plus stricts que celle qui passe par les autres « media » : l'influence particulière de la publicité télévisée n'est plus à démontrer ; et, la plupart des organes de radio-télévision européens dépendant des gouvernements, ils sont plus faciles à contrôler.

En Grande-Bretagne, la publicité à la télévision est limitée à une moyenne de six minutes par heure, avec un maximum de sept minutes. Les spots publicitaires ont une durée de 7 à 60 secondes. Il n'existe pas de programmes subventionnés par des annonceurs.

En France, le maximum de publicité par jour est fixé à 8 minutes, mais peut atteindre exceptionnellement 15 minutes.

En Allemagne, la publicité est limitée à 20 minutes par jour ; elle est interdite le dimanche et les jours de fêtes légales, et après 20 heures.

En Italie, les téléspectateurs sont également beaucoup mieux protégés que les lecteurs de journaux et de magazines contre un excès de publicité.

En Grande-Bretagne, l'Independant Broadcasting Authority Act de 1973 est généralement considéré comme l'une des lois les plus énergiques que le Parlement ait votées pour la défense du consommateur et l'honnêteté du commerce. L'« Authority » précise qu'elle n'est directement chargée que de la prévention des infractions par les annonceurs, et non des poursuites qui peuvent en résulter.

Le contrôle préalable des « scripts » publicitaires à la télévision a été confié à deux organismes différents : l'« Advertising Control Department » de l'« Authority », et un groupe de lecteurs créé par les sociétés de production.

Les contrôles de la publicité créés par la télévision indépendante sont approuvés par les organismes britanniques de défense du consommateur qui, en revanche, contestent l'efficacité des contrôles dans les autres media. Les améliorations récemment entrées en vigueur ont été adoptées pour tenir compte de ces critiques.

PATRICIA TISDALL
(The Times).

(avec la collaboration de Josée Doyère *(le Monde)*, Sandro Casazza *(la Stampa)* et Elmar Biebl *(Die Welt)*.

DÉPENSES TOTALES EN PUBLICITÉ (1972)

(en millions de dollars U.S.)

	Total	Presse	TV	% du P.N.B.
France	1 660	599	128	0,76
Allemagne de l'Ouest	2 339,7	1 533,6	248,3	0,82
Italie	550	334,4	94,6	0,45
Grande-Bretagne	1 734,6	1,228,1	431,2	1,14

Sources : International Advertising Association, « World Advertising Expenditure », édition 1974.





Zurich, mai 1975

Les gnomes gardent bien leur trésor...



ZURICH est la plus grande ville de Suisse, sa capitale viscérale ; Berne en est la capitale fédérale, la première des villes étrangères. L'une, capitale selon le cœur, l'autre, selon l'esprit.

Pour qui le prononce aujourd'hui, le nom de Zurich fait surgir les gnomes. Cette race de lutins malfaisants, émanation des Enfers, attaquée *jadis par des chevaliers du* « Labour » comme Wilson et Brown, vit — selon la rumeur publique — dans les caves de la « Bahnhofstrasse », accroupie sur son trésor de devises et d'or, ourdissant sans relâche de nouvelles intrigues. Les gnomes *existent*, ils ont bel et bien été inventés. Ces créatures sataniques, nées de l'imagination caricaturale étrangère, inscrivent tout de même à leur *actif* certaines réalisations positives. Elles ont fait de Zurich le nouvel Eldorado, la ville spécifique de l'or (le marché de l'or contrôlé par les trois grandes banques du pays est plus important que celui de Londres) ; elles ont hissé la Bourse de Zurich au premier rang européen ; elles sont parvenues à enrayer la fièvre de *l'inflation* et ont *fait* en sorte que *le* chômage reste à l'état de spectre, dont tout le monde parle, mais que personne ne voit jamais.

Les rumeurs malignes, la ville a su *les utiliser à son profit*. Elle en a fait le marchepied qui lui a permis de gravir un nouveau degré de développement. Puis, un beau jour, peu avant la deuxième guerre mondiale, de la petite ville qui avait toujours veillé à se tenir à l'heure européenne en *évitant les pièges* du provincialisme, est sortie une grande cité internationale. Mais elle n'est jamais devenue une grande ville.

Les distances géographiques sont souvent trompeuses. Zurich est plus proche de New-York et de Francfort que de Saint-Gall ou de Lausanne. Son arrière-pays est Kloten, avec son aéroport international et le canton de même nom, avec ses paysages parsemés de cités dortoirs, où s'entassent plus de cent mille âmes qui n'habitent pas la ville parce qu'elles préfèrent vivre à l'air pur tout en payant *moins d'impôts*.

Zurich perd chaque année des habitants. Sa population résidante (quatre cent *dix mille âmes environ*) a diminué d'environ 10 % depuis 1964. Il en résulte que l'assiette de l'impôt se fait chaque année un peu *plus* lourde *pour* chaque Zurichois, au bénéfice du nombre croissant de ceux qui vont *s'établir en banlieue. C'est la raison pour* laquelle les contribuables de la ville refusent systématiquement depuis quelque temps à leurs édiles tout crédit destiné à améliorer le confort collectif. Les pouvoirs publics ont dû se résigner à *faire leur deuil de projets tels* que la construction d'un anneau routier, d'un nouveau théâtre, de jardins publics et d'un métro.

Une espèce particulière

Si la richesse de Zurich est bien de ce monde, elle est cependant d'une *espèce* particulière. La ville n'a jamais été obsédée par l'ambition de devenir à tout prix riche ou puissante. Si elle y est effectivement parvenue, c'est sous l'empire des circonstances. Les vrais Zurichois ont toujours été, depuis des *siècles, saisis d'une angoisse* toute puritaine devant la pauvreté. Et, paradoxe du comportement, cette peur viscérale a exercé sur le ville un effet roboratif.

Seul le bien-être « stricto sensu » *engendre* le *considération*. La pauvreté a quelque chose d'humiliant, de culpabilisant. Qui par contre fait étalage de sa richesse risque fort de vivre au-dessus de ses moyens. A Zurich, on s'efforce de garder le ton juste. A preuve les dirigeants des grandes banques et des Konzern qui pilotent eux-mêmes leurs voitures. Au grand dam des *chauffeurs* de maîtres qui trouvent plus facilement à s'employer à Venise.

La plupart des *Zurichois* se lèvent tôt... et ne se réveillent pas beaucoup plus tard. Même les *retardataires* sont au travail à 8 heures sonnant. Celui qui se complaît sur l'oreiller n'est peut-être pas un mauvais bougre, mais il n'est sûrement *pas* un bon Zurichois.

Le grand responsable d'une telle éducation est le réformateur Ulrich Zwingli qui, à partir de 1519, *prêche* le *nouvelle* religion, d'abord *contre* Rome, *ensuite contre* Luther. Zurich accueillit le Réforme *dans le* discipline et dans *le* calme, sans grands bouleversements historiques.

Les Zurichois ont su, depuis cette époque, garder les deux pieds sur *la* terre dorée de leurs traditions artisanales et commerciales, ne se permettant tout au *plus* que le luxe de rêves accessibles. Tous les *personnages politiques de quelque envergure* qui tentèrent d'asservir la ville et son peuple au joug de leur orgueil furent impitoyablement éliminés, expatriés ou envoyés au gibet corde au cou. Une fois morts, le ville reconnaissante leur élevait des *statues* « *in memoriam* ».

Celle-ci fut *plus* indulgente à l'égard des *célébrités* étrangères, *comme* si *elle* voulait racheter sa sévérité envers ses propres enfants. D'Allemagne, affluèrent les « quarantehuitards », de Russie l'aristocratie, puis Lénine et, plus tard, les juifs persécutés. Thomas Mann, en compagnie de tous ses *enfants prodiges, Bertolt Brecht*, Ignazio Silone. Si peu que Zurich ait abrité de ces hommes célèbres, elle leur a offert le recours de ses lois et a veillé, avec un sens avisé de la qualité, à l'épanouissement de leur génie. C'est grâce aux acteurs, metteurs en scène, dramaturges et écrivains exilés par le nazisme que le Théâtre de Zurich a acquis sa réputation de grande scène européenne.

Quelques phrases impersonnelles ont haussé Zurich au rang de *capitale financière de l'Europe*. La loi-cadre sur les banques stipule en son article 74 : « Quiconque, dirigeant ou employé de banque, enfreint involontairement ou de propos délibéré le secret professionnel auquel il est astreint, s'ex*pose*, *ainsi* que *celui* ou *celle qui* l'y a éventuellement incité, à une amende de 20.000 FS ou à une peine de six mois de prison. » Ce respect du « silence des banques suisses » n'admet aucune dérogation ; l'Etat est également tenu de *s'y conformer et cette obligation rigoureuse* explique la réussite sans égale de la profession. Elle s'est tellement enracinée *dans* les esprits que le droit de *protection* a fini par ne *plus* s'appliquer seulement aux personnes, mais aussi à leur fortune.

Personne ne connaît le montant global de monnaie tant fiduciaire que scripturale *détenu sous forme* de liquidités de trésorerie, de dépôts et de crédits par le système bancaire du pays, dont le produit national brut est estimé, pour 1974, à quelque 140 milliards de francs suisses. Le président d'une grande banque estime qu'il avoisine 500 milliards de francs suisses. Plutôt jaloux de leur trésor, les *Zurichois* entendent bien le conserver.

ROLF R. BIGLER
(Die Welt.)

Grain de sel

VACANCES : La révolution par le travail

TOUTES les consommations vont-elles se contracter ? Augures, pythonisses, astrologues et prospectivistes n'ont jamais eu autant de travail pour savoir ce que sera demain. L'optimisme ne règne pas. Mais, en même temps que le pessimisme s'empare de l'industrie, les agences de tourisme, de voyages organisés, les vendeurs de loisirs découvrent, émerveillés, que leur activité continuera, mais qu'elle ne sera plus la même !

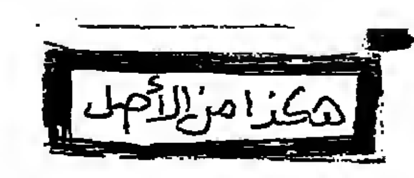
Les inactifs que nous sommes devenus n'ont plus besoin du même genre de vacances. Autrefois occupés quarante-huit semaines par an (moins les week-ends, les fêtes légales et illégales, les grippes prétextes et les céphalées-alibis...), fourbus d'heures supplémentaires, nous rêvions d'un mois de farniente total, absolu, d'étendre nos muscles usés et nos cerveaux saturés au milieu des muscles et des cerveaux semblables de cent ou deux cent mille travailleurs et employés presque nus sur les bords d'une Méditerranée encombrée. Maintenant qu'ils ne font rien ou qu'ils travaillent beaucoup moins, à quoi rêvent tous ces gens ? A ce qui leur manque, à leur drogue : le travail. De quoi ont-ils besoin pour passer de bonnes vacances ? de travailler !

Organiser les loisirs aujourd'hui, cela revient à vendre du travail à ceux qui n'en ont plus ou pas assez. Prochainement, donc, si le marketing et la stratégie signifient quelque chose, on verra Neckermann proposer en tête de son catalogue : « Construisez des Coccinelles (et emportez-les si elles marchent !). Trois semaines de vacances dans une usine Volkswagen désaffectée. Hébergement en dortoirs de travailleurs émigrés. Nourriture abondante. Animation : jeux de la promotion commerciale, de la grève, du rendement, du sabotage. Trois semaines : 300 D.M. ! »

Et Cook d'offrir aux employés désœuvrés de la City un week-end en train de plaisir chez Aston-Martin. Ou le camping dans un « industrial estate » où poussent l'herbe et les contradictions capitalistes. Quant à la France, c'est l'embarras du choix. Soyons sûrs que le Club Méditerranée, à l'affût des promotions retentissantes, va nous proposer : « Titan-Coder, joyau de la sous-traitance au bord de la Grande Bleue » ou bien : « Apprenez à tailler des pantalons, des chemises : grand choix de résidences secondaires actives dans les belles provinces de France ». Et, pour les amateurs de grand air et de santé musclée : « *Notre* fichier de constructions abandonnées : des grands ensembles aux pavillons individuels, un choix de vacances occupées à gâcher du plâtre en famille ». Avec, naturellement, une réduction aux travailleurs du bâtiment en chômage.

GÉRARD LAUZUN.





DÉFENSE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

Les quatre pays clients reprendraient leur liberté de décision

De notre correspondant

Bruxelles. — A l'issue du sommet belgo-néerlandais du samedi 3 mai consacré à l'achat d'un avion pour remplacer les F-104 Starfighter en service dans les forces aériennes belge, néerlandaise, danoise et norvégienne, l'impression domine que chacun des quatre pays reprend sa liberté et que chaque capitale prendra sa décision *« en toute indépendance »*. L'expression a été utilisée par l'un des six ministres belges assistant à l'échange de vues, mais le premier ministre belge, M. Leo Tindemans, d'accord avec son collègue néerlandais, Joop Den Uyl, a cependant précisé que *« les quatre recherchent toujours une solution commune »*.

De toute évidence, la décision n'interviendra pas avant la fin mai. Le vendredi 9 mai, à Paris, le premier ministre belge doit évoquer le problème au cours d'un entretien qu'il aura avec M. Giscard d'Estaing et où le président de la République rappellera sans doute à son interlocuteur belge qu'il est *« M. Europe »*. *L'achat* fera aussi l'objet d'un échange de vues, cette semaine ou la semaine prochaine, consacré à la création d'une industrie aéronautique européenne et auquel participeront la France, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et la Grande-Bretagne. On doit y discuter d'aviation civile et militaire. Cette rencontre avait été décidée au cours d'une réunion préliminaire, le mercredi 30 avril, à Bruxelles.

Tous les participants ont considéré qu'une industrie aéronautique *européenne est souhaitable* et que les moyens de la réaliser existent.

Les Pays-Bas, notamment, voudraient qu'elle se limite aux constructions civiles, alors que la France et la Belgique souhaitent qu'elle couvre aussi les secteurs militaires.

Au cours de cette réunion, la République fédérale d'Allemagne n'a pas formulé d'appréciations particulières concernant les secteurs d'activité militaires ou civils. Mais elle souhaite, comme les Pays-Bas, que le point de départ d'une telle industrie se situe après les années 1980, alors que la France estime que de réelles opportunités existent dès maintenant.

PIERRE DE VOS.

● *La municipalité de Saint-Dizier (Haute-Marne)* a refusé que les troupes de la base aérienne 113, située au sud de la ville, défilent dans les rues à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'armistice, le jeudi 8 mai prochain. M. Marius Cartier, maire (P.C.F.), a expliqué cette décision, d'une part, par le fait que le calendrier des manifestations était déjà arrêté lorsque les autorités militaires ont présenté leur *demande ; mais* également parce que la municipalité veut protester contre la présence, aux portes de la ville, d'une base qui *« constitue un frein à l'expansion de la cité »*. La délimitation des zones de bruit empêcherait la constuction de la ZUP de Marnaval, d'une capacité d'accueil de mille cinq cents logements sur 63 hectares, et pour laquelle la ville s'est déjà engagée financièrement.

● *Le porte-avions nucléaire « Nimitz »* est entré en service samedi 3 mai à Norfolk, Virginie, *en présence du président des* Etats-Unis, M. Gerald Ford. Le bâtiment jauge 95 000 tonnes. C'est le plus grand navire de guerre du monde. Il transporte six mille marins et aviateurs, avec cent appareils, et se déplace à une vitesse supérieure à 30 nœuds. Il a coûté 692 millions de dollars (environ 2 800 millions de francs). Le *Nimitz* appartiendra à la flotte américaine de l'Atlantique. — *A.F.P.)*

RELIGION

LE SYNODE NATIONAL DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE

Franchir les obstacles à la transmission de l'Évangile

De notre envoyé spécial

Carry-le-Rouet. — Qui y songe ? Les protestants sont sensiblement moins nombreux que les musulmans en France. Si éloigné que soient leurs problèmes religieux respectifs et *différente leur situation dans* la société, les uns et les autres souffrent des difficultés propres à toute minorité. L'ensemble des Eglises chrétiennes se heurtent à la crise religieuse contemporaine mais il est *incomparablement* plus *facile* au catholicisme, fort de ses effectifs, de la supporter qu'au protestantisme (1), d'autant plus que les fidèles protestants, surtout ruraux il y a vingt ans, sont de plus en plus *disséminés et isolés dans* les villes en raison des migrations intérieures.

Huit pour cent des paroisses de l'Eglise réformée de France, soit quarante-six sur cinq cents trente-cinq, sont dépourvues de pasteur tandis que les ministères non paroissiaux connaissent certains échecs cuisants. En 1975, vingt pasteurs atteignent l'âge de la retraite, six étudiants seulement pourront prendre la relève. Dans onze à treize ans, trente à quarante pasteurs arriveront au terme de leur ministère. Dès à présent on dénombre cinq retraités pour six pasteurs actifs, alors que la moyenne nationale de la population française est d'un retraité pour trois actifs.

Telles sont quelques-unes des indications qui ont été fournies au synode national de l'Eglise réformée de France qui vient de se terminer à Carry-le-Rouet, dans les Bouches-du-Rhône.

A ces inquiétudes s'ajoute celle du nombre de pasteurs qui renoncent à leur poste pour se reclasser dans des situations civiles. Les expressions de « lassitude » et d'« usure » reviennent fréquemment dans les rapports. *« Le pasteur voit de plus en plus mal,* lit-on, par exemple, *l'emprise de son ministère sur la vie. »* Le pasteur Roger Mehl situe, pour sa part, le malaise à trois niveaux : insuffisance de la place faite à l'évangélisation faute d'une impulsion d'ensemble : renaissance du piétisme qui s'exprime notamment par un refus de la « politisation » de l'Eglise : enfin une prédication au *« contenu incertain qui ennuie parfois jusqu'au prédicateur lui-même »*.

Pour essayer d'y voir plus clair et d'attaquer le mal à sa racine, le synode a choisi de traiter cette année de la *« transmission de l'Evangile »*. Pour la première fois, et devant les critiques qui s'étaient élevées de toutes parts à propos des méthodes inadaptées de l'assemblée, les membres du synode ont travaillé en petits groupes. Ils ont élaboré eux-mêmes, sans schéma préétabli, leurs réflexions qui ont été finalement synthétisées dans un document *« provisoire et partiel »* dont on espère qu'il sera prolongé dans les paroisses. Voici quelques-uns des axes de ces réflexions :

● La *foi évangélique* est, avant tout, « rencontre du Christ », c'est-à-dire dialogue et interpellation par une personne. L'Evangile *est libérateur, il délivre* l'homme de ses aliénations et de ses idoles, il permet la réconciliation. La transmission de l'Evangile n'est pas une affaire de répétition, de doctrine, de traditions, mais elle doit être innovation et invention.

● Les méthodes ne sont pas primordiales. Ce n'est pas leur renouvellement ou l'élaboration d'une stratégie qui permettra d'annoncer l'Evangile. C'est la conversion qui compte et la prise de conscience que l'Eglise n'est pas propriétaire de l'Evangile.

● La transmission doit se faire dans une relation de réciprocité et dans l'écoute des autres. Il n'y a pas d'un côté ceux qui transmettent, et de l'autre ceux qui reçoivent. Tous sont indissociablement des transmetteurs-récepteurs.

Le *synode* a enregistré que les groupes de travail, à l'exception d'un seul, n'avaient mentionné ni Dieu ni la Bible. Comment *interpréter cette* double lacune ? La question est demeurée sans réponse.

Au fil des interventions publiques, une double mise en garde a été faite : d'une part, ne pas faire du christianisme une idéologie en se référant exclusivement aux notions de paix, de liberté, de justice, sans les relier au Christ. D'autre part, ne pas faire du Christ une idole immuable, lointaine et rassurante, qui n'aurait rien à dire de précis aux hommes de notre époque.

UN RÉFÉRENDUM SUR LES CENTRALES NUCLÉAIRES ?

Après avoir surmonté diverses hésitations, le synode a adopté, par 53 voix contre 4, une motion concernant les centrales nucléaires, qui fait allusion à l'opportunité d'un référendum.

« Conscient du fait que le développement de la construction de centrales nucléaires soulève de nombreuses inquiétudes et *nécessite* l'étude approfondie des problèmes de sécurité et de répercussion sur l'environnement, le synode demande à la *Fédération protestante de France* de bien vouloir attirer l'attention des pouvoirs publics en les priant de ne pas prendre de mesures définitives sans de sérieuses assurances sur le plan scientifique et sans information objective et consultation du peuple français. »

D'autre part, un vœu concernant les femmes déplore que celles-ci n'aient été que treize sur les cent cinquante-six membres des groupes de travail du synode. Il réclame la remise en question, *à tous les niveaux* de la vie de l'Eglise, d'une image de la femme véhiculée traditionnellement par les liturgies, la *catéchèse, les prédications* et certains mass media (57 oui, 5 non).

« Lire le journal »

Le pasteur Jacques Maury, président du conseil national, a regretté pour sa part le caractère « ahistorique » de l'exposé final, qu'il aurait aimé voir compléter par des exemples de situations concrètes. Il est vrai, et ceci compense peut-être cela, que les membres du synode avaient reçu à titre de document préparatoire à l'assemblée une longue analyse de grands thèmes d'actualité, essentiellement faite à partir du *Monde* (progrès techniques, relations humaines, la vie et la mort, les femmes, la jeunesse, l'alcool, la drogue, etc.). Ce rapport *s'intitulait Lire le journal*, sans doute pour rappeler le grand théologien Karl Barth, qui disait que le chrétien doit tenir la Bible *dans une main* et le journal dans l'autre.

La presse confessionnelle donne d'ailleurs de graves motifs d'inquiétude à l'Eglise réformée de France. Le synode a dû prendre acte de la disparition du magazine interrégional *Horizons protestants*, ainsi que des sérieuses difficultés de l'hebdomadaire *Réforme*, dont la survie ne serait pas assurée à plus ou moins longue échéance. Comment les protestants résoudront-ils ces problèmes ? Il ne semble pas, à première vue, qu'il y ait là-dessus une idée viable, à moins — mais les esprits sont-ils mûrs pour cela ? — que l'on trouve une solution œcuménique. Un grand hebdomadaire catholico-protestant est-il déjà possible en France ?

Dès maintenant, en tout cas, les relations de bon voisinage sont de règle entre les deux confessions. Et même au-delà. Le Père René Beaupère, dominicain, était invité à prononcer l'une des interventions lors du culte synodal du 2 mai. Il y a parlé de l'assemblée à la première personne : *« Notre synode. » « Nous ne sommes pas appelés*, a-t-il dit, *à transmettre l'Evangile comme on le fait d'un paquet, mais d'un trésor vivant. Après trois quarts de siècle, comment être assez borné pour imaginer que nous pourrions continuer à annoncer, chacun de notre côté, le Seigneur ? »*

Deux évêques catholiques ont participé, à tour de rôle, pendant plusieurs heures, aux travaux du synode : Mgr Charles de Provenchères, archevêque d'Aix-en-Provence, et Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille.

Au total, ce synode a bénéficié du renouveau de ses méthodes de travail et du choix heureux d'un thème fondamental dans la conjoncture actuelle. Il a peut-être laissé paraître, pour une part à cause du vieillissement de ses participants, qui ne se renouvellent guère, un certain raidissement. La témérité de certaines expériences progressistes faites ces dernières années a-t-elle contribué à ce reflux ? Il est vrai qu'on le constate aussi dans l'Eglise catholique. Mais peut-on généraliser ? Les synodes régionaux sont souvent plus combatifs. En voici un exemple particulièrement plus intéressant puisqu'il rejoint la querelle de l'aumônerie catéchuménale chez les catholiques : le synode de la région de l'Est (Châlons-sur-Marne) a demandé à l'unanimité de remettre en cause la manière d'administrer le baptême.

Depuis 1951, en effet, le nombre des enfants baptisés et qui ne sont pas allés au catéchisme a crû jusqu'à 60 % dans certaines paroisses.

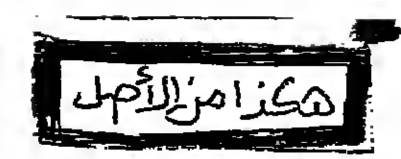
Voilà des chiffres qui donnent à méditer au-delà de toute opinion personnelle.

HENRI FESQUET.

(1) L'Eglise réformée de France, majoritaire, comprend environ trois cent cinquante mille membres, auxquels il faut ajouter des réformés de l'Alsace-Lorraine et des luthériens. Soit au total sept cent mille à sept cent cinquante mille personnes. Les musulmans, en France, sont environ deux millions.

● *Dans le cadre de l'UER de théologie et de sciences religieuses* de l'Institut catholique de Paris, *l'Ecole des langues orientales* anciennes déclare vacant, pour la rentrée universitaire d'octobre 1975, l'enseignement de la langue syriaque. Les déclarations de candidature, accompagnées du dossier nécessaire (titres, publications, etc.), doivent être adressées à M. le Directeur de l'ELOA, 21, rue d'Assas, 75270 Paris, Cedex 06, *avant le 1er juin 1975.*





JUSTICE

L'affaire du « Canard enchaîné » devant la chambre d'accusation de Paris

Un secret de la défense nationale ?

Ce n'était pourtant qu'une « farce » pour le président de la République d'alors, même si M. Pierre Messmer, le premier ministre, suggérait d'y voir la main de la C.I.A. Dix-huit mois après la découverte de micros dans les locaux du Canard enchaîné, *le 3 décembre 1973, cette affaire va-t-elle devenir un exemple supplémentaire de la soumission du pouvoir judiciaire au pouvoir exécutif ?*

« La justice est saisie, à elle de faire son métier », *déclarait M. Raymond Marcellin, interrogé sur* « les poseurs de voilage » *le 14 décembre 1973, à l'Assemblée nationale. La séparation des pouvoirs devenait un merveilleux prétexte pour ne pas répondre ; mais que d'entraves apportées depuis à cette justice par ceux-là mêmes qui se targuaient du secret de l'instruction pour se taire !*

Le 1er mars 1974, M. Guy Xoual, sous-directeur de la direction de la surveillance du territoire (promu depuis à un autre poste), interdit à ses collaborateurs de déférer aux convocations du juge d'instruction, M. Alain Bernard, parce que, dit-il, les agents de la D.S.T. sont couverts par le secret de la défense nationale. C'est — comme par hasard — le moment où l'on a la certitude que des membres de la D.S.T. se trouvaient bien rue Saint-Honoré (mais, selon eux, pour une autre mission).

La définition de ce secret de la défense nationale va alors devenir l'objet principal d'une instruction qui n'avançait déjà que sous les coups de boutoir de la partie civile.

Les 19 juillet et 29 août 1974, à la requête du premier ministre, le conseil d'État commettre deux avis, dont l'ambiguïté permet à chacun de trouver ce qu'il y cherche. Recueils de principes, ces avis rappellent que « quiconque est détenteur d'un secret de la défense nationale ne peut le divulguer. Cette obligation doit être opposée même à la juridiction ». *Mais ils disent aussi que le code pénal* « fait obligation à toute personne citée à comparaître de se présenter devant l'autorité judiciaire. Aucune exception n'est faite en ce qui concerne les fonctionnaires, quelle que soit la nature du service où ils exercent leur activité professionnelle ».

Enfin, ces avis affirment que « l'existence d'une personne physique est une question de pur fait qui, dès lors qu'elle est établie, ne peut être couverte par aucun secret de quelque nature que ce soit ».

Un risque

Fort du premier principe, M. Michel Poniatowski (qui semblait plus soucieux des libertés individuelles lorsque son propre téléphone était écouté) justifie, le 22 novembre 1974, dans une lettre au juge d'instruction, le refus de quatre fonctionnaires de la D.S.T. de déférer à la convocation de M. Bernard. « Les traits du visage et les caractéristiques de la personne physique, *écrit le ministre d'État,* constituent des éléments d'identification qui, lorsqu'ils s'ajoutent à des éléments d'état civil déjà connus, permettent d'attribuer, en l'occurrence à des fonctionnaires de la D.S.T., dont le signalement a pu apparaître en d'autres circonstances, une identité précise. Ces éléments représentent par là même un risque de compromission (...) d'un secret de la défense nationale dont le fonctionnaire est « gardien ou dépositaire par fonction ou par qualité. »

Une injonction de l'avocat du Canard enchaîné, *quatre mois plus tard, obligera le parquet à se prononcer sur ce secret de la défense nationale et, le 18 mars 1975, M. Alain Bernard rendra une ordonnance par laquelle il s'estime compétent pour apprécier* « l'application de la notion de secret de la défense nationale », *rejette cette notion dans la procédure en cours et affirme son intention de procéder aux confrontations qui lui semblent nécessaires.*

Les quatre agents de la D.S.T. n'ont-ils pas déjà été confrontés aux témoins, et leur identification ne sera-t-elle pas impossible en raison des précautions prises (« les noms des personnes présentées parmi des groupes de figurants n'étant en aucune façon révélés aux témoins, mais couchés sur un procès-verbal séparé ») ?

Le parquet s'est pourtant empressé de faire appel de cette ordonnance. Il aurait soutenu que rien n'étayait la thèse d'une participation d'agents de la D.S.T. à la pose de micros rue Saint-Honoré, sinon les affirmations du Canard enchaîné, *et que, dès lors, les confrontations ne s'imposaient pas. Mais le meilleur moyen de mettre la police hors de cause n'est-il pas de laisser l'instruction se dérouler normalement ?*

La chambre d'accusation de Paris, saisie samedi 3 mai de l'appel du parquet, a entendu à huis clos, sous la présidence de M. Marcel Sacotte, les observations de M. Gaston Cornadeau pour le ministère public, et de Me Roland Dumas pour la partie civile. Par son arrêt, le 31 mai prochain, elle dira non seulement si l'instruction de l'affaire du Canard enchaîné *doit être considérée comme enterrée mais surtout si une catégorie de citoyens — les policiers de la D.S.T. — est au-dessus des règles de notre droit pénal. Comment ne pas voir dans cet arrêt le degré de liberté des magistrats devant un pouvoir apparemment peu soucieux que justice soit faite ?*

BRUNO DETHOMAS.

LA FUSILLADE DE PUTEAUX

La cour d'appel déclare M. Charles Ceccaldi-Raynaud civilement responsable de ses partisans condamnés

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu son arrêt, samedi 3 mai, dans l'affaire de la fusillade de Puteaux, réformant partiellement la sentence prononcée en première instance, le 25 avril de l'année dernière, par la seizième chambre correctionnelle (*le Monde* des 16, 19 mars, 26 avril 1974 et daté 13-14 avril 1975).

Dans la nuit du 26 au 27 février 1971, au cours de la campagne des élections municipales de Puteaux, M. Salah Kaced, un des colleurs d'affiches au service de M. Georges Dardel, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine, avait été tué d'une balle de 9 millimètres par un des membres des équipes des partisans de M. Charles Ceccaldi-Raynaud, maire sortant, élu avec l'appui de l'U.D.R.

Pour avoir atteint de plusieurs coups de feu des partisans de M. Dardel, lors d'un autre affrontement que celui au cours duquel fut tué M. Kaced quelques instants plus tard, l'un des prévenus, M. Pierre Debrossard, déclaré coupable de coups et blessures volontaires et violences avec arme, avait été condamné par le tribunal à trois ans d'emprisonnement. La cour d'appel, confirmant les conclusions qu'avait développées M. Besnard, avocat général, s'est déclarée incompétente à cet égard, car elle estime qu'il s'agissait en réalité de tentatives de meurtre relevant de la cour d'assises. La cour d'appel a renvoyé la cause du prévenu devant la chambre d'accusation. Cette juridiction dira si les faits imputés à M. Debrossard peuvent être effacés par la loi d'amnistie du 16 juillet 1974.

Autres modifications des condamnations de première instance : quinze mois d'emprisonnement avec sursis à MM. Antoine Pasquini et Serge Calle, au lieu de quinze mois dont douze avec sursis ; de son côté, M. Jean Olivier bénéficie de l'amnistie, alors qu'il avait été condamné par le tribunal à dix-huit mois d'emprisonnement dont quinze avec sursis.

La plupart des peines cependant sont confirmées pour infraction à la « loi anticasseurs », en particulier les deux ans d'emprisonnement de MM. Antoine Gianni, Marcel Bensadoun et Antoine Canonici, les quinze mois d'emprisonnement avec sursis de M. Jean-Claude Ferrand et les treize mois d'emprisonnement avec sursis de M. Pierre Lesage.

D'autre part, la cour déclare M. Ceccaldi-Raynaud civilement responsable de ceux de ses partisans qui sont condamnés à indemniser les parties civiles. C'est lui notamment qui devra verser 201 443 francs à la veuve de M. Kaced. Les magistrats constatent que, selon les déclarations des prévenus et celles de M. Ceccaldi-Raynaud, celui-ci exerçait son autorité sur les hommes de son équipe en leur donnant des instruction à l'occasion de ces expéditions nocturnes.

CORRESPONDANCE

A propos de l'escroquerie au crédit de Grenoble

L'Association professionnelle des établissements financiers nous a adressé le communiqué suivant :

L'article paru dans *le Monde* daté du 2 mai, sous le titre « Des magistrats et des avocats apportent leur soutien à plusieurs centaines de personnes victimes d'une vaste escroquerie au crédit », met en cause les sociétés de crédit qui poursuivraient actuellement des débiteurs malheureux de Grenoble, victimes des agissements de la Société Maringe, spécialisée dans la commercialisation des meubles et articles ménagers.

Les sociétés de crédit, membres de l'association, ont pour politique, dans des cas de ce type, de ne pas poursuivre les débiteurs de bonne foi qui n'auraient pas reçu livraison des matériels commandés.

Cette attitude est d'ailleurs conforme aux recommandations de l'association, qui déplorerait que des organismes de caution, non membres de son organisation, puissent avoir une attitude différente.

● *Quatre gardiens de la maison d'arrêt de Nice.* MM. François Calatrabo, Jean Katarynczuk, François Depigny et Marcel Guglielmy, ont été condamnés, mercredi 30 avril, par la 6e chambre correctionnelle de Nice à quatre mois d'emprisonnement avec sursis chacun pour corruption.

Il leur était reproché d'avoir fait entrer irrégulièrement dans les locaux pénitentiaires alcool, correspondance et objets divers (*le Monde* du 18 avril).

A Paris

UNE QUINZAINE DE NÉGOCIANTS EN VIN (OU VINAIGRE) ONT ÉTÉ INCULPÉS D'INFRACTIONS DOUANIÈRES

Un trafic international sur les vins, dans lequel sont impliquées une quinzaine de personnes, et remontant à 1971, a suscité l'ouverture d'une information pour infractions douanières confiée à M. Louis Gondre, premier juge d'instruction à Paris : du faux « vin italien », bénéficiant à ce titre des tarifs préférentiels communautaires, avait été importé en France, en provenance des cuves de la société Vinidock, d'Anvers, gérée par les frères Michel et Euripide Anagnostopoulos. Ce produit avait été fabriqué grâce à des manipulations astucieuses mais répréhensibles — conseillées par M. Claude Bouyet, dit Bouyet-Thury, œnologue, directeur technique d'une société de Lausanne — par fermentation de moûts bulgares et grecs non vinifiables.

Ont été inculpés mais laissés en liberté, avec M. Bouyet, des négociants en vins et vinaigres, MM. Paul Crémiaux, président de la Sapvin, de Marseille ; Bernard Dagousset, de Gentilly (Val-de-Marne) ; François Boiron, gérant de la Sélection des vins de la Loire ; Pierre Ramel, de Meximieux (Ain) ; Jean Eeckmann, de Seclin (Nord) ; Louis Fuchs, président des Vinaigreries Étoile d'or ; Raymond Sachot, président d'Amora-Dessaux ; Jacques Klein, de Nancy ; Guy Chastenet, de Bordeaux ; ainsi que Mme Chantal Morgat, présidente de la fabrique de jus de fruits Sodiko, et M. Roger Thomas, de Rouen.

M. Bouyet est détenu pour un autre trafic, sur mandat de M. André Fontaine, autre juge d'instruction parisien, à côté de quatre inculpés libres. Il s'agit du traitement, dans une « usine » de la région parisienne, d'un vin léger du Midi, titrant 8°5, « revigoré » à 12 ou 13° grâce à du sucre glissé par une trappe secrète aménagée dans un mur d'une confiserie contiguë.

● *Adoucisseurs d'eau : relaxe de M. Wilkinson en appel.* — Poursuivi pour publicité mensongère, M. Wilkinson, fabricant d'adoucisseurs d'eau, assisté de Me Weil-Curiel, a été relaxé par la treizième chambre de la cour d'appel de Paris. En première instance, la douzième chambre correctionnelle avait infligé le 14 octobre au prévenu trois mois d'emprisonnement avec sursis, et 4 000 F d'amende, tenant rigueur à celui-ci d'avoir dénoncé, dans sa publicité, les prétendus méfaits de l'eau calcaire. La cour estime que, dans un tel domaine scientifique controversé, M. Wilkinson ne peut être considéré comme ayant agi de mauvaise foi.

SPORTS

FOOTBALL

VAINQUEUR DE MARSEILLE (4 A 1)

Saint-Étienne termine sa saison en champion

Saint-Etienne. — *Ravivée par l'affaire Bereta et par l'incertitude qui subsistait à trois journées de la fin du championnat, la rivalité entre l'Association sportive de Saint-Etienne et l'Olympique de Marseille (O.M.) était peut-être plus vivace que jamais pour la rencontre qui opposait les deux équipes le 3 mai. Le chômage technique de l'usine Peugeot locale, les menaces qui pèsent sur l'emploi dans la région, les fréquentes et onéreuses sollicitations avec les matches de Coupe d'Europe n'avaient pas empêché plus de trente-sept mille spectateurs, dont trois mille ou quatre mille Marseillais, de venir au stade Geoffroy-Guichard.*

Aux slogans scandés en chœur par une foule passionnée contre l'ancien capitaine stéphanois (« Bereta, trahison ! ») *ou contre le président marseillais* (« Méric, salaud, le peuple aura ta peau ! »), *on mesurait toute cette rancœur accumulée depuis plusieurs années contre le club phocéen, coupable de débaucher régulièrement les meilleurs Stéphanois : Bosquier, Carnus, Keita et Bereta. Dès lors, ce combat entre l'O.M.-Hercule et l'Association sportive de Saint-Etienne, qui, telle l'Hydre de Lerne, doit, pour survivre, former constamment de nouveaux joueurs, prenait pour le public des accents de croisade pour la défense d'une certaine idée du football professionnel.*

De notre envoyé spécial

De cette rivalité exacerbée entre deux villes si différentes par leur aspect et leur population, mais si proches par leur passion commune pour leur équipe de football bâtie à leur image, il pouvait naître la meilleure ou la pire des choses : una rencontre entre deux formations ambitieuses et désireuses de démontrer leurs possibilités ou un affrontement entre joueurs rendus nerveux par l'enjeu du match et le chauvinisme ambiant.

Pour les Stéphanois, que l'on disait fatigués et quelque peu envahis par le doute après leur constat d'inefficacité face au Bayern de Munich, comme pour les Marseillais partagés entre l'espoir de mener à bien leur folle course poursuite engagée en championnat et le désir de ménager leurs forces pour les ultimes rencontres de Coupe de France, le coup de sifflet initial de l'arbitre fut heureusement une libération. Dès cet instant, il était évident pour les spectateurs que les deux équipes avaient choisi de se livrer sans réserve et de faire de leur match le sommet tant attendu de la compétition.

Recenser les actions d'éclat et les occasions de but pour mieux les relater équivalait dès lors, pour les infortunés journalistes, à se couper du spectacle tant celui-ci était permanent. Dans le premier quart d'heure, Charrier, le gardien de but marseillais, par deux fois, et Curkovic, son homologue stéphanois, une fois, eurent même le bonheur de se retrouver sur la trajectoire du ballon sur des tirs à bout portant.

A l'impressionnante maîtrise collective des Foréziens, les Marseillais répondaient par l'acharnement rageur de Bereta, blême sous les huées de ses anciens supporteurs, par le stoïcisme dans la tempête de Trésor, appliqué à colmater toutes les brèches de sa défense, et par les dribbles sautillants de Paulo Cesar, désireux, semble-t-il, de montrer à Janvion, son brutal garde du corps, que le football est avant tout l'art de l'esquive et du contre-pied.

Le but de la révolte

C'est d'ailleurs Paulo Cesar qui provoqua le premier coup de théâtre à la 17e minute quand, au prix d'une belle détente, il reprit de la tête un centre de Zwunka. Loin de les abattre, ce but provoqua chez les Stéphanois un sentiment de révolte et d'injustice. Sarramagna, qui effectuait enfin sa rentrée dans l'attaque stéphanoise, expédiait une reprise de volée sur la barre transversale. Mais l'égalisation ne survint qu'à la 25e minute où, après un remarquable travail préparatoire de Synaeghel, Patrick Revelli devança la sortie de Charrier.

Comme deux boxeurs qui auraient recherché le K.-O. d'entrée sans y parvenir, les deux formations éprouvaient le besoin de reprendre leur souffle avant la mi-temps. Mais ce calme était de ceux qui précèdent les pires tempêtes. Dès la reprise du jeu les vagues d'assaut des Stéphanois se faisaient plus menaçantes. Un rush collectif provoquait un invraisemblable cafouillage devant les buts de Charrier, à la 65e minute, et profitait à Christian Lopez, ce jeune arrière central qui prend, au fil des matches, une assurance de vieux briscard.

Deux minutes plus tard, Jean-Michel Larqué, ce capitaine si lucide, profitait d'un élan trop généreux des Marseillais pour s'emparer de la balle dans le rond central, s'avancer au cœur de la défense adverse, feinter Marius Trésor et marquer de près de vingt mètres un but exceptionnel.

Trois minutes encore, et c'était au tour de Christian Sarramagna, l'oublié de la Coupe d'Europe, de raviver les regrets de ses supporteurs. Tel un pur-sang lancé dans une course d'obstacles, il partait de ses propres 18 mètres, parcourait tout le terrain avant de centrer sur Bathenay, seul devant Charrier. Cette accélération tranquille et irrésistible des Stéphanois en démonstration, l'omniprésence de ses joueurs passés du trot au galop sans fébrilité sont, à coup sûr, la marque d'une grande équipe, qui a sans doute livré sur son terrain le meilleur match de sa saison.

Trois buts en cinq minutes. Saint-Etienne avait gagné en grand champion, et les Marseillais perdu leurs dernières illusions. Avec quatre points d'avance et deux matches de retard à disputer sur leur terrain devant Nice et Bastia, les Stéphanois pouvaient, à deux journées de la fin du championnat, effectuer le tour d'honneur réclamé par le public et célébrer ainsi par avance leur huitième titre national.

GÉRARD ALBOUY.

GYMNASTIQUE

UNE CHAMPIONNE DE TREIZE ANS

Une nouvelle championne vient de faire son apparition sur la scène internationale. Elle a treize ans. Le 4 mai à Stien (Norvège), Nadia Comaneci a, en effet, apporté à la Roumanie un titre que l'on croyait devoir rester soviétique, celui de championne d'Europe.

Nul ne se souciait, avant que ne commencent ces championnats, de ce petit bout de femme pesant à peine 38 kilos, et qui prétendait se mesurer à des vedettes aussi confirmées que la championne olympique Ludmila Turitcheva. Cette dernière n'a pu prendre que la quatrième place du concours général. C'est une nouvelle concurrente soviétique, Nelli Kim, dix-huit ans, qui a pris la deuxième place, l'Allemande de l'Est Annelore Zinke étant troisième.

On se souvient qu'aux Jeux olympiques de Munich, en 1972, les spectateurs avaient été subjugués par la jeunesse de la petite prodige soviétique Olga Korbut, qui avait alors quatorze ans. Mais celle-ci, ni à Munich ni depuis lors n'a jamais pu remporter de titre dans les concours internationaux. A chaque fois, il lui fallut céder la place à Ludmila Turitcheva.

C'est donc Nadia Comaneci qui aura fait perdre sa couronne à celle qui, depuis trois ans, régnait sur la gymnastique féminine. Il est vrai qu'Olga Korbut ne participait pas à ces derniers championnats d'Europe : elle s'entraîne dans le plus grand secret afin de réaliser un programme entièrement nouveau aux Jeux olympiques de 1976. Elle aura alors dix-huit ans...

ÉQUITATION

AU CONCOURS INTERNATIONAL DE ROME

L'Italie prophète en son pays

De notre envoyé spécial

Rome. — La Coupe des nations, épreuve reine du concours hippique international officiel de Rome, s'est disputée, samedi 3 mai, en place de Sienne, sous un ciel digne de l'épreuve : plein soleil sur la ville, brise exquise dans l'arène. On doit donc à cette compétition une relation spéciale. Nous nous en acquitterons — pourquoi la nier — le cœur serré, la guillotine n'ayant cessé d'opérer dans l'équipe de France composée du commandant Pierre Durand, de Marcel Rozier, d'Hubert Parot et de Michel Roche.

Les trois premiers cités ont à laur actif une longue expérience internationale et des victoires flatteuses, le quatrièma, sans vouloir lui causer nulle peine, ni diminuer ses mérites, doit surtout sa sélection à la position d'un des chevaux les plus prestigieux de notre élevaga. L'impartialité, toutefois, appella la commentaire. Les poings fermés sur un paquet de rênes tendues à *bloc* conviennent *peut-être* parfaitement à cet animal éruptif par excès *de* générosité. En équitation, comprenne qui pourra, certaines caboches acceptent plus volontiers les costauds que les artistes au toucher délicat.

Cette parenthèse, à l'intention *des* « bons amis » de M. Roche, qui se comptent surtout parmi la piétaille.

Le Prix des nations, épreuve en deux manches, doit-on le rappeler, se court en additionnant les fautes — inévitables à ce niveau de difficulté — des trois meilleurs cavaliers de chaque équipe (qui est composée da quatre membres). « Piazza di Siena », six nations ont pris le départ : Italie, France, Grande-Bretagne, République fédérala allemande, Irlande, Belgique. Mais, avant la premier galop, voyons la piste. Sa beauté frappait d'admiration l'amateur. Jamais nous n'avions vu rassemblés, sur una pelouse promise aux grands chocs, d'aussi merveilleux coloris, la commissaire responsable ayant su marier an artiste consommé les tons les plus chauds avec les plus nuancés, chaque obstacle doté de son caractère propre, tout en demeurant très classique.

Les subtilités du parcours

Sur la plan technique, « la tour », effectué à pied, na samblait pas, *a priori*, poser da sérieux problèmes, les quatorze obstacles, dont un doubla et un triple, soit dix-sept sauts au total, ayant plutôt bonne figure. En somme, rian qui puisse donner la chair da poule aux plus *émotifs*. Mais, en examinant *de* plus près la tracé at ses méandres, d'apparence trompeusemant anodine, la personnalité du chef da piste se dessinait progressivement et apparaissait *dans* toute sa subtilité latine. Un mot vient à l'esprit, un mot du théâtre italien, appliqué à un personnage énigmatique : « *Il feint de feindre afin de mieux dissimuler.* » Traduction libre et prosaïque d'un concurrent belge après mûre réflexion : « *Il y a là deux ou trois petites vacheries qui ne me plaisent guère.* »

L'Italie, sur son terrain, et en pareille circonstance, se devait de triomphar et elle n'y manquait point grâce à ses *trois* champions nimbés de victoires olympiques, Piero d'Inzeo, qui donne une nouvelle fois la mesure de son immense talent par un *double* « sans faute », Graziano Mancinelli, et Vittorio Orlandi, le chevalier à la triste figure et au style irréprochable. La Grande-Bretagne suivit, représentée par quatre jeunes gaillards fonçant des azimuts, trique au poing, un couteau entre les dents.

Quarante-huit points de pénalisation

A la troisième place, on pointa l'Allemagne *de* l'Ouest, avec pour chef de file le maître à sauter Hans Gunther Winkler. L'Irlande, la France, la Belgique fermaient la marche.

Deux chiffres valent tous les commentaires : l'Italie a quitté la piste, avec huit points de pénalisation ; la France en accusait quarante-huit.

Il arriva aux *meilleurs*, aux plus sûrs, d'avoir des défaillances inexplicables. Il s'agit, ici, de bien autre chose. Les fautes accumulées par les cavaliers français sur la rivière, leur accusateur public en place de Sienna, sont de celles qui se comprennent mal, nul obstacle ne se rapprochant plus intimement da la *nature* qu'un *ruisseau généralement* franchi *d'un* bond joyeux et sans bavure par tout cheval digne de ce nom. Nos cracks ne paraissent pas avoir sur le sujet le même opinion. La *rivière* leur procure une délicieuse occasion de se rafraîchir les pieds entre deux efforts gigantesques. Comment leur faire passer cette *fâcheuse habitude* ?

Un vœu *d'ordre* purement esthétique pour finir : que les membres de l'Equipe de France abandonnent vite et tôt, et pour toujours, la tunique bleu de France at rubis, taillée à leur mesure, aux frais de la fédération. Il serait étonnant qu'entre Saint-Raphaël at Menton, un palace ne s'en rendit point acquéreur pour le service de son personnel.

ROLAND MERLIN.

CYCLISME

LA DYNASTIE DES DANGUILLAUME

De notre envoyé spécial

Bourges. — *Depuis plus de trente ans, les Danguillaume forment la première famille cycliste de France. Une famille dans laquelle, par tradition, les garçons font du vélo et les filles épousent des coureurs. C'était vrai à l'époque du regretté Camille, qui trouva la mort sur le circuit de Montlhéry en 1950 après avoir remporté un mémorable Liège-Bastogne-Liège, et c'est encore vrai aujourd'hui, alors que Jean-Pierre et Jean-Louis, les deux frères, roulent côte à côte dans le peloton. André, leur père, Roland, Marcel et Jean, leurs oncles, furent d'excellents routiers, de même que Paul Giguet, Emile Idée, Pierre Pelé ou l'ancien champion du monde amateur Jacques Botherel, qui leur sont tous apparentés.*

Ce n'est certainement pas le fait du hasard si Jean-Pierre Danguillaume, l'héritier de cette fameuse dynastie, représente actuellement l'une des valeurs les plus sûres du cyclisme français. Cet enfant de la balle a été initié selon des règles qui ont fait leurs preuves. Il a suivi une progression régulière sans brûler les étapes et sans s'attarder inutilement dans les rangs amateurs. Il a méthodiquement enrichi son bagage et dispose maintenant d'un registre étendu qui lui permet de s'illustrer dans les épreuves les plus diverses.

Déjà vainqueur de la Course de la Paix, du Critérium national, du Grand Prix du Midi libre, et de plusieurs étapes du Tour de France, Jean-Pierre Danguillaume a remporté Paris-Bourges, samedi 3 mai, en battant au sprint le plus jeune professionnel de France, Bernard Hinault (vingt et un ans) et le plus âgé, Raymond Poulidor (trente-neuf ans). Faut-il voir dans ce résultat le symbole de sa maturité et de son équilibre ? Sans doute. Il possédait sur le premier l'avantage de l'expérience, et sur le second celui de la fraîcheur physique.

Quoi qu'il en soit, sa victoire a paru logique autant que méritée : n'avait-il pas été récemment le meilleur Français de la Flèche wallone et l'adversaire le plus opiniâtre de Merckx dans Liège-Bastogne-Liège ? Les Danguillaume ont collectionné tant de succès sur les routes d'Europe que chacune de ses courses ressemble à un pèlerinage. Jean-Pierre avait des raisons personnelles de convoiter la première place l'autre jour à Liège. Samedi à Bourges, il a triomphé au pays de Narcy, l'homme qui forma autrefois son oncle Camille et son directeur Maurice De Muer — deux amis — au sein de l'équipe Peugeot... de cette équipe Peugeot qui est devenue la sienne et qu'il représente brillamment.

JACQUES AUGENDRE.

Tir

● *M. Georges Gregy* a été élu président de la Fédération française de tir. Ce spécialiste de la cible assurait l'intérim de la présidence depuis la disparition de Robert Thiebault (*le Monde* daté 22-23 décembre 1974).

LES RÉSULTATS

Athlétisme

L'Américain John Powel a amélioré le record du monde du lancer de disque avec un jet de 69,10 m réussi le 4 mai à Long-Beach (Californie).

Le Racing Club de France, le Paris Université Club, le Stade français et Viry-Châtillon se sont qualifiés pour la finale du championnat de France inter-clubs, qui se déroulera le 25 mai à Colombes.

Automobilisme

MILLE KILOMETRES DE SPA
(ramenés à 750 kilomètres à cause du mauvais temps)

1. Pescarolo-Bell (Alfa Romeo 33 TT 12), 750 km en 3 h. 32 min. 58 sec. 4, moyenne 214,810 km-h. ; 2. Ickx-Merzario (Alfa Romeo 33 TT 12), à un tour ; 3. Muller-Peltier (BMW), à 5 tours ; 4. Haldi-Béguin (Porsche Carrera), premiers des GT ; 5. Ballot-Léna-Andruet (Porsche Carrera)...

Cyclisme

PARIS-BOURGES

Classement. — 1. J.-P. Danguillaume, les 243 kilomètres en 6 h. 16 min. 36 sec. ; 2. Hinault, à 1 sec. ; 3. Poulidor ; 4. Maingon ; 5. Sezocc ; 6. Van Impe (B.) ; 7. Talbourdet ; 8. Bourreau, tous m. t. ; 9. Grelin, à 8 sec. ; 10. Leleu, m. t.

Escrime

La Hongroise Ildiko Schwarzenberger (4 victoires) a devancé sa compatriote Ildiko Bejto (3 victoires) et l'Italienne Consolata Collino (3 victoires) en finale du challenge Jeanty disputé les 3 et 4 mai au stade de Coubertin, à Paris.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION
(Trente-sixième journée)

Si Saint-Etienne, vainqueur de Marseille, est pratiquement assuré de conserver son titre national, l'incertitude continue de régner dans le bas du classement, où les équipes mal classées se rebiffent. C'est notamment le cas de Sochaux, vainqueur de Lyon (3-1), d'Angers et de Troyes, qui ont fait match nul respectivement à Reims (1-1) et à Nîmes (2-2). Les deux grands perdants de la journée sont Rennes, battu à Lille (1-0) et le Red Star, qui est désormais condamné à descendre la saison prochaine en division II.

*Saint-Etienne bat Marseille	4-1
*Nîmes et Troyes	2-2
*Lille bat Rennes	1-0
*Reims et Angers	1-1
*Sochaux bat Lyon	3-1
Red Star et Paris Saint-Germain	1-1
*Strasbourg bat Bastia	3-2
*Nantes bat Lens	2-1
*Monaco bat Bordeaux	2-9
*Metz et Nice	2-2

Classement. — 1. Saint-Etienne (34 m.), 51 pts ; 2. Marseille, 47 ; 3. Lyon, 43 ; 4. Bastia (35 m.), Monaco et Nîmes, 42 ; 7. Nantes (35 m.) et Lens, 41 ; 9. Reims et Strasbourg, 40 ; 11. Metz (35 m.) et Lille, 38 ; 13. Bordeaux (35 m.), 37 ; 14. Paris-Saint-Germain, 36 ; 15. Nice (35 m.), 35 ; 16. Troyes, 34 ; 17. Sochaux, Angers et Rennes, 32 ; 20. Red Star, 28.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION
(trente et unième journée)

Dans le groupe A, le match au sommet Rouen-Valenciennes a permis aux Normands, vainqueurs 3 à 1, de reprendre la première place aux Nordistes, qui comptent un match de retard. Dans le groupe B, Nancy est depuis longtemps assuré de jouer la saison prochaine en première division, mais la deuxième place, qualificative pour un match de barrage, reste très disputée entre Avignon, Cannes et Toulon.

GROUPE A

*Cambrai et Dunkerque	0-0
*Quimper b. Auxerre	2-1
Amiens b. *Angoulême	3-2
*Hazebrouck b. Brest	3-0
*Fontainebleau b. Mantes	1-0
*Rouen b. Valenciennes	3-1
*Boulogne b. Gueugnon	1-0
*Paris F.C. b. Laval	2-1

Classement. — 1. Rouen, 46 pts ; 2. Valenciennes, 45 ; 3. Lorient, 41...

GROUPE B

*Nancy b. Avignon	1-0
*Martigues b. Bourges	3-0
*Blois et Toulouse	0-0
*Epinal et Sète	1-1
Tours b. *Cannes	1-0
*Chaumont b. Besançon	2-0
*Châteauroux et Toulon	1-1
*Béziers b. Mulhouse	2-1

Exempt : Montluçon.

Classement. — 1. Nancy, 49 pts ; 2. Avignon, Cannes et Toulon, 39...

* * *

En finale londonienne de la Coupe d'Angleterre, l'équipe de West-Ham a battu Fulham, un club de deuxième division, par 2 à 0.

Golf

OPEN DE FRANCE A LA BOULIE

1. Barnes (G.-B.), 281 ; 2. Coles (G.-B.), O'Leary (Irl.), Hayes (Afr. du Sud), D'Arcy (Irl.), 283 ; 6. Henning (Afr. du Sud), Pourie (Afr. du Sud), Wood (G.-B.), 284 ; 9. Jacklin (G.-B.), Chillas (G.-B.), Fernandez (Arg.), 285 ; ...17. Charpenet (Fr.), 290 ; ...83. Ploujoux (Fr.), premier amateur, 297.

Handball

Les joueuses du Paris Université Club sont devenues championnes de France en battant en finale celles de l'Association sportive universitaire de Lyon par 14 à 6.

Hippisme

Le prix de Gravilliers, disputé à Longchamp et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Pretome, suivi de Sabbathien et d'Oreste. La combinaison gagnante est 1-9-11.

Jeu à treize

A Lézignan :

Pia b. Saint-Gaudens	13-6

A Villeneuve :

Marseille b. Lézignan	3-0

La finale aura lieu le 18 mai à Perpignan.

Pentathlon moderne

La Coupe d'Europe par équipes, disputée à Warendorf, en Basse-Saxe, a été gagnée par l'Union soviétique devant la Hongrie et la France.

Tennis

TOURNOI DE NICE

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales : Molina (Col.) b. Caujolle (Fr.), 6-3, 6-1 ; Cronly (Austr.) b. Dominguez (Fr.), 6-2, 4-6, 8-6.

SIMPLE DAMES

Finale : G. Chanfreau (Fr.) b. C. Perea (Esp.), 6-4, 7-5.

La finale du simple messieurs a été interrompue par la pluie alors que l'Australien Crealy menait 6-5 dans la première manche. A la suite des résultats du tournoi de Nice, Jean-François Caujolle remplacera Georges Goven dans l'équipe de France qui rencontrera la Belgique en Coupe Davis les 8, 9 et 10 mai au stade Roland-Garros.

COUPE DAVIS
(troisième tour, zone européenne)

GROUPE A

*R.F.A. b. Suisse	5-0
Suède b. *Pologne	4-1
*Espagne b. Danemark	5-0
Grande-Bretagne b. *Autriche	4-0

GROUPE B

Egypte b. *Monaco	3-1
*Hongrie b. Pays-Bas	5-0
*Yougoslavie b. Bulgarie	4-1

Tennis de table

Jacques Secretin a obtenu à Thonon-les-Bains son dixième titre national individuel en battant en finale Christian Martin par 21-6, 21-11, 21-16. Claude Bergeret s'est imposée pour la quatrième fois en prenant le meilleur sur Yveline Leclerc par 21-17, 21-17, 21-11.

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

*Saint-Maur b. Stade Français	3-0
*Racing C. F. b. Asnières	3-1
*Montpellier U.C. b. Tourcoing	3-1
*ASPTT Montpellier b. Cannes	3-1

*Sète-Rennes remis au 17 mai.

CLASSEMENT

1. Montpellier U.C., 32 points ; 2. Racing C.F., 31 ; 3. Saint-Maur, 30 ; 4. Stade Français, 28 ; 5. Asnières, 27 ; 6. Sète, 23 ; 7. P.T.T. Montpellier, 22 ; 8. Tourcoing, 22 ; 9. Rennes, 20 ; 10. Cannes, 17.

MOTOCYCLISME

CONFUSION AU TOUR DE FRANCE

Réclamations, délibérations, annulations...

La confusion règne sur le Tour de France motocycliste, parti le samedi 3 mai de Lille. Des défaillances des commissaires sportifs, un règlement qui laisse apparaître chaque jour des lacunes, des concurrents qui se battent autant à coups de réclamations qu'à moto, un jury qui siège pendant des heures et qui revient sur ses décisions, ont fait qu'en quatre heures, dans la soirée du dimanche 4 mai, après l'arrivée de la deuxième étape Metz-Belfort, le classement général a connu deux leaders, le policier Jean-Paul Bertsch (Honda 600), puis le Monégasque Hubert Rigal (BMW 1000).

A 21 heures, alors que de nombreux pilotes assiégeaient le bureau des commissaires pour déposer des réclamations, Rigal était en tête. Quelques heures plus tôt, toutefois, ses chances étaient compromises à cause d'un incident au départ de la course de côte du lac des Corbeaux. La veille déjà, dans les premiers kilomètres de la première étape Lille-Metz, la pagaille s'était installée après une erreur de kilométrage qui avait causé de nombreuses pénalités. En même temps, Rigal et quelques autres étaient contrôlés par un radar de la police à plus de 100 kilomètres à l'heure, ce qui coûte 6 minutes de pénalité.

Réclamations et délibérations aboutissaient à l'annulation de toutes ces pénalités, puis dimanche, en ce qui concerna Rigal, à un abattement de 40 secondes sur son temps dans la course de côte. Son titre de « leader » provisoire restait alors compromis par d'autres réclamations dont les commissaires, découragés, ont renvoyé l'examen au 5 mai au soir.

CARNET

Naissances

— Chantal et Jean-Philippe Chauvat Benilan sont heureux d'annoncer la naissance de
Nicolas,
le 3 avril.

— M. Thierry Caillat et Mme, née Martine Perrier, ont la joie d'annoncer la naissance de
Bénédicte,
le 24 avril.
40, avenue Jean-Perrot,
38-Grenoble.

— Le docteur vétérinaire Hubert Calamy et Mme, née Martine Bonamy, ont la joie de faire part de la naissance, le 27 avril 1975 à Vichy, de
Thomas,
15, avenue Jean-Jaurès,
Lapalisse (Allier).

— Martine et Gilbert Veyret sont heureux d'annoncer la naissance de
Muriel,
le 1er mai 1975.
76, rue Lecourbe,
75015 Paris.

Adoption

— Marie-Madeleine Coron a eu la joie d'accueillir le 28 avril
Anh-Florence,
née à Saigon le 12 juin 1974.

Décès

BLANCHE ALBANE

Nous apprenons le décès de
Mme Georges DUHAMEL,
qui fut au théâtre Blanche Albane, survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année, chez ses enfants, au manoir d'Hérouville (Val-d'Oise).

Les obsèques auront lieu le mercredi 7 mai 1975 à 10 heures précises, en l'église de Valmondois (Val-d'Oise) où l'on se réunira.

De la part de ses enfants
Le docteur et Mme Bernard Duhamel,
Le docteur et Mme Jean Duhamel,
M. et Mme Antoine Duhamel,
Leurs enfants et petits-enfants,
De sa belle-sœur, Mme Victor Duhamel,
De ses neveux et nièces,
Et de toute la famille.

[Blanche Albane, veuve de l'écrivain Georges Duhamel, était la fille d'un émigré italien et d'une Française. Elle entra au Conservatoire dans la classe de Truffier et connut ensuite une carrière passionnante à l'Odéon avec Antoine, puis au Vieux-Colombier avec Jacques Copeau, Valentine Tessier, Jouvet, Pitoëff.

Elle abandonna le théâtre après la naissance de son troisième enfant pour se consacrer à l'œuvre de son mari qu'elle seconda entièrement jusqu'à la mort de celui-ci il y a sept ans. C'est à l'abbaye de Créteil que Georges Duhamel et Blanche Albane se connurent.]

— Le baron et la baronne Paul d'Arthuys de Charnisay,
Le comte et la comtesse de Chaney,
Le comte et la comtesse Alain de Chanay,
Le baron d'Arthuys de Charnisay,
Le comte et la comtesse de Cornelliac,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 mai, à l'âge de soixante-dix-huit ans, de la
baronne
Jean D'ARTHUYS DE CHARNISAY,
née Paule Constantin de Chanay.

Les obsèques auront lieu en la basilique de Paray-le-Monial, le mardi 6 mai à 10 h. 30.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Courbessac (Gard) et sera précédée d'une absoute donnée en l'église de Courbessac, le mercredi 7 mai à 14 h. 15.

Ni fleurs, ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
24, rue Galilée,
Paris-16e.
Paray-le-Monial
(Saône-et-Loire).

— Mme Robert David, née Jeanne Braudeau,
M. et Mme Pierre Braudeau,
Le docteur Giraud du Poyet et Mme, née Yvonne Braudeau,
M. et Mme Jean Braudeau, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André BRAUDEAU,
directeur d'école normale honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
officier des palmes académiques,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 30 avril 1975, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées en la chapelle Notre-Dame-des-Anges à Royan-Pontaillac.

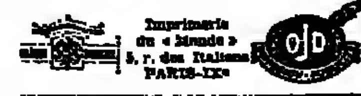
L'inhumation a eu lieu le 3 mai 1975 à Taillebourg (17), dans la sépulture familiale.

— M. Jean Fourcade,
M. et Mme André Wahiche,
Mlle Marie Fourcade,
Mme René Helleu,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jean FOURCADE,
survenu à Paris le 21 avril.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Orosrouvre (Yvelines).

Une messe pour le repos de son âme sera célébrée le lundi 12 mai à 12 heures, en l'église Saint-Séverin, Paris-5e.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



— Marseille, Pointe-à-Pitre, Béziers.

Les familles V. Hippolyte, Michelon, Floutier, Chabernaud, A. Hippolyte, Marre, Saingolet, Sitam, Camier, Armangau, Laurea, Bertrand, ont la douleur de faire part du décès de
Mme Germaine HIPPOLYTE,
veuve Armangau,
professeur honoraire
au lycée de Tananarive,
survenu le 29 avril à Marseille.

— On nous prie d'annoncer la mort de
Maurice KAPLAN,
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,
survenue le 28 avril 1975.
De la part de
Mme Maurice Kaplan, son épouse,
M. et Mme Pierre Kaplan,
M. et Mme Freddy Dumas,
M. et Mme Jean Kaplan,
M. et Mme Michel Kaplan,
Ses enfants,
De ses petits-enfants et de toute sa famille.

Suivant la volonté formelle du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
5, rue Eugène-Carrière,
75018 Paris.

— Mme André Lion,
M. et Mme Bernard Lion et leurs enfants,
M. et Mme Guy Cadenel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès subit de
M. André LION,
docteur ès sciences,
ingénieur chimiste E.N.S.C.S.,
survenu à Aix-en-Provence, le 26 avril 1975.

— Mme Georges de Mallmann et tous ses enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition de
M. Georges DE MALLMANN,
retourné vers le Père le 3 mai 1975, dans sa soixante-cinquième année.

Ils invitent à participer et à s'unir d'intention, à la célébration de l'Eucharistie qui aura lieu le mercredi 7 mai à 8 h. 30, à Saint-Ferdinand des Ternes (75017 Paris), sa paroisse.

Ni fleurs, ni couronnes.

— Ses amies et amis font part avec une grande tristesse du décès de
Suzanne MARTINON,
survenu le 29 avril 1975.

Poète et romancière, sociétaire des Gens de lettres, fille du regretté Philippe Martinon, professeur agrégé de l'Université et savant auteur de travaux de linguistique et de versification.

Suzanne Martinon a légué son corps à la faculté de médecine.

— Sa famille et ses amis ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Sam MISRAHI,
survenu le 16 avril 1975 au Plateau d'Assy, après une longue maladie.
23, boulevard d'Argenson,
Neuilly-sur-Seine.

— M. Jean Rosenthal,
M. et Mme I. Salansky et leur fils,
M. et Mme R. Salansky et leur fille
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Jean ROSENTHAL,
née Renée Salansky,
survenu le 29 avril.

Les obsèques auront lieu mardi 6 mai, à 11 heures, au cimetière Montparnasse.
4, rue Masseran, Paris (7e).

— Mme Robert Rousselet, née Solange Bellamy, son épouse,
Les docteurs Gérard et Nadine Rousselet,
M. et Mme Christian Astruc, ses enfants,
Vincent, Laurence et François, ses petits-enfants,
Mme veuve Albert Rousselet, sa mère,
M. et Mme René Rousselet, ses frère et belle-sœur,
M. et Mme Michel Rousselet,
M. Guy Rousselet, ses neveux et nièce,
Jérôme Bellamy, son filleul, et la famille Bellamy,
M. et Mme P. Lefaure,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert ROUSSELET,
survenu le 28 avril.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
49, rue Lacépède, Paris (5e).

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henri VERY,
née Charlotte Cartié,
le lundi 28 avril 1975 dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité familiale à Connantre le mercredi 30 avril 1975.
51230 - Connantre.
23, rue Paul-Deviolaine,
02200 - Soissons.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Le docteur Claude Breitc Rimbaud,
Mlle Isabelle Chaumell,
Mlle Brigitte Rimbaut,
remercient vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil.

Anniversaires

— Pour le sixième anniversaire de la mort de
M. Maurice LEMOINE,
une pensée affectueuse est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

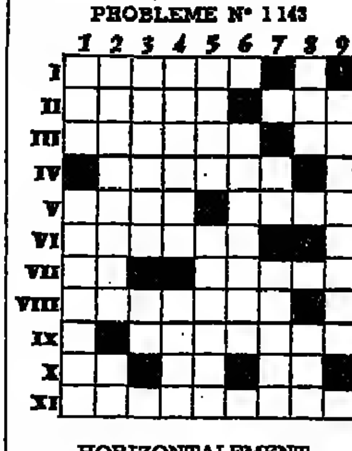
— L'exposition de tapisseries de Jean Picart Le Doux et de Caly, que présente la galerie Pascali, 33, rue de Miromesnil, sera ouverte le jour de l'Ascension.

— S. E. Kapella KINDUELU, ambassadeur du Zaïre à Paris, a été décoré de la médaille d'or de la société académique « Arts - Sciences - Lettres ». La cérémonie a eu lieu au Palais de la Mutualité, le 27 avril dernier, sous les auspices du centre amitié France - tiers-monde.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1143



HORIZONTALEMENT

I. Forme avec l'air un mélange souvent agréable. — II. Le thème inépuisable de nombreuses harangues politiques ; Second terme d'une fâcheuse progression. — III. Oiseaux ; Possessif. — IV. Paniers percés. — V. Article d'usage courant ; Une fois perdu, on est tout désorienté. — VI. Ont du poil aux jambes. — VII. Pronom ; Royale, jadis. — VIII. Ensemble de rochers rouges. — IX. Providence de clochards transis. — X. Abréviation ; Conjonction ; Pronom. — XI. Prolongeaient la durée de certaines pompes.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, on ferme l ; Points de suspension. — 2. Vanités ; Progresse normalement. — 3. Il est bon de savoir l'aborder ; Abréviation. — 4. Dans la Somme ; Coule en Irlande. — 5. Son cours intéresse surtout des Autrichiens ; Se trompait. — 6. Très raisonnables. — 7. Orientation ; Rend poli. — 8. Fait son trou (à moins de mal tourner !) ; Moyen de communication ferroviaire. — 9. Certains attendent la nuit pour l'aborder.

Solution du problème n° 1142

HORIZONTALEMENT

I. Ecossaise. — II. Ue ; Vus. — III. Immense. — IV. Laine ; Tua. — V. Net ; Etel. — VI. Lit ; Alésa. — VII. Aétius. — VIII. Ire ; Raide. — IX. Teste ! ; Sus. — X. Ue ; Lei. — XI. Escargots.

VERTICALEMENT

1. Exil ; Laitue. — 2. Maniérées. — 3. Miettes. — 4. Suent ; Tua. — 5. Séné ; Aure. — 6. Elsa ; LG. — 7. Ivette ; Iséo. — 8. Su ; Ues ; duit. — 9. Escalades.

GUY BROUTY.

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

VENTES

S. 1 - Mobil. de château, dessins et tableaux anc. Céramiques. Mbles et sièges XVIIe, XVIIIe, XIXe, Tapisseries début du XVIIe, S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 4 - Bons meubles, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 6 - Objets d'art, meubles XVIIIe, Porcelaines, faïences anc., M. Lacoste, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 8 - Beaux Bijoux Orfèvrerie, MM. Boulemy, Baur, S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 10 - A 16 h. (expo 11 à 16 h.), Tapis d'Orient M. Beurdeley S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 11 - Tableaux anc., Objets d'art, Mobil. XVIIIe, MM. Ananoff, Revillon, d'Apreval, Couvert-Castera, Me Oger en vertu d'ord. Glace à fronton ép. Louis XIV. Mes Ogort, Libert.

S. 13 - Bibelots, Meubles, Me Deurbergue.

S. 14 - Meubles, Me Thullier.

FAITS DIVERS

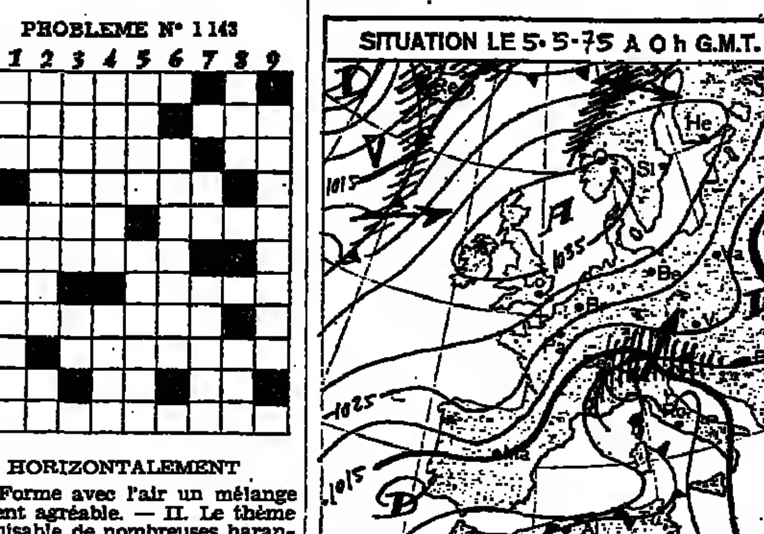
INCIDENTS AU QUARTIER LATIN

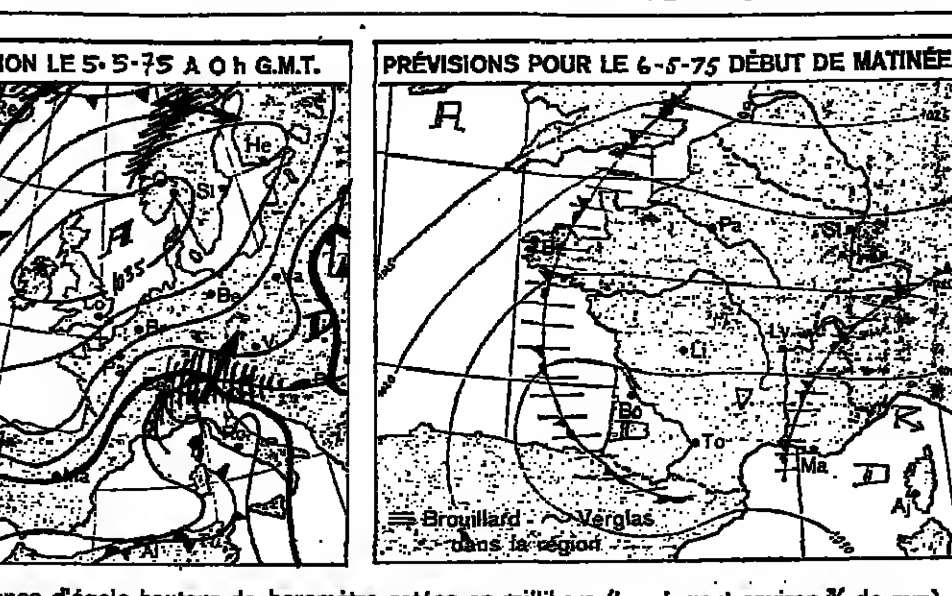
Plusieurs petits groupes de jeunes gens casqués et armés de matraques, qui se réclamaient d'un « comité antifasciste du centre universitaire Jussieu », se sont éparpillés dans Paris, samedi 3 mai après-midi. Tant sur la rive droite (rue de Turbigo et rue des Lombards) que sur la rive gauche (au carrefour des boulevards Saint-Germain et Saint-Michel), les manifestants, qui avaient pour objectif de s'attaquer aux militants d'extrême droite du centre universitaire Assas et à la permanence d'Ordre nouveau, ont commis de multiples déprédations : bris de vitrines de diverses imprimeries (dont celle du *Figaro*), mise en feu de palissades et d'une voiture.

Des forces de police importantes ont été nécessaires pour rétablir l'ordre vers 19 heures. Quatre jeunes gens ont été mis à la disposition de la police judiciaire, l'un d'entre eux pour port d'arme prohibée et les autres pour déprédations à la permanence d'un parti politique.

● *Meurtre d'un médecin à Montpellier.* — Un médecin du centre hospitalier de Montpellier, le docteur Jean-René Sube, âgé de trente et un ans, a été poignardé d'un seul coup en plein cœur, dans la soirée du 1er mai. Les enquêteurs ignorent si M. Sube a été tué dans sa voiture — dans laquelle il a été retrouvé — ou si, blessé, il a tenté de reprendre le volant pour aller chercher des soins.

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses ⩣ orages ➞ Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 5 mai à 6 heure et le mardi 6 mai à 24 heures :

L'anticyclone centré près de l'Ecosse se décalera vers le nord-est, tandis que les basses pressions de Méditerranée occidentale se développeront vers le golfe de Gascogne. La plus grande partie de la France restera sous l'influence de ces basses pressions.

Mardi 6 mai, sur l'ensemble du pays, le temps sera médiocre, frais et souvent très nuageux. Il pleuvra passagèrement dans la plupart des *régions*, mais *ces pluies* seront plus durables de la Manche occidentale aux Pyrénées, ainsi que sur l'Est et le Sud-Est, où elles prendront parfois un caractère orageux.

Les vents, de secteur nord-est, resteront assez forts au nord de la Loire.

Les températures subiront peu de changement.

Lundi 5 mai, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,4 millibars, soit 764,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 mai ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 15 et 9 degrés ; Biarritz, 12 et 6 ; Bordeaux, 15 et 5 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 11 et 7 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 4 ; Dijon, 12 et 6 ; Grenoble, 9 et 5 ; Lille, 12 et 8 ; Lyon, 9 et 5 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 12 et 5 ; Nantes, 15 et 5 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 14 et 5 ; Pau, 14 et 3 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 13 et 5 ; Strasbourg, 11 et 6 ; Tours, 14 et 4 ; Toulouse, 13 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 12 et 6 degrés ; Athènes, 20 et 13 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 12 et 6 ; Le Caire, 16 et 16 ; îles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 10 et 3 ; Genève, 9 et 5 ; Lisbonne, 24 et 10 ; Londres, 13 et 4 ; Madrid, 17 et 5 ; Moscou, 22 et 12 ; New-York, 14 et 10 ; Palma-de-Majorque, 20 et 3 ; Rome, 19 et 13 ; Stockholm, 12 et −2 ; Téhéran, 26 et 14.

P.T.T.

● *Falaise (Calvados) par l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement depuis le 22 avril leurs correspondants de Falaise en composant le 16, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 31, suivi des six chiffres du numéro demandé.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 4 mai 1975 :

DES LISTES

● Des candidats autorisés à prendre part au concours ouvert en 1975 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des lettres) ;

● Des candidates autorisées à prendre part au concours ouvert en 1975 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des lettres).

Visites, conférences

MARDI 6 MAI

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., musée du Louvre : « La fin de la Grèce » (Mme Angot). — 14 h. 30, 34, boulevard de Vaugirard : « Le Musée postal » (L'art pour tous). — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., métro Charenton-Ecoles : « Toute l'histoire du pain dans un charmant grenier » (Mme Hager).

CONFÉRENCES. — 20 h. 30, salle Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, M. Philippe Lavastine : « Le dieu-ogre de la Bhagavat Gita ». — 20 h. 30, 26, rue Bergère : « Méditation transcendantale technique de développement et de réalisation pour l'homme actif » (L'homme et la connaissance). — 12 h., Chambre américaine de commerce, 21, avenue George-V, M. Marcel Banassat : « Le Paris insolite à travers les âges ». — 21 h., 36, rue Jacob, M. Pierre Ordioni : « Le secret de Darlan, 1940-1943 » (Andrée Geutler - La Tisanière).

Stages et séjours

● *Le Centre d'études, de recherches et de formation institutionnelles (CERFI)* organise, dans le Midi, pendant la première quinzaine de juillet, un stage de perfectionnement musical pour adultes (instruments, voix, solfège, musique d'ensemble). S'adresser au CERFI, 49, rue Dalayrac, 94120 Fontenay-sous-Bois, tél. 875-03-11.

● *Université occitane d'été.* — La quatrième université occitane d'été se tiendra au lycée d'Egletons (Corrèze), du 6 au 12 juillet. Au programme : étude de la langue occitane, discussion sur différents thèmes économiques, musicologiques, géographiques, juridiques et expression libre.

* Renseignements et inscription : M. Alain Lame, 24, rue Bachellerie, 19300 Egletons.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ÉTRANGER par messageries — I - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	216 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne
tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

SCÉNARIOS DE LA VIE

L'image télévisée naît rarement de la rencontre fortuite d'un objectif et d'un sujet. Le « sujet », bien souvent, est ailleurs, dans une régie, derrière la caméra, ou inscrit sur une feuille de papier : on le nomme alors « conducteur ». Ce qui est filmé ensuite, à travers la caméra, est un « objet » (au sens où on dit « femme objet ») filmique ou télévisuel. A cet égard, le dimanche après-midi, TF 1 constitue un exemple intéressant. A sa manière, Jacques Martin démythifie la relation caméra-image et redevient sujet quand il « dirige » la rédaction du Petit Rapporteur en disant : « Maintenant, la parole est à Untel, selon le « conducteur. » Le succès de l'émission tient sans doute davantage à ce type de déplacement qu'à l'impertinence apparente du discours (le ministre d'État qui rêve d'être Tintin, et qu'analyse Ménie Grégoire, par exemple) : l'emploi systématique des termes du journal télévisé appliqués à des absences d'objet fait fonctionner le rituel à vide. D'une certaine façon, on assiste à une « messe noire » de l'information.

Au contraire, Michel Drucker, qui reçoit Françoise, Truffaut, veut faire croire à l'improvisation du fil des propos. Une anecdote sur Hollywood permet d'évoquer les grands shows télévisés où demandes et réponses sont écrites à l'avance et inscrites sur de grands anneaux, au cas où. Les Rendez-vous du dimanche procèdent du même esprit. Mais l'écriture se déguise en découpage. Ici, c'est l'alternance des séquences de direct et des extraits de films qui commande l'articulation des dialogues. La maille est moins serrée, mais on n'échappe pas à la trame, de moins en moins invisible dans ces émissions répétitives qui ont envahi les écrans depuis le 6 janvier.

Monde sans frontières, de Fléouter et Manthoulis, élargit le propos d'Un pays, une musique, qui passait naguère sur la troisième chaîne. Ici, c'est la musique d'un pays qui rythme les images, et la placidité du regard de Robert Manthoulis s'accorde bien au « blues » francisé des « Cajuns » (Acadiens) de Louisiane. Pays vieux, peuplé d'anciens, enclave pittoresque au sud du Nouveau Monde, mais où le parler français désuet décrit une réalité américaine : la loi, l'ordre, les maisons, les bistrots, le pétrole, le décor, les mentalités, sont marqués par le lieu, par l'enracinement dans cette terre détrempée, aux rives marécageuses des « bayous » de Louisiane. Ce peuple qui se décrit, qui tente d'affirmer son identité, existe-t-il encore vraiment ? Chacun semble jouer son personnage, montrer comment il laisse « le bon ton roulet », le bon temps rouler, « the good times roll ». Le père Olivier et ses quatre-vingt-huit ans, comme le notable McWillis, le shérif de la « paroisse », comme le chanteur Nathan Abshire, semblent échappés d'un film de John Huston. Curieusement, on ne voit personne « travailler », selon l'idée qu'on se fait du travail en Amérique : les « Cajuns » s'occupent ; on est au pays de la bière et de l'allocation chômage. Seul Nathan Abshire, la star du bandonéon, a un emploi sûr, à la décharge municipale : « Ça lâche mes nerfs », dit-il. Et il dit aussi qu'il ne sait pas écrire.

Bien qu'il s'agisse d'un documentaire, le générique indique la présence d'un scénariste. Le paradoxe n'est qu'apparent. Depuis Cinq Colonnes à la une et Les Femmes aussi, la plupart des magazines télévisés sont ainsi « écrits », mis en scène, même s'ils empruntent le style du cinéma direct.

Une demi-heure plus tard, l'insipide feuilleton de la Bavarie Salto mortale nous apprendra que le matador est illettré. Un mythe qui séduit les « scénaristes », décidément.

MARTIN EVEN.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 5 MAI

— *Le Vietnam* est le sujet du « Point sur l'A 2 », qui réunit Jacques Sallebert, Édouard Behr (*Newsweek*), Pierre Darcourt (*l'Aurore*), Philippe Devillers (*le Monde diplomatique*) et un représentant du G.R.P. sur Antenne 2 à 21 h. 35.

MARDI 6 MAI

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, est interviewée par Jacques Chancel sur France-Inter à 17 heures.

— « *Sexualité et féminité* » est le thème du dialogue entre MM. Bernard Mulworf et Tony Lainé sur France-Culture à 20 h.

— *M. Paul Granet*, secrétaire d'État à la formation professionnelle, est l'invité du magazine « Pleine page » sur la situation du Livre en 1975 sur TF1 à 21 h. 50.

— *M. Ascher Ben-Natan*, ambassadeur d'Israël, participe aux « Dossiers de l'écran » consacré au « martyre des juifs en Europe », sur Antenne 2 à 22 heures.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 5 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

20 h. 35 La caméra du lundi, chefs-d'œuvre du cinéma français : « les Dames du bois de Boulogne », de R. Bresson (1944), avec M. Casarès, P. Bernard, E. Labourdette, L. Bogaert.

Abandonnée par son amant, une femme du monde se venge en lui faisant épouser une demi-mondaine : Diderot adapté par Cocteau. Un épisode de « Jacques le Fataliste » simplifié et reconstruit par le cinéaste du dépouillement.

La projection du film sera suivie par une séquence consacrée à « L'histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait, sur le thème : « Un art classique sous l'occupation et la libération ».

● CHAINE II (couleur) : A 2



20 h. 35 Série : Les grands détectives. « Le Signe des quatre », d'après Conan Doyle, adapt. J. Ferry et J. Nahum, réal. J.-P. Decourt, avec R. Baker.

Sherlock Holmes et le docteur Watson enquêtent sur la mort du père de Mary Morton, qui lui avait laissé une fortune importante.

21 h. 35 Magazine : Point sur l'A 2. Le Vietnam.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 Prestige du cinéma : « Angélique et le Roy », de B. Borderie (1965), avec M. Mercier, R. Hossein, S. Frey, J. Rochefort, J. Toja.

Veuve de Plessis-Bellières, Angélique accomplit une mission diplomatique pour le compte de Louis XIV. Celui-ci veut en faire sa favorite. Angélique apprend que Joffrey de Peyrac n'est pas mort sur le bûcher.

FRANCE-CULTURE

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « Koreff, un médecin hoffmannique », avec J. Duby (réalisation E. Frémy) ; 21 h. (S), Douzième Festival international d'art contemporain de Royan, Orchestre London Sinfonietta, Direction G. Amy : Œuvres de Gilbert Amy, Franco Donatoni, Emmanuel Nunes, Martin Dalby, Philippe Manoury ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon, par C. Minart (1) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Palais des congrès de Sarrebruck, Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck, direction H. Zender (Mozart) : « Symphonie n° 32 en sol majeur K 318 », « Zaïde », avec H. Donath, R. Wohlers, B. McDaniel, W. Ochman, P. Meven ; « les Petits Riens » ; 23 h. (S.), Musique d'aujourd'hui : « Arioso barocco » (Jolivet), « Concerto pour flûte et orchestre à cordes » (Thiriet), avec R. Bourdin, « Symphonie n° 3 en sol majeur » (J. Rivier).

MARDI 6 MAI

● CHAINE 1 : TF 1

20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de la Grange : « La chasse et la nature. »

21 h. 5 Jeu : Le Blanc et le Noir.

21 h. 50 Emission littéraire : Pleine page à Nice, prod. A. Bourin et P. Sipriot.

Emission transmise en direct du VIIe Festival international du livre, à Nice. M. Y. Chotard, président du Syndicat de l'édition des libraires, M. J.-B. Daelman, président de la Fédération des libraires, Mme Braun, directrice des Éditeurs français réunis, M. G. Desgranges, directeur littéraire des éditions Armand-Colin, M. P. Granet, secrétaire d'État auprès du premier ministre pour la formation professionnelle, débattront sur la situation du livre en 1975.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Le 81e coup », de J. Herlich, D. Bergman, H. Gouri (1974). (N.)

Un document sur le martyre des juifs en Europe, d'après des photos et des séquences filmées par les Allemands dans les années 1930-1940. Un montage qui retrace l'histoire des ghettos, qui évoque les persécutions et l'extermination des juifs. Ce film israélien est inédit en France.

Débat : « Plus jamais ça. »

Avec la participation de M. Irvin Fetscher, professeur de sciences politiques à Francfort ; de M. Ascher Ben-Natan, ambassadeur d'Israël à Paris ; du Révérend Père Riquet, de l'Union nationale des associations de déportés, internés et familles de disparus ; du docteur Léon Boutbien, de la Fédération nationale des déportés, internés et résistants ; de Mme Germaine Tillion, ethnologue.

● CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors. *Serpents géants.*

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Chantage au meurtre », de S. J. Furie (1968), avec F. Sinatra, P. Vaughan, D. Nesbitt, N. Gray.

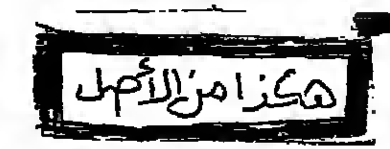
Un ancien agent secret américain, venu en voyage d'affaires à Leipzig, est victime d'un chantage des services secrets de l'Allemagne de l'Est, qui veulent l'obliger à commettre un meurtre au Danemark.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin enregistrée en public : « Sexualité et féminité », avec Bernard Mulworf et Tony Lainé ; 21 h. 25, Musiques de notre temps, par G. Léon : Girolamo Arrigo ; 22 h. 30, Entretien avec Gaëtan Picon ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Musique ancienne : Concert à Salzbourg : « Toccates nos 4 et 5 » (J. Speth), par l'organiste J. Sebestyen ; « Messe à cinquante-trois voix » (anonyme, attribué à Benevoli) ; « Suite d'orchestre Indissolubilis Amicitia » (G. Muffat) ; « Concerto pour flûte et orchestre » (Hoffmeister), avec M. Larrieu ; 22 h. (S.), Musique française : « Musique pour accordéon de concert et orchestre » (A. Abbott) ; « Une saison en enfer » (H. Barraud) ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Oppositions simultanées ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.



Cinéma

« LES JOURS GRIS », d'Iradj Azimi

C'est un premier film et c'est le film d'une totale exigence envers le *cinéma ou, plutôt, envers le cinématographe.* Iradj Azimi — il a trente-quatre ans, il est iranien et vit à Paris depuis 1962 — a porté son ambition d'emblée vers cette ascèse et cette transparence du langage, où Bresson est unique depuis que Dreyer est mort. Iradj Azimi a écrit, produit et réalisé *les Jours gris* dans des conditions matérielles difficiles, mais il est arrivé à ses fins sans qu'on s'en aperçoive.

***

Ce film est un film de *formes.* Couleurs, mise en scène visuelle, mise en scène sonore (avec la prise de son direct), tout s'organise avec une belle rigueur, non pour un récit mais pour une contemplation. Celle d'un vieil homme — Jean Dasté, choisi pour interpréter en souvenir de sa traversée de *l'Atalante* de Vigo — qui va de Paris en Bretagne dans une pension où il est presque seul, puis revient à Paris, puis repart, et accomplit son itinéraire avec un livre de Montaigne, livre de sagesse, son seul bien. Jean Dasté, qu'on peut dire admirable, est, lui aussi, une forme dans une « histoire » réduite à des signes, des couleurs, des images, des sons.

Azimi donne à un mur, une fenêtre, un tapis de table, la reliure d'un livre, un filet d'eau versé dans un vase, un arbre, un jardin, la même présence tangible, la même essence cinématographique qu'à un personnage humain. On a l'impression qu'en ouvrant et en fermant l'espace, qu'en captant la vie matérielle et sensible du moindre objet, du moindre brin d'herbe, il a trouvé ce qui relie l'homme au monde. Dans son film, on entend le silence de la mer et *le silence de « l'âme ». Lumière* et couleurs se fondent parfois en « natures mortes » de peintre moderne.

On est étonné, fasciné et, en fin de compte, pris d'effroi. Cette épure des formes cinématographiques qui semble traverser l'écran pour atteindre là où Bresson n'est pas encore allé lui-même, combien de spectateurs, aujourd'hui, peuvent l'accepter ?

JACQUES SICLIER.

★ Ciné-Halles.

CANNES : le procès-verbal d'un art effervescent

(Suite de la première page.)

Dix-huit nations ainsi seront présentes dont trois nouvelles venues : les Pays-Bas qui, après avoir si souvent triomphé dans le court-métrage, nous surprennent par un ouvrage médiéval typiquement flamand ; Hongkong dont les couleurs seront défendues par un poète de Pékin dont le film est parlé mandarin ; la République démocratique allemande enfin — c'est sa première participation officielle à Cannes — dont le film, illustrant un roman célèbre de Thomas Mann, donnera le coup d'envol des manifestations prévues dans le monde entier pour célébrer le centenaire de la naissance du célèbre écrivain.

La plupart des films en course soulignent les tendances des créateurs de ce temps. Entre le cinéma de divertissement, cet « entertainment » qui dans tous les pays du monde fait l'objet de soins attentifs eu égard aux records de recettes qu'il autorise, et le cinéma expérimental en proie à un vertige d'inertie, rares sont les hommes qui ont la faculté de formuler des thèmes nouveaux.

Plus rares encore qui ont les moyens de réaliser des films susceptibles d'être vus à plusieurs niveaux de signification.

C'est la vocation du Festival de Cannes de les découvrir, de les réunir en une lutte forcément inégale.

Cette « réalité rugueuse à étreindre » fait que certaines œuvres surprennent alors que d'autres s'imposent. Et me revient à l'esprit cette remarque d'un critique d'art s'interrogeant devant un tableau d'Osias Beert représentant une table somptueusement dressée : « Pour le plaisir des esthètes, ou pour la délectation des gourmets ? »

Nous avons complété notre programme par une sélection, aussi rigoureuse, de courts métrages — la plupart d'animation — dont le choix posera de sérieux problèmes au jury.

Une innovation circonstancielle

Une innovation — peut-être circonstancielle — et dont l'appellation est empruntée à Paul Eluard : « les Yeux fertiles ». Circonstancielle parce qu'il est rare de voir une telle abondance de cinégraphistes de talent s'attacher à des films véhiculaires des autres arts.

La sélection de cette section « hors compétition » nous offre, d'un génie à l'autre, le mariage de Mozart et de Bergman aux accents de « la Flûte enchantée » ; le « Moïse et Aaron », de Schoenberg tentant l'œil de cristal de Jean-Marie Straub.

En version anglaise, sans sous-titres, l'approche de Brecht par Losey dans « Galiléo » ; le duel de Glenda Jackson et de Susannah York dans « The Maids » (« les Bonnes »), de Jean Genet.

La danse est illustrée par une « Anna Karenina », dansée par Maia Plissetskaia, par deux ballets hongrois de Bela Bartok : « le Mandarin miraculeux » et le « Prince en bois », ainsi que par « Je t'aime, tu danses », de François Weyergans avec Maurice Béjart.

Frédéric Rossif mobilise une grande œuvre picturale avec son « Georges Braque ou le Temps différent », cependant que l'insolite de la télévision nous est communiqué par l'« Orlando Furioso », de Ronconi dans sa version intégrale de cinq heures.

Enfin Marguerite Duras, par sa mélopée d'« India Song », donne à la littérature et à la musique une forme nouvelle et aimantée d'expression.

Ainsi, répondrons-nous au vœu d'Apollinaire suggérant aux poètes les promesses du cinéma naissant, et s'exclamant : « Qu'on ne s'étonne point si, avec les seuls moyens dont ils disposent encore, ils s'efforcent de se préparer à cet art nouveau (plus vaste que l'art simple des paroles) où, chefs d'un orchestre d'une étendue inouïe, ils auront à leur disposition : le monde entier, ses rumeurs, et ses apparences, la pensée et le langage humain, le chant, la danse, tous les arts et tous les artifices, plus de mirages encore que ceux que pouvait faire surgir Morgane sur le mont Gibel, pour composer le livre vu et entendu de l'avenir. »

Le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, qui inaugurera le Festival, a suivi avec attention l'initiative des « Yeux fertiles » et a promis de revenir à Cannes pour assister aux projections.

Compétition, « Yeux fertiles », ces deux divisions de choc ont sur leurs flancs la Semaine de la critique consacrée aux premières œuvres et la Quinzaine des réalisateurs largement ouverte aux films d'auteurs ; soit près de quatre-vingts films qui se déplaieront en ordre de combat sur la Croisette.

Sans oublier les trois cents, peut-être quatre cents ouvrages qui alimenteront le marché du film, ou prestige mondial, où la cassette fera son apparition.

Vitrine immense aux surprises multiples, Cannes sera, cette année encore, le procès verbal d'un art effervescent. Vingt-cinq mille personnes sont attendues, venant d'une centaine de nations différentes. Un peu de notre vie quotidienne y sera bousculé, excommunié, au différemment orienté.

MAURICE BESSY.

■ Luchino Visconti, victime d'une grave chute, est actuellement hospitalisé à Rome. Son état est jugé satisfaisant. Cet accident retardera le tournage du film qu'il doit réaliser à partir du roman de Gabriele D'Annunzio « l'Innocente ».

« Les Amazones »

Le genre de superproduction *gréco-mythologique, où s'illustrèrent,* il y a quelques années, Ricardo Fredda et Vittorio Cottafavi. Un « peplum »-jupette, dont l'action se déroule au royaume des Amazones. Ces dames viennent d'élire leur nouvelle reine. Une rigoriste qui entend revenir aux vieilles coutumes de la cité et à qui le seul mot de « mâle » donne la nausée. Elle sera naturellement la première à tomber dans les bras d'un beau militaire (il s'agit de Thésée, époux d'une Phèdre très complaisante) et à réhabiliter les délices de la servitude amoureuse.

Terence Young a recruté ses Amazones aux quatre coins de l'Europe. Ce sont de fières créatures, solidement charpentées, et auxquelles, contrairement à la légende, il ne manqua aucun attribut de leur sexe. Le réalisateur les déshabille volontiers et, très hypocritement, leur fait échanger de furtives caresses. Ces chatteries *et quelques charges* guerrières ne suffisent pas à sauver de l'ennui et du ridicule cette odyssée à grand spectacle, mais au talent minime. — J.B.

★ George-V, Max-Linder, Paramount-Opéra, Lux-Bastille, Galaxie, Maine-Rive-Gauche, Mistral, Magic-Convention, Moulin-Rouge. Interdit aux moins de treize ans.

« Paul et Michèle »

Paul et Michèle s'étaient connus dans un précédent film de Lewis Gilbert. Diable au corps et amours enfantines. Ils se retrouvent au terme de leur adolescence. Ils sont trois maintenant, Michèle ayant eu un bébé. Ardemment, patiemment, courageusement, ils vont essayer de renouer le fil du bonheur. Mais les miracles n'ont lieu qu'une fois. Ce n'est pas eux qui ont changé, c'est le monde autour d'eux, ce monde des adultes, dont soudain ils découvrent les pièges et les servitudes. Trop fragiles, trop désarmés pour affronter la vraie vie, ils décident de se séparer à nouveau...

Cette bluette sentimentale est destinée aux cœurs sensibles. On pleurera dans les chaumières, quand le film sera présenté à la télévision. Sur grand écran les défauts du récit sont difficilement supportables : accumulation de poncifs racoleurs, sottise des dialogues, mollesse de la mise en scène. Sean Bary (le garçon) ressemble curieusement à Marlène Jobert : il a du charme et de jolies taches de rousseur. Anicée Alvina enlève une bonne douzaine de fois sa robe au cours du film. Lewis Gilbert a dû penser que ce qu'elle montrait avait plus d'intérêt que ce qu'elle disait. Nous sommes d'accord. — J. B.

★ Biarritz, Caméo, Clichy-Pathé, Bonaparte, Liberté.

Musique

LEJEUNE, DRUCKMAN SCHWARZ AU G.R.M.

Le Groupe de recherches musicales estime très justement qu'il faut multiplier les lieux de concerts à travers Paris pour toucher des publics nouveaux (tel le Centre culturel du Marais où auront lieu les « concerts-phonothèque » des 7, 14, 21 et 28 mai). Le risque est d'éparpiller et de perdre en route une partie de son public attaché à un lieu précis : on se retrouvait entre « initiés » dernièrement à la salle Wagram, dont la sonorité merveilleuse est idéale pour la musique électro-acoustique qui a trop souvent l'air d'avoir « perdu son ombre ».

Traces et réminiscences, *de Jacques Lejeune (1940), joue sur les transformations d'un assez beau paysage musical et les « traces » qu'il laisse dans la mémoire de l'auditeur. On suit avec intérêt les sons qui s'évadent des blocs, s'amincissent, s'amplifient, deviennent danse d'oiseau ou vol de libellules aux ailes givrées, violents crépitements tournoyants à travers les haut-parleurs, chœurs de femmes montant vers l'azur, et ces mystérieuses vibrations de gongs, parfois carillonnantes, qui étoilent toute l'œuvre, sans pourtant qu'on puisse en saisir pleinement les structures de développement.*

Synapse, *suivi de Valentine, de l'Américain Jacob Druckman (1928), utilise un matériau électronique plus réduit, vocabulaire abstrait et géométrique de points noirs, de traits, de taches, de formes fulgurantes, agencés avec virtuosité en des exercices d'un humour marqué, qu'on retrouve dans* Valentine, *pour contrebasse solo, où J. F. Jenny Clarke chante, chantonne et soupire à la manière de Cathy Berberian, tout en martyrisant malicieusement son instrument.*

Jean Schwarz (1939) a intitulé sa dernière œuvre Symphonie, *un peu imprudemment, car le travail formel n'est pas encore au niveau de ses ambitions. Cet essai de synthèse entre des sons électroniques et des fragments orchestraux crée des mélanges assez neufs, avec des séquences ingénieusement travaillées. Pourtant, le développement sur les motifs, caractéristique de la symphonie traditionnelle, reste une des difficultés de l'électro-acoustique, où la manipulation ne peut avoir la souplesse de l'écriture. D'où l'impression de progressions trop sommaires ou de répétitions qui piétinent.* — J. L.

★ Spécialiste d'ethnomusicologie au Musée de l'homme, Jean Schwarz a signé un disque assez fascinant, « Antleycle II », qui allie des manipulations sur des musiques percussives africaines et asiatiques préenregistrées (balafons, lithophones, gongs, etc.) à une partie vivante exécutée par Michel Delaporte également sur des percussions (Chant du monde, LDX 74551).

« MIRACLE A LA COUR »

à l'Opéra de Marseille

Marseille — *Reynald Giovaninetti, qui abandonne la direction de l'Opéra de Marseille à la fin d'une saison où il a présenté notamment* la Clémence de Titus, Mahagonny, l'Or du Rhin, Boris, la Khovantchina *et* Andrea del Sarto, *n'a malheureusement pas réussi sa sortie. Il est allé chercher jusqu'en Allemagne de l'Est une féerie burlesque d'un compositeur inconnu, Gerhard Rosenfeld (1931), et en a assuré courageusement la mise en scène, essuyant les lazzi d'un public clairsemé, plus facétieux que furieux.*

Car ce Miracle à la cour *n'a aucune des qualités de* l'Amour des trois oranges *de Prokofiev, seul opéra auquel on puisse le comparer. Peut-être eût-il mieux valu laisser jouer par des marionnettes, selon l'intention de l'auteur, cette histoire embrouillée où la fille de quelque roi Pétaud voit contrarier ses amours avec un beau jeune homme qu'un seul baiser suffirait à faire revenir à sa condition première, celle d'un ours. Un souverain hystérique et veule qui ne parle que de couper des têtes, un ministre aussi répugnant que l'ignoble Iznogoud, sont les héros de mille aventures parodiques et absurdes, le plus souvent étirées et incompréhensibles, dont l'auteur aurait bien fait de prendre des leçons dramatiques chez Goscinny.*

La partition ne parvient pas à nous consoler, avec ce mélange de musique atonale éparpillée et délavée, que tentent de pimenter des solos instrumentaux grotesques et une percussion sans originalité, et de mélodies bien tonales pour les héros « positifs », d'un lyrisme plat et forcé qui ne révèle guère de spontanéité ni de dons. Çà et là surnagent quelques jolis interludes ou accompagnements.

La réalisation vaut mieux que l'œuvre et on admire la conviction d'artistes jouant dans un climat aussi exécrable. Les décors et les costumes hétéroclites de Daniel Louradour, reflétant le débraillé et la misère d'une troupe de théâtre aux abois (c'est le présupposé de la mise en scène), atteignent parfois à un baroque savoureux, et la réalisation mouvementée souvent avec un humour picaresque l'invraisemblable pagaille du livret.

On citera parmi les acteurs José Denisty, roi hurlant, mais pittoresque, dont la voix agit sur le public marseillais comme une cape rouge devant un taureau, Julien Haas, Berthe Monmart, Claude Calès, l'ours amoureux aux gestes pudiques et peu stéréotypés, et Renée Auphan, qui, au milieu de cette pétaudière s'impose par sa noblesse et sa voix tendue et frémissante de véritable héroïne. L'orchestre exécute parfaitement cette partition ingrate, sous la direction de Giovaninetti. Un tel effort méritait d'être mis au service d'une meilleure cause.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Dernières représentations les 6 et 10 mai.

■ La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) édite une nouvelle revue d'information musicale, « Présence de la musique », qui paraîtra chaque trimestre.

■ En hommage au compositeur Luigi Dallapiccola, récemment décédé, Radio-France présentera le 6 mai en oratorio son opéra « Ulysse », sous la direction d'Ernest Bour ; solistes : Claudio Desderi, Colette Herzog, Denise Boitard et Lilt Chookassian (Maison de Radio-France).

PRESSE

« LE PARISIEN LIBÉRÉ » : notre destruction a-t-elle été préméditée ?

Dans son numéro du lundi 5 mai, *le Parisien libéré* explique à ses lecteurs comment « *l'organisation syndicale C.G.T. a interdit la parution de notre numéro de samedi* ». L'éditorial poursuit :

« *Le cynisme, que favorisent trop de complaisances étranges, ne se borne plus ainsi à limiter artificiellement notre tirage « par décision syndicale », à retarder les horaires de sortie des exemplaires, à désorganiser entièrement la vente par des consignes, aux presses rotatives, différentes chaque jour. C'est l'arrêt total frappant soudainement l'entreprise, au mépris du lecteur... Le comité intersyndical du Livre parisien C.G.T. n'hésite devant aucune forme de sabotage ! Mais ces grèves successives, prétendument légales, correspondent-elles, si peu que ce soit, au droit inscrit dans la Constitution ?*

» *Ou bien ces grèves n'ont-elles d'autre but que de revendiquer des salaires tout en rendant exsangue l'entreprise, dont la destruction a été préméditée et est exécutée comme un assassinat public ?* »

En conclusion, *le Parisien libéré* en appelle à la « *fidélité immuable* » de ses lecteurs, car « *sa survie dépend de leur constance irréductible* ».

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h 30 : l'Idiot

Les salles municipales

Le Nouveau Carré, 8 h. 30 et 14 h. 30 : Magiscope ; 18 h. 45 : Comédie à une voix (André Frère).
Théâtre de la Ville, 20 h. 30 : Théâtre national de marionnettes de Budapest.

Les autres salles

A.C.T. - Alliance française, 10 h. : le Médecin malgré lui ; 14 h. 30 : la Farce de Maître Pathelin.
Artistic-Voltaire, 20 h. 30 : Je ne fais que rêver, je suis le rêve
Atelier, 21 h. : Tutti frutti
Elothéâtre, 20 h. 30 : Andromaque.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : l'Age d'or. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 45 : le Triomphe de l'amour.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des Miracles, 20 h 30 : le Litcage ; 22 h. : Intime conviction.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.

Lundi 5 mai

Gaîté-Montparnasse, 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Récamier, 20 h. 30 : le Balcon. — Petite salle, 22 h. 30 : Darance ; Trois femmes.
Théâtre de la Cité internationale. — La Galerie, 21 h. : Gouverneurs de la rosée. — La Resserre, 21 h. : Van Gogh, le suicidé de la société.
Théâtre d'Edgar, 19 h. : le Station Champbaudet ; 21 h. : Yves Riou ; 22 h. 30 : Alberto Vidal.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 20 : Cuarteto Cedron, chansons populaires d'Argentine.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Ben Zimet, chansons et poésie yiddish.
Théâtre Rive-Gauche (Alliance française) : l'Intervention.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 18 h. 30 : Madame Anémone ; 21 h. 30 : Offen Flash Back ; 23 h. : D'où qu't'en es, gars ?
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 30 : Ph. Val et P. Pant.
Boogie-Blues, 20 h. 30 : la Collection.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café - Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Nocturne ; 21 h. : Y a pas de quoi se les mordre ; 23 h. 30 : Couvre-Jeux ; 23 h. 30 : Andro-Tango.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnet ; 22 h. 30 : V comme Vian.
Falstaff, 20 h. 30 et 22 h. 30 : Comme un œuf de piano dans la cervelle d'une poule.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : Djalma ; 23 h. : Christian Mousset ; 24 h. : Jean Mauzac.

Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 15 : Pierre et Marc Jolivet.
Sélénite, salle I, 20 h. 15 : la Jacassière ; 22 h. : Cinq Restless Boys. — Salle II, 21 h. 15 : la Jacassière ; 23 h. : Un + un + elle.

Les cabarets

Alcazar, 23 h. : Paris-Broadway.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Tour Eiffel, 20 h. : Jean Sablon.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : le Cabot de la République.
Deux-Anes, 21 h. : Pierre-Jean Vaillard.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflons.

La danse

Espace Cardin, 21 h. : Dudeko-Za.

Les concerts

Théâtre Mouffetard, 20 h. 30 : Khan Jamal Quartet.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. : Quintette de cuivres de Paris (musique de la Renaissance française, anglaise, allemande). — Salle II, 20 h. 30 : M. Bresset, luthiste (Renaissance dans la musique française, anglaise, allemande).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Tran Quang Hai (musique et chansons du Vietnam).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, relâche.

Les exclusivités

A CAUSE D'UN ASSASSINAT (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Rotonde, 8e (633-08-22).
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Caravelle, 18e (387-50-73), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-18).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Dragon, 6e (548-54-74), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Jean-Renoir, 9e (874-40-75). — V.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), Balzac, 8e (359-52-70).
LE BANQUET (Fr.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
LE BOUGNOUL (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA CONCENTRATION, L'ATHANOR (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), à 18 heures.
DIALOGUE D'EXILES (Chil., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 10 h., 18 h. et 20 h.
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Plaza, 8e (073-74-55). — V.f. : Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 10 h., 18 h. et 21 h.
DUPONT LAJOIE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Maxéville, 9e (770-72-87), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
L'EXTRADITION (Suis.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
FUNNY LADY (A., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99).
FOUS DE VIVRE (Ang., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Nation, 11e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).



G. BRAQUE OU LE TEMPS DIFFERENT : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) (Première partie : A. Malraux : la Métamorphose du regard).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil.) : La Clef, 5e (337-90-90).
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Murat, 16e (288-99-75), Jeanne-d'Arc, 13e (331-40-58).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 13 heures.
LES INNOCENTS AUX MAINS SALES (Fr.) : Balzac, 8e (359-52-70), Helder, 9e (770-11-24).
JULIA ET LES HOMMES (Fr.-All.) (**) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Latin, 5e (326-81-15), Murat, 16e (288-99-75).
LA MESSE DOREE (Fr.-It.) (**) : Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MISTER BROWN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h., 17 h. et 20 h.
MUHAMMAD ALI THE GREATEST (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Luxembourg, 6e (633-97-77). — V.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-40), à 13 h. 15 sauf dim.
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Rex, 2e (236-83-93), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Bretagne, 6e (222-57-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Liberté, 12e (343-01-59), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre (606-34-25), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-70), Concorde, 8e (359-92-84), Daumont-Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-12), Gaumont-Sud, 14e (331-51-10), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

ROSEBUD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-87), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA ROUTE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.f.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Mayfair, 16e (525-27-06).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Galande, 5e (033-72-71) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16).
SKEZAG (A., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86) à 16 h., 18 h., 20 h.
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82).
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), A.B.C., 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 8e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA TOUR INFERNALE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
UN ANGE PASSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h.
LA VALLEE SAUVAGE (Mex., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
VIOLENCE ET PASSION (It., v. ang.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES VOITURES QUI ONT MANGE PARIS (Aust., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

Les festivals

CINQUANTE ANS DE CINEMA AMERICAIN (v.o.) — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Esclaves.
JEUNE CINEMA SUISSE. — André-Bazin, 13e (337-74-39), jusqu'au 6 : l'Escapade.
I. BERGMAN (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34), sam. : Persona ; dim. : l'Heure du loup.
JESS BRIDGES (v.o.). — Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h., 20 h. : Fat City ; 16 h., 22 h. : The last Picture show ; 18 h. : le Canardeur.
BEATLES POP (v.o.). — Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Let it be ; 14 h. 30 : Help ; 16 h. 10 : Quatre Garçons dans le vent ; 18 h. : The Yellow Sub-Marine ; 20 h. : Tabarnac ; 22 h. : A film about J. Hendrix.
FESTIVAL DU RIRE (v.o.). — Arlequin, 6e (548-62-25) : Campus.

Les grandes reprises

LE DIABOLIQUE DR MABUSE (A.) (v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES ENFANTS TERRIBLES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Studio-République, 11e (805-51-97).
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A.) (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
HELLZAPOPPIN (A.) (v.o.) : Ranelagh, 16e (224-14-08) H. Sp.
MASH (A.) (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SANCTUAIRE (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
TOP HAT (A.) (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-18).
W. C. FIELDS (v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

Les films nouveaux

LILY, AIME-MOI, film français de Maurice Dugowson, avec Rufus, J.-M. Folon, Zouzou et P. Dewaere. Marignan, 8e (359-92-82) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e 331-56-86).
VIVRE A BONNEUIL, film français de Guy Seligmann : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE GRAND DELIRE (**), film français de Dennis Berry : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES AMAZONES (*), film américain de Terence Young, v.f. : George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Maine-Rive-Gauche, 14e (567-06-96) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Galaxie, 13e (331-76-86) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17).
CELEBRATION AT BIG SUR, film américain avec Joan Baez, Crosby, Stills, Nash and Young, Joni Mitchell, v.o. : Action République, 11e (805-51-33) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
C'EST JEUNE ET ÇA SAIT TOUT (*), film français de Claude Mulot : Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LIBRA, film français du groupe Pattern : Le Seine, 5e (325-92-46).
LES JOURS GRIS, film français d'I. Azimi : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
LE CŒUR ET L'ESPRIT, film américain de Peter Davis, v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).
THE LAST AMERICAN HERO, film américain de Lamont Johnson, v.o. : Boîte à films, 17e (754-51-50) ; Olympic, 14e (783-67-42), h. sp.
PAUL ET MICHELE, film français de Lewis Gilbert : Biarritz, 9e (359-42-33) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté Studio, 12e (333-01-59) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
BANANA SPLIT (A., v.o.) : Studio-Parnasse, 6e (326-58-00), dim. à mar.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
CUL-DE-SAC (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
L'EQUIPEE SAUVAGE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), ven., sam., dim.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. et 22 h.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux

Afrique Noire

Groupe de Sociétés spécialisé dans la distribution de matériels et fournitures pour l'industrie, le bâtiment, les T.P. et l'automobile

recherche



Le RESPONSABLE de sa FILIALE au GABON

CE POSTE EXIGE :

— Une domination réelle de la gestion des stocks ;
— Une expérience approfondie des problèmes de trésorerie ;
— Un tempérament d'animateur commercial prouvé par réussite antérieure dans activité similaire.

Adresser curriculum vitae et prétentions à n° 6.359, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

AMNESTY INTERNATIONAL recherche pr secrétariat central à Londres (G.-B.) DOCUMENTALISTE DIPLOME (E) pour créer et diriger un service de documentation Expér. techniq. documentaires et bibliothécaires. Adaptation trav. en équipe. Possibilités concevoir plan d'envergure à long terme mais moyens initiaux limités. S'intéresser aux relations internation. et aux droits de l'hom. Langues de trav. angl. et franç. Salaire ann. de départ 3.150 F. Demander dossier candidature à A. I., 53, Theobald's Road, London WC1 X 8SP. Interviews à Paris et à Bruxelles après sél.

CARTE DE PRESSE

Agence de presse internationale pourvue de succursales européennes, rech. pr un travail libre occasionnel de collaboration, DES PHOTOGRAPHES et ECRIVAINS non profession., amateurs manuels, DES JOURNALISTES et personnes, qui à l'occasion aperçoivent ou vivent quelque chose d'intéressant et photographient volontiers (tout sujet). Seule firme internationale de carte de presse qui vous donne davantage de possibilités et vous ouvre de nombreuses portes en vous laissant entrevoir de nouveaux horizons.

Ecrire à : PHOTO PRESS INTERNATIONAL LTD RATHAUSGASSE 46 7800 FREIBOURG / Germany.

Professeurs de français pour le **NORD DE L'ESPAGNE.**

Ecrire avec c. v. et photo à Academia Idiomas Modernos, Miguel Iscar, 7, Valladolid.

Pour sa filiale de CASABLANCA

Importante Société française de **charpente - chaudronnerie**

recherche

INGÉNIEURS

(A.M. OU ASSIMILE)

1°) pour poste CHEF DE FABRICATION

Le poste conviendrait à candidat ayant la pratique effective de :

— fabrications en atelier de :
- charpentes classiques treillis
- charpentes lourdes avec profils du commerce ou reconstitués
- chaudronnerie plane ou cintrée avec assemblage par soudure automatique ou semi-automatique

— préparation, bureau des méthodes, tenue des plannings
— gestion du personnel d'exécution (150 personnes)
— surveillance et contrôle des achats

2°) pour poste CHEF DE BUREAU D'ETUDES

— responsabilité (10 personnes) des études, de l'élaboration des devis et du suivi des affaires
— établissement et contrôle des plans d'exécution
— plusieurs années d'expérience dans une fonction similaire sont indispensables.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions N° 356 PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Nous sommes une des principales firmes internationales de conseil de gestion,

et recherchons un

SENIOR MANAGEMENT CONSULTANT

pour notre bureau de **Bruxelles**

Le candidat que nous recherchons, âgé de 32 ans minimum, devra être bilingue Français-Anglais (Néerlandais un avantage), et posséder :
- une formation universitaire complétée par un MBA
- un excellent sens des contacts à haut niveau
- cinq ans d'expérience de conseil
- une pratique diversifiée de la gestion d'entreprises.

NOUS LUI OFFRONS :
- la possibilité d'être un des hommes-clé d'un bureau appelé à un grand développement
- une grande autonomie au sein d'un groupe international important
- une rémunération de départ qui sera fonction de l'expérience du candidat, et une croissance liée à celle du bureau.

Env. C.V. et prét. à No 5017 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, q.tr. Toutes les candidatures seront examinées confidentiellement.

FILIALE AU NIGERIA D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS recherche

cadre administratif

Attaché au Directeur financier, il sera responsable des opérations d'importation : relations avec les transitaires, les banquiers, les organismes locaux.

Formation supérieure, expérience de 2 à 3 années en comptabilité banque, commerce extérieur.

Anglais impératif.

Ecrire avec CV sous référence CALEN (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS









Très dynamique SOCIÉTÉ FRANÇAISE Leader dans les techniques et matériels d'Exploitation des richesses sous-marines, recherche

pour ses TRAVAUX OFFSHORE et ses CHANTIERS à l'étranger

INGENIEURS T.P.

- quelques années d'expérience minimum en construction Béton armé, Béton précontraint et Génie Civil, acquise dans Entreprise, Bureau des Méthodes et Bureau de Contrôle.
- Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions s/ réf. 505 à C.G. DORIS 83/85 Boulevard de la Gare - 75013 PARIS.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES

recherche

pour sa Direction

INFORMATIQUE

INGÉNIEURS INFORMATICIENS
INGÉNIEURS MATHÉMATICIENS
TITULAIRES DE D.E.S.
ou MAITRISE MATHÉMATIQUE
ou PHYSIQUE
DIPLOMÉS EN SCIENCES ÉCONOMIQUES

Formation complémentaire assurée en ALGÉRIE et à l'ÉTRANGER

Possibilité de promotion
Rémunération intéressante
Nationalité ALGÉRIENNE exigée

Ecrire à SNIC
Direction Informatique
4-6, boulevard Mohamed-V
ALGER



emplois régionaux

CADRE
Technico-ccial.

POUR RÉGION SUD-OUEST (TOULOUSE)

pour leader national composants électriques et électroniques professionnels.

Le candidat devra :
. posséder une expérience technique de plusieurs années.
. être prêt à se déplacer fréquemment.
. être bien **INTRODUIT** auprès des **CONSTRUCTEURS et LABORATOIRES** de la branche **ÉLECTRIQUE ET ELECTRONIQUE.**

Résider à **TOULOUSE** ou dans les environs.

Env.C.V., photo et prét.s/réf.6025 à **Pierre LICHAU S.A.** 10, rue de Louvois 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

LEADER EUROPÉEN DANS LE DIAGNOSTIC AUTOMOBILE

recherche pour une de ses usines

«45 km du MANS»

Un TECHNICIEN SUPÉRIEUR en ÉLECTRONIQUE

pour assister le Chef de Production dans l'**INDUSTRIALISATION** des produits.

Le candidat sera titulaire d'un BTS en électronique (ou équivalent) et pourra justifier de 3 ans d'expérience industrielle.

Env. C.V. manuscrit + photo + prét., à n° 6.350, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

La Société (600 personnes, 73 M de C.A. H.T.) leader européen des stratifiés industriels possède des filiales européennes et des associés internationaux.
Elle recherche pour son Directeur Commercial un Adjoint axé sur les aspects prospectifs de la fonction commerciale, y compris les implications financières qu'elle comporte.
Le poste convient à un cadre de plus de 30 ans de formation HEC, SUP DE CO, ESSEC, avec complément en gestion financière.
Anglais indispensable, allemand souhaité.
La rémunération ne sera pas inférieure à 90.000F
Lieu de travail : NANCY.

France Cadres — 26 Rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 316M4

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Région Nord

recrute

— un ASSISTANT en gestion :

expérience de l'Industrie (A.G.I.), intéressé par les problèmes du COMMERCE EXTERIEUR

— un ASSISTANT en gestion :

expérience du commerce et des problèmes de DISTRIBUTION (ATC)

— un ASSISTANT en gestion :

désireux de s'orienter vers la FORMATION dans le domaine du Commerce et de la DISTRIBUTION

— Age : 30 ans minimum.
— Niveau de formation supérieur ou solide expérience équivalente.
— Rémunération en fonction des compétences.
— Travail intéressant au sein d'une équipe en plein développement.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions au N° 8.478, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

IMPORTANTE SOCIETE, REGION CENTRE recherche POUR SON DEPARTEMENT CONSTRUCTIONS METALLIQUES



PROJETEUR CALCULATEUR EXPÉRIMENTÉ CHARGÉ D'AFFAIRES

Adr. C.V., photo et prétent. à Pyc-Publicité (n° 11) 91, rue Lecourbe, 75015 PARIS, qui transmettra.

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL recherche pour son Usine de TOURAINE

TRAFFIC MANAGER

Connaissances demandées :
— Transports routiers, maritimes et SNCF
— Gestion Stocks et inventaires

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 6255 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - PHYSIQUE
BIOLOGIE - MEDECINE - INFORMATIQUE
recherche

pour diriger son agence FRANCE-SUD située à Lyon

DIRECTEUR D'AGENCE

(30 ans minimum)

chargé de :
— la promotion et la vente de matériels de haute technicité (médecine, biologie, physique nucléaire, mini-ordinateurs) ;
— l'animation et du contrôle d'une équipe de vendeurs et d'une équipe de techniciens d'après-vent.

HOMME D'EXPERIENCE, vous avez déjà exercé des responsabilités similaires et répondez aux critères suivants :

— Formation technique supérieure ;
— Forte personnalité, dynamique et ambitieuse ;
— Aptitudes au commandement ;
— Disponibilité pour déplacements en France.

La rémunération comporte un fixe + intéressement au chiffre d'affaires.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce n° 564 à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

La DELEGATION NORD de

SODETEG ENGINEERING

implantée au cœur de la Ville Nouvelle de LILLE

recherche

dans le cadre de ses activités régionales et pour des affaires à l'exportation :

INGENIEUR CHEF DE PROJETS
- Dipl. Grandes Ecoles Génie Civil.
- Au moins 10 ans exp. dans la coordination et la réalisation de bâtiments.
- Respons. de la conduite de projets tous corps d'Etat et de la conception des lots Génie Civil.

INGENIEUR DE PROJETS ELECTRICITE
- Diplômé Gdes Ecoles Electricité.
- De 5 à 10 ans d'exp. courants faibles et forts, ascenseurs.
- Responsable des lots Electricité dans les affaires qui lui seront confiées.

Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum vitae, prét. et photo, à : SODETEG - ENGINEERING, Sac Postal 16 - 59650 VILLENEUVE-D'ASCQ.

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE DE STRASBOURG

recherche

UN INGÉNIEUR D'INDUSTRIALISATION

Ce responsable sera chargé de l'étude approfondie de l'industrialisation de produits dans le domaine des télécommunications.
Rattaché à la Direction des Fabrications, il pourra être chargé de la réalisation des prototypes, en liaison directe avec les services techniques.
Une formation d'Ingénieur Electronicien ainsi qu'une expérience dans le domaine du matériel informatique seraient souhaitées.

Le candidat retenu aura une expérience dans le domaine de l'industrialisation de production en série.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous N° 720.780 : HAVAS STRASBOURG.

Important Groupe Financier région ROUEN, moderne et dynamique, recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

diplômés grande école, (Centrale, A et M, Mines...). De réelles possibilités de carrière sont offertes aux candidats ayant l'esprit ouvert aux techniques modernes de gestion financière et possédant le goût de l'animation d'équipes d'hommes.

Adresser C.V. + photo + prétentions sous réf. AL 117/M à :

2, rue de la Paix 75002 Paris

peprim Conseil en ressources humaines

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE FORGES ET MÉCANIQUE
USINES REGION VALENCIENNES
recherche

CONTROLEUR DE GESTION

directem. rattaché au Président-Directeur Général

— minimum 30 ans ;
— bonnes connaissances de comptabilité générale ;
— ayant été formé à l'école du contrôle budgétaire en coûts directs par un emploi effectif d'au moins 2 années dans la filiale française d'un groupe américain ;
— esprit de synthèse pratique allié à un solide bon sens.

Poste bien rémunéré avec opportunité de réalisations concrètes soutenues par le Conseil d'Administration.

Adresser candidature avec C.V. en précisant date de disponibilité et niveau de rémunération à n° 862, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui transmettra.

Discrét. absolue et réponse sous huitaine garanties.

NANTES

Centre traitement informatique d'un groupement bancaire équipé de CYBER 72 CONTROL DATA avec mise en place prochaine du télétraitement recherche

2 ANALYSTES
Responsables de Projets

ILS DOIVENT AVOIR :
- *Une formation de niveau supérieur (mathématiques ou sciences économiques) ;*
- *Une solide expérience de la conception et de la mise en place de systèmes de gestion informatisés ;*
- *Une bonne connaissance du COBOL.*

Il leur sera confié la conduite intégrale de diverses applications de gestion depuis la définition des objectifs et l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation.

Intéressantes perspectives d'évolution vers les problèmes d'organisation.

Adr. C.V., photo et prétent. sous référence ME 1,

Ordis Conseil en Recrutement
18, RUE AUBER, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE DU BAS-RHIN
recherche

UN AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL

Celui-ci dépendra de la Direction des Fabrications. Dans le cadre de l'industrialisation de nouveaux produits.
Dans le domaine des télécommunications, il aura la responsabilité de la conception et de la réalisation des moyens de test final de sous-ensembles ou d'ensembles élaborés faisant appel à l'informat.

Une expérience acquise dans le domaine du matériel informatique est souhaitée.

Envoyer curriculum vitae détaillé avec prétentions sous le numéro 720.731, à HAVAS STRASBOURG.

Manufacture literie centre de la France, recherche pour assurer direction atelier

COLLABORATEUR

connaissant bien matières premières de garnissage (plumes, duvets) et leurs traitements. Ecrire HAVAS n° 46.234.

En vue de la création d'un laboratoire de son service technique, à Rennes, l'Institut de recherche d'informatique et d'automatique (I.R.I.A.), recrute

UN CHERCHEUR

titulaire d'un D.E.A. d'informatique ou d'un diplôme d'ingénieur, et ayt deux ou trois ans d'expérience en automatique ou en informatique industrielles.
Ce chercheur sera affecté à Rennes après une période de formation à Rocquencourt dans les Yvelines.
Env. C.V. à I.R.I.A., Service du Personnel, B.P. 578150, LE CHESNAY.

STATION DE CHATEL recherche

DIRECTEUR

OFFICE DU TOURISME
Expérience tourisme et sports d'hiver nécessaire.
Adr. C.V. man., photo et prét. à *OFFICE DU TOURISME* 74390 - CHATEL.

Important bureau d'études recherche pour son agence en cours de création à

LILLE

UN INGENIEUR
GRANDE ECOLE

Intéressé par problèmes d'aménagement urbain. Formation complémentaire dans le domaine économique souhaitée. Chef d'agence, il assurera la coordination des études réalisées par une petite équipe et la prospection commerciale.

Age souhaité : 35 ans minimum. Libre rapidement.

Env. C.V., photo et prétentions à n° 6.026 - CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

ORGANISME REGIONAL, situé ds une gde ville de l'Est, recrute UN

ECONOMISTE

Niveau minimum exigé : Licence Sciences économiques. Ecr. n° 8.459 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNAL REGIONAL recherche journaliste (bon phot.). Env. C.V. man., photo et prétentions n° 8.480, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Départ. Gestion des Entreprises Institut universit. de technologie LIMOGES recrute

ASSISTANT
ou
MAITRE ASSISTANT

de Sciences économiques. Envoyer C.V. détaillé à l'I.U.T., allée André-Maurois 87100 - LIMOGES.

SOCIETE VALLEE DU RHONE recherche

INGENIEUR ELECTRICIEN

pour poste TECHNICO-COMMERCIAL Comportant quelq. déplacements à l'étranger.
Bonne connaissance de l'anglais. Quelques années d'expérience.

Ecr. n° 5.920 - CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), q. tr.

Constructeurs d'appareils de chauffage central de dimension internationale recherche

CHEF DE REGION NORD-EST

Profil du poste :
— Très bne connaissance clientèle grossistes, installateurs, promoteurs, architectes, ingénieurs conseils ;
— Aptitude à animer, former, encadrer une force de vente de vingt personnes ;
— Assumer la responsabilité du développement du C. A. de 30 millions de francs ;
— Habitude de la négociation à tous les niveaux ;
— Si possible posséder une technicité en chauffage central ;
— Déplacements constants dans le secteur où il est nécessaire de résider.

Rémunération attractive. Position cadre.

Voiture de fonction. Tous frais remboursés.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à n° 853 PUBLICITES REUNIES, 112, boulevard Voltaire, 75011 - PARIS.

---

taxation manager

A worldwide manufacturing and marketing company employing 4300 people in France offers an outstanding career opportunity to a high caliber taxation specialist for employment in its Paris headquarters.

This person will :
- Formulate and recommend company tax policies.
- Advise on tax statutes and implications of developments in tax law and pratice.
- Prepare estimates of tax provisions and reserves for the company.
- Recommend accounting adjustments for the determination of tax liabilities.
- Provide advice and assistance to company activities in all taxation matters.

The candidate is university graduate in business administration or similar, should have minimum of five years of experience in such matters, should be bilingual in english and french.

Please send a resumé and salary expectation under réf. No 6411 to CONTESSE Publ. 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *which will transmit.*

LA DIRECTION FINANCIERE D'UN IMPORTANT GROUPE D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS
recherche
POUR SON SERVICE

ANALYSES ET ETUDES FINANCIERES

Un collaborateur (trice) pour seconder le responsable dont les missions principales sont :
- La mise en place du budget et de la comptabilité analytique.
- Les études prévisionnelles.

PROFIL
Le candidat devra présenter les caractéristiques suivantes :
- 26 ans minimum
- Ecoles de Commerce (HEC - ESSEC - Sup. de Co. etc...)
- Le DECS serait un avantage certain
- Mini 2 ans d'activité professionnelle de préférence dans une banque ou un établissement financier avec si possible une expé*rience spécifique des domaines analytiques* et budgétaires.
- Bon contact (en raison des relations multiples qu'il sera nécessaire de nouer dans toute la société).
- Goût et sûreté dans le maniement des chiffres
- Imagination et méthode

Envoyer C.V., photo et prétentions sous N° 23170 B à BLEU PUBLICITE 17, r. du Dr Lebel, 94300 Vincennes - qui transmettra

---

Un important Producteur Européen de Produits Chimiques et matières plastiques cherche à renforcer son organisation sur le marché français. Il voudrait donc engager les personnes suivantes :

— AGENCE DE LYON

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la vente des matières plastiques, si possible sur la région Rhône-Alpes.
— Pouvant justifier d'une formation technique sur des produits tels que les polyoléfines, le P.V.C. ou les matériaux techniques.
— Devant être apte à prendre, après une période probatoire, la responsabilité de l'agence de Lyon.
— Age minimum : 30 ans.

— SIÈGE SOCIAL A PARIS

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

ayant pour principale fonction de visiter les transformateurs de matériaux techniques.
— Possédant une connaissance technique de ce type de matériaux de 3 à 5 ans combinée avec une aptitude aux négociations commerciales.
— Age minimum : 28 ans.

Nous offrons pour ces deux postes un training de préparation à nos produits dans nos laboratoires européens et dans les services parisiens de la Société.

De bonnes notions d'anglais sont nécessaires. Une voiture de société, ainsi que tous les avantages sociaux habituels, sont accordés.

Ecrire avec C.V., salaire actuel, prétentions et photo, sous la réf. 4.347, à Pierre LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris, Cédex 02, qui tr:
DISCRETION TOTALE ASSUREE.

IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR ALIMENTAIRE
recherche pour son SIEGE A PARIS

ATTACHÉ DE DIRECTION
chargé des problèmes commerciaux

dépendant du Directeur Général, il aura pour mission de :
- déterminer la politique des marchés ;
- assurer la gestion commerciale des différents points de production ;
- mener des négociations à très haut niveau ;
- rechercher de nouveaux investissements.

Il devra posséder :
- une formation supérieure (H. E. C. ou équivalent) ;
- une très bonne expérience de quelques années dans le secteur alimentaire ;
- un bon sens des relations humaines et être capable de s'insérer dans une équipe jeune et dynamique ;
- une très bonne connaissance de l'anglais.

Il devra prévoir quelques déplacements réguliers en province.

Il lui est offert :
- une période de formation ;
- une rémunération très intéressante, et une évolution à court terme prometteuse pour un candidat de valeur ;
- une voiture de service.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur C.V. et prétentions à J.-C. Dubois, EUROPE CONSEIL, 2, av. Montaigne, 75008 Paris, sous référence 34.01.75.

Discrétion totale assurée.

INGENIEURS ASSURANCE QUALITE DES CENTRALES NUCLEAIRES A L'EXPORTATION

Vous avez une expérience de quelques années de la vie industrielle que vous avez acquise dans les domaines de la fabrication, du bureau d'étude ou du technico-commercial.
Vous souhaitez aujourd'hui évoluer vers un domaine neuf.

Nous vous proposons de valoriser vos connaissances dans l'Assurance Qualité Nucléaire. Votre mission : apprécier chez nos fournisseurs l'ensemble des procédures d'organisation et de réalisation à toutes les étapes de la vie d'un produit, des études à l'exploitation. Puis en contrôler l'application pour garantir la fiabilité des composants en fonction des impératifs de qualité les plus sévères. Une fonction impliquant donc de nombreux contacts et déplacements et demandant une maîtrise de l'Anglais.

Réf. M34

FRAMATOME Service Emploi/Orientation

Tour FIAT 10 - 92084 Paris Défense Cédex 16

---

responsable de service juridique

Importante Société de Produits Chimiques 1400 personnes, 2 unités de production, Filiale d'un Groupe Multinational nous vous proposons un poste dans notre direction administrative et financière.

Vous apporterez une assistance juridique aux différents services de la Société dans les domaines suivants : contrats, marques, publicité mensongère, législation sur les prix, contentieux, droit des Sociétés...
Vous assurerez les liaisons avec les administrations et cabinets extérieurs.

Ce poste conviendrait à un licencié en Droit ayant une première expérience professionnelle dans une entreprise ou un cabinet.
La pratique de l'Allemand sera appréciée.

Envoyer c.v. et rémunération souhaitée s.s. réf. M. 835 à Henkel France DRH BP 119, 92990 Bagneux.

Henkel

GROUPE EUROPEEN DE TAILLE MONDIALE,
nous avons imposé nos productions :
biens d'équipement pour l'ENERGIE, par leur qualité, bien sûr, mais aussi grâce à la valeur et à la compétence de nos collaborateurs.
Développer les relations humaines dans l'entreprise, c'est ce que nous proposons à de jeunes cadres :

chefs du personnel

Dans nos différentes usines en France — de 200 à 1500 collaborateurs — *ils sont responsables de la fonction complète :*
RELATIONS SYNDICALES-EMPLOI-FORMATION REMUNERATION-GESTION PREVISIONNELLE.
Ils participent à l'élaboration des politiques et ont la charge de leur application en les adaptant aux hommes de leur unité.
Ils ont une formation supérieure - universitaire, grande école - cinq ans minimum d'expérience de la fonction dans l'entreprise industrielle, le désir de réussir une carrière active et mobile au sein d'un grand groupe.
Ecrire à Y. CORCELLE ss réf. 2831

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-GENEVE-ZURICH-BRUXELLES-LONDRES

RESPONSABLE COMMERCIAL

Electroménager

à haut niveau

85.000 +
Résidence Paris ou Banlieue

Ce poste à l'avenir brillant est offert à un homme dynamique

30 ANS MINIMUM
DIPLOME ECOLE DE COMMERCE
Anglais courant.

- *Un Meneur d'Hommes qui sait déléguer aussi bien que décider par lui-même.*
- *Un Gestionnaire qui se sent responsable de son budget.*
- *Un Négociateur qui sait vendre et négocier à tous les niveaux.*
- *Un Homme de Terrain (3-5 ans) qui depuis a exercé des responsabilités.*
- *Un Formateur qui accepte d'être formé à l'étranger comme en France.*

C.V. manuscrit — photo à No 5788 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, q.tr.

L'état-major administratif et financier d'une importante Entreprise Française de TRAVAUX PUBLICS SPÉCIALISÉS (renom international)
recherche :

JEUNE COLLABORATEUR
Formation ESSEC - ESCP ou équivalent

Auquel nous souhaitons préparer une prise de responsabilités importantes.
Il devra avoir marqué son goût pour la branche comptable par des stages appropriés au cours de ses études et par l'accession au niveau du D.E.C.S.

Il est prévu des séjours à l'étranger en début de carrière.

ANGLAIS COURANT NECESSAIRE
SECONDE LANGUE SOUHAITEE
Quartier MONCEAU

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 6.250, 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e
cabinet leconte membre de l'ANCERP



U.S.I. EUROPE

Important producteur de polyéthylène établi en Belgique recherche pour son bureau de Paris

SALES MANAGER POLYÉTHYLENE

Responsable ventes et promotion produits de la Société sur le Marché Français

— formation supérieure, technique ou commerciale ;
— personnalité dynamique ;
— solide expérience vente, si possible connaissance matières plastiques ;
— pratique courante de l'anglais parlé et écrit indispensable.

Adresser C.V. + photo à :
M.A. J. KOLB, Sales Director U.S.I. EUROPE N.V. P.O. Box 529 2000 ANTWERPEN (Belgique).

CEGEDUR PECHINEY
PREMIER TRANSFORMATEUR EUROPÉEN D'ALUMINIUM
recherche pour son **Département Bâtiment à Paris**

UN CHEF DE MARCHÉ

Le poste sera confié à un Homme alliant à des connaissances techniques et professionnelles du second œuvre, des capacités en matière d'analyse de marché et de développement de produits nouveaux.

Evolution de carrière ultérieure intéressante pour candidat de valeur.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo sous le numéro 6.314, à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS - Cédex 01, qui transm. Ce recrut. sera conduit avec une totale discrétion.

FILIALE GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour son Siège Social PARIS

CHEF SERVICE COMMANDES — FACTURATION

Poste rattaché à la Direction Commerciale.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 6256 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE MACHINES AGRICOLES
recherche son

DIRECTEUR COMMERCIAL

120/130.000 F./AN
35 ANS MINIMUM :
Sérieuse expérience commerciale nécessaire dans l'un des domaines suivants :
— Machines agricoles
— Matériel T.P.
— Véhicules
Résidence Paris. Réf. GFC 397

ENTREPRISE DE MÉCANIQUE
recherche son

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET DU PERSONNEL

120/130.000 F./AN
40 ANS MINIMUM
Chargé de la gestion du personnel (700 personnes dont 500 ouvriers) et de la supervision des questions Achats - Comptabilité - Budgets - Informatique.
Allemand nécessaire
Résidence région Est. Réf. GFC 396

Écrire en précisant référence à la : Division Recherche d'Hommes Nouveaux

GFC
GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
103, rue de la Pompe - 75116 PARIS
Discrétion et réponse assurées.

Pour faire face à son expansion
Leader Européen
en biens de consommation industrielle
engage

PROMOTEUR DE VENTES

sur Région Parisienne
30 ans minimum

Qualités requises :
— Personnalité dynamique ;
— Formation ingénieur ;
— Expérience de vente produits industriels.

Offre :
— Salaire élevé. Statut de cadre ;
— Participation importante aux fruits de l'expansion ;
— Formation assurée sur le produit de la société.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à
CEPI 9, rue Thérèse 75001 PARIS.

PS Conseil

SOCIÉTÉ DE SERVICE PARIS

Une des premières Sociétés de sa branche, recherche, dans le cadre de son expansion sur le plan national,

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Sous l'autorité du Directeur Général, il sera pleinement responsable de toutes les opérations administratives et comptables, permettant de faciliter l'exploitation et la vente des « produits » de l'entreprise. En plus des services comptables, et du contrôle de gestion, il sera chargé de l'informatique, de l'organisation, des procédures administratives, et des services généraux. Il aura pour mission de constituer le centre de gestion administrative et comptable, ayant les meilleures performances sur la place en matière de coût, de rapidité, et de qualité du service. Il saura adapter la fonction, et notamment le système d'information, au rythme de croissance exceptionnelle de la Société. Ce poste convient à un candidat de formation supérieure, ayant une expérience personnelle ou d'encadrement dans chacun des domaines inclus dans la fonction, et ayant prouvé son sens de l'animation et son dynamisme, en réalisant des réorganisations administratives et comptables, dans un réseau d'agences de vente. La rémunération sera fonction de l'expérience et des responsabilités présentées par le candidat.

Adresser C.V. sous réf. B/5471M à
PS CONSEIL
3, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
qui transmettra

ATE Filiale d'un Groupe très important spécialisé dans l'étude et la fabrication de matériels électroniques de haute technicité, proche banlieue Sud-Ouest cherche dans le cadre de son développement

2 INGENIEURS ELECTRONICIENS
DIPLOMES

Le premier a une expérience de 2 à 3 ans des études de faisabilité, de définition de matériels d'électronique industrielle ou militaire concernant en particulier asservissements et conversion d'énergie petites et moyennes puissances. (Réf. 62/UN)

Le second est confirmé dans la conception et le suivi de bancs de tests ou de bancs didactiques ou de systèmes de simulation de matériels militaires. (Réf. 62.53/M)

Les ingénieurs intéressés qui ont une bonne connaissance de la langue anglaise envoient leur dossier de candidature sous référence correspondante à :
Elisabeth FRENCH
137, avenue Mozart
75016 Paris

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de Biens de consommation
recherche :

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU
(X, Centrale, Mines, etc.)

Ayant occupé un poste important tel que Directeur d'une grande usine ou Directeur de la production d'une entreprise de moyenne importance, et disposant par conséquent d'une expérience industrielle approfondie.

Après une période de stages, le candidat sera appelé à un poste de haute responsabilité dans la Direction de Production de cette Société.

Ce poste convient à un candidat âgé au minimum d'environ 35 ans

La rémunération sera fixée en fonction de la compétence et des qualités du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, n° 6.299, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DE L'ILE-DE-FRANCE
RECHERCHE POUR SON
Département ORGANISATION

2 collaborateurs

chargés d'études et de mise en application de procédures administratives Crédit.

Les postes exigent une expérience d'environ 2 ans en organisation administrative.

Le salaire annuel de début ne sera pas inférieur à 45 000 Frs. Position CADRE.

Promotion possible tant au sein du Département que dans l'entreprise.

Envoyer CV détaillé et photo au Service Recrutement, C.R.C.A.M. Ile-de-France, 26 quai de la Rapée 75012 Paris.

plein emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE
fabriquant un matériel de pointe (moyennes séries) branche électro-mécanique
recherche pour usine située proche périphérique PARIS

RESPONSABLE MÉTHODES ET INDUSTRIALISATION

Ce poste pourrait convenir à un INGENIEUR diplômé âgé d'au moins 35 ans ayant une expérience confirmée des méthodes en fabrication petites ou moyennes séries mécanique, électrique et électronique.

Ecr. en adr. C.V., photo et prétent. à n° 6.154, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DISCRETION ASSUREE.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE MATÉRIEL DE BUREAU
RECHERCHE
POUR USINE PARIS EST
(300 personnes)

DIRECTEUR TECHNIQUE

Formation A.M. - Centrale ou équivalent.
EXPÉRIENCE SOUHAITÉE
- Usinage petite mécanique
- Moulage petite et moyenne séries

QUALITÉS DEMANDÉES :
- Esprit d'initiative
- Animation et coordination de l'équipe de cadres
- Efficacité dans la gestion des différents ateliers.

Le candidat sera intégré étroitement dans l'équipe dirigeante.

Envoyer C.V. sous n° 24887 B à
EDITIONS BLEU PUBLICITE
17, rue Lebel - 94300 VINCENNES qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche pour son siège BANLIEUE SUD
CADRE 26 ans minimum
FORMATION SUPERIEURE, pour poste initial

ATTACHÉ DIRECTION FINANCIÈRE

Expérience comptable et fiscale et connaissance de l'anglais indispensable.

Adr. C.V. et prétentions à M. Clément CASTEX,
COMPAGNIE GÉNÉRALE DE GÉOPHYSIQUE
6, rue Galvani. — 91301 MASSY.

ELF AQUITAINE
recherche

JEUNES CADRES ET INGENIEURS

financiers, juristes, économistes

dégagés des obligations militaires - connaissant l'anglais, pour des emplois dynamiques impliquant en cours de carrière des séjours à l'étranger.


Adresser C.V. et prétentions à No 5940 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.


GRANDE BANQUE PRIVÉE
recherche pour zone européenne

UN CADRE (Junior)

- De formation économique ou commerciale supérieure ;
- Ayant une bonne expérience des problèmes de trésorerie et de crédit des grandes Sociétés Internationales ;
- *Capable d'entretenir relations et développer affaires avec correspondants bancaires et Sociétés étrangères en Europe ;*
- Connaissance de l'Allemand et de l'Anglais indispensable.

Le poste à pourvoir basé à Paris comporte des possibilités réelles de développement personnel en France et à l'étranger.

Envoyez C.V. à n° 8.153, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, cédex 01.

UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS
recherche
pour son service des budgets et de l'analyse de gestion

ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

30 ans minimum
Formation grande école ou équivalent + perfectionnement à la gestion.
Plusieurs années d'expérience de l'analyse de gestion, conception et fonctionnement de systèmes d'information de Direction Générale.
Pratique courante de la langue anglaise.

Adr. dossier de candidature à N° 4225
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS



PHILIPS

Cadre Financier

Vous êtes un jeune cadre diplômé grande école commerciale Sciences Po ou Doctorat Sciences Eco, ayant deux ans d'expérience financière ou bancaire.

Nous vous proposons de passer 1 à 2 ans dans un département de gestion budgétaire ou d'informatique, afin de préparer votre évolution de carrière au sein des services financiers de notre groupe.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 338,

PHILIPS Département du Personnel 50, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

Importante Société de distribution de Matériel Electrique en gros recherche pour Nord de Paris

chef d'agence

Ingénieur Breguer Violet-Sudria ou équivalent très bon Technico-Commercial
2 à 3 ans expérience de gestion autonome d'un centre de profits dans la distribution.
pour informations complémentaires écrire sous référence 2301 A à SYNTHESES Conseil/PR 25, rue la Boétie, 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES A SAINT-DENIS
recherche

UN INGÉNIEUR
FORMATION ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT

- Possédant qualités d'organisat. et de méthodes, esprit de synthèse et sens du commandement pour diriger

SERVICE DEVIS

- Connaissances approfondies en installations diesel.
- Age minimum : 40 ans.

Rest. d'entrepr. - Prox. Gare SNCF et autobus.

Ecrire avec C.V. détaillé sous le numéro 4.375, SPERAR, 12, r. J.-Jaurès, 92807 PUTEAUX, qui tr.

Très important établissement spécialisé dans le financement de l'immobilier
recherche son

Responsable des participations

dans des programmes de promotion immobilière.
Les fonctions seront :
- La sélection de projets immobiliers et leur mise au point avec les promoteurs.
- La constitution des " tours de table ".
- La gestion de ces participations.

Les candidats susceptibles d'être retenus devront :
- être âgés de 35 ans au moins,
- être diplômés d'une Grande Ecole (HEC - ESSEC - IEP + DROIT),
- avoir une solide expérience de la promotion immobilière notamment dans le domaine financier,
- savoir animer une équipe de collaborateurs,
- avoir le goût des contacts et de réelles qualités de négociateur,
- avoir le sens de la décision.

Adresser c. v. détaillé, photo et prétentions sous réf. 36412 à Havas Contact 156 bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

LES PARFUMS LANVIN
recherchent
pour formation au poste

d'INSPECTEUR INTERNATIONAL

Basé à PARIS.

Célibataire, minimum 24 ans, absolument bilingue anglais.

Diplômes E.S.C.P. ou E.S.S.E.C. souhaitables.

Le candidat doit assurer plusieurs années de FOLLOW-UP, clientèle directe : détaillants et D.F.S. comportant multiples voyages à l'étranger.

Entretien prévu à PARIS entre le 15 et le 31 mai, sur convocation, après étude C.V. et lettre manuscrite à adresser à :

Mme LE BLOAS
2, rue de Suresnes - 92000 NANTERRE
Photo souhaitée. Indiquer date de disponibilité et fourchette prétentions.

DISCRÉTION ASSURÉE.

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche à PARIS

cadre comptable

responsable d'un service comptable de recouvrement des créances sur l'étranger.
Connaissance approfondie des mécanismes bancaires internationaux (réglementation des changes, du marché des devises...) de la comptabilité générale.
Relations avec clientèle banques, déplacements fréquents à l'étranger.
Anglais, arabe courants impératifs.
Ecrire avec CV sous référence CAMET (à mentionner sur l'enveloppe) à

EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

GROUPE MULTINATIONAL D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTION
Bâtiments industriels et administratifs
recrute
pour son département Engineering, section Conditionnement d'air - Chauffage - Ventilation :

UN INGÉNIEUR

diplômé ou niveau Arts et Métiers, ayant quelques années d'expérience.

Adresser lettre avec CV et photo au :
Service du Personnel,
BP 56 - 78140 Vélizy-Villacoublay.

AUSTIN EUROPE S.A.
Engineering et Construction

Jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur Commercial,

RANK XEROX vous propose de débuter votre carrière par LA VENTE.

Votre dynamisme et votre capacité de travail vous assureront un niveau de rémunération élevé.
Les structures ouvertes de la Société permettront aux meilleurs une évolution rapide.
Des postes sont actuellement à pourvoir à PARIS et sa région et dans les départements suivants :
47, 54, 56, 57, 59, 62, 64, 67, 68.

Merci d'écrire sous réf. V 49 à Gilles LELOUVIER
Service Recrutement

RANK XEROX BP 63 93602 Aulnay-sous-Bois

HAVAS CONTACT

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

CHEF COMPTABLE

- Pour le Département MOTEURS des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Denis.
- Après une phase d'intégration comme Adjoint au titulaire actuel, le candidat se verra confier peu à peu la totalité du Service (50 personnes). Aux responsabilités classiques (comptabilités générale, analytique, clients, fournisseurs, informatique), s'ajoutent les problèmes des échanges internationaux (prédominance à l'exportation).
- Il est requis : - l'expertise comptable ou équivalent, - une expérience confirmée en comptabilité export de produits industriels, - une personnalité forte et autonome, - la pratique courante de l'anglais.
- Des responsabilités et un salaire motivants au sein d'un Département leader européen.

Adresser un C.V. détaillé à Hervé LE BAUT sous référence 9118/C

BOSSARD SELECTION
12, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX

TRES IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS pour filiale de TRANSIT INTERNATIONAL

DIRECTEUR FINANCIER

Dépendant directement du Directeur Général Adjoint, il prendra en charge l'ensemble des activités FINANCIÈRES, COMPTABLES, ADMINISTRATIVES et JURIDIQUES de la filiale, en outre il assurera les liaisons fonctionnelles avec le Directeur Financier du Groupe.

Ce poste ne peut convenir qu'à un homme d'expérience :
- *de 35 ans minimum ;*
- *parfaitement bilingue français-anglais ;*
- *de formation supérieure, type HEC, ESSEC, ESCP, IEP + DECS Comptable ou équivalence et si possible licencié en Droit ou à un expert comptable d'entreprise.*

De plus, la connaissance du Droit Maritime serait particulièrement appréciée.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat et pas inférieure à 120.000 F.

Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 924 à AJAX Publicité, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

HACHETTE

recherche pr son Département Informatique à MONTROUGE

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Il aura à assurer les tâches confiées généralement aux informaticiens :
- analyse logique ;
- recherche de solutions informatiques ;
- programmation ;
- textes des programmes.

Il aura une formation supérieure informatique, une connaissance des langages informatiques, PL 1 notamment et, si possible, une expérience dans un service similaire.

Salaire : 46.500 F par an.

Adresser C.V. détaillé à LIBRAIRIE HACHETTE, Service de l'emploi, 79, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS, sous référence n° 290.475.



THOMSON-CSF

DIVISION « FAISCEAUX HERTZIENS » recherche pour diriger son service MÉTHODES USINAGE

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

(A.M., I.C.A.M., E.C.A.M.)

ayant 3 ans environ d'expérience professionnelle.

Ecr. avec C.V., ph. et prét. ss réf. 470, à TH. C.S.F., Serv. Recrutement, 53, r. Greffulhe 92300 Levallois.

TRES IMPTE SOCIETE de Biens de consommation recherche

INGENIEUR DE HAUT NIVEAU
(X, CENTRALE, MINES, etc.)

Ayant occupé un poste important tel que directeur d'une grande usine ou directeur de la production d'une entreprise de moyenne importance, et disposant par conséquent d'une expérience industrielle approfondie.

Après une période de stages, le candidat sera appelé à un poste de haute responsabilité dans la direction de production de cette Société.

Ce poste convient à un candidat âgé au minimum de 35 ans.

La rémunération sera fixée en fonction de la compétence et des qualités du candidat.

Ecrire avec C.V. détaillé, à n° 5.871, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

SEERI, 154, r. du fbg St-Antoine, Paris 75012, rech. d'urgence, **ASSISTANT (E) TECHNIQUE** pr laboratoire mesures, pollution particulière. Excel. connaissances microscopie exig. Age min. 30 ans, 42 h. 30/5 jrs. TEL. 343-07-18, 343-15-31.

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE recherche

UN INGENIEUR
chargé ASSISTANCE TECHNIQ. sur SYSTEME SIRIS 2
Expérience 2 ans
Poste à pourvoir immédiatement

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous réf. BRION (à mentionner sur l'enveloppe) à EMPLOIS ET CARRIERES 30, rue Vernet, Paris-8e, qui tr.

SOCIETE D'INFORMATIQUE en forte expansion recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS
- Formation IUT ou équivalent
- Bonne connaissance COBOL

POSSIBILITES D'AVENIR

Env. C.V., photo et prétentions, sous n° 5.043, à Lévi-Tournay, 5, cité Pigalle, 75009 Paris, q. tr.

Pour CLAMART
PROGRAMMEUR-ANALYSTE
connaiss. I.B.M. 360-25 ou 360-30. Eventuellement 370. 2 années minimum d'expérience. Se prés. E.L.P., 110, boulevard Gabriel-Péri, Malakoff.

CLINIQUE de MARLY rech.
INFIRMIÈRES D.E.
JOUR et NUIT
S'adresser : chemin du Clos-Courché - 78 MARLY-LE-ROI
Tél. 958-86-54
SNCF gare St-Lazare

Sté négoce métaux non ferreux, quart. Champs-Elysées, rech. pr assister Chef Service Vente
ATTACHE COMMERCIAL
min. 24 ans, excellent niveau, anglais indispensable. Env. C.V. av. photo réc., ss n° 25.731 B, à **BLEU** Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Sté du 16e arrdt. recherche
CHEF DE GROUPE
de COMPTABILITE, compétent pr diriger service comprenant 6 person. Libre rapidement. Env. C.V. N° 97.058 Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL DE DIMENSION EUROPEENNE recherche pour
— sa DIRECTION DU PERSON.
UN CADRE DÉBUTANT
diplômé Grande Ecole Commerciale ou Licencié en Droit + I.A.E. Il aura obligatoirement eu une première approche de cette fonction dans une entreprise. Nous lui proposons, après formation, une expérience dans un poste de responsabilité au sein d'une direction fonctionnelle agissant au niveau de l'ensemble de la Société. A terme, il pourra accéder à des postes de responsabilité opérationnelle dans des unités de Production. Anglais ou Allemand indispens. Réf. 3.151/1

— sa DIRECTION CONTROLE GENERAL
UN RÉVISEUR COMPTABLE CONFIRMÉ
diplômé Grande Ecole de Commerce (option finances-comptabilité) ou Université + D.E.S.C., ayant 2 à 3 ans d'expérience dans un Cabinet d'Audit ou d'Expertise et une bonne connaissance des techniques de révision comptable. Il dirigera une équipe de contrôleurs chargés de suivre le fonctionnement de l'organisation et des procédures comptables des Sociétés françaises et étrangères du Groupe, et les comptes des Divisions et Filiales de la Société.
Son but sera de proposer des modifications visant à améliorer le contrôle interne et les systèmes existants. Déplacements fréquents en Europe. Anglais ou Allemand exigé. Réf. 3.151/2

Adr. C.V., prétentions et photo (avec la référence du poste) à PARFRANCE P.A., 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

ADJOINT (H. ou Fme) AU CHEF COMPTABLE
recherché par groupe sociétés financières Paris-17e, niveau min. B.P., B.T.S. Expérience bancaire ou cabinet appréciée. Age min. 30 ans. Salaire fonction capacités. Possibilité cadre.
Envoyer C.V. et prétentions, à n° 5.797, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Private International Association offers permanent job to
MULTILINGUAL SECRETARY
standard secretarial skills fluent English-French other languages.
Apply in writing to : I.C.A.A. - Cidex A-103 94396 Orly-Aérogare

SHERATON HOTEL QUARTIER MONTPARNASSE
recherche
DES SECRÉTAIRES BILINGUES ANGLAIS
POUR :
- Service TECHNIQUE
- Service EXPLOITATION
- Service COMMERCIAL.

Libres rapidement.
Salaire intéressant - 13e mois. Restaurant d'entreprise. Cadre agréable.
SE PRESENTER : 12, rue Vercingétorix, Paris-14e

ADMINISTRATION
recherche
INGÉNIEURS ÉCO OU ÉCONOMISTES
Min. 2 ans expérience profes. pour participer recherche et application méthodes nouvelles de gestion. Etudes de rationalisation, choix budgét., contrôle de gest., budgets de program., animation de séminaires. Poste contractuel. Ecrire avec C.V. détaillé et photo d'identité à : BUREAU R.C.B., 19, avenue du Maine, Paris-15e.

Société de distribution de Livres Rurals crée un poste pour responsable
COMPTABILITE GESTION ADMINISTRATION
recherche Cadre Hme niveau D.E.C.S.-E.S.C. ou simil. situat. d'avenir. Env. C.V. et prétentions à FIDUREX, 64, rue de Tocqueville, 75017 Paris q. tr.

LABORAT. PHARMACEUTIQUE recherche POUR PORTE NORD PARIS décentralisation prochaine dans **L'OISE**
UN AGENT DE MAITRISE
POUR CONDITIONNEMENT
Formation de préférence pharmaceutique ou cosmétologie.
Expérience des ateliers indisp.
Adres. C.V. man., photo et prét. à S 123, BRIO, 5, place des Victoires, 75001 PARIS, qui tr.

SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE recherche
INGÉNIEUR ou ASSIMILÉ
35 ans minimum
Ayant connaissance très complète de l'immobilier (commercial, financier, technique et administratif)
Références morales indispensab.
Ecr. avec C.V., photo et prét. n° 6051 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra Paris-1er qui tr.

GROUPE IMPORTANT
INDUSTRIE CHIMIQUE rech. d'urgence pr PARIS 13e
BON COMPTABLE
2e Echelon
dynamique, ayant excell. connaissances des techniques comptables. Libre rapidement — 5 × 8 Cantine — Avant. sociaux. Candidat. manuscr. avec C.V. réf. et appointem. souhaités à n° 21902 P.A. SVP 37, rue Général-Foy, 75008 PARIS.

Pour VELIZY
REDACTEUR TECHNIQUE
Electronicien A.T. 3. Connaissance Anglais appréciée Tél. pr R.Vs : 735-96-50

PR IMPTE SOCIETE 9e recherchons
PROGRAMM. ASSEMBL.
SYSTEME OS
SALAIRE ELEVE.
Tél. pr rd-vous : 874-57-86

SOCIETE NEGOCE INTERNATIONAL DE NEUILLY-SUR-SEINE recherche :
SECRETAIRE DIRECTION
- Bilingue français-anglais,
- excellente sténo-dactylo,
- très haut salaire.

Adres. dem. manuscr. et C.V. n° 6325 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra Paris-1er qui tr.

RECOUVREUR CREANCES COMMERCIALES
recherché par groupe FINANCIER PRIVE
Expérience nécessaire Situation d'avenir pour candidat capable
Env. C.V. et photo n° 6295 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra Paris-1er qui tr.

Important groupe international bâtim. T.P. cher. pr son agence Paris Sud (pr banl. 350 pers.)
COMPTABLE CONFIRME
pr comptabil. génér. et analyt. (le groupe poss. un ordinat.). PROFIL : 27 ans min. solide formation comptable. 5 à 10 ans expér. comptabil. gén. et analytique (acquise de préfér. dans branche bâtiment T.P.). Des qualités d'animateur et de coordinateur. Anglais souhaité. Ecr. ss n° 25.256 B, à BLEU, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, q.t.

G.V.O.
Organisme français de CONSEILS EN CARRIERES vous aide à changer ou améliorer votre situation dans les meilleures conditions. Honor. tot. fixés sel. dem. av. signat. de tout engagement.
7, rue Marbeuf, 75008 PARIS. BAL 59-75 et BAL 56-25.

ATTACHES COMMERCIAUX PRESTATION de Service, 58, bd Barbès-18e.

Organisat. Catholiq. rég. Paris, rech. permanent chrétien, 30 a. min., connais. de loisirs, capab. responsabil. Ecr. av. C.V., photo et prétent. ss n° 16.717 à : **JRP**, 39, rue de l'Arcade, Paris-8e, qui trans.

DEUX COMPTABLES CHEFS DE GROUPE
expérience exig. comptes clients connaiss. comptab. S/informatiq. Se prés. ou écr. av. C.V. Sicotra, 11, boul. Sébastopol, Paris-1er.

Sté Paris Vente appareils scientifiques recherche
TECHNICO-CCIAUX BIOCHIMISTES
CONNAISS. ANALYSES MEDICALES APPREC. Fréquents déplacem. Env. CV, av. photo et prétent. sous n° 25638 B à Bleu, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes qui tr.

Société industrielle petite mécan. gde série
DESSINATEUR E 2
SERVICE METHODES
- Expérience outillage montages.
- notions pneumatiques et implantation postes de travail.

Lieu de travail DRANCY Vacances août
Adr. C.V. et prétentions à n° 854 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, 75011 Paris ou tél. 806-71-12

Laboratoire analyses médicales, administration ARCUEIL, recherche urgent
LABORANTIN (E)
chimie bio-hémato, sachant prélever. Tél. : 655-00-08, poste 401.

Nous sommes une société française de première importance
NOUS RECHERCHONS QUELQUES
PERSONNES DE CARACTERE
Capables après un STAGE REMUNERE d'atteindre en quelques mois UN SALAIRE DE 4.000 A 6.000 F MENSUELS
Nous leur offrons
- Une formation complète
- Une activité prenante
- Un plan de carrière précis.

Si vous pensez pouvoir faire « PEAU NEUVE »
Tél. : Pr fixer rendez-vous I.C.A.V. 260-31-35
La préférence sera donnée à candidats ayant fait :
- soit de bonnes études,
- soit la preuve de leur personnalité.

Disposition de rigeur.

CHEF COMPTABLE B.T.S. ou D.E.C.S. complet demandé. Ne pas se présenter. Ecrire : CABINET TUILLET, 22, rue de la Banque, Paris-2e.

Impt. Organisme bancaire PARIS-2e, rech. pour son service étranger
COLLABORATEUR GRADE ou CADRE
Ayt une expér. comptable approfondie des opérations en devises. Adr. C.V. dét. et prét. s/réf. 2760 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement, pour Levallois, Mo Anat.-France.
COMPTABLES 2e échelon (F.) **CONFIRMEES**
Age minimum 25 ans. Comptabilité générale, Déclarations fiscales et para-fiscales.
AIDES-COMPTABLES CONFIRMEES (F.)
T. 758-12-20 poste 270 ou 418

Impte STE EDITIONS, rech. pr son DEPARTEM. « REGIE » UNE ASSISTANTE DE CHEF DE PUBLICITE ayant le goût des contacts commerciaux, l'expérience de la vente d'espaces. Guides annuels. Arts et grandes industries. Rémunération + %. Adresser C.V. + photo à : J. P. MONTAGNE SIDE, 11, rue Dupas - Paris (16e) Téléph. : 224-77-00.

ETABLISSEMENT PUBLIC recrute pour le 1er juillet JEUNE LICENCIE SCIENCES ECONOM. ou droit. Format. ou compétence apprec. en droit public, gestion, inform. Age minimum : 25 ans. Ecr. n° 8.477 « le Monde » Publ. 5, r. d. Italiens, 75427 Paris-9e.

RECHERCHONS : Technicien études et travaux V.R.D. pour coordination équipements publics. Rédacteur pour procédures administratives dans service construction équipements publics. Faire offre : ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT BULOYER - Magny-les-Hameaux 78470 - St-Rémy-lès-Chevreuse. (A l'attention de M. BAILLY.)

URGENT centre médical rech. MANIPULATRICE RADIO exp. Av. soc. Tél. p. R.-V. 225-18-50.

Société Import Export ds le 16e recherche pour service documentation : SECRETAIRE DOCUMENTAL. Connaissance anglais exigée. Ecrire avec C.V. et prétent. à n° 6.128 - CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Rech. INGENIEUR gdes écoles ou équiv. Expér. domaine aménagement et transport urbain pour activité conseil et animation auprès collectivité locale et service public. Adresser C.V. et photo, adresse, numéro de tél. à REGIE PRESSE n° T. 68.478, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Prêt-à-porter 18e arrondissement rech. J.F. 30 ans minimum :
STENODACTYLO FACTURIERE
Expér., b. présent. exig. 40 h. Ecr. av. C.V. et prétent. sous N° 25601 S à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. t.

Si vous êtes intéressés par
L'INTERPRETATION DES CHIFFRES
même à longueur de journée, contactez-nous. Possibilité promotion, responsabilité et initiatives au sein du service achats. Paris-Ouest. Envoyer C.V. à N° 06.032 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE VELIZY-VILLACOUBLAY recherche
TRADUCTRICE TECHNIQUE
Langue maternelle anglaise demandée. Travaux (thèmes et versions) sur documents techniques en anglais, allemand et français. Ecole d'interprétariat indispensable et expérience industrielle de quelques années. Adresser C.V. et prétent. à SWEERTS BP 269, 75424 PARIS Cedex 09 s/réf. 1.481.

COMPAGNIE AERIENNE recherche à ORLY :
AGENTS DE TRAFIC
Anglais courant et dégagés des O.M.
Ecr. à n° 6.074 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Direction européenne Groupe International CHAMPS - ELYSEES recherche
SECRETAIRE DE DIRECTION
BILINGUE ANGLAIS
Expérimentée, excell. présent. âge indifférent.
Très bonne dactylo et sténo dans les deux langues.
Rémunération intéressante.
Env. C.V. détail., photo, prétentions, n° 6.067 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SECRETAIRE
FEMME 30 ans minimum.
- 10 ans expérience profession. ;
- Connaissance de droit et de commerce extérieur ;
- Anglais souhaité mais non obligatoire ;
- Capable assurer relations avec cabinets d'avocats, sociétés de financement, etc.

Adr. C.V. n° 6.172 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

représent. offre

CHERCHE
VENDEUR CONFECTION
POUR POSTE REPRESENTANT EXCLUSIF JERSEY DE LUXE. Départements : 77, 78 et 45. Déb. 4.000 F + % de prés. M. LELONG, HOTEL LUTETIA, 43, boulev. Raspail, PARIS (6e), le mercredi, de 7 h. à 14 h. 30.

représent. demande

D. Célib., 28 a., cherc. emploi stable Représent. CARTE uniq. préfér. Industrie 27 et 76. Mini 5.000 F + Frais. Ecr. n° 399 S.N.P. HAVAS, ROUEN.

capitaux ou proposit. com.

DETTES-DIFFICULTES FINANCIERES. INSUFFISANCE FOND DE ROULEMENT, PROBLEMES D'INVESTISSEMENTS. Consultation GRATUITE sur rendez-vous. Cabinet B. W. 357-64-56.

Commune parfaitement solvable de 1.200 habitants, terminant construction Hôtel intercommunal des Postes non subventionné et ne trouvant pas les crédits pour payer l'actualisation du coût des travaux depuis l'adjudication, recherche emprunt à moyen ou long terme de 120.000 F. S'adresser à M. le Maire de 60650 LA CHAPELLE-AUX-POTS.

Prêts hypothécaires 12 1/2 - 14 1/2 - PERRIER, 32, rue Damiette, 91 - GIF - 907-63-57.

OFFRE COMMISSION à personnes susceptibles d'apporter clients à agence conseil en publicité. Ecrire Desieux, 50, rue Gallieni — 92240 Malakoff — qui transmettra. Discrétion assurée.

cours et leçons

J.H. Britannique. Dipl. Oxford, cherche étudiants pour cours privés Anglais. Tél. : 666-55-61.

ANGLAIS - FRANÇAIS par ens. bil. Math.-phys. par ens. ts nivx. PREP. BAC. Px rais. 033-65-56.

occasions

Tr. Beaux meubles style. Ch. à coucher, chenets, cuisin. Tél. : 727-49-84.

autos-vente

Alfa Romeo Julietta Super. Part. état av. gar. Ets Hu bauer, P. Dolle. - 754-93-...

N.S.U.-RO. 80, 1971
Très bon état mécanique. 12.000 F. — Téléph. ...

LANCIA AUTOBIANCHI
LEASING PARTICULIER
Gge des PATRIARCHES 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

Partic. vend JEEP universelle 6 cyl., version mixte, modèle C.I.-6, 4 R.M., ampat. 2 m. 64, neuve, 4.000 kilomètres, garantie. Téléphone : 805-27-19.

MERCEDES BENZ
Laos Paris
96, av. de Suffren 567.79....

Part. vend R 4, 1967, bordeaux, bon état, T. ap. 19 h. SUF. 79...

A VENDRE CAUSE DEPART 2 CV CITROEN TYPE AZAM 1967 1.500 FRANCS. Téléphone : 990-28-14 matin et après 18 heures.

transports

DEMENAGEMENTS Combinés aller - retour toute la France Nice et région. RONDEAU, 1bis, rue Friant. Tél. : 828-80-41.

demandes d'emploi

FONDÉ DE POUVOIR (classe VIII)

d'une Grande Banque d'Affaires à PARIS
35 ans, connaissance de l'anglais, 10 ans d'expérience dans les domaines bancaires et financiers, nombreuses relations avec Banques Françaises et étrangères, organismes para-bancaires, agents de change, brokers, etc.
- Démarche commerciale haut niveau.
- Financement des entreprises : solutions financières et bancaires.
- Bourses : principales places : PARIS, LONDRES, NEW-YORK.
- Gestion de portefeuille et analyses financières.

Recherche poste dans :
Direction Banque ou Sté, Paris, Province, Etranger
ou
REPRESENTATION A PARIS DE BANQUE ETRANGERE
Ecr. n° 4200, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CHEF DE PUBLICITÉ COMPLET

H. 35 ans - 9 ans d'expérience Grande Agence (Paris et Province) - Anglais courant.
Bonne expérience des budgets nationaux. Connaissance approfondie des budgets à vocation décentralisée et des budgets régionaux dans les domaines Biens d'Equipement, Immobilier, Distribution, recherche poste responsabilités Annonceur ou Agence, Paris ou Province. Libre immédiatement.

Ecrire à M. Roland CHAPLIN, 5, rue du Puits-du-Cormier, 77630 BARBIZON.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

FORMATION SUPERIEURE
39 ans - Anglais, espagnol. Expérience administrative, juridique, financière, crédit export, création filiales étranger, étudierait toutes propositions. Export et voyages appréciés. Libre immédiatement.

Ecrire N° 3.156, « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS.

CADRE COMMERCIAL CHEF DE PRODUIT

43 ans
17 ans exp. VENTE - GESTION - MARKETING.
Esprit d'Equipe Direction.
CONTACTS HAUTS NIVEAUX
CHERCHE POSTE PARIS ou PROVINCE.
Libre de suite.
Ecr. GAP, 3, rue Tronchet, 75008 Paris, qui transm.

PRODUIT GRANDE CONSOMMATION

Expérience et résultats dans sociétés importantes fabrication et distribution.
DIRECTION - VENTE - MARKETING MODERNE DIRECTION GÉNÉRALE
H.E.C., Droit C.P.A., allemand, anglais. 45 ans. Recherche situation PARIS - PROVINCE.
Ecrire N° 89.119, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

HECJF, 25 ans, 3 ans expérience budgets et Comptab. analyt., société industrielle internat., cherche responsabilité service prix de revient, contrôle budgétaire, prévisions trésorerie. Paris ou banlieue Ouest.

Ecrire n° 3.123, « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens - 75427 Paris (9e)

LIBRE DE SUITE
H. 42 a. BP 1er prél. niv. 2e ch.
SECRETAIRE GENERAL
demande contact verbal direct Detain, 183, rue Belliard, 18e

FME 27 a. ch. poste divers format. éduc. secrét. artisan. exp. relat. hum. Enft adulte. Form. perm. Ecr. n° 4177 Régie Presse, 85 b. r. Réaumur, 2e

CHEF SERVICE ACHATS
toutes gammes produits, 23 ans pratique de l'Automobile et Equipement Autom. Responsabilité trentaine pers. C.A. mensuel 20 millions F. Libre suite fusion. Entrepr. Cherc. poste similaire. (Paris ou banl., Paris ou Prov.). Ecr. n° 6.511, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHEF de PUBLICITE SUPPORT Libre de suite
Ecr. n° 3171 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre 32 ans, expérience vente biens de consommation direction d'entrepôt et d'équipe de vent. Etudierait ttes propositions. Libre rapidement. Direction commerciale. Magasin ou entrepôt. Ecrire Havas Rennes, n° 815 R.

Fme expér. excel. référ. ch. poste ss directrice ou surveillante gle dans établiss. privé enseig. technique ou secondaire pr rentrée 75-76.
N° T 68766 REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Cadre retr. S.N.C.F. 57 a. ... réf. ch. emploi prox. 12e arrdt Etud. ttes prop. Davoine, 64, bd Soult, 75012 Paris. Tél. 628-80-43

JURISTE CADRE
Hme 25 a., lic. droit des affaires expér. 2 ans dans Fiduciaire de conseil juridique et fiscale cherche Poste Responsabilité similaire ou dans entreprise Province exclusivement. Libre le 1er Juillet 1975.
Ecr. n° T 068.492, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur-2e, qui tr.

J.F. 26 a., lic. lettres class., lic. hist. de l'art, all., not. angl., 4 a. expér. édit., cherche emploi document. ou rédaction. Mlle Lajeunesse, 45, r. Ducouëdic, 14e

Je suis un jeune Marocain, âgé de 25 ans, célibataire, au niveau du Baccalauréat sciences économiques, titulaire d'un diplôme d'adjoint technique de l'école nationale des postes et télécommunications, ayt une expérience administrative de 3 ans et parlant arabe, français et débutant en anglais. J'accepte tout emploi, et dans n'importe quel pays Europe ou Afrique du Sud. Ecr. n° 6929 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JURISTE INTERNATIONAL
Age 25 a., lic. Dr. diplôme Strasbourg - La Haye. 3 ans exp. secrét. gal organ. intern. Lic. angl., esp., dact. étud. ts proposition.
Ecr. n° T 68495 à Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Je cherche poste de
DIRECTEUR COMMERCIAL
Mon profil :
- 33 ans. Marié. Diplômé Ecole Supérieure Commerciale ;
- CAPABLE d'imaginer une stratégie Commerciale et de la faire appliquer ;
- EXERCE à l'animation et motivat. d'une équip. ventes ;
- HABITUDE des fonctions marketing et Publicité ;
- TRAVAILLEUR, imaginatif mais aussi réaliste ;
- NEGOCIATEUR confirmé :

TRES SERIEUSES REFERENCES
Ecr. n° 3.153, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens 75427 Paris

CADRE AUTODIDACTE
49 ans, 23 ans Outre-Mer, Océan Indien. Expérience gérance domaine Agricole, industrie Agricole, Culture, Traitement plantes à parfums, produits tropic. recherche situation similaire France, étudie toutes autres propositions Outre-Mer, Pays Francophones. Accepte intérim vacances.
Ecrire n° 398 S.N.P., HAVAS, ROUEN.

INGENIEUR CHIMISTE
Débutant, libéré des O.M., cherche situation région Paris de préf. recherche - développement. Michel BRONCY, 221, rue d'Estienne-d'Orves 92700 COLOMBES. - 242-...

J. H., 24 a., lib. O.M., lic. ... fr. cult., angl. court, not. ... ch. empl. libr. spécial. ... tourisme. Réponse ttes propos. Ecr. n° 3.153, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

SECRETAIRE STENODACTYLO BILINGUE ANGLAIS expérimentée, cherche ... stable, sérieuses références, préférence proche gare de ... Sentier, Opéra ou limitr. Ecrire à Mme L. FRE... Résidence « Origny » ... 77220 TOURNAN-EN-BRIE OU TEL. : 407-00-79.

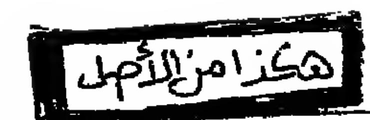
J. F., 25 ans, 4e ann. lic. ... option Sc. polit., expér. ... cons., jurid., étudier. ... poss. sur Paris, démarch. ... Téléph. après 12 h. : ...

CADRE COMMERCIAL ... 10 a. exp. de diet. prod. ... étud. supér., sér. réf., ch. ... à respons. NANCY ou ... el pos., mais étud. toute ... Ecr. HAVAS NANCY, n° ...

JEUNE FILLE ETUDIANTE B.E.P.C., prépar. bac ... CHERCHE EMPLOI ... Ecr. n° 6.916, « le Monde » ... 5, r. des Italiens, 75427 Paris

Voir les demandes d'emplois et autres rubriques en page 41

immobilier



L'immobilier

appartements vente

TERRASSE PLEIN SUD, SUR

★ CHAMP-MARS

DECORATION EXCEPTION. 290 m² gd stand. Triple récept. + 4 chambres, 2 bains. Exclus. SAINT-PIERRE, ELY. 33-48.

IENA Gd stand. TERRASSES PL.-PIED Récept. + 3 ch., 3 bns., gar. 578-93-93, MATIN et REPAS.

SUR CHAMP-DE-MARS Appt grand luxe, 7 p., 260 m², sur jardin privatif 450 m². Boiseries d'époque Louis XV et XVI. Parf. état. Px élevé just. Michel & Reyl S.A. - 265-90-05.

demandes d'emploi

CHEFS D'ENTREPRISE...

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

Vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :

— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES
— CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE EXPORT. — 7 ans d'expér. en Algérie : création et développement de marchés, relations avec organismes d'Etat, négociation et suivi de contrats, problèmes administratifs.

RECHERCHE : situation service exportation.

INGENIEUR INDUST. ALIMENTAIRE. — 34 ans, dipl. gde Ecole et spécialisation déshydratation ; langues : anglais, allemand, italien, russe ; études économiques : gestion production, marketing ; expér. 6 ans Institut, recherche pour légumes et fruits ; 4 ans ing. production fabrique d'huile.

RECHERCHE : Paris province, poste secteur alimentaire.

CADRE SUPERIEUR. — 38 ans, 9 ans d'expér. en organismes internationaux, Proche-Orient, Asie, U.S.A. ; direction administrative, juridique, gestion commerciale, négociations à haut niveau, publicité ; anglais courant.

RECHERCHE : poste responsabilité, déplacements même lointains acceptés.

CADRE COMMERC. FEMININ. — 56 ans, organisation réseau de ventes et administration.

RECHERCHE : poste stable adjoint direction commerciale ou gérance commerce de luxe.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09.
TEL. : 280-61-46 (POSTE 71).

PEDOLOGUE - 30 ANS
: a. exp. carto, labo, irrig., marié, 1 enfant. Libre octobre. Ecr. n° 6.050, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

DIRECTEUR des RELATIONS SOCIALES et HUMAINES
49 ans, solide expér. Industr. et tertiaire. Connaiss. parfaite de la fonction sous tous ses aspects (gestion prévisionnelle, formation, relations humaines et syndic., etc.), rech., suite fusion entreprise, situation ds Sté Paris, de préf. Industrielle. Ecr. n° 05.804, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

constructions neuves

MAISONS-ALFORT Près Mº Stade
Lux. Imm. P. de T., quelques stud. 27 m² + loggia 22 m², cuis. équip. 112 à 115.000 F., park. compr. Livrais. mai 1975. PARIS-PROMO - 325-28-77.

pavillons

19 km. de Roissy à Arnouville-lès-Gonesse
Vds Lux. Pavill. Tél. après 20 h. 985-57-67.

locaux commerciaux

LAUSANNE-EPALINGES (SUISSE)

A LOUER

dans immeuble neuf

LOCAUX POUR BUREAUX

300 à 600 m2 (possibilité de diviser) à proximité immédiate des autoroutes (à 30 min. de Genève)

Conception moderne

Locaux pouvant être aménagés au gré du preneur.

Télex, téléphone, salles de séances, places de parc, cafétéria et cave à disposition (éventuellement dépôt disponible)

Prix de location à discuter.

Faire offre sous chiffre P. 115.582, à PUBLICITAS, CH - 1002 Lausanne.

Rech. Achat 150 m2 env. burx entre Pte Maillot et Pont de Neuilly ou proxim. Tours exclues. Urgent. 722-94-81 Poste 4.

GERMAIN SANCHEZ
MANDATAIRE EN VENTE DE FONDS COMMERCE
31 bis, av. Tassigny, Charenton, vous propose :

bureaux

BURX TTES SURFACES
Location SS p. d. Pte Maillot.
293-45-55 + 522-19-10

ENTRE ETOILE ET TROCADERO

immeubles

DANS BEAUX IMMEUBLES RENOVES - PLUSIEURS BOUTIQUES EN PLEINE ACTIVITE - BAUX 9 ANS - RAPPORT ET PLACEMENT IMPORTANT ET EXCEPTIONNEL
LE PROPRIET. : 325-56-78.

Promotion Sociales Informations Vacances Loisirs Toutes régions. 742-85-97.

LA LOUVESC - ARDECHE
T. 3 hôtel Relais du Monarque (**NN), pension : 55/85 F net.

CORSE, GOLFE DE SAGONE
« Pieds dans l'eau », particulier loue logement pour 6 person. TEL. 533-80-90, poste 82.

locations non meublées

Offre

exclusivités

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Centre Etoile : 525-25-25
Centre Nation : 346-11-74
Centre Maine : 734-17-09

Pour vous loger ou pour investir

vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.
Service gratuit de la Compagnie bancaire.

appartem. vente

Paris

Halles Montorgueil. Partic. vd direct. lux. stud. caract., imm. rénov., 115.000 F. LAM. 84-72.

locations non meublées

Offre

AV. de MESSINE, studio tt cft, 3e ét., 900 F + ch. BUSER LAFFITE BARROU. Tél. : 874-75-52.

appartem. achat

URGT rech grands APPTS 7e, 16e, 17e, NEUILLY. XIJOXSON, 88, rue de Rome. T. LAB. 13-09.

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

Pour visiter Téléph. : 935-16-90.

ETANG à vendre sur terrain boisé. Possibilité de construire. T. 58. CERDON-DU-LOIRET, par Gien.

TOURAINE (37) bel. mais campag. 250m2, r.-de-ch., ét., 600m2 parc., verg., liv. + 7 p., cuis., 2 s. bs, 2 w.-c., gren., dép. Tél., calme, cft, 350.000 F. 033-87-82.

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer
disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes
et fonctionnels dans le dernier né
des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93 +

28, avenue de Messine
tout près du Parc Monceau
1.000 m2 de bureaux à louer
livrables en avril 1975

Renseignements :

Richard Ellis 17, rue de la Baume 75008 PARIS. Tél. : 225-27-80 - 359-29-93 +

Sogepat 25, rue Marbeuf 75008 PARIS. Tél. : 225-05-04/09-21.

BD MALESHERBES SAINT-AUGUSTIN
locaux aménagés luxueusement (circuit T.V., alarme, climatis.) 120m2, conviend. Ets financiers ou bureaux de prestige. TEL : 522-68-32 - 387-13-64.

domaines

CHATEAUX, DOMAINES
En appellation d'origine contrôlée, gds vignobles des COTES DU RHONE ou DE PROVENCE. Quelques affaires chez Costabel B.P. 80 13210 St-Rémy-de-Provence. Téléph. (90) 92-08-40.

maisons de campagne

boxes-autos

La région parisienne

Circuler dans la capitale : un pari quotidien

SUR les quinze écrans du fond de la salle, les quarante-trois caméras disposées aux points sensibles de la capitale renvoient l'image d'un incroyable maelström : *files de voitures immobilisées*, carrefours enchevêtrés, sans oublier quatre alertes à l'incendie en une demi-heure, *un accrochage sur le périphérique*, porte de Saint-Ouen, et des travaux partout, notamment porte de Bercy, où des milliers de conducteurs retrouvent les joies du parcours du combattant. Et, pour couronner l'ensemble, une manifestation de chauffeurs de taxi au carré Marigny qui va paralyser les Champs-Elysées. « Une soirée ordinaire », cependant, pour le commandant Maurice Petit, qui, du P.C. circulation de la préfecture de police, va tenter, en ce jour de fin de semaine, de faire *sortir* de Paris les 1 200 000 voitures qui y sont entrées ce matin.

Pour comprendre le pari quotidien que représente la circulation dans la capitale, il faut rappeler quelques lois mathématiques. Sur une voirie qui peut supporter une circulation simultanée de 100 000 véhicules, on compte 2,4 millions de mouvements par jour. En 1963, alors que ce chiffre était inférieur de moitié, certains ne manquaient pas de prévoir l'imminence de la saturation totale du réseau : en fait, en onze ans, les distances parcourues quotidiennement sont passées de 9 millions à 18 millions de kilomètres. Cela au prix de nombreuses améliorations du réseau : ouverture du périphérique et de la voie express, équipement en feux des carrefours (976 sur 6 500), *sens* uniques (650 kilomètres de voies sur 1 250), matérialisation des voies de circulation. Aujourd'hui, *cependant, toutes* ressources épuisées, on ne peut plus espérer de grands progrès. Or, aux heures de pointe, les rues parisiennes « travaillent » effectivement à la limite de la saturation. Quelques chiffres édifiants : une voie moderne absorbe 2 000 véhicules à l'heure, une autre, 800. Lorsqu'un véhicule obstrue une file pendant une heure en un moment crucial, il retient donc derrière lui, au moins, 3,5 kilomètres de voitures dans le second cas, et 10 kilomètres dans le premier.

Le conducteur de cette vieille Dauphine qu'un écran nous montre s'arrêtant *dans le* souterrain des Tuileries va provoquer, en dix minutes d'immobilisation, un retard *impossible à comprimer pour* des centaines d'autres automobilistes. La voie express, qu'on disait faite pour 100 000 voitures par jour, en absorbe aujourd'hui jusqu'à 120 000 (record atteint cinq fois en octobre), et 9 000 à l'heure certains soirs (davantage qu'aucune autre autoroute en France).

Pour assurer sans encombre la transhumance bi-quotidienne du troupeau, le berger du poste de commandement compte sur ses chiens. *Les chiens courants, d'abord* : 32 voitures-pie, 120 cyclomoteurs, 50 motos-radio et les 1 300 hommes à pied *des six compagnies de circulation* qui, dans un Paris découpé en « *camemberts* », se relaient jour et nuit dans les *rues*, plus spécialement autour de 160 « points rouges » et « points bleus » qui sont souvent « noirs » pour l'usager.

Eux collent directement à l'événement, bien qu'ils n'agissent que sur ordre du commandement — qu'ils informent en permanence — afin d'éviter initiatives malheureuses ou délestages catastrophiques : l'an dernier, ils ont dû « composer » avec le « monstre » automobile et 109 manifestations, 592 services d'ordre, 212 réunions hippiques, *47* matches au Parc des Princes, et quelques dizaines d'incendies (62 plans d'intervention *sont prévus* et *850 établissements* font l'objet de dispositions spéciales en cas de feu). D'où, en plus des *permanences des* « *hommes* en blanc » sur les carrefours (journées de six heures d'affilée sans repos), 19 000 interventions de voitures-pie, 3 567 de cyclomoteurs... et 157 256 contraventions, s'ajoutant aux 115 435 mises par les 28 auxiliaires féminines chargées spécialement de la répression du « stationnement gênant » ; enfin 48 019 mises en *fourrière*...

Boulevard de ceinture : 200 000 voitures par jour

Pour surveiller le circuit particulièrement *agité* du *périphérique*, il faut des « chiens sachant montrer les crocs ». Ce sont les « traffipax » : seize R 5 à moteur Gordini équipées d'appareils photographiques *qui* « piègent » les contrevenants sans les arrêter, toujours dans le but de ne pas perturber la circulation. Le célèbre boulevard de ceinture draine en effet deux cent mille voitures par jour et le tiers du flux parisien (6 millions de kilomètres parcourus). Le moindre incident y prend des proportions gigantesques.

Un accrochage porte de la Chapelle *à 8 heures est ressenti* dans la demi-heure qui suit jusqu'à la porte de Choisy. Les excès de vitesse sont, certes, générateurs de tels accidents, mais aussi les changements de file intempestifs, le non-respect des lignes continues ou l'usage des voies de gauche par les poids lourds. Tout en participant à la régulation générale, les « traffipax » traquent donc particulièrement ces infractions. 10 954 procès-verbaux ont ainsi été dressés en 1974, *en* 743 000 kilomètres de courses, chiffre finalement raisonnable qui *s'explique par* le *fait* que la seule vue, dans le rétroviseur, du fox noir et blanc surgissant sournoisement suffit le plus souvent à rendre les conducteurs dociles et respectueux du code.

Enfin le plus redoutable de tous ces carnassiers, le chien d'arrêt : le cinémomètre. La préfecture de police *en possède* sept qu'on rencontre *souvent* le mercredi et pendant le week-end aux abords des bois afin d'inciter à la prudence envers les enfants : *7 347 279* véhicules contrôlés l'an dernier, 33 402 procès-verbaux, mais seulement 19 al*cootests posit*ifs (*les buveurs* ont *le* pied léger).

Et pourtant, malgré tous les dangers qui le guettent, le Parisien continue de faire confiance à sa voiture. Après une baisse de quelques mois consécutive à la hausse massive du prix de l'essence, le volume de la circulation a repris depuis octobre dernier son rythme d'augmentation de 10 % l'an. Le pari quotidien sera-t-il encore longtemps gagné ?

JAMES SARAZIN.

Derrière les idées, les réalités

Jeux de maquettes aux Halles

A*U grand guignol des Halles, le rideau vient de tomber sur un acte qui n'est pas le dernier. Les architectes sont des marionnettes ; la finance et la politique tirent les ficelles.*

Depuis plus de dix ans, les dirigeants *politiques rêvent chacun à leur tour le centre* de la capitale à leur image, vertical ou verdoyant, grandiose ou bon enfant. De temps en temps, ils offrent au peuple de Paris quelques maquettes et lui jettent en pâture quelques noms d'architectes... Trois petits tours et puis s'en vont. Tandis que dans l'ombre tourne la machine financière et que des gens sérieux font des comptes et établissent des bilans.

On a beaucoup parlé, depuis neuf mois, d'architecture et d'urbanisme. En août, après la décision prise par M. Valéry Giscard d'Estaing de remplacer le centre de commerce international par un jardin, une dizaine d'architectes furent conviés à donner leur idée. Les conseillers de Paris, en octobre, refusèrent de couronner celui qui passait pour le favori de l'Elysée. Cinq hommes de l'art, *architectes et paysagistes*, furent invités à peaufiner leurs études. Trois maquettes, résultant de ces travaux, furent présentées aux élus et, *pendant une semaine, aux Parisiens.* Fallait-il « casser le rectangle » des Halles et créer une grande place ouvrant la perspective vers l'église Saint-Eustache ? Fallait-il, sur l'ancien carreau, entourer le jardin d'immeubles à arcades ? Les esprits s'échauffaient. Les architectes, entraînés par les prises de position remarquées et le sens aigu des relations publiques de M. Ricardo Bofill, échangeaient des arguments. Les Parisiens donnaient leur avis.

Pourquoi faire tant de tapage autour des idées d'architecture et d'urbanisme ? Les élus devaient simplement livrer à la Société d'économie mixte pour l'aménagement des Halles (SEMAH) un plan et un document financier. Les Parisiens et la majorité de la majorité, c'est-à-dire l'U.D.R., préféraient un parti oblique et l'ouverture de la perspective vers Saint-Eustache. Les élus rechignaient à sacrer l'architecte catalan grand patron des Halles. Qu'à cela ne tienne. Ils oubliaient vite leurs préférences pour se rallier à l'astucieuse proposition de l'administration : un quatrième plan reprenant les emplacements des bâtiments *proposés à la fois par les équipes de MM.* Bofill et de La Tour d'Auvergne. Pour l'architecture — des arcades ou pas, — on verrait plus tard. C'est la SEMAH, rappelait-on, qui choisit les architectes. Ainsi, la petite politique — ne pas briser la majorité présidentielle — poussait les élus à rejeter le seul plan qui correspondait à leur désir de dégager la vue de l'église Saint-Eustache, celui de l'équipe de M. Jean-Claude Bernard.

Qui décide ?

Les élus ont peu de pouvoirs à Paris. *Mais* ils semblent parfois se retrancher derrière le statut de tutelle qui est le leur pour en *exercer le moins possible*. Et ils délèguent toutes leurs responsabilités à quelques-uns d'entre eux M. Christian de la Malène, rapporteur général du budget, par exemple, qui est aussi, en l'occurrence, président du conseil d'administration de la SEMAH. Ce dernier joue un rôle important mais il n'apparaît pas, face au public, comme un maire qui pourrait dialoguer ouvertement avec l'Etat, prendre des positions claires et expliquer aux Parisiens ce qui leur arrive. Il est *normal* que l'Etat, qui participe au financement, ait son mot à dire pour un aménagement de cette importance. *Mais* tout serait plus clair si un véritable représentant des Parisiens pouvait lui répondre.

La situation financière est encore moins claire. Les associations d'habitants, qui suivent avec intérêt et passion les affaires d'urbanisme *de la capitale, réclament* que l'on ouvre les dossiers financiers, que l'on explique aux citoyens comment sont établis les bilans, comment on calcule la fameuse rentabilité commerciale. Sans succès.

A part le président du conseil d'administration, quel élu contrôle réellement le fonctionnement des sociétés d'économie mixte qui, comme la SEMAH, font l'urbanisme sur le terrain. Fonctionnant comme des sociétés privées, ces organismes sont condamnés à respecter les lois de la rentabilité commerciale Et c'est sans doute, en dernier ressort, ces considérations d'équilibre financier qui commandent la forme de l'urbanisme.

Le plan accepté par le Conseil de Paris pour les Halles prévoit que les bâtiments encadreront le forum commercial souterrain. Ainsi, les commerces installés en surface seront très proches du « cratère » et guideront peut-être mieux le *chaland*...

On est loin des projets fous imaginés avant 1968 : 900 000 mètres carrés de constructions, dont un *nouveau ministère des* finances, sur une zone de rénovation de 35 hectares. L'abandon du centre de commerce *international va* dans le bon sens puisque sa construction aurait accéléré la transformation du quartier en cité d'affaires. *Mais les marchands* sont toujours présents aux Halles, même s'ils se font plus discrets...

Tout se tient

Les Parisiens ont peut-être l'impression que le débat est clos, le dossier réglé. Il n'en est rien. On leur a montré des maquettes qui n'engageaient personne : architecture néo-haussmannienne avec un petit goût d'Italie, arcades... Rien n'est décidé, et les architectes ne sont même pas officiellement désignés. *D'ailleurs, pouvait-on choisir si* rapidement l'architecture *et* l'aménagement de six hectares au cœur de Paris ? Les responsables savaient *bien que non, tout en* donnant au public l'illusion qu'il participait au choix.

Le débat sur l'urbanisme, sur l'*organisation* du quartier a été escamoté aussi. Tout se tient, des rives de la Seine à l'église Saint-Eustache, de la Bourse du *commerce* au plateau Beaubourg. Livrer un « espace vert » à l'imagination de citadins frustrés est une bonne idée, et qui pourrait la refuser ? Reste à définir ce nouveau lieu, et l'on s'aperçoit au fil des semaines que les pouvoirs publics souhaitent autant une place monumentale qui marquera « le règne » qu'un simple jardin public. D'autant que les contraintes financières poussent dans ce sens.

Car on oublie régulièrement qu'un dossier financier sous-tend le débat d'idées. De lourdes contraintes pèsent sur les intentions les plus louables. Et s'alourdissent de jour en jour. En brandissant, en septembre dernier, une menace de démission, M. Christian de la Malène l'avait dit bien haut. Aujourd'hui le dossier retourne à la SEMAH. Il ne faudrait pas qu'il retourne du même coup dans l'ombre et le mystère...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

D'UN DÉPARTEMENT A L'AUTRE

Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE CHANGE DE CENTRE

D*EPUIS 1969, on parle de rajeunir le centre de Bourg-la-Reine (20 000 habitants). Elargir la RN 20, rénover un cœur de ville vieux de deux cents ans, exigences qui imposaient, croyait-on, une reconstruction totale. Mais les choses ne sont pas si simples et le cas de Bourg-la-Reine illustre les difficultés que rencontrent bien des cités de la région parisienne.*

Les habitants contestent cette rénovation dans laquelle les logements non aidés (près des trois quarts des mille six cents prévus) et les bureaux (9 000 m2) financeront les équipements collectifs. L'Association pour la participation des habitants à la rénovation et l'urbanisme de Bourg-la-Reine (APRU) et la plupart des habitants concernés par la rénovation affirment qu'il serait préférable de réhabiliter le centre-ville, « qui devrait garder son aspect provincial ». *Bourg-la-Reine est une ville de pavillons, et c'est pour cette raison que ses habitants l'ont* choisie. « Pourquoi, *demandent-ils*, construire des immeubles de huit à dix étages ? »

Si, à plusieurs reprises, l'association des habitants a été convoquée à la mairie, « c'était, *dit-elle*, à titre purement informatif et non consultatif ». *Si la mairie a exposé la maquette et continue à le faire*, « cela ne permet pas de juger réellement un projet puisqu'on n'en connaît pas tous les éléments ». *Bourg-la-Reine voudrait suivre l'exemple de Sceaux où un dossier, accompagné de croquis, d'explications et de chiffres, a été largement diffusé et ses habitants, citent volontiers une phrase du ministre de* l'équipement : « Les problèmes touchant aussi directement à la vie des gens de l'urbanisme ne peuvent être traités correctement que si les autorités qui en sont légitimement chargées acceptent délibérément de se soumettre à un contrôle permanent de l'opinion. »

Paris

DES BOULANGERIES OU DES BANQUES ?

Un conseiller de Paris, M. Denis Joyeux (Paris-Avenir), vient de transmettre au préfet la lettre suivante, que lui ont adressée des habitants du 16e arrondissement :

« *Monsieur le conseiller*, c'est un S.O.S. que nous vous adressons : notre quartier se meurt sur le plan commercial, les banques envahissent tout le secteur. Une importante et florissante boulangerie située à l'angle *de la rue La Fontaine* et de la *rue Poussin* va disparaître ainsi que le salon de coiffure contigu pour faire place à la succursale d'une banque qui en possède cependant déjà une à deux pas.

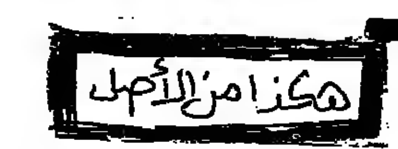
» Une autre boulangerie, à l'angle de la rue Géricault et de la rue Poussin, a également disparu pour faire place à une banque ; une troisième, à l'angle de *la rue d'Auteuil* et de la rue des Perchamps, est dans le même cas, ainsi qu'une pâtisserie avenue Mozart. Les jours de fermeture hebdomadaire ou pendant les périodes de vacances les Auteuillois ne savent plus *où* trouver du pain.

» Par ailleurs, une crémerie, 113, avenue Mozart, au cours des halles à l'angle de la rue Bastien-Lepage et de la rue La Fontaine, une poissonnerie-légumes, angle rues Donizetti-*Poussin*, une *mercerie rue Géricault*, un grand restaurant avec une salle de réunions, unique dans le quartier, tous ont été de même absorbés par des banques.

Seine-Saint-Denis

PAS DE SAISIE POUR LES CHOMEURS

QUINZE mille cinq cent trente et une demandes d'emplois non satisfaites étaient recensées, le 31 janvier 1974, en Seine-Saint-Denis. *Un an plus* tard, ce chiffre a augmenté de 43,2 % pour atteindre vingt et un mille *sept* cent quatre-vingt-quatre. « *La situation de tous* ces *travailleurs et de leur famille devient* dramatique » estime le groupe communiste du conseil général de la Seine-Saint-Denis, qui propose le paiement d'un *acompte dès l'inscription* au chômage, de simplifier les procédures et d'augmenter le personnel de l'Agence nationale pour l'emploi et d'interdire toute expulsion, toute saisie et toute coupure de gaz ou d'électricité pour les chômeurs.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

LE DÉBAT NUCLÉAIRE

Le Centre démocrate : pour un taux de croissance raisonnable

Un immense débat s'ouvre, les plus hautes autorités scientifiques, économiques s'affrontent, et l'homme politique se sent bien modeste. Sur un point pourtant l'unanimité s'est faite : chacun a la conviction que la crise qui s'ouvre sera profonde et longue à traverser.

Les sources d'énergie accessibles ne sont pas inépuisables, le prix de cette énergie ne sera plus jamais bon marché et son utilisation doit être organisée. Il *faut donc passer de la société* de déperdition à une société de répartition.

Les pétroliers hier, notamment par leur politique de prix, ont déterminé l'orientation de la consommation d'énergie, et, partant, un type de développement et de *société* que trop de gouvernements ont subi quand ils ne l'ont pas encouragé. On en voit aujourd'hui le résultat.

Nous nous trouvons maintenant placés de nouveau devant un choix. Il se situe à nos yeux dans la *détermination* du type et du taux de croissance dans la consommation d'énergie, et c'est pourquoi ce choix essentiel est d'ordre politique.

Si en effet on retient la « croissance zéro » énergétique on aboutira très vite à une « croissance zéro » du produit national brut et par conséquent à une aggravation de la crise économique (désorganisation de la production) et de la crise sociale (accroissement du chômage) ; les conditions seront alors réunies pour *une répartition autoritaire* de la pénurie dont on imagine aisément les conséquences politiques qui ne pourraient être rien moins que la disparition de la démocratie.

Il convient donc de définir un « minimum de croissance énergétique ». En revanche, une croissance trop rapide de cette consommation, à supposer même qu'elle soit possible, est également à éviter car elle participerait à une relance de l'inflation.

Le choix s'opérera entre un certain *nombre de technologies* soumises à des entraves dues à l'état de la recherche scientifique et à la capacité de production industrielle pour générer cette énergie.

Dans le meilleur des cas, l'apport des énergies nouvelles dans dix ans atteindra au mieux 4 à 5 % de la consommation totale : à court et à moyen terme, il est donc clair qu'il n'y a pas d'énergie de substitution. Le choix se situe soit dans l'intensification de l'exploitation du pétrole, soit dans le *pari du nucléaire. Nous* pensons que le choix du nucléaire est raisonnable. Ce qui, par contre, l'est moins, c'est le taux d'accroissement du nucléaire : ce taux est, en France, le plus fort du monde.

Quels sont les risques de cette politique ? Ils sont d'ordre financier, économique, social, écologique.

Le « tout-nucléaire » comporterait un risque financier apparemment insupportable. En effet, l'investissement (E.D.F. + 17 %, centrale Eurodif, traitement des déchets) est colossal. Il n'est pas possible que la promotion des autres équipements collectifs n'en subisse pas le contre-coup.

Le risque est également économique : il est clair, et il faut le savoir, qu'on accroît notre dépendance technologique et le contrôle industriel étranger par le biais des multinationales, dont l'action se trouve renforcée.

Les risques sont aussi sociaux. Dans l'état actuel de la législation le contrôle de la technologie et le pouvoir de décision échappent au pouvoir démocratique. Il faut donc définir les modalités d'un contrôle parlementaire sur la protection et la sécurité du public. Il faut également prévoir dans quelle mesure et par quels moyens la délégation générale de l'énergie pourra opérer de manière satisfaisante les arbitrages intéressant la promotion des différentes sources énergétiques.

Par ailleurs, la centralisation de la production du savoir et du pouvoir ne doit pas donner prétexte à une remise en cause de la politique. de régionalisation.

Il y a, enfin, des risques écologiques et humains. Les études en cours (déchets, réchauffement des eaux, effets des faibles doses de radiation) n'ont pas encore abouties et les conséquences sont mal connues. Ce qui est sûr, c'est que les experts sont divisés. Mais il est évident, par-delà les polémiques actuelles que si on *dépense beaucoup pour la sécurité* les risques sont plus réduits. La seule question est encore politique : sommes-nous prêts à payer cher un bon niveau de sécurité, et les objectifs de rentabilité n'affecteront-ils pas demain la qualité de cette sécurité ?

Devant ces facteurs incontestables d'incertitude et compte tenu de la nécessité d'assurer un « relai » nucléaire, est-il raisonnable d'opter pour un taux aussi élevé do développement nucléaire ?

Nous ne le pensons pas : en effet, le nucléaire est réservé pour l'instant à la production d'électricité. Mais celle-ci ne représente seulement que le quart de l'énergie consommée en France et l'atome n'a pas vocation à remplacer toutes les sources d'énergie électrique. Il est donc raisonnable d'estimer pour l'horizon 1985 à 10 % de la consommation totale d'énergie. le pourcentage de nucléaire.

Il convient aussi d'économiser : consommer plus de services et *consommer moins de produits.* La lutte contre le gaspillage incitera également à fabriquer des produits de longue durée, par exemple, les voitures, et à mettre fin à l'ère des gadgets.

Nous sommes en train de quitter l'ère pétrolière pour entrer dans celle de nouvelles formes de production d'énergie. Cette période de vingt à trente ans exige un relais qui ne peut être sans doute que nucléaire.

Mais c'est dès maintenant qu'il faut préparer les techniques nouvelles « plus fiables » et « plus propres », telles que les surgénérateurs, la fusion termonucléaire contrôlée, la géothermie, l'énergie solaire.

Il ne faut pas seulement le dire, il faut le faire et faire que la délégation aux énergies nouvelles ait réellement les moyens financiers, scientifiques, techniques, bref ce qui fait aujourd'hui la réalité do pouvoir.

Là où il y a une volonté, il y a un chemin.

ANDRÉ DILIGENT,
vice-président et porte-parole du Centre démocrate.

● Le Monde *a publié sur le débat nucléaire des déclarations de M. Claude Labbé, président du groupe U.D.R. de l'Assemblée nationale (4 avril), de M. Robert Chapuis, membre du comité directeur du parti socialiste (5 avril), de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche (6-7 avril), de M. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants (18 avril).*

Les mouvements écologiques se désolidarisent de l'attentat contre la centrale de Fessenheim

Strasbourg. — La contestation nucléaire vient de gravir un degré de plus. Et on sait aujourd'hui que les centrales nucléaires françaises ne sont pas à l'abri d'un acte de terrorisme. Deux explosions se sont produites le samedi 3 mai à la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin), la première centrale nucléaire en cours d'achèvement le long du Rhin.

De notre correspondant

Il était 13 h. 55 samedi lorsque les agences de Colmar des quotidiens régionaux alsaciens recevaient chacune un coup de téléphone d'un correspondant anonyme. L'homme annonça, sans aucun accent allemand : « *Trois charges d'explosif ont été placées à la centrale nucléaire de Fessenheim par le commando Ulrike Meinhof-Puig-Antich* (1). *Elles vont exploser à quatorze heures. Le commando a prévenu la centrale afin que tout le monde puisse être évacué. L'explosif a été placé dans les toilettes du belvédère au-dessus de l'appareil de chauffage...* »

De fait, vers 14 h. 15, deux explosions secouaient les bâtiments situés au cœur de la centrale de Fessenheim. Les charges avaient été déposées, non pas dans les toilettes du Belvédère, mais à côté d'un réacteur. Aussitôt après, un incendie s'est déclaré. Les pompiers locaux l'ont maîtrisé en une demi-heure. Un barrage composé de gendarmes, de personnels de la protection civile et de pompiers a été mis en place autour de l'im*mense chantier en interdisant* l'accès.

Le nombreux public accouru aux abords de l'usine et les journalistes ne reçurent aucune réponse aux questions qu'ils posèrent pendant toute la soirée de samedi. Le mutisme officiel n'a été rompu que tard dans la nuit de samedi à dimanche par le chef d'exploitation de la centrale, M. Staquet. Celui-ci a annoncé que le réacteur (qui devrait recevoir son combustible nucléaire en décembre prochain) n'avait subi *aucun dégât, que* ceux-ci *étaient,* de toute manière, peu importants et que les travaux reprendraient « dès lundi ». Il ajouta qu'un tel sabotage serait impossible « *lorsque l'usine fonctionnerait normalement* ».

Mais il est apparu aussi que le ou les auteurs de l'attentat connaissaient parfaitement les lieux, qu'ils étaient très au courant des principes de fonctionnement d'une centrale et que le sabotage avait été soigneusement préparé. En effet, la première déflagration a affecté l'un des éléments du circuit primaire du réacteur et la seconde charge a explosé sur une colonne destinée *à recevoir les barres d'uranium.* Quant à la troisième charge, elle a été effectivement retrouvée dans les toilettes du Belvédère, mais sans dispositif de mise à feu.

Non-violence

Cet attentat a accentué la « peur nucléaire » d'une bonne partie des habitants de la plaine d'Alsace. Il va probablement desservir la cause des mouvements écologiques badois, suisses et alsaciens, qui ont choisi la non-violence pour s'opposer à la construction de nouvelles centrales nucléaires le long du Rhin. Plusieurs organisations se sont aussitôt désolidarisées de cette action dans un communiqué : « *Cette façon de faire ne correspond pas à nos méthodes de travail. Nous l'avons démontré à Morckholsheim et à Wyhl comme à Kaiseraugst. Mais si la démocratie avait fonctionné dans le cas de Fessenheim, si les pouvoirs avaient fourni aux populations concernées toutes les données du problème nucléaire, un vrai débat public aurait pu s'instaurer et nous aurions, tous ensemble, pu choisir notre avenir.* »

JEAN-CLAUDE PHILIPP.

[Comme cela a été souligné dans la série « L'énergie du désespoir : un calcul de risques » (« le Monde » du 10 avril), toute centrale nucléaire est exposée à des agressions extérieures, dues en particulier à l'action de commandos décidés, connaissant les lieux et munis d'explosifs. Les autorités américaines s'en préoccupent fort. Elles ont imposé récemment aux sociétés privées qui exploitent des centrales des mesures de sécurité draconiennes : enceintes électrifiées munies de systèmes d'alarme, gardes armés, fouille obligatoire à l'entrée, etc. Les centrales qui ne se conforment pas à ces règlements sont immédiatement frappées d'amendes. L'administration française impose de solides clôtures barbelées à l'E.D.F., mais celle-ci fait appel à des entreprises de gardiennage pour surveiller ses installations. Ces dernières sont d'autant plus difficiles à garder qu'elles sont, et pour des années (en attendant la fin de la construction des réacteurs), d'immenses chantiers.]

(1) Le mouvement semble se réclamer à la fois d'Ulrike Meinhof, terroriste allemande, actuellement en prison, faisant partie de la bande à Baader, et de Puig-Antich, anarchiste espagnol exécuté en mars 1974.

FAITS ET PROJETS

Environnement

● PAGNY-SUR-MEUSE DIT NON AU PLOMB. — Déjà repoussée par la population de Saint-Avold (Moselle), puis de Marckolsheim (Haut-Rhin), l'installation d'une usine de la Chemische Werke München fabriquant des stéréates de plomb vient d'être refusée par les habitants de Pagny-sur-Meuse (Meuse). Le maire, M. Perot, souhaitait accueillir l'usine pour compenser la fermeture prochaine de l'usine des Ciments français qui emploie une centaine de personnes. Il avait été mis en minorité par son conseil municipal (*le Monde* du 25 mars). Consultés dimanche 4 mai, les électeurs ont refusé, par 278 voix contre 201, une étude plus approfondie du dossier.

Transports

● ÉQUIPAGES FRANÇAIS SUR BATEAUX FRANÇAIS. — M. Augustin Gruenais, responsable de la Fédération des marins C.G.T., vient de rappeler, dans une lettre adressée au secrétaire général de la marine marchande, l'opposition de son syndicat à toute modification du code du travail maritime qui autoriserait la libre circulation des travailleurs et donc l'embarquement de marins de la Communauté économique européenne à bord de bateaux français (*le Monde* do 3 mai).

« *Il s'agit*, écrit-il, *d'un acte capital mettant en cause tout l'édifice social des marins qui remonte à trois siècles en arrière... La différence de façon de vivre à bord, le problème de langue qui est très important pour les manœuvres et la sécurité des navires, la vie en vase clos jour après jour, pendant des mois, font qu'il n'y a rien de commun entre la libre circulation pour les travailleurs à terre et les marins.* »

● FERMETURE DE LA LIGNE NICE-NEW-YORK. — La compagnie américaine T.W.A. vient d'annoncer qu'en raison de la diminution du trafic transatlantique, au cours du premier trimestre, elle n'assurerait pas, pour l'instant, le vol Nice-New-York

Urbanisme

VILLE NOUVELLE SOCIALISTE

Les élections des dix-huit délégués représentant les résidents de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise aux commissions du syndicat communautaire d'aménagement ont eu lieu le dimanche 4 mai. Près de 50 % des habitants ont participé à ces élections, bien que les délégués qui siégeront avec certains membres des conseils municipaux des quinze communes intéressées par la ville nouvelle aient seulement une voie consultative.

C'est le parti socialiste qui, avec près de 45 % des voix, arrive en tête et remporte 8 sièges. La liste modérée « Vivre à Cergy » en obtient 7, la liste du parti communiste 3. Cergy-Pontoise est la seule ville nouvelle où les habitants ont la possibilité d'élire leurs représentants.

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Grève générale de vingt-quatre heures à Usinor-Dunkerque

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'Usinor-Dunkerque ont lancé, le 3 mai après-midi, un appel à la grève générale de vingt-quatre heures aux dix mille salariés du complexe sidérurgique. Ce mot d'ordre paraissait largement suivi le lundi 5 mai au matin ; un meeting devait avoir lieu à 12 h. 30 (1).

Cette escalade dans un conflit né il y a une semaine, mais qui ne concernait que les douze cents ouvriers des aciéries, fait suite à l'intervention samedi des forces de police à l'intérieur de l'usine. La direction avait demandé et obtenu une ordonnance en référé, exigeant l'évacuation du hall des mélangeurs, occupé par des grévistes, afin d'assurer la vidange des cuves dans lesquelles la fonte risquait de se solidifier.

L'intervention de la police a suscité une double controverse : d'une part, M. Callewart, directeur d'Usinor-Dunkerque, déclare n'avoir pas demandé l'intervention des forces de l'ordre ; « *notre seul souci*, a-t-il dit, *a été d'assurer la vidange des mélangeurs* ». Les services officiels rétorquent que la demande d'ordonnance en référé faite par la direction impliquait, en cas de besoin, l'appel aux forces de l'ordre. Qui leur a demandé explicitement d'intervenir ? Les explications des deux parties sont peu claires.

D'autre part, une polémique oppose les syndicats et la direction ; les premiers font remarquer qu'il n'était pas question pour les grévistes de porter atteinte à l'outil de travail et que la fonte pouvait encore séjourner plusieurs jours dans les mélangeurs sans risque, alors que la direction a invoqué l'urgence pour exiger l'évacuation des grévistes.

Au-delà de « *la provocation policière* », ce que dénoncent les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. d'USINOR-Dunkerque, c'est la politique patronale de « *désorganisation de la production* ». Alors qu'une partie des travailleurs sont mis en chômage technique en raison des *difficultés économiques*, d'autres sont amenés à travailler les samedis et dimanche ou à faires des heures supplémentaires, affirment-ils.

Les syndicats réclament « *la compensation intégrale des pertes de salaire et une augmentation mensuelle de 250 francs* ». La fédération C.F.D.T. de la métallurgie « *appelle l'ensemble de ses sections syndicales de la sidérurgie à développer l'action* ». Elle annonce une grève et des manifestations dans l'ensemble du groupe SACILOR-SOLAC pour mardi 6 mai.

(1) Lors des dernières élections professionnelles en mars 1975, la C.G.T. a recueilli 58 % des voix chez les ouvriers, et la C.F.D.T. 33 %.

Faits et chiffres

Démographie

● A PROPOS DU RECENSEMENT, nous avions signalé, dans *le Monde* du 23 avril, le mécontentement de deux agents recenseurs de Saint-Brieuc, qui avaient refusé de rendre leurs dossiers. Il s'agissait, en fait, de deux agents de Mur-de-Bretagne (Côtes-du-Nord).

Emploi

● LICENCIEMENTS DANS UNE USINE DE BREST. — La direction de l'usine Transocéan, fabrique de vêtements féminins qui emploie deux cent quatre-vingts personnes, a annoncé qu'elle allait procéder au licenciement de cent seize salariés. Cette mesure touche notamment cinq représentants du personnel. L'un de ces délégués assure même trois mandats ; il est délégué du personnel, membre du comité d'entreprise et délégué du syndicat C.G.T. Pour justifier ces licenciements collectifs, la direction invoque la crise économique. Quant aux délégués du personnel qui ont d'abord fait l'objet d'une mise à pied, elle leur reproche « une faute grave » sans en avoir précisé la nature. La C.G.T. a aussitôt introduit un recours en référé contre toutes ces décisions. L'usine Transocéan s'était installée à Brest en 1963 venant de la région parisienne. Aussi avait-elle bénéficié d'une aide importante des pouvoirs publics au titre de la décentralisation industrielle. Sa direction avait annoncé à l'époque qu'elle comptait employer cinq cents personnes. — *(Corresp.)*

AGRICULTURE

Pour protester contre l'emprisonnement de douze personnes

UNE SOIXANTAINE DE PAYSANS OCCUPENT UNE ÉGLISE DE NANTES

(De notre correspondant.)

Nantes. — Une soixantaine d'agriculteurs de Loire-Atlantique ont commencé dimanche après-midi, à l'appel de la F.D.S.E.A. (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) et des Paysans-Travailleurs, une occupation pacifique de l'église Saint-Nicolas, en plein centre de Nantes. Les agriculteurs sont entrés dans l'église peu avant la messe du soir, à laquelle ils ont participé, chantant avec les autres paroissiens. A la sortie de l'office, ils ont distribué des tracts expliquant leur mouvement. Une banderole signée de la F.D.S.E.A. et déployée sur le parvis en résumait le sens : « *Douze paysans et ouvriers en prison : libérons-les.* »

Le président de la F.D.S.E.A., M. Simon Durand, qui participait à l'occupation, a donné au curé de la paroisse l'assurance que le mouvement n'apporterait pas de gêne au culte et que toutes dispositions seraient prises par le syndicalisme agricole pour qu'il se déroule sans incident. L'occupation doit se prolonger jusqu'à la libération des douze emprisonnés, qui devaient être à nouveau jugés en appel, lundi après-midi à Rennes. Une manifestation régionale agricole aura lieu à cette occasion.

Les douze paysans et ouvriers avaient été condamnés le 22 avril dernier à des peines de prison ferme, allant de quinze jours à neuf semaines, par le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire, pour avoir participé au piquet de garde mis en place lors de l'installation sauvage d'un jeune ménage d'agriculteurs dans une ferme inexploitée, située à la Vigne-Marou, à Plessé (Loire-Atlantique).

M. CHIRAC ANNONCE UN EFFORT PARTICULIER EN FAVEUR DU MASSIF CENTRAL

M. Jacques Chirac a inauguré, dimanche 5 mai, la 22e exposition de matériel agricole d'Eygurande (Corrèze). Après avoir visité l'exposition, le premier ministre a déclaré : « *Après les années difficiles de 1973-1974, un certain nombre de mesures et d'initiatives sont actuellement à l'étude et devraient faire l'objet de décisions gouvernementales très prochaines pour aider à la conservation et à l'installation des agriculteurs nouveaux dans les régions d'Auvergne, du Limousin et, en général, du Massif Central.*

» *Un effort particulier va être engagé à la demande du président de la République, dans l'ensemble de cette région, tant sur le plan économique et agricole que sur le plan des équipements et des investissements.* »

ACTION SOCIALE

DEVANT LES EFFETS DE LA CRISE ÉCONOMIQUE

Les parents d'enfants inadaptés s'inquiètent des limitations apportées au projet de loi concernant les handicapés

Huit cents délégués de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI) (1), organisation qui fédère deux cents associations et qui groupe environ soixante-cinq mille familles, ont tenu du 2 mai au 4 mai leur seizième assemblée générale à La Baule, en présence de Mme Simone Veil, ministre de la santé, et du maire de la ville, M. Olivier Guichard. Comme lors du récent congrès de l'Union des organismes privés sanitaires et sociaux (« le Monde » du 29 avril), le débat a porté sur le projet de loi d'orientation des handicapés et sur le projet de loi sociale actuellement examiné par le Parlement. Les participants ont demandé d'une façon pressante à Mme Veil d'intervenir auprès du gouvernement en faveur des amendements qu'ils préconisent, craignant « les conséquences de la crise économique » et « une remise en cause du principe de la liberté d'entreprise dans le domaine social ». M. Michel Durafour, ministre du travail, avait renoncé au dernier moment à assister à ces assises.

De notre envoyé spécial

La Baule. — C'est à une véritable pluie de questions que s'est soumise Mme Veil, en acceptant le débat que lui proposaient les parents d'enfants inadaptés. Pour le ministre de la santé, la tâche était d'autant plus rude qu'il lui avait fallu excuser la défection du ministre du travail, retenu à Saint-Etienne (« par des impératifs qu'il ne pouvait décommander »). En fait, une tension sociale assez vive règne dans la région de Saint-Nazaire et les ouvriers de la SOTRIMEC (l'ancienne usine Caravelair), menacée de fermeture, avaient annoncé leur intention de venir « *accueillir M. Durafour* ».

Deux heures durant, Mme Veil a écouté les doléances des congressistes et a répondu point par point à leurs critiques. Celles-ci portaient d'abord, comme il fallait s'y attendre, sur le projet de loi d'orientation en faveur des handicapés dont la dernière discussion est prévue pour le 20 mai devant l'Assemblée nationale. Ainsi que l'a déclaré M. Jacques Henry, président de l'UNAPEI, le texte de ce projet a été rédigé à une époque où la situation économique ne posait pas encore de graves problèmes dans le domaine de l'emploi. Le précédent congrès de l'UNAPEI avait permis à M. René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, d'indiquer les améliorations limites qu'il estimait possible d'obtenir par rapport au texte déposé. Les parents d'enfants inadeptés étaient alors rentrés résolument dans le jeu parlementaire et une partie des vingt et un amendements qu'il préconisaient avaient été adoptés par les députés.

Aujourd'hui, plusieurs de ces amendements viennent d'être écartés par le Sénat.

M. Jacques Henry a d'abord déploré que le texte examiné maintienne certaines récupérations par l'aide sociale sur les droits de succession, ainsi que dans divers cas le recours à l'obligation alimentaire. Mme Veil a répondu qu'il fallait conserver une cohérence entre l'évolution du droit civil et celle de la législation sociale. « *Ce qui n'est pas demandé à la solidarité familiale*, a-t-elle observé, *est mis à la charge de la collectivité. Or les transferts qui vont être opérés par la loi d'orientation s'élèveront à près de 2 milliards de francs actuels et il a bien fallu mettre la barre à un niveau compatible avec les moyens dont on disposait...* »

La perspective du chômage

Une deuxième critique portait sur le fait que le handicapé admis dans un centre d'aide par le travail (CAT ne bénéficait pas du statut de salarié reconnu aux handicapés engagés dans un atelier protégé.

Selon Mme Veil, il s'agit d'éviatteints, dont la production est trop irrégulières, ne soient soumis aux trop irrégulière, soient soumis aux lois de la concurrence et aux aléas du marché « *avec les perspectives du chômage qu'implique la conjoncture actuelle* ». Le versement d'un prix de journée apparaît, dans ces conditions, comme une garantie. Mme Veil a donc insisté sur la souplesse d'une formule qui permet le passage du CAT en atelier protégé à partir d'une capacité de travail évaluée à 30 % de celle d'un travail ordinaire. M. Henry et de nombreux intervenants ont toutefois regretté que l'on s'en soit tenu, dans ce domaine, à des critères de rentabilité.

Mme Veil a rappelé, enfin, que le gouvernement s'était engagé devant le Sénat à mettre en œuvre l'ensemble des textes d'application d'ici au 31 décembre 1977. C'est ainsi que les allocations pour mineurs et pour adultes handicapés à plus de 80 % seront versées dès le second semestre de 1975. L'année suivante interviendront l'extension de l'allocation aux handicapés adultes de moins de 80 %, la généralisation de l'assurance-maladie, et l'application des contrats d'aide à l'enseignement privé. L'année 1977 verra la promulgation des autres mesures.

A propos de la loi sur les institutions sociales et médico-sociales, organisant l'implantation d'établissements privés et publics, Mme Veil a affirmé que la procédure d'autorisation préalable imposée par le projet, visait à éviter « *les créations qui ne seraient pas utiles* » quelle que soit l'origine — privée ou publique — des initiatives. Le projet semble réaliser « *un équilibre judicieux entre l'évolution des thérapeutiques et le maintien d'un bénévolat qui s'appuie sur l'expérience acquise* ». Du reste, les normes qui seront désormais imposées pourront faire l'objet de dérogations ; selon Mme Veil, on peut difficilement aller plus loin.

Le ministre de la santé n'a pourtant laissé aucun espoir aux congressistes sur leur principale revendication : celle de voir le gouvernement financer les nouvelles unions régionales, créées récemment par l'UNAPEI, par un prélèvement sur le prix de journée des établissements d'accueil. Mme Veil a rappelé combien il avait été « *long et difficile* » d'obtenir la prise en charge, par l'assurance-maladie, de toutes les dépenses des établissements médico-pédagogiques qui n'ont pas trait à l'enseignement proprement dit. Au cours d'une conférence de presse, M. Jacques Henry a indiqué que certaines organisations, telles que l'Union des organismes privés sanitaires et sociaux bénéficiaient de ce système de prélèvements et qu'il lui semblait naturel que l'Etat fasse un effort dans ce domaine.

L'UNAPEI souhaiterait aussi que l'Etat crée pour les handicapés un secteur de travaux réservés, assurant aux centres d'aide par le travail la certitude d'une clientèle, au besoin avec l'aide de prospecteurs. « *Nous sommes cependant conscients*, a conclu M. Henry, *qu'une telle prise en charge par les pouvoirs publics suppose une prospérité économique suffisante.* »

JEAN BENOIT.

(1) 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

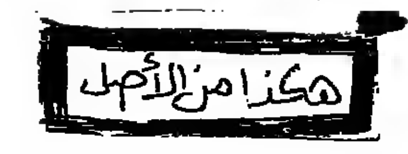
TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

A l'automne

M. ANSQUER RÉUNIRA LES ASSISES DE L'ARTISANAT

M. Vincent Ansquer, ministre du commerce et de l'artisanat, a annoncé le 3 mai, en inaugurant la Foire de Besançon, qu'il avait l'intention de « *réunir au début de l'automne les premières assises nationales de l'artisanat* ».

Les assises, a-t-il précisé, devrait permettre d'« *aborder la totalité des problèmes qui se posent* » à cette profession et de « *rechercher ensemble des solutions adéquates* ». Elles réuniront toutes les organisations institutionnelles et professionnelles de l'artisanat.



LA VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

APRÈS L'ÉCHEC DE LA RÉUNION DE PARIS

Les Neuf cherchent les moyens de relancer la conférence entre les pays industrialisés et le tiers-monde

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres des affaires étrangères des Neuf se réunissent ce lundi 5 mai à Bruxelles. En l'absence de M. Sauvagnargues, qui accompagne M. Giscard d'Estaing à Rabat, la délégation française est conduite par M. Destremau. Le conseil doit d'abord constater que la négociation en vue de conclure des accords préférentiels avec l'Algérie, le Maroc et la Tunisie est bloquée, puisque les ministres de l'agriculture, saisis du dossier, n'ont pas été en mesure de répondre à la demande des gouvernements maghrébins, qui, avant de conclure, voudraient que la Communauté améliore les facilités d'accès offertes à leurs exportations de fruits, de légumes, de conserves et de vins.*

Les Neuf vont aussi faire le point sur les résultats de la réunion de Paris entre pays consommateurs et pays producteurs de pétrole. Comment relancer le dialogue amorcé avenue Kléber? Il semble exclu que ce premier échange de vues puisse déjà aboutir à la définition d'une nouvelle ligne de conduite, mais les Neuf pourraient marquer leur volonté d'accorder une attention prioritaire à l'ensemble du dossier concernant les relations entre pays industrialisés et pays du tiers-monde, afin d'essayer de rendre possible avant l'été — par exemple à l'occasion du « conseil européen » des 16 et 17 juillet — une initiative « constructive » de la Communauté.

Du débat qui s'est déroulé, vendredi dernier, au sein du comité des représentants permanents, il ressort en effet que les résultats obtenus à la conférence de Paris ont suscité parmi les Neuf une réflexion nouvelle et que les gouvernements membres sont conscients de la nécessité de consentir un effort supplémentaire pour reprendre le débat engagé avec le tiers-monde.

De notre correspondant

La réunion de Paris ne peut pas être considérée comme un échec, car elle a permis aux participants de mieux prendre la mesure des problèmes qui leur étaient posés. Mais elle constitue un avertissement pour les pays industrialisés : ils ne pourront s'entendre avec les pays du tiers-monde et rendre possible la conférence sur l'énergie que dans la mesure où ils procéderont à la réévaluation de leurs positions sur le problème des matières premières et du développement des pays pauvres. Telles sont les conclusions auxquelles on est parvenu dans les milieux communautaires après un examen attentif des résultats obtenus à Paris.

On ne considère pas ici que la conférence de l'avenue Kléber a été un fiasco, car, en fait, il était impensable de parvenir, dès ce premier rendez-vous, à un accord tant les positions de départ des pays industrialisés et celles du tiers-monde étaient opposées. On y a assisté à un rapprochement appréciable des points de vue. Les pays industrialisés ont accepté que les matières premières deviennent un chapitre distinct de l'ordre du jour de la nouvelle conférence ; les Sept ont fait, de leur côté, une concession majeure en donnant leur accord pour que les problèmes de l'énergie soient traités de façon spécifique et placés en tête de l'ordre du jour.

Au moment de la séparation, les divergances, estime-t-on à Bruxelles, portaient moins sur les sujets qui devraient être abordés par la conférence (y compris la recherche d'un « ordre économique nouveau ») que sur la manière dont chacun de ces sujets devrait être traité.

Les Sept établissent un lien très fort entre les dossiers « énergie », « matières premières » et « développement ». Les pays industrialisés, quant à eux, considèrent toujours que la conférence projetée par M. Giscard d'Estaing devrait accorder une place particulière à l'énergie. Comment parvenir à un compromis ?

Convaincre par des gestes concrets

Il faut d'abord essayer de faire disparaître la méfiance que nourrissent les nations du tiers-monde à l'égard des pays industrialisés, de les persuader, si possible par des actes concrets, que le monde industrialisé est enfin disposé à prendre en considération de façon sérieuse les problèmes que soulève leur développement économique, en particulier ceux qui sont liés au marché des matières premières.

Tout au long de la réunion de Paris, la délégation de la C.E.E. s'est employée à expliquer aux Sept que tel était bien le cas. Mais ses interlocuteurs, faute de preuves tangibles, sont restés sceptiques. Pour les convaincre, il convient donc de dépasser le stade des promesses. Si les Sept acquièrent la conviction que les pays industrialisés sont résolus à ne plus esquiver les problèmes il n'est pas exclu, fait-on valoir à Bruxelles qu'ils se rallient à l'idée d'un débat conçu, au moins dans un premier stade, de façon moins globale, moins large, qu'ils ne l'avaient envisagé dans les déclarations d'Alger et de Dakar.

Comment œuvrer dans ce sens ? Il faut, insiste-t-on du côté communautaire, que les pays industrialisés, et notamment les Neuf, procèdent à une réévaluation fondamentale de leurs positions à l'égard des problèmes que soulèvent la gestion des marchés de matières premières et le développement des pays pauvres. A quels résultats faut-il tendre ? A quelles méthodes faut-il faire appel ? On peut penser à l'élaboration d'accords internationaux produit par produit, mais aussi à des contrats de développement pays par pays. Cela afin de tenir compte du fait que de nombreuses nations du tiers-monde, et surtout les plus pauvres, sont dépourvues de matières premières.

Le monde industrialisé, notamment l'Europe, ont intérêt à agir vite. Si un effort substantiel, représentant un saut qualitatif important, n'est pas entrepris pour créer les conditions d'une économie de marché satisfaisante dans les pays sous-développés, ceux-ci se détourneront d'eux. D'autres viendront alors proposer une autre forme d'organisation économique. Le prix à payer pour l'Occident et le Japon pourrait se révéler alors bien plus lourd que celui qui leur est demandé aujourd'hui.

Il est prématuré, assurément, d'essayer de deviner quel sort sera réservé par les Neuf à ces réflexions. Ceux-ci, à l'heure de vérité, se montreront-ils prêts à prendre des initiatives dont l'aboutissement, cela est clair, impliquera de leur part un sacrifice financier non négligeable ?

Il apparaît cependant — n'est-ce pas là déjà un résultat positif ? — que, après la réunion de Paris, les milieux communautaires manifestent une attitude plus ouverte que dans le passé, montrant qu'ils ont compris qu'un dialogue sérieux sur le pétrole est subordonné à un débat également sérieux sur les matières premières et les problèmes de développement.

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIES ET CHANGES

PENDANT LE PREMIER TRIMESTRE

L'augmentation des réserves de l'OPEP s'est ralentie

Washington (*A.F.P.*). — L'augmentation des réserves de change des pays exportateurs de pétrole s'est ralentie pendant le premier trimestre 1975. Certains de ces pays ont même vu leurs réserves diminuer sensiblement, indiquent les dernières statistiques financières internationales publiées par le Fonds monétaire international. La baisse des réserves a été particulièrement forte pour l'Algérie (868 millions de droits de tirage spéciaux à la fin mars au lieu de 1 379 millions à la fin 1974) et pour la Libye (2 392 millions au lieu de 2 953 millions). Les réserves de l'Iran ont légèrement diminué, tombant de 6 847 à 6 676 millions de droits de tirage spéciaux).

Les réserves du Venezuela (5 956 millions de D.T.S. au lieu de 5 333) et du Koweït (1 372 millions au lieu de 1 141) ont, en revanche, continé à progresser substantiellement. Pour l'Arabie Saoudite et l'Irak, les statistiques sont encore partielles : les réserves saoudiennes ont augmenté de 350 millions de D.T.S. en janvier, pour atteindre 12 017 millions, celles de l'Irak sont passées de 2 673 millions à la fin de 1974 à 2 727 millions à la fin février.

Quant aux réserves des pays industrialisés, elles ont substantiellement augmenté pendant le premier trimestre dépassant à nouveau le niveau de 100 milliards de droits de tirage spéciaux, retrouvant ainsi leur niveau moyen de 1973. Les causes de cette augmentation, qui avait commencé à la fin 1974, ont été diverses : gros emprunts privés et publics sur le marché de l'eurodollar, influx de capitaux provenant des pays producteurs de pétrole et amélioration de la balance des paiements de certains pays.

LA BAISSE DE LA LIVRE SE POURSUIT

La livre sterling a continué, en début de semaine, à s'affaiblir sur tous les marchés des changes, son pourcentage de dévaluation depuis décembre 1971 atteignant 23,2 %. A Paris, son cours est tombé lundi 5 mai à 9,65 F contre 9,67 F vendredi.

A L'ÉTRANGER

En Italie

Levée de boucliers contre l'État-patron

Rome. — L'État-patron n'avait jamais affronté en Italie autant de critiques à la fois. C'est une véritable levée de boucliers. Justifiées par des « scandales » récents, elles coïncident avec de grandes manœuvres en coulisse pour pourvoir au remplacement de plusieurs dirigeants d'entreprise, ces barons du « sotto governo » auxquels on attribue des pouvoirs quasi mythiques, bien supérieurs à ceux de la plupart des ministres. Le débat ne porte pas seulement sur telle ou telle personnalité, telle ou telle opération suspecte : il conduit à une mise en question de tout le secteur public qui occupe en Italie une place plus grande que dans les autres pays capitalistes et industrialisés d'Occident.

De notre correspondant

La discussion est née, pour l'essentiel, de deux affaires louches et de deux successions. Ces dernières concernent M. Guiseppe Petrilli et Raffaele Girotti, respectivement présidents de l'IRI (Institut pour la reconstruction industrielle) et de l'ENI (Office national des hydrocarbures), c'est-à-dire des deux géants du secteur public. En poste depuis quatorze ans, M. Petrilli verra son mandat se terminer en octobre. On lui aurait prévu comme point de chute la direction d'un haut-commissariat pour l'énergie. Son successeur pourrait être l'actuel directeur général de l'IRI, M. Leopoldo Medugno, auquel le secrétaire de la démocratie chrétienne, M. Fanfani, adjoindrait volontiers l'ancien P.-D.G. de la radiotélévision, M. Ettore Bernadei. Mais les jeux sont loin d'être faits.

Quant au mandat de M. Girotti, il est arrivé à échéance en octobre 1974. Agé de cinquante-sept ans, le président de l'ENI ne verrait pas d'inconvénient à se succéder à lui-même. Mais tout dépend de l'avenir du secteur chimique en Italie, après les tentatives de ces dernières semaines pour *transformer le groupe Montedison, où* l'ENI semble avoir augmenté, en sous-main, sa participation. Cette affaire peu claire, sur laquelle le parlement demande vainement des explications, illustre bien les déviations du secteur public et ses rapports pour le moins ambigus avec l'industrie privée.

Il est une autre opération, qualifiée couramment de scandale, qui touche l'EGAM (organisme de gestion des entreprises minières et métallurgiques). Cette firme publique a acquis, en janvier, une participation de 51 % dans la société de navigation Villain et Fassio. Le prix payé (dix-sept milliards de lires) paraît d'autant plus excessif que les bénéfices annuels de la compagnie en question ne dépassent pas quatre cents millions. Il se confirme que le ministère des participations d'Etat, censé chapeauter les entreprises publiques, n'a jamais autorisé une telle opération, dont les motifs restent encore obscurs.

Un nouveau féodalisme

Plusieurs formations politiques réclament un réexamen global du secteur public, de ses méthodes et de sa « philosophie ». Le parti républicain — membre du gouvernement — a ouvert le feu en dénonçant, le 6 avril, *« des phénomènes croissants de mauvaise gestion »*, provoqués par *« l'improvisation, la légèreté »* et surtout l'utilisation du secteur public à des fins politiques. Il réclame *« un projet complet de réorganisation dans les six mois »*.

Deux jours plus tard, les socialistes attaquaient à leur tour, s'en prenant au *« nouveau féodalisme dans lequel les centres de pouvoir économique sont plus forts que le pouvoir politique »*. Les communistes, enfin, remarquaient, le 10 avril, que les entreprises publiques *« se soustraient au contrôle du parlement et du gouvernement lui-même »*.

L'Etat-patron en Italie n'est pas un petit entrepreneur. Il occupe une place grandissante dans l'économie, par l'intermédiaire de plusieurs organismes : le comité inter-ministériel pour la programmation économique, qui, comme son nom l'indique, détermine les grandes lignes de développement du pays, le ministère des participations d'Etat, qui exécute ses directives; six instituts de droit public (IRI, ENI, ESIM, EGAM, EAGA et ENTE cinéma), dotés d'un patrimoine propre, d'une autonomie de gestion, et qui ont des participations dans des centaines de sociétés privées.

Les ministres des entreprises publiques

Le ministère des participations d'Etat est censé contrôler les entreprises publiques qui, elles-mêmes, sont supposées orienter leurs filiales dans le sens de l'intérêt général. Or, il arrive que le contraire se produise. Véritable Etat dans l'Etat, les *« enti »* ont un rôle décisif dans le choix de *« leur »* ministre et lui assignent pratiquement un rôle d'observateur bienveillant. Avec l'industrie privée, leurs rapports sont pour le moins assez flous : dans le secteur chimique, par exemple, on peut se demander qui de l'ENI ou de Montedison contrôle l'autre. Il est vrai que l'actuel président de Montedison, M. Cefis, n'est autre que l'ancien président de l'ENI.

Les entreprises publiques (les *« enti »*) ont fini par se situer au même niveau que les sociétés privées, employant leurs méthodes et partageant leurs défauts. On les voit même se concurrencer entre elles, après avoir largement dépassé leurs prérogatives initiales : l'ESIM, fondé en 1962, pour gérer des entreprises mécaniques nationales, opère aujourd'hui dans les secteurs du caoutchouc, de l'alimentation et même dans la zootechnie et le tourisme; l'ENI et l'IRI en souffrent, mais sont mal placés pour dénoncer de telles ambitions.

Il faut reconnaître aux *« enti »* un rôle essentiel dans le « décollage » économique de l'Italie ; des hommes de la compétence de M. Petrilli y sont certainement pour beaucoup. Mais les instituts de gestion n'ont pas réussi à atténuer véritablement le déséquilibre entre le Nord et le Sud, ni toujours à bien se gérer eux-mêmes : plus de la moitié des sociétés de l'ESIM n'enregistrent-elles pas des pertes ininterrompues depuis une douzaine d'années? Les *« enti »* souffrent certainement du manque de compétence de certains de leurs cadres, dont la « formation » s'est faite surtout dans les rangs de la démocratie chrétienne. Ce parti compte d'ailleurs 80 % des dirigeants du secteur public, dont il a fait son meilleur agent électoral. On ne compte plus les infrastructures mises en place pour venir en aide à tel ou tel sénateur, à tel ou tel député. Les socialistes, qui font aujourd'hui figure de grands censeurs, ont aussi quelques péchés — moins graves, il est vrai, — sur la *conscience*.

Le contrôle par les entreprises publiques de certains journaux, et surtout de la publicité télévisée, est un motif supplémentaire d'inquiétude pour les autres partis politiques, qui proposent diverses solutions : concentrer tout ce secteur en deux grandes *« enti »* ; supprimer le ministère des participations d'Etat et placer les différents instituts sous le contrôle des ministères intéressés ; supprimer les *« enti »* elles-mêmes, qui leur semblent atteintes de maux inguérissables. Cette dernière solution, qui enlèverait au système d'intervention italien son originalité, en ne laissant plus subsister que des sociétés nationalisées, est difficilement imaginable.

Peu souhaitent d'ailleurs une disparition de l'Etat patron. On voudrait surtout qu'il ne soit pas un centre de pouvoir politique et qu'il se donne un plan de route qui fait actuellement défaut. Si la programmation a besoin aujourd'hui comme hier des entreprises publiques, celles-ci ne peuvent se passer de programmation.

ROBERT SOLÉ.

• EN ALLEMAGNE FEDERALE, les prix de gros ont augmenté de 0,1 % en mars. En un an (par rapport à mars 1974) la hausse a été de 9 %. D'après le secrétariat d'Etat au travail, le pouvoir d'achat des salariés a progressé de 32,6 % de 1969 à 1974 (+ 4,2 % par an). —

• LA BANQUE D'AUTRICHE a baissé le taux de l'escompte de 6,5 % à 6 %. Ce taux des avances sur titres, dit « lombard », a été ramené de 7 % à 6,5 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE OCCIDENTALE

Société Anonyme au capital de 94.910.250 F
Etablissement financier régi par la loi du 13 juin 1941
Siège Social : 90, avenue des Champs-Elysées - 75008 PARIS.
R.C. 552 030 306 B PARIS
N° SIRET : 552 030 306 00018

augmentation de capital

de 94.910.250 F à 126.160.250 F
par l'émission de 625.000 actions nouvelles
de 50 F nominal

Prix d'émission : **F 160**

Jouissance : 1er juillet 1975

Droit de souscription :
Réservé par préférence aux actionnaires à raison
d'UNE action nouvelle pour TROIS actions anciennes.

Délai de souscription :
du 28 avril au 28 mai 1975 inclus.

Visa COB N° 75-53 du 15 avril 1975 — BALO du 21 avril 1975

SICAV DE LA BANQUE ROTHSCHILD

Situation au 31 mars 1975

	ROTHSCHILD-EXPANSION	%	LAFFITTE-RENDEMENT	%	LAFFITTE-TOKYO	%
Actions étrangères	268 768 564	05,0	8 948 199	12,4	19 924 642	53,7
Actions françaises	46 715 123	9,5	31 525 346	43,5	—	—
Obligations étrangères	4 131 430	0,0	0 689 737	9,2	—	—
Obligations françaises	82 291 098	10,0	19 020 018	28,8	12 111 014	38,4
Liquidités	87 425 148	17,9	0 213 773	0,6	2 490 980	7,0
Total actif net	489 331 967	100	72 397 773	100	31 526 636	100
Valeur liquidative unitaire	225,17		118,74		118,36	

GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

Le 10 avril 1975 se sont tenues les assemblées générales ordinaires des deux SICAV du groupe :

— La compagnie d'investissement et de placement CIP sous la présidence de M. Maxime Malinski ;

— AGFIMO, société anonyme pour la gestion financière de valeurs immobilières sous la présidence de M. Roger Papaz.

Les résolutions proposées ont été adoptées et les conseils d'administration qui ont suivi les assemblées ont fixé la date de paiement des dividendes au 21 avril 1975.

Au 27 mars 1975, la situation des deux sociétés était la suivante :

	Compagnie d'Investissement et de Placement C.I.P.	A.G.F.I.M.O. Société anonyme pour la gestion financière de valeurs immobilières
Nombre d'actions au 27 mars 1975 (action de 100 nominal)	314 444	882 262
Actif net par action	232,92	150,88
Actif net total	73 241 492,53	102 801 262,17
Répartition actif net en %		
— Disponible	4,34	0,38
— Obligations françaises	47,77	34,97
— Obligations étrangères	1,90	—
— Actions françaises	19,08	63,95
— Actions étrangères	20,31	0,70
Rappel : Dividende par action de 100 F nominal		
— Montant net et avoir fiscal	11,27 + 2,11	9,38 + 0,78
— Date de paiement	21 avril 1975	21 avril 1975

ARBED

Aciéries réunies de Burboch-Eich-Dudelonge

Siège social : Luxembourg
avenue de la Liberté
R.C. Luxembourg N° B 6900

Nous avons l'honneur d'informer les porteurs de parts sociales de notre société que l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 1975 a décidé, au titre de l'exercice 1974, *la répartition d'un dividende* de 390 F lux., net d'impôt luxembourgeois, convertibles en francs français au cours de change officiel du franc belge coté à la Bourse de Paris le jour du paiement. *Ce dividende* est payable en deux parties égales de 195 F lux. net, la première partie à partir du 12 mai 1975 contre présentation du coupon N° 27, la seconde partie à partir du 18 décembre 1975 contre présentation du coupon N° 28.

Les actionnaires auront toutefois la possibilité de se faire escompter la seconde partie du dividende et de toucher une somme de 380 F lux. net par part sociale, payable en une fois à partir du 12 mai 1975, contre présentation des coupons Nos 27 et 28.

Les porteurs résidant dans la zone monétaire française sont priés de s'adresser aux guichets des établissements suivants :

(1) Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens, 75002 Paris ;

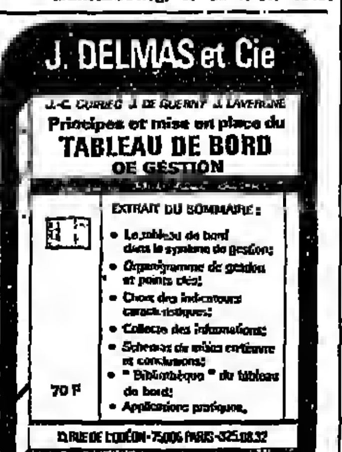
(2) Banque de l'Union Européenne, 4 et 6, rue Gaillon, 75002 Paris ;

(3) Crédit du Nord et Union Parisienne « Union Bancaire », 6 et 8, boulevard Haussmann, 75009 Paris ;

(4) Société Générale S.A., 29, boulevard *Haussmann, 75009 Paris.*

Les impôts visés par les lois françaises sont à la charge des porteurs.

Luxembourg, le 25 avril 1975.



Groupe Poluel-Mormont

FRANCE-INVESTISSEMENT SICAV

L'assemblée générale ordinaire, réunie le mardi 29 avril 1975 sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et fixé le montant global du dividende à 5,50 F, dont : coupons, 4,75 F et impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), 0,75 F.

Le dividende net de 4,75 F par action se décompose comme suit :

— Un coupon de 1,69 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,18 F correspondant aux revenus des obligations françaises non indexées ;

— Un coupon de 3,06 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 0,59 F correspondant aux autres revenus.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du mardi 27 mai 1975.

L'assemblée générale a réélu pour six ans M. Roger Paluel-Marmont comme administrateur. Le conseil d'administration, qui s'est réuni à l'issue de cette assemblée, a renouvelé M. Roger Paluel-Marmont dans ses fonctions de président-directeur général.

BANEXI

La Banque pour l'Expansion industrielle - Banexi, banque d'affaires du groupe de la B.N.P., partage ses activités entre les prises de participations, les négociations d'entreprises et les opérations de promotions immobilières.

Elle vient d'appeler à son conseil de surveillance M. Jacques Calvet, *directeur général adjoint de la B.N.P.*, et de renouveler les mandats de M. Pierre Ledoux, président de la B.N.P., et de M. André Cramois.

M. Cramois n'ayant pas, pour des raisons de limite d'âge, sollicité la reconduction de son mandat de président du conseil de surveillance, celui-ci a désigné pour lui succéder M. Marc Manifacier, directeur général adjoint de la B.N.P.

Le conseil de surveillance comprend :

M. Marc Manifacier, président, M. *Pierre Ledoux*, vice-président, MM. Gaston Défossé, André Béronie, Jacques Calvet, André Gramois et Henri Gilet, membres.

Le directoire de la Banexi se compose de MM. Jean Dromer, Edmond Jeannot, Michel Rubinstein, René Thomas et Jacques P. Vizioz, président.

W.R. GRACE & Co

La société industrielle internationale W.R. Grace & Co a déclaré que son chiffre d'affaires et ses bénéfices pour 1974 ont été les plus élevés dans l'histoire (qui remonte à cent vingt ans) de la firme, avec un bond de 53 % du bénéfice net et un accroissement de 23 % du chiffre d'affaires. Cette performance est due essentiellement au secteur chimie de Grace, surtout les produits chimiques agricoles et les activités de ressources naturelles, qui, ensemble, ont représenté 92 % du revenu d'exploitation.

Le bénéfice net consolidé pour l'année échue au 31 décembre 1974 a été de $ 130,6 millions, soit plus 53 % par rapport au bénéfice de $ 85,3 millions en 1973. Le bénéfice par action a été de $ 4,12 contre $ 2,81 l'année précédente, soit une augmentation de 47 %. Le chiffre d'affaires est passé de $ 2,8 milliards à $ 3,5 milliards (+ 22 %).

Les résultats du quatrième trimestre 1974 ont augmenté par rapport à la période comparable de l'année précédente pour le douzième trimestre consécutif. Le bénéfice net consolidé *pour le dernier trimestre* de 1974 a été de $ 27,3 millions, soit + 17 % par rapport au bénéfice de $ 23,3 millions en 1973. Le bénéfice par action a été de 83 cents (contre 78 cents). *Le chiffre d'affaires pour* le dernier trimestre a été de $ 970 millions contre $ 785,5 millions pour le quatrième trimestre 1973, soit + 23,5 %. Le taux de croissance des bénéfices au cours du quatrième trimestre a été plus bas que celui des trimestres précédents de *1974*, en partie à cause de l'effet d'un désinvestissement décidé dans certaines *activités de produits alimentaires* en 1975 aux U.S.A. La provision qui en a résulté a été de $ 7,7 millions après impôts, soit 24 cents par action.

J. Peter Grace, président-directeur général et chef exécutif, et Felix E. Larkin, président, en annonçant les résultats de 1974, ont fait remarquer que la force des principaux secteurs de Grace, accompagnée d'un programme d'investissements agressif pour augmenter la capacité de production, a permis la réalisation des objectifs de 1974. Les divisions « produits chimiques et ressources naturelles » ont les atouts nécessaires pour faire traverser à Grace la récession actuelle sans encombre. Nous sommes convaincus, ont-ils ajouté, « que Grace continuera de prospérer malgré le climat économique déprimé ». Pour 1975, ils ont déclaré s'attendre « à une croissance des bénéfices malgré les mauvaises conditions présentes ».



ÉPARGNE-CROISSANCE

M. *Pierre Bailey, récemment élu* président des sociétés Epargne-Valeur et Epargne-Inter, a, conformément à la loi qui limite le nombre des mandats, demandé au conseil d'administration de la société Epargne-Croissance d'accepter sa démission de président. Le conseil, dans sa séance du 30 avril, n'a pu que s'incliner à regret devant sa décision et lui a conféré à l'unanimité le titre de président d'honneur.

Le conseil a désigné pour lui succéder en qualité de président M. Gérard Llewellyn. M. Daniel Olchanski a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

BOURSE DU BRILLANT
communique
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix d'un brillant rond spécimen
BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
5 mai - 41.992 F T.T.C.
+ commission 4,96 %
M. GÉRARD JOAILLIERS
8, avenue Montaigne, PARIS 16e)
Tél. 359-83-96



GROUPE SCREG

BITUME ET ASPHALTE DU CENTRE SMAC

Le bénéfice net pour *1974* ressort à 4 511 000 F contre 3 818 000 F en 1973.

Il sera proposé à l'assemblée de distribuer à chacune des 359 124 actions composant le capital social un dividende de 6,50 F auquel s'ajoute un avoir *fiscal* de 3,25 F, soit un revenu global de 9,75 F contre 9,45 F en 1973.

FRANÇAISE D'ENTREPRISES DE DRAGAGES ET DE TRAVAUX PUBLICS (S.F.E.D.T.P.)

Le bénéfice net ressort pour 1974 à 7 069 000 F après 28 543 000 F d'amortissements contre un bénéfice de 4 931 000 F en *1973*. Ainsi se confirme le redressement déjà signalé les années précédentes.

Il sera proposé d'affecter ce résultat aux réserves de manière à renforcer encore les fonds propres de la société.

Le chiffre d'affaires de S.F.E.D.T.P. et de ses filiales a atteint la somme de 910 806 000 F, dont la moitié a été exécutée à l'étranger, en particulier dans différents pays de la Communauté économique européenne, en Afrique et en Asie du Sud-Est. Le carnet de commandes dépasse actuellement 900 millions de francs.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

ET VENTES PAR ADJUDICATION

VENTE AUX ENCHERES, le jeudi 29 mai 1975, à 14 heures, en l'Etude de Mes *E. et B. Liffran, 65, place Ph-de-Cabassole.* — 84300 *CAVAILLON*, B.P. n° 5. — Tél. : 90 78-00-75.

UN MAS à EYGALIÈRES (Bouches-du-Rhône)
avec 20.000 m2 de terrain
MISE A PRIX : 280.000 FRANCS.

UN MAS à EYGALIÈRES (Bouches-du-Rhône)
avec 37.000 m2 de terrain
MISE A PRIX : 350.000 FRANCS.

RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR DEMANDE

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mai 1975, à 14 heures

TERRAIN NU 1.411 M2 A PARIS 15e
62, BOULEVARD GARIBALDI
MISE A PRIX : 5.000.0000 F

S'adr. Me TOUNY, avocat, 15, rue d'Argenteuil, Paris (1er) ; Me R. SCEMAMA, admin judic., 49 bis, av. Franklin-Roosevelt, Paris (8e) ; Me FABIEN SCEMAMA, avoc., 10, r. St-Lazare, Paris (9e), ts av. pr. Tr. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil

---

Adj. au Tribunal de Commerce de Paris, le 22 mai 1975, à 14 h 15. Fonds

INFORMATION - PUBLICITÉ
ET TOUTES OPÉRATIONS EN VUE DE FACILITER
LA VENTE D'APPARTEMENTS EN ESPAGNE
Intermédiaire en service pour le commerce d'import-export - Toutes *marchand. représent. commis. locat. administr. gestion d'appart., etc.*

à Paris (8e) - 21, Rue Royale

AVEC BAIL DES LOCAUX, comprenant :
BOUTIQUE en façade sur la rue Royale. Pièce au-dessus à l'entresol. Local au 1er ét. formé de 2 Appart. 1 sous-sol. 3 chambres sous combles.
UN APPARTEMENT *au deuxième étage au-dessus de l'entresol*

MISE A PRIX (pouvant être baissée) : 350.000 FRANCS.

CONSIGNATION : 150.000 Francs (en chèque certifié)

S'adresser à Me X. Demortreux, notaire à Paris, 67, bd Saint-Germain. Me Jean-Claude Girard, Syndic à Paris, 69, boulevard Saint-Germain.

Vte Palais Justice Meaux, 22 mai, 14 h.
Maison habitat., 53, r. de Chamigny,
LA FERTE-SOUS-JOUARRE (77)
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Libre locat. et occup. Rens. Meaux, Me Noret, 19, pl. Henri-IV pr vis. s/p).

Adj. AU TRIB. DE COMM. PARIS LE 21 MAI à 14 h. 15 - Fds **AGENCE PUBLICITE**
20-22, R. BALLU, PARIS-9e
M. à Px inc p ét. b.l 50.000 F - Cons 50.000 F. S'ad. Me OAUCHEZ, Not., 37, qu. Tournelle. Me MARTIN, Synd., 13, r. Etienne-Marcel

---

Adj. au Tribunal de Commerce Paris
LE 22 MAI à 14 h. 15 - Fonds **COUVERTURE PLOMBERIE** Installations Sanitaires
40/48, r. J.-Guesde et 1, rue J.-Jaurès **BONDY (93)**
M. à Px (P. ét. B) 30.000 F. C. 20.000 F.
s'adr. Me Papelin, Notaire à Paris, 164, fg St-Honoré ; Me Henry Gourdain, syndic, 174, bd Saint-Germain.

Vte sur fol. enchère après sur. 20 mai 1975, 14 h., Trib. Corbeil-Essonnes

PROPRIÉTÉ à LA FERTÉ-ALAIS (91)
1, rue Sacha-Guitry, comprenant :
MAISON ET TERRAIN : Contenance 2.789 m2
Mise à prix 300.000 F Rens. S.C.P.A. ELLUL, JAMES, GRIMAL, av., 18, av. Carnot, Corbeil. tél. 496-30-14

Vente au Palais de Justice de Paris, le lundi 26 mai 1975, à 14 heures

TERRAIN - Libre de location - 220 m2 superf.
PARIS (13e), 31-33, rue des Terres-au-Curé
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS.

S'adresser : 1e Me Giry, avocat, Paris 16e), 12, av. Montaigne - 2e DOMAINES, 11, rue Tronchet, Paris (8e) - 3e Greffes de criées du Trib. Gde Inst. de Paris.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mai 1976, à 14 heures

HOTEL PARTICULIER - PARIS-16e
171, rue de la POMPE
MISE A PRIX : 1.243.000 F

S'adr. Me LESGUILLIER-MIGNON, avocats à Paris (17e), 9, rue A.-de-la-Forge (*tél. 380-37-68*) ; et Mes JOUANNEAU, J.-P. WEILL et ATTAL, avocats à Paris, et à tous avoc. postulant près les Trib. de Gr. Inst. de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre.

Vente le 27 mai 1975, à 14 heures, au Tribunal de Corbeil-Essonnes

MAISON us. hab. - TERRAIN - 3 gds GARAGES
VIRY-CHATILLON (91) - Cont. 361 m2 - no 59, avenue du Lieutenant-Foucault
MISE A PRIX : 100.000 F Rens. : Corbeil-Essonnes. Tél. : 496-30-14. S.C.P.A. : Ellul, James, Grimal, avocats

---

Vente s. surenchère du dixième au Palais Justice Paris, jeudi 22 mai 1975, 14 h
EN UN SEUL LOT :

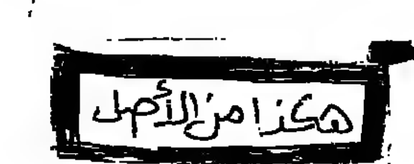
1) UN ATELIER - 2 REMISES - 2 BUREAUX
LOGEMENT - Jouissance d'une cour privée
2) FONDS DE COMMERCE D'EAUX GAZEUSES, MINÉRALES ET BIÈRES
sis à
FRESNES (Val-de-Marne)
2 à 6, Promenade du Barrage et 30, rue Jules-Guesde
LIBRE - *Mise à prix :* **187.000 F.**

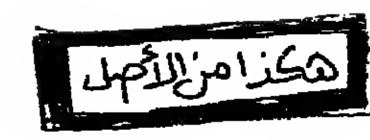
S'adresser à Me ROGET, avocat, 7, rue de l'Université, Paris (7e) ; Me LYONNET OU MOUTIER, avocat, 182, rue de Rivoli, Paris (1er) ; Me LABRELY, syndic, 41, rue Dauphine, Paris (6e).

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 15 mai 1975, à 14 heures
EN UN SEUL LOT

PARIS-15e — RUE LECOURBE
1) TERRAIN NU 1.913 m2 au 20 bis
2) TERRAIN NU, 376 m2, au 22
3) IMMEUBLE 512,82 m2 au 24
se composant de deux parties.
TERRAIN NU et UNE MAISON
élevée d'un rez-de-chaussée et 2 étages (2 boutiques au rez-de-chaussée
4) TERRAIN, 337 m2, au 18 et 20 bis
5) Ds IMMEUBLE DE RAPPORT au 20-20 bis
Divers biens et droits immobiliers se composant de
31 LOGEM. - 11 CAVES - UN LOCAL COMM. - Cont. tot. 176 m2
MISE A PRIX : 21.500.000 F

S'adr. Me TOUNY, avocat, 15, rue d'Argenteuil à Paris (1er) ; Me SCEMAMA, admin judic., 49 bis, avenue Franklin-Roosevelt à Paris (8e) ; Me F. SCEMAMA, avocat, 10, rue Saint-Lazare à Paris (9e).





LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Pause salutaire

...avril. — Le secteur libellé en ...llars du marché euro-obligataire ...st imposé une pause salutaire. ...norme activité du marché depuis ... début de l'année, qui ne s'était ...s démentie une seule fois au cours ... semaines, avait fini par provo...er une congestion. Investisseurs professionnels devenant incapables ...bsorber la masse des titres nou...lement offerts. Le volume des ...ro-émissions originales lancées ou ...noncées en avril s'est élevé à ...1 millions de dollars, portant à ...3 milliards de dollars le montant ... emprunts nouveaux émis pen...nt les quatre premiers mois de ...année.

En avril 197 , 100 millions de ...llars seulement d'euro-émissions ...aient été proposés et, pendant ... quatre premiers mois de l'an...nier, le volume global des em...unts nouveaux n'avait pas dépassé ... millions de dollars. L'activité du ...rché primaire a donc plus que ...adruplé cette année. Le présent ...up d'arrêt aux emprunts en euro...llars est, de ce fait, bien accueilli ...r les eurobanquiers. Le ralentisse...nt d'activité s'est également ...ndu au secteur des notes en euro...rins. Dans ce domaine, le besoin ... diversification des investisseurs notamment, de la part de ceux ... Proche-Orient a été largement ...tisfait, provoquant une brusque ...ute de la demande internationale. ... même mouvement avait été pré...demment observé en ce qui con...ne l'eurodeutschemark. Mais dans ... secteur, la demande du marché ...térieur allemand est venue oppor...nément relayer le retrait des ...vestisseurs étrangers. En consé...uence, les émissions en euro...utschemarks bénéficient d'une vive ...tivité et suscitant un intérêt qui, ...l est largement sélectif, n'en pro...e pas moins en fin de compte à ...nsemble de cette partie du mar...é. La pause sur l'eurodollar devrait ...rmettre d'assainir un environne...ent trop surchargé et réunir les ...nditions pour une reprise favo...ble.

En effet, nombreux sont les ban...uiers qui soulignent une impor...nte demande sous-jacente pour des ...ro-obligations libellées en dollars ...éricains ou canadiens. Ce phéno...ène paraît provenir en grande par...e du fait que les besoins de diver...ification d'un grand nombre de ...rtefeuilles sont maintenant satis...its, à l'exception pour un temps ...core du franc français, dont la ...anifestation est trop récente pour ...oir permis une saturation dans ce ...cteur.

LONDRES

Le repli s'accélère

Le repli de la Bourse de Londres, amorcé vendredi, s'est brusquement accéléré lundi : industrielles, pétroles et banques étant les plus affectés. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) dollars : 163 50 contre 165 50

VALEURS	CLOTURE 2/5	COURS 5/5
War Loan 3 ½ %	23 1/4	23 1/4
Beechams	264 1/2	252 1/2
British Petroleum	420 1/2	409 1/2
Shell	296	287
Vickers	143	138
Imperial Chemical	242	233
Courtaulds	111	104
De Beers	286 1/2	287 1/2
* Western Holdings	37 3/8	37 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	197	183
* West Driefontein	47 7/8	47 6/8

(*) En livres.

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	....
Effets privés	....	0 %
Moyen terme	....	7 3/4 %

B.A.L.O.

Le BALO du 5 mai publie notamment les insertions suivantes :

Carrefour. — Attribution gratuite et cotation de 269 535 actions de 100 F, jouissance 1er janvier 1975 (une pour quatre). Le capital est porté de 107 814 000 F à 134 767 500 F. La délivrance des actions nouvelles s'effectuera à partir du 15 mai 1975 (coupon n° 11).

Sacilor, Aciéries et Laminoirs de Lorraine. — Insertion faite en vue de l'inscription éventuelle à la cote officielle de la Bourse de Paris des 310 255 actions nouvelles de 100 F nominal entièrement libérées, émises en rémunération d'apports.

Etablissements économiques du Casino - Guichard-Perrachon et Cie. — Insertion faite en vue de la cotation éventuelle des 74 071 actions nouvelles provenant de la conversion des obligations 4,25 % émises en 1970.

Planinter. — Insertion faite en vue de l'offre au public à compter du 15 mai 1975 des actions de cette société d'investissement à capital variable. Le capital initial a été fixé à 59 846 000 F, divisé en 299 230 actions de 200 F nominal chacune, émises à 250 F.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NORSK HYDRO. — La société va augmenter son capital par émission, à titre onéreux, d'une action nouvelle pour trois anciennes à 200 couronnes norvégiennes (165 F) et attribution gratuite d'une action nouvelle pour six anciennes. Les 520 millions de couronnes (420 millions de francs) ainsi récoltés sont destinés au développement des secteurs pétrole et produits chimiques.

PRESSES DE LA CITE. — Bénéfice net comptable, hors plus-values : 6,54 millions de francs contre 0,6 millions (il n'y a pas eu d'impôts sur les sociétés en 1974 comme en 1973 en raison de la déduction fiscale des charges de recrutement de clients du groupe France-Loisirs). Résultats consolidés : 8,63 millions de francs contre 10,16 millions. Le dividende global de 7,05 F est maintenu.

SOMMER-ALLIBERT. — Bénéfice net consolidé : 22,1 millions de francs contre 48,2 millions en 1973, la marge brute d'autofinancement atteignant 142,4 millions de francs contre 140,0 millions, et les amortissements passant de 79,9 millions de francs à 99,8 millions pour financer le plan d'investissements triennal. L'exportation a représenté 45 % du chiffre d'affaires consolidé en 1974 (1,38 milliard de francs). Dividende global inchangé de 25,20 F.

CREDIT GENERAL INDUSTRIEL. — Résultat net en 1974 : 5,0 millions de francs contre 6,5 millions, après 1,1 million de francs de contribution exceptionnelle. Bénéfice consolidé : 0 millions de francs contre 6,5 millions (+ 22 %). Dividende global : 13,50 F (inchangé).

ARTHUR MARTIN. — Bénéfice net consolidé : 17,1 millions de francs contre 9,0 millions.

ROUTIERE COLAS. — Bénéfice net pour 1974 : 15,4 millions de francs contre 11,9 millions. Dividende global porté de 13,50 F à 15,75 F.

LABORATOIRES ROGER BELLON. — Dividende global de 18,90 francs, inchangé.

SARREGUEMINES. — Bénéfice net de 3,2 millions de francs contre 3,7 millions. Dividende global de 13,50 F contre 11,78 F.

DE DIETRICH. — Dividende global porté de 20,10 F à 23,25 F.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	30 avril	2 mai
Valeurs françaises	133,2	135,6
Valeurs étrangères	126,2	129

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	76,5	78

BOURSE DE PARIS — 2 MAI — COMPTANT

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 141	4 144	4 14
Canada ($ can. 1)	4 068	4 058	4 94
Allemagne (100 DM)	174 075	173 800	173 25
Belgique (100 fr.)	11 795	11 770	11 27
Danemark (100 krd.)	75 620	75 120	75 25
Espagne (100 pes.)	7 372	7 377	7 32
Grande-Bretagne (£ 1)	6 745	5 898	3 75
Italie (100 lires)	0 665	0 654	0 65
Norvège (100 krn.)	82 300	82 350	88
Pays-Bas (100 fl.)	171 275	170 900	171
Portugal (100 esc.)	18 930	10 910	16 12
Suède (100 krs.)	104 200	104 250	103 50
Suisse (100 fr.)	161 675	161 925	161 65

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/5
Or fin (kilo en barre)	22640	22400
Or fin (kilo en lingot)	22700	22500
Pièce française (20 fr.)	233	237 20
Pièce française (10 fr.)	188 50	190 50
Pièce suisse (20 fr.)	228 50	228 20
Union latine (20 fr.)	211	209 80
Souverain	213	212 50
Pièce de 20 dollars	1000 40	986
Pièce de 10 dollars	615 50	614 60
Pièce de 5 dollars	354	355
Pièce de 50 pesos	914	910
Pièce de 10 florins	198 50	197 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Alors que deux cent cinquante étrangers restent encore à Phnom-Penh

Les premiers Français évacués du Cambodge sont attendus mardi matin à Paris

La plupart des personnes évacuées du Cambodge et arrivées en Thaïlande, samedi 3 mai, étaient attendues, mardi matin à 8 heures, à l'aéroport de Roissy. Le gouvernement français a affrété spécialement un Boeing-747 pour assurer notamment, le rapatriement en France de quatre cent douze ressortissants français. Un centre d'accueil a été prévu dans la région parisienne pour héberger ceux qui n'ont ni famille ni ressources en France.

M. Marc Bonnefous, haut fonctionnaire chargé par le gouvernement français de superviser, en Thaïlande, l'accueil et le transfert des réfugiés, a indiqué, dimanche, à « France-Inter » qu'il était possible que des Français n'aient pas pu rejoindre Phnom-Penh. *Nous connaissons des cas, mais il n'y a pas de raisons de s'en alarmer pour le moment* », a-t-il dit.

Cinq cent quatre-vingt-dix-huit personnes, souvent amaigries mais en bonne santé, s'étaient présentées dans la matinée de samedi (heure locale) au poste frontalier thaïlandais d'Aranyaprathet. La majorité avaient été bloquées à l'ambassade de France à Phnom-Penh, pendant près de deux semaines, après la prise de la capitale cambodgienne par les Khmers rouges. D'autres, un peu moins d'une centaine, s'étaient jointes au convoi d'évacués à Battambang.

Si le voyage de Phnom-Penh à la frontière a duré longtemps — trois jours, — a expliqué, dimanche dans le *Sunday Times*, l'envoyé spécial de l'hebdomadaire britannique, qui faisait partie du groupe de huit journalistes présents dans ce convoi, « c'est parce que *certaines routes sont si mauvaises que nous avons dû nous déplacer par moments à moins de 6 kilomètres à l'heure* ». Un grand nombre de ponts ont été détruits pendant la guerre ; en outre, « *des orages assortis d'un soleil brûlant et le fait que nous étions serrés comme des sardines dans des camions rendaient le voyage inconfortable* », a ajouté le journaliste.

Les Khmers rouges, a-t-il précisé, fournissaient des vivres et des cigarettes aux évacués et arrêtaient périodiquement le convoi pour leur permettre de se désaltérer. A Pursat, à 250 kilomètres de Phnom-Penh, une partie des évacués, notamment les femmes et les enfants, avaient été installés à bord d'autobus. Tous ont été conduits, samedi, dans divers hôtels de Bangkok.

Il reste cependant à Phnom-Penh environ deux cent cinquante étrangers, dont une centaine de Français, qui doivent être, en principe, convoyés vers la Thaïlande dans le milieu de la semaine. Leur arrivée à la frontière khméro-thaïlandaise est attendue à partir de mercredi 7 mai. Il faudra attendre leur retour — et celui du vice-consul, M. Jean Dyrac, — pour connaître les détails du séjour des réfugiés à l'ambassade de France et du récit de la prise du pouvoir par les révolutionnaires. Il se confirme que plusieurs centaines de citoyens cambodgiens, qui avaient pris asile à l'ambassade de France à Phnom-Penh dans la panique qui suivit l'ordre d'évacuation de la ville par les Khmers rouges, ont été priés par ceux-ci de quitter les lieux dans les jours suivants.

Time rapporte dans son dernier numéro que quatre-vingts officiers *supérieurs de l'armée cambodgienne* ont déjà été exécutés par les Khmers rouges. Le magazine conservateur fonde ses informations sur une conversation privée que le président Ford aurait eue avec un groupe de responsables du parti républicain et au cours de laquelle le chef de l'exécutif américain aurait dit : « *Ils ont tué les femmes également. Ils ont soutenu que les femmes étaient comme leurs maris. C'est une chose horrible, mais nous sommes certains de la véracité de nos sources.* »

Newsweek, citant des « *informations parvenues à la connaissance des services de renseignement américains* », affirme, d'autre part, que les nouveaux dirigeants du Cambodge ont fait massacrer des milliers de partisans de l'ancien régime républicain et que l'épuration à laquelle ils se livrent pourrait se solder au total par l'exécution « *de dizaines de milliers de Cambodgiens fidèles au régime Lon Nol* ». « *Tous les officiers, jusqu'au grade de sous-lieutenant, devaient être tués, de même que leurs épouses* », affirme encore l'hebdomadaire américain, qui ajoute que ses informateurs ont intercepté des messages radio des Khmers rouges dans lesquels étaient donnés les ordres en vue de ce « bain de sang ».

Aucune de ces informations ne peut être contrôlée pour le moment. De Phnom-Penh, la « *Voix du Front uni national du Cambodge* » s'est bornée à lancer, vendredi, un appel au peuple cambodgien et aux forces armées pour qu'ils fassent davantage de travaux d'irrigation afin de promouvoir « *dans un esprit révolutionnaire* » la production agricole.

« SCOOP » ET SOLIDARITÉ

Les huit journalistes arrivés de Phnom-Penh à Bangkok samedi — dont notre envoyé spécial Patrice de Beer — sont convenus de réserver leur témoignage afin de ne pas compromettre, a précisé leur porte-parole, la sécurité des personnes devant quitter le Cambodge cette semaine. Ils ont fait savoir qu'ils souhaitaient que les autres journalistes observent la même attitude. D'autre part, le ministère français des affaires étrangères « *attire particulièrement l'attention de la presse sur la décision prise par les journalistes ayant accompagné le premier groupe de personnes évacuées... et souligne la nécessité de respecter strictement cet embargo pour des motifs tout à fait compréhensibles jusqu'à l'évacuation totale des personnes se trouvant encore dans les locaux de l'ambassade de France de la capitale cambodgienne* ». Le ministère ajoute que « *pour le moment, il convient d'accueillir avec prudence toute information ne comportant pas une source précise concernant de prétendues exactions sur le territoire cambodgien* ».

[Les journalistes qui ont vécu sur place les événements de Phnom-Penh ont certainement de bonnes raisons d'avoir pris cette décision. On doit s'étonner, dans ces conditions, que d'autres journalistes, à Paris ou à Bangkok, aient cru bon de passer outre à la volonté de leurs confrères en recueillant et en diffusant — notamment sur les antennes de diverses stations de radio françaises — des témoignages fragmentaires de quelques réfugiés du premier convoi. « *Le Monde* » publiera en temps voulu le témoignage de Patrice de Beer — qui était le seul représentant de la presse écrite française dans le groupe des journalistes rapatriés, — mais il se refuse, en cette circonstance exceptionnelle, à faire passer le « scoop » avant la solidarité.]

● *La reine Elizabeth* est arrivée, dimanche 4 mai, à Hong-Kong, pour une visite officielle de trois jours, la première faite dans cette colonie de la couronne par un souverain britannique. — (*Reuter.*)

● *Pour la libération des prisonniers politiques* et l'amnistie générale, les organisations suivantes : *comité de défense des prisonniers politiques argentins*, comité de soutien à l'Argentine en lutte, comité de soutien à la lutte révolutionnaire du peuple chilien, comité de défense des prisonniers politiques uruguayens, Ligue communiste révolutionnaire, *Politique Hebdo*, P.D.U.P., P.L.C., P.S.U. et *Révolution* appellent leurs adhérents à soutenir le meeting tenu par la gauche révolutionnaire brésilienne qui se tiendra le lundi 5 mai à 20 h. 30, 44, rue de Rennes.

ENVOYÉ SPÉCIAL DE L'AGENCE GAMMA AU VIETNAM

MICHEL LAURENT A ÉTÉ TUÉ lors d'un engagement près de Saigon

Michel Laurent est mort. Reporter photographe de l'agence Gamma, il a été tué à 10 kilomètres de Bien-Hoa (nord-est de Saigon), le 27 avril dernier, le jour même où il avait disparu en compagnie de Christian Hoche, l'envoyé spécial du « Figaro ». Ce dernier, légèrement blessé, avait été soigné dans un hôpital de campagne des forces révolutionnaires vietnamiennes, avant de regagner son hôtel à Saigon.

L'ambassadeur de France, M. Jean-Marie Mérillon, a découvert le corps de Michel Laurent, enfoui sous des mottes de terre, près de Ho-Nai, sur les lieux où s'était déroulée, deux jours avant la chute de Saigon, une bataille entre miliciens sud-vietnamiens et soldats du G.R.P. Michel Laurent et Christian Hoche se trouvaient dans cette région avec une équipe de la télévision française conduite par Jean-Pierre Moscardo, qui tournait un film pour l'émission « Satellite ». Au moment où l'équipe de tournage quittait les lieux à bord d'un véhicule, Michel Laurent était revenu sur ses pas, vraisemblablement pour porter secours à son camarade du « Figaro ». C'est à cet instant qu'il s'est écroulé, criblé de balles.

En apprenant la nouvelle dimanche, alors qu'il se trouvait à Fez, le président Giscard d'Estaing a tenu à adresser aux journalistes présents ses condoléances personnelles. Michel Laurent est le trente-neuvième journaliste tué en mission au cours des trente années de guerre en Indochine. A cette liste doit être ajoutée celle de vingt-six disparus dans le conflit du Cambodge.

* *

« J'accumule des preuves », *répondait le héros d'un film de Resnais marqué par le souvenir de Muriel, la jeune Algérienne torturée à mort, dont il filmait l'un des meurtriers. Abandonnant sa caméra pour un revolver, le jeune homme exécutait le tortionnaire. Michel Laurent, visage d'adolescent angélique et timide, n'a jamais abandonné son appareil convaincu qu'il était de l'efficacité et de l'utilité* de ses photographies *d'assassins et d'assassinats.*

Les guerres qu'il « couvrait », il n'a jamais cessé d'en faire des affaires personnelles, courant des risques incroyables pour montrer, sans y mettre de formes, l'horreur absolue. Les prix George Polk et Pulitzer, que ses terribles images de la guerre du Bangla-Desh lui avaient valus, il ne les étalait pas, n'ayant de goût ni pour les médailles, ni pour les honneurs, ni pour le sang, ni pour les larmes.

Les seules fois où il s'est résolu à abandonner son appareil, ce fut pour venir en aide à des camarades en difficulté — c'était dans la droite ligne de ses préoccupations humaines et professionnelles. — E. R.

[Né le 22 juillet 1946 à Paris, Michel Laurent était entré comme reporter - photographe à l'agence *Associated Press* en mai 1968. En 1972, il est envoyé à Saigon, où il séjournera un an. Il était entré à l'agence Gamma en 1973 comme actionnaire. Il était marié et père d'une petite fille de sept mois. *Le Monde* présente ses condoléances à Mme Laurent et à sa famille.]

Le numéro du « Monde » daté 4-5 mai 1975 a été tiré à 506 452 exemplaires.

Au Tchad

LE COMMANDANT GALOPIN AURAIT ÉTÉ EXÉCUTÉ PAR LES REBELLES

Tout indique que le commandant Pierre Galopin, l'un des trois otages français détenus par les rebelles toubous, au Tibesti, a été exécuté, écrit, ce lundi 5 mai, l'*envoyé spécial du Figaro*, Thierry Desjardins. Celui-ci, qui a pu entrer en contact avec les rebelles, rapporte les propos de leur chef, M. Hissein Habre, selon lequel l'exécution a eu lieu le 4 avril.

M. Hissein Habre aurait annoncé la nouvelle le 12 avril aux négociateurs français venus sur place, MM. Puissant et Bitrade, mais ceux-ci ne l'auraient pas cru (*le Monde* du 16 avril).

D'après le chef rebelle, le *commandant Galopin* a reconnu qu'il avait été « *le numéro deux du service de répression de Tombalbaye* ». Thierry Desjardins parle, à ce propos, de la maladresse du gouvernement français. Celui-ci pouvait en effet difficilement, selon lui, ne pas être au courant de la qualité du commandant Galopin : *le charger de rencontrer les rebelles qui le considéraient comme un criminel de guerre, c'était le condamner* ».

Les rebelles semblent rester fermes sur leurs positions. Ils ne restitueront les deux autres otages, Mme Claustre, archéologue, et M. Combe, coopérant technique, qu'en échange de fourniture d'armes.

M. Hissein Habre a, d'autre part, déclaré que le commandant Galopin avait révélé l'identité de l'assassin du docteur Outel Bono, opposant au régime de Tombalbaye, assassiné à Paris en août 1973. Il s'agirait d'un certain Léon Hardy, de nationalité française, « *ancien garde du corps de Bokassa et ami de Gourvenec, chef de la Gestapo de Fort-Lamy* ».

[Le commandant Gourvenec, qui dirigeait la garde nationale et nomade ainsi que les services de renseignements tchadiens, a été confirmé dans ses fonctions par le nouveau régime de N'Djaména (« le Monde » du 26 avril).

De source informée, nous croyons savoir que le commandant Galopin avait été pressenti par le président Tombalbaye lui-même pour faire office de négociateur, et que les rebelles l'avaient agréé. Le commandant Galopin aurait d'autre part fait plusieurs navettes entre N'Djaména et le Tibesti avant d'être fait prisonnier.

Au ministère de la coopération, on déclare ne détenir aucune preuve matérielle de la mort du commandant Galopin.]

● *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé des travailleurs immigrés, est arrivé, dimanche 4 mai, en Tunisie où il doit s'entretenir avec le ministre tunisien des affaires sociales.

● *La conférence des ministres* de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) a terminé dimanche 4 mai en milieu d'après-midi à Koweït ses travaux en paraphant notamment un texte créant une compagnie arabe de services pétroliers. Cette compagnie, au capital de 100 millions de dinars libyens (300 millions de dollars) dont 15 déjà souscrits, aurait son siège en Libye.



هكذا من الأصل